



Société Financière Manuvie
Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Société Financière Manuvie (« SFM ») fait des énoncés prospectifs verbalement ou par écrit, y compris dans le présent document. En outre, nos représentants peuvent faire des énoncés prospectifs verbalement notamment auprès des analystes, des investisseurs et des médias. Tous ces énoncés sont faits au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la *Private Securities Litigation Reform Act* of 1995 des États-Unis.

Les énoncés prospectifs du présent document comprennent, notamment, des énoncés portant sur les priorités stratégiques de la Société et les objectifs pour 2022 au chapitre du taux net de recommandation, de l'engagement des employés, de ses activités au potentiel le plus élevé, de l'efficacité sur le plan des charges et de l'optimisation du portefeuille; de la réduction de la répartition des actifs alternatifs à long terme dans la composition de notre portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles d'ici le milieu de 2019, et les économies de coûts annuelles avant impôts qui devraient être réalisées d'ici la fin de 2019. Ils portent également sur nos objectifs, nos buts, nos stratégies, nos intentions, nos projets, nos convictions, nos attentes et nos estimations, et se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probable », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « chercher à », « viser », « continuer », « but », « restituer », « entreprendre » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que de mots et expressions semblables, et ils peuvent inclure des énoncés relatifs aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les attentes ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les énoncés prospectifs en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'ils supposent, ni les interpréter comme une quelconque confirmation des attentes des marchés ou des analystes.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants. Les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'ils expriment explicitement ou implicitement. Parmi les principaux facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes, notons la conjoncture commerciale et économique (notamment le rendement et la volatilité des marchés des actions ainsi que les corrélations entre ces derniers; les taux d'intérêt; les écarts de taux et de swaps; les taux de change; les pertes sur placements et les défaillances; la liquidité du marché et la solvabilité des garants, des réassureurs et des contreparties); les changements apportés aux lois et à la réglementation; les modifications apportées aux normes comptables applicables dans tous les territoires où nous exerçons nos activités; les modifications aux exigences en matière de fonds propres réglementaires; la capacité à mettre en œuvre et à modifier des plans stratégiques; la baisse de nos notes de solidité financière ou de crédit; notre capacité à préserver notre réputation; la dépréciation du goodwill ou d'immobilisations incorporelles ou la constitution de provisions à l'égard d'actifs d'impôt différé; l'exactitude des estimations relatives à la morbidité, à la mortalité et aux comportements des titulaires de contrats; l'exactitude des autres estimations utilisées dans l'application des méthodes actuarielles et comptables ainsi que de la valeur intrinsèque; notre capacité à mettre à exécution des stratégies de couverture efficaces et à faire face aux conséquences imprévues découlant de ces stratégies; notre capacité d'obtenir des actifs appropriés au soutien de nos passifs à long terme; le niveau de concurrence et les regroupements; notre capacité de mettre en marché et de distribuer des produits par l'intermédiaire de réseaux de distribution existants et futurs; les passifs imprévus ou les dépréciations d'actifs découlant d'acquisitions et de cessions d'activités; la réalisation de pertes découlant de la vente de placements disponibles à la vente; notre liquidité, y compris la disponibilité du financement nécessaire pour satisfaire aux obligations financières existantes aux dates d'échéance prévues, le cas échéant; les obligations de nantissement de garanties additionnelles; la disponibilité de lettres de crédit afin d'assurer une gestion souple des fonds propres; l'exactitude de l'information reçue de contreparties et la capacité des contreparties à respecter leurs engagements; la disponibilité et le caractère abordable et approprié de la réassurance; les instances judiciaires et réglementaires, y compris les vérifications fiscales, les litiges fiscaux ou d'autres instances semblables; notre capacité à adapter les produits et services pour suivre l'évolution du marché; notre capacité à attirer et à maintenir en poste les principaux membres de la direction, employés et agents; l'utilisation et l'interprétation appropriées de modèles complexes ou les défaillances des modèles utilisés; les risques politiques, juridiques, opérationnels et autres liés aux activités de la Société à l'extérieur de l'Amérique du Nord; les acquisitions et notre capacité à les mener à terme, y compris à obtenir le financement par emprunt ou par actions nécessaire; les perturbations et les changements touchant des éléments essentiels du système de la Société ou des infrastructures publiques; les préoccupations environnementales; notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle et l'exposition aux recours pour violation; et notre incapacité à retirer des liquidités de nos filiales.

Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs de risque importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées ainsi qu'à l'égard des facteurs et hypothèses importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés aux rubriques « Gestion du risque », « Facteurs de risque » et « Principales méthodes actuarielles comptables » du présent document, et à la note intitulée « Gestion du risque » des états financiers consolidés et dans d'autres documents que nous avons déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, formulés à la date des présentes et présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation, nos activités futures, de même que nos objectifs et nos priorités stratégiques, et pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à réviser nos énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.

Table des matières

10	Rapport de gestion
10	Société Financière Manuvie
18	Asie
21	Canada
24	États-Unis
27	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde
31	Services généraux et autres
33	Placements
38	Gestion du risque
59	Cadre de gestion des fonds propres
62	Principales méthodes actuarielles et comptables
76	Facteurs de risque
95	Contrôles et procédures
96	Rendement et mesures non conformes aux PCGR
101	Autres informations

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion est daté du 13 février 2019.

Société Financière Manuvie

La Société Financière Manuvie est un groupe mondial et chef de file des services financiers qui aide les gens à prendre des décisions plus simples afin qu'ils puissent mieux vivre. Elle exerce ses activités sous les noms John Hancock aux États-Unis, Manuvie au Canada et Manulife ailleurs dans le monde. Elle propose des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2018, nous comptons plus de 34 000 employés, plus de 82 000 agents et des milliers de partenaires de distribution, au service de près de 28 millions de clients. À la fin de 2018, nos actifs gérés et administrés se chiffraient à 1,1 billion de dollars (794 milliards de dollars américains) et, en 2018, nous avons versé 29,0 milliards de dollars en prestations à nos clients. Nous exerçons nos activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis, où nous sommes présents depuis plus de 100 ans. Notre siège social mondial se situe à Toronto, au Canada, et nous sommes inscrits aux Bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la Société a créé Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, qui est maintenant un secteur clé à présenter, afin de refléter les changements organisationnels apportés pour favoriser une meilleure harmonisation avec nos priorités stratégiques ainsi que pour définir plus clairement l'orientation et tirer profit de la portée des activités de gestion de patrimoine et d'actifs à l'échelle mondiale.

Voici les secteurs pour lesquels l'information financière doit être présentée :

- Asie – produits d'assurance et produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance en Asie.
- Canada – produits d'assurance, produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et services bancaires au Canada.
- États-Unis – produits d'assurance vie, produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance, prestation de services-conseils numériques et administration de produits d'assurance soins de longue durée en vigueur et de produits de rente aux États-Unis.
- Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – solutions de gestion de patrimoine à honoraires à nos clients de produits individuels, de retraite et institutionnels à l'échelle mondiale.
- Services généraux et autres – rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation; coûts de financement; coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (non affectés aux secteurs d'exploitation); activités du sous-secteur de la réassurance IARD; et activités de réassurance en voie de liquidation.

Dans le présent document, les termes « Société », « Manuvie », « nous », « notre » et « nos » désignent la Société Financière Manuvie (« SFM ») et ses filiales, et le terme « Manufacturers », la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et ses filiales.

En 2018, nous avons mis de l'avant les cinq priorités de la stratégie, que nous avons définie à la fin de 2017 et dans le cadre de la Journée des investisseurs de juin. Les progrès réalisés au chapitre de la concrétisation de nos priorités figurent à la rubrique « Faits saillants stratégiques » ci-après.

Rentabilité

Rentabilité

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2018	2017	2016
Résultat net attribué aux actionnaires	4 800 \$	2 104 \$	2 929 \$
Résultat tiré des activités de base ¹	5 610 \$	4 565 \$	4 021 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$)	2,33 \$	0,98 \$	1,41 \$
Résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire (\$) ¹	2,74 \$	2,22 \$	1,96 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP »)	11,6 %	5,0 %	7,3 %
RCP tiré des activités de base ¹	13,7 %	11,3 %	10,1 %
Ratio d'efficience ¹	52,0 %	55,4 %	59,3 %

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Le résultat net attribué aux actionnaires s'est élevé à 4,8 milliards de dollars en 2018, contre 2,1 milliards de dollars en 2017. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base¹ (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est fixé à 5,6 milliards de dollars en 2018, par rapport à 4,6 milliards de dollars en 2017, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondant à des charges nettes de 0,8 milliard de dollars en 2018, par rapport à des charges nettes de 2,5 milliards de dollars en 2017.

Le résultat net attribué aux actionnaires s'est élevé à 4,8 milliards de dollars en 2018, une hausse de 2,7 milliards de dollars par rapport à celui de 2017. La hausse s'explique par la non-réurrence d'une charge de 2,8 milliards de dollars comptabilisée en 2017 liée à l'incidence de la loi intitulée *Tax Cuts and Jobs Act* des États-Unis (la « réforme fiscale aux États-Unis ») et à notre décision de

¹ Mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR ».

modifier la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles, ainsi que par l'augmentation considérable du résultat tiré des activités de base, le tout contrebalancé en partie par des charges comptabilisées en 2018 qui étaient liées principalement à l'incidence directe des marchés des actions.

La hausse de 1,0 milliard de dollars du résultat tiré des activités de base par rapport à celui de 2017 découle de l'amélioration des résultats techniques et de la non-récurrence des charges liées aux ouragans en 2017 dans le sous-secteur de la réassurance IARD, de la croissance des activités en Asie et dans le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, de l'incidence de la baisse des taux d'imposition aux États-Unis et de l'amélioration du ratio d'efficacité. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des profits attribuable à la reprise des provisions pour positions fiscales incertaines et à l'incidence défavorable des marchés, en 2018, sur les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement. En 2018, le résultat tiré des activités de base comprend des profits sur les résultats techniques de 38 millions de dollars après impôts (64 millions de dollars avant impôts) en comparaison de charges de 168 millions de dollars après impôts (227 millions de dollars avant impôts) en 2017¹.

Les mesures prises pour optimiser notre portefeuille et utiliser au mieux notre capital ont une incidence sur le résultat tiré des activités de base jusqu'à ce que l'avantage sur le plan du capital soit réinvesti. En 2018, nous estimons que l'incidence de la réduction de la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition de notre portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord et des transactions de réassurance réalisées en 2018 en lien avec les activités traditionnelles correspond à une diminution d'environ 65 millions de dollars du résultat tiré des activités de base et nous prévoyons que l'incidence sur le résultat tiré des activités de base de 2019 sera d'environ 100 millions de dollars².

Comme l'indique le tableau ci-dessous, nous avons affiché une croissance du résultat tiré des activités de base supérieure à 10 % dans tous nos secteurs d'exploitation. Se reporter aux rubriques « Asie », « Canada », « États-Unis » et « Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde » qui suivent.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)			Variation en % ¹ 2018 par rapport à	
	2018	2017	2017	2016
Résultat tiré des activités de base²				
Asie	1 749 \$	1 453 \$	20	1 321 \$
Canada	1 356	1 209	12	1 191
États-Unis	1 830	1 609	14	1 317
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	986	816	21	662
Services généraux et autres (excluant les profits sur les placements liés aux activités de base)	(711)	(922)	23	(667)
Profits sur les placements liés aux activités de base ³	400	400	–	197
Total du résultat tiré des activités de base	5 610 \$	4 565 \$	23	4 021 \$

¹ La variation en pourcentage est exprimée selon un taux de change constant. Voir à la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

³ Voir la note 2 du tableau qui suit.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de 2018, 2017 et 2016 ainsi que des informations additionnelles sur chacun des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2018	2017	2016
Résultat tiré des activités de base¹	5 610 \$	4 565 \$	4 021 \$
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base			
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base ²	200	167	–
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable ³ (voir tableau ci-dessous)	(857)	209	(484)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ⁴	(51)	(35)	(453)
Incidence liée à la réforme fiscale aux États-Unis ⁵	124	(1 777)	–
Charge liée à la décision de modifier la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles ⁶	–	(1 032)	–
Frais de restructuration ⁷	(263)	–	–
Transactions de réassurance et autres ⁸	37	7	(155)
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(810)	(2 461)	(1 092)
Résultat net attribué aux actionnaires	4 800 \$	2 104 \$	2 929 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base, nous incluons des résultats techniques favorables nets liés aux placements d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au cours d'un seul exercice à titre de profits sur les placements liés aux activités de base (voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR »). Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base comprennent les résultats techniques favorables nets liés aux placements qui dépassent 400 millions de dollars par année ou les résultats techniques défavorables nets liés aux placements depuis le début de l'exercice. En 2018, nous avons enregistré des profits sur les résultats techniques liés aux placements de 600 millions de dollars qui tenaient compte de l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe sur l'évaluation de nos provisions mathématiques et de nos résultats solides au chapitre du crédit, contrebalancés en partie par les rendements plus bas que prévu

¹ Avec prise d'effet en 2018, les résultats techniques sont présentés compte non tenu de la participation minoritaire. Les chiffres des périodes comparatives ont été retraités.

² Se reporter à la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » qui précède.

(y compris les variations de la juste valeur) sur les actifs alternatifs à long terme, dont ceux du secteur du pétrole et du gaz au quatrième trimestre. En 2017, nous avons généré des profits sur les résultats techniques liés aux placements de 567 millions de dollars qui tenaient compte de l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe sur l'évaluation de nos provisions mathématiques et de nos solides résultats au chapitre du crédit, contrebalancés en partie par des rendements plus bas que prévu (y compris les variations de la juste valeur) sur les actifs alternatifs à long terme.

- 3) L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt se rapporte à nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend les modifications apportées aux hypothèses de taux d'intérêt ainsi qu'aux profits et pertes tirés des résultats techniques sur les dérivés associés à nos couvertures d'actions à grande échelle. Nous incluons également les profits et les pertes sur la vente de titres d'emprunt DV, car la direction pourrait être en mesure de compenser partiellement les incidences directes des variations des taux d'intérêt présentées dans les composantes du passif. D'autres renseignements liés à la charge de 2018 et au profit de 2017 figurent dans le tableau ci-après.
- 4) En 2018, l'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles a donné lieu à l'imputation d'une charge nette de 51 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires. Les réserves ont été haussées pour tenir compte des hypothèses relatives aux résultats techniques et nous avons comptabilisé une incidence favorable nette découlant de l'examen des hypothèses relatives aux placements et d'autres mises à jour. (Pour plus de renseignements sur les charges de 2018 et de 2017, voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Examen des méthodes et hypothèses actuarielles » ci-après.)
- 5) La charge de 1,8 milliard de dollars de 2017 a trait à l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis. Celle-ci prévoit une réduction du taux d'imposition des sociétés américaines, qui passe de 35 % à 21 %, et l'imposition de limites à la déductibilité des provisions. En 2018, nous avons mis à jour notre estimation et avons comptabilisé un profit de 124 millions de dollars.
- 6) La charge de 2017 tient compte d'une charge après impôts de 1,0 milliard de dollars liée à notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord.
- 7) La charge de 263 millions de dollars de 2018 a trait essentiellement au programme de départ volontaire du plan de transformation de nos activités au Canada et à notre programme de départ à la retraite anticipé volontaire en Amérique du Nord, ainsi qu'aux coûts d'optimisation de l'espace utilisé pour nos bureaux aux États-Unis et au Canada. Pour plus de renseignements sur les frais de restructuration, voir la rubrique « Faits saillants stratégiques » qui suit.
- 8) Le profit de 37 millions de dollars de 2018 comprend un profit découlant des transactions de réassurance en externe, contrebalancé en partie par une provision pour règlement de litige aux États-Unis et une charge liée à l'intégration des activités acquises auprès de Standard Chartered et de Standard Life plc. Le profit net de 7 millions de dollars de 2017 comprend un profit découlant de la restructuration interne d'une entité juridique, contrebalancé en partie par une provision pour règlement de litige, les frais de restructuration des activités en Thaïlande, les frais de remboursement anticipé de la dette et les coûts liés à l'intégration des activités acquises auprès de Standard Chartered et de Standard Life plc. La charge de 155 millions de dollars de 2016 comprend les frais de restructuration de nos activités d'assurance soins de longue durée aux États-Unis et de nos activités en Indonésie, les frais de restructuration liés à la fermeture de notre centre de services technologiques partagés en Malaisie et les coûts d'intégration des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life, contrebalancés en partie par un profit lié à un régime de retraite de la Société.

Le profit (la perte) net lié à l'incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable présenté dans le tableau ci-dessus est attribuable à ce qui suit :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)

	2018	2017	2016
Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable ¹	(928)\$	533 \$	(364)\$
Taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques ²	354	(200)	(335)
Vente d'obligations DV et de dérivés détenus dans le secteur Services généraux et autres	(283)	(41)	370
Éléments liés à l'atténuation des risques ³	–	(83)	(155)
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable	(857)\$	209 \$	(484)\$

¹ En 2018, la perte nette de 928 millions de dollars comprenait une perte de 1 718 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions, contrebalancée en partie par un profit de 767 millions de dollars lié aux couvertures dynamiques et de 23 millions de dollars lié aux couvertures à grande échelle. En 2017, le profit net de 533 millions de dollars comprenait un profit de 1 486 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions, contrebalancé en partie par des charges de 892 millions de dollars liées aux couvertures dynamiques et de 61 millions de dollars liées aux couvertures à grande échelle.

² En 2018, le profit de 354 millions de dollars lié aux hypothèses de réinvestissement des titres à revenu fixe découlait essentiellement de l'élargissement des écarts de taux des obligations de sociétés qui a donné lieu à une hausse des taux de réinvestissement pour les achats futurs de titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques, contrebalancé en partie par les fluctuations des taux sans risque et le creusement des écarts de taux des swaps qui a entraîné une diminution de la juste valeur de nos swaps. En 2017, la charge de 200 millions de dollars découlait de la diminution des écarts de taux des obligations de sociétés qui a entraîné un recul des taux de réinvestissement pour les achats futurs de titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques et de l'augmentation des écarts de taux des swaps qui a donné lieu à une baisse de la juste valeur de nos swaps.

³ Aucune mesure particulière n'a été prise en 2018. En 2017, nous avons élargi notre programme de couverture dynamique au Japon.

Résultat par action ordinaire

Le résultat dilué par action ordinaire pour 2018 s'est établi à 2,33 \$, comparativement à 0,98 \$ en 2017. Le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire pour 2018 s'est établi à 2,74 \$, comparativement à 2,22 \$ en 2017. Les variations de ces mesures étaient liées respectivement à l'augmentation du résultat net et du résultat tiré des activités de base. Le nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation était de 1 988 millions en 2018 et de 1 986 millions en 2017.

Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP ») était de 11,6 % en 2018, comparativement à 5,0 % en 2017, et le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base »)¹ était de 13,7 % en 2018, en regard de 11,3 % en 2017. Les variations découlent de l'augmentation du résultat. Les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires moyens ont augmenté de 2 % pour atteindre 39,8 milliards de dollars en 2018, en comparaison de 38,9 milliards de dollars en 2017.

Le **ratio d'efficience** s'est fixé à 52,0 % en 2018, en comparaison du ratio de 55,4 % en 2017. L'augmentation des frais généraux inclus dans le résultat tiré des activités de base a été de 3 %, alors que le résultat tiré des activités de base avant impôts a progressé de 19 %, de sorte que le ratio d'efficience s'est amélioré de 3,4 points de pourcentage.

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Croissance

Mesures de la croissance

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2018	2017	2016
Souscriptions d'EPA en Asie	4 012 \$	3 747 \$	3 307 \$
Souscriptions d'EPA au Canada	975	1 366	978
Souscriptions d'EPA aux États-Unis	553	603	608
Total des souscriptions d'EPA ¹	5 540	5 716	4 893
Valeur des affaires nouvelles en Asie	1 443	1 201	998
Valeur des affaires nouvelles au Canada	207	191	139
Valeur des affaires nouvelles aux États-Unis	98	51	59
Total de la valeur des affaires nouvelles ¹	1 748	1 443	1 196
Apports bruts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs (en milliards de dollars) ¹	119,0	122,0	118,2
Apports nets des activités de gestion de patrimoine et d'actifs (en milliards de dollars) ¹	1,6	18,3	16,5
Actifs gérés et administrés des activités de gestion de patrimoine et d'actifs (en milliards de dollars) ¹	608,8	609,0	554,1
Total des actifs gérés et administrés (en milliards de dollars) ¹	1 083,5	1 071,3	1 004,8

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Les **souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA »)**¹ se sont chiffrées à 5 540 milliards de dollars en 2018, une baisse de 3 %² par rapport à celles de 2017. En Asie, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 6 % en 2018 en regard de celles de 2017, du fait de la croissance dans la plupart des marchés, y compris une hausse de 20 % des souscriptions par l'intermédiaire de DBS Bank. Les souscriptions d'EPA ont reculé de 3 % au Japon en 2018 en comparaison de celles de 2017, l'incidence des pressions concurrentielles subies au premier semestre de l'exercice ayant été contrebalancée en grande partie par la solidité des souscriptions de notre nouveau produit d'assurance vie temporaire détenu par les entreprises au deuxième semestre de l'exercice. À Hong Kong, les souscriptions d'EPA ont progressé de 11 % en 2018 par rapport à celles de 2017, du fait de la croissance dans nos réseaux d'agents et de bancassurance. L'augmentation de 13 % des souscriptions d'EPA dans les autres régions d'Asie³ en 2018 en comparaison de celles de 2017 découle de la hausse des souscriptions de produits de protection, contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions de produits liés aux placements à prime unique attribuable à la volatilité du marché en 2018. Au Canada, les souscriptions d'EPA ont reculé de 29 % en 2018 en regard de celles de 2017, du fait de la diminution des souscriptions de produits d'assurance collective pour des groupes de grande taille. Les souscriptions de produits d'assurance individuelle au Canada ont été similaires à celles de 2017, les avantages découlant du lancement de Vie Manuvie avec participation ayant été contrebalancés par l'incidence de la hausse des tarifs au cours de l'exercice précédent. Aux États-Unis, les souscriptions d'EPA ont diminué de 8 % en 2018 en comparaison de celles de 2017, du fait de la concurrence accrue dans le segment international des clients bien nantis et des mesures prises pour maintenir les marges.

La **valeur des affaires nouvelles (« VAN »)**¹ a totalisé 1,7 milliard de dollars en 2018, une hausse de 20 % comparativement à celle de 2017. En Asie, la VAN a progressé de 19 % en regard de celle de 2017 pour s'établir à 1,4 milliard de dollars, du fait de la hausse des souscriptions, des économies d'échelle et de la composition favorable des produits. Au Canada, la VAN a progressé de 8 % pour s'établir à 207 millions de dollars, les avantages tirés du lancement de Vie Manuvie avec participation et de la nouvelle tarification des produits ayant été contrebalancés en partie par la baisse des souscriptions de produits d'assurance collective. Aux États-Unis, la VAN a bondi de 90 % pour se fixer à 98 millions de dollars, en raison de la révision de la tarification des produits visant à améliorer les marges.

Les **apports bruts¹ des activités de gestion de patrimoine et d'actifs** de 119 milliards de dollars en 2018 ont reculé de 2 % en regard de ceux de 2017. Le recul est principalement imputable à la baisse des apports bruts de particuliers aux États-Unis dans un contexte de recul des marchés des actions et aux apports bruts moins élevés provenant des fonds du marché monétaire à l'intention des particuliers en Chine continentale. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de 5,4 milliards de dollars dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels attribuable au lancement du John Hancock Infrastructure Fund et d'un compte immobilier géré séparément ainsi qu'au financement de deux importants mandats de titres à revenu fixe.

Les **apports nets¹ des activités de gestion de patrimoine et d'actifs** se sont établis à 1,6 milliard de dollars en 2018, en comparaison de 18,3 milliards de dollars en 2017. En 2018, les apports nets se sont chiffrés à 5,7 milliards de dollars en Asie, en regard des apports nets de 6,6 milliards de dollars en 2017, ce qui s'explique par les apports bruts moins élevés provenant des fonds du marché monétaire à l'intention des particuliers en Chine continentale. Au Canada, les apports nets se sont établis à 2,0 milliards de dollars en 2018, en comparaison d'apports nets de 3,7 milliards de dollars en 2017, en raison de la hausse des rachats de produits destinés aux particuliers. Aux États-Unis, les apports nets se sont chiffrés à un montant négatif de 6,1 milliards de dollars en 2018, contre des apports nets positifs de 7,9 milliards de dollars en 2017, du fait de la hausse des rachats de produits destinés aux particuliers dans un contexte de recul des marchés des actions.

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Le taux de croissance (du recul) des souscriptions d'EPA, des apports bruts, de la VAN, des actifs gérés et administrés, du résultat tiré des activités de base, des actifs gérés et du BAIIA tiré des activités de base est présenté selon un taux de change constant. Le taux de change constant est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

³ Les autres régions d'Asie excluent le Japon et Hong Kong.

Actifs gérés et administrés¹

Au 31 décembre 2018, les actifs gérés et administrés totalisaient 1 084 milliards de dollars, une baisse de 5 % par rapport à ceux au 31 décembre 2017 imputable essentiellement à la conjoncture macroéconomique difficile au quatrième trimestre de 2018 (« T4 2018 »). Au 31 décembre 2018, les actifs gérés et administrés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde étaient de 609 milliards de dollars, une baisse de 6 % en regard de ceux au 31 décembre 2017, attribuable à la raison susmentionnée.

Actifs gérés et administrés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2018	2017	2016
Fonds général	353 664 \$	334 222 \$	321 869 \$
Actif net des fonds distincts ¹	313 209	324 307	315 177
Fonds communs de placement, gestion d'actifs institutionnels et autres ^{1,2}	292 200	289 559	255 685
Total des actifs gérés	959 073	948 088	892 731
Autres actifs administrés	124 449	123 188	112 072
Total des actifs gérés et administrés	1 083 522 \$	1 071 276 \$	1 004 803 \$

¹ Les actifs des fonds distincts, des fonds communs de placement et des autres fonds ne peuvent pas servir à régler les passifs du fonds général de la Société.

² Les autres fonds représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

Produits

Les produits englobent i) les primes des polices d'assurance vie et maladie et des produits de rente fixe, nettes des primes cédées à des réassureurs, ii) les revenus de placement comprenant les produits tirés des actifs du fonds général, les résultats au chapitre du crédit, et les profits et pertes sur les actifs détenus par le secteur Services généraux, iii) les produits d'honoraires et autres produits tirés des services offerts, et iv) les profits et pertes réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur notre programme de couverture à grande échelle. Les équivalents primes de type « services administratifs seulement » (« SAS »), ainsi que les dépôts reçus par la Société au titre des contrats de placement, notamment les fonds distincts, les fonds communs de placement et les fonds gérés, ne sont pas inclus dans les produits. Cependant, les produits d'honoraires reçus sur ces produits sont inclus dans les produits. Les honoraires générés par les dépôts et les équivalents primes pour SAS et les équivalents dépôts représentent une part importante de nos activités; par conséquent, les produits ne représentent pas entièrement les souscriptions et les autres activités de chaque période.

Les produits avant les profits réalisés et latents sur les placements ont totalisé 48,0 milliards de dollars en 2018 par rapport à 52,6 milliards de dollars en 2017. La diminution découle de l'incidence nette sur les primes cédées de la réassurance d'un bloc de contrats traditionnels de rente immédiate individuelle aux États-Unis en 2018 et d'une modification à l'entente de réassurance du sous-secteur de l'assurance collective au Canada, contrebalancées en partie par la croissance des activités en Asie.

En 2018, les pertes nettes réalisées et latentes sur les placements dans les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle se sont établies à 9,0 milliards de dollars, en comparaison d'un profit de 5,7 milliards de dollars en 2017. La perte subie en 2018 découlait principalement des hausses des taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Asie. Les autres pertes étaient imputables au recul des marchés des actions, le rendement de tous les principaux indices ayant diminué au cours de l'exercice. En 2017, les profits de placement nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle se sont établis à 5,7 milliards de dollars, du fait principalement du recul des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et à Hong Kong.

Voir la rubrique « Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-après.

Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2018	2017	2016
Primes brutes	39 150 \$	36 361 \$	36 659 \$
Primes cédées à des réassureurs	(15 138)	(8 151)	(9 027)
Primes, montant net	24 012	28 210	27 632
Revenus de placement	13 560	13 649	13 390
Autres produits	10 428	10 746	11 181
Produits avant profits et pertes réalisés et latents sur les placements	48 000	52 605	52 203
Profits et pertes réalisés et latents sur les placements dans les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle	(9 028)	5 718	1 134
Total des produits	38 972 \$	58 323 \$	53 337 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Solidité financière

Mesures de solidité financière

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2018	2017	2016
Ratio total du TSAV de Manufacturers ¹	143 %	s. o.	s. o.
Ratio d'endettement	28,6 %	30,3 %	29,5 %
Fonds propres consolidés	56 010 \$	50 659 \$	50 235 \$
Valeur comptable par action ordinaire (\$)	21,38 \$	18,89 \$	19,37 \$
Valeur comptable par action ordinaire, compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat global (\$)	18,23 \$	16,83 \$	16,66 \$

¹⁾ Le 1^{er} janvier 2018, le régime fondé sur le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV ») a remplacé le régime fondé sur le Montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (« MMPRCE »).

Le **ratio total du TSAV** de Manufacturers était de 143 % au 31 décembre 2018, en comparaison d'une cible de surveillance de 100 %. Comme c'était la première année que le nouveau régime du TSAV du Bureau du surintendant des institutions financières, qui a remplacé le régime du MMPRCE, était en vigueur, il n'existe pas de données comparatives pour l'exercice précédent. Voir la rubrique « Cadre de gestion des fonds propres – Situation des fonds propres réglementaires » qui suit.

Fonds propres consolidés

Les fonds propres consolidés¹ s'établissaient à 56,0 milliards de dollars au 31 décembre 2018, contre 50,7 milliards de dollars au 31 décembre 2017, une augmentation d'environ 5,3 milliards de dollars. L'augmentation en regard du 31 décembre 2017 est attribuable principalement au résultat net attribué aux actionnaires, net des dividendes versés, de 2,9 milliards de dollars, à l'émission nette de fonds propres d'environ 100 millions de dollars, soit l'émission nette de dette subordonnée et d'actions privilégiées diminuée de l'incidence nette des rachats d'actions et de l'émission d'actions aux fins du programme de réinvestissement des dividendes (étant donné que les titres d'emprunt de premier rang ne correspondent pas à la définition de fonds propres, les titres d'emprunt de premier rang de 400 millions de dollars remboursés en 2018 n'ont pas eu d'incidence sur la variation des fonds propres) et à l'augmentation nette du cumul des autres éléments du résultat global. L'augmentation nette du cumul des autres éléments du résultat global est imputable à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, contrebalancée en partie par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et du recul des marchés des actions sur les actifs classés comme étant DV.

Le **ratio d'endettement de la SFM** a diminué pour s'établir à 28,6 % au 31 décembre 2018, contre 30,3 % au 31 décembre 2017, en raison de l'augmentation de 5,0 milliards de dollars des capitaux propres, attribuable au résultat et à l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Valeur comptable par action ordinaire

Au 31 décembre 2018, la valeur comptable par action ordinaire était de 21,38 \$, une hausse de 13 % en regard de 18,89 \$ au 31 décembre 2017, et la valeur comptable par action ordinaire compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat global était de 18,23 \$ au 31 décembre 2018, soit 8 % de plus que 16,83 \$ au 31 décembre 2017. L'augmentation de la valeur comptable par action ordinaire s'explique par la hausse de 5,0 milliards de dollars des capitaux propres, qui tenait compte d'une hausse de 2,1 milliards de dollars du cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2018, 1 971 millions d'actions ordinaires étaient en circulation, en regard de 1 982 millions d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2017.

Incidence de la comptabilisation à la juste valeur

Les méthodes de comptabilisation à la juste valeur ont une incidence sur l'évaluation de nos actifs et de nos passifs. L'écart entre les montants présentés de nos actifs et passifs établis à la date du bilan et de ceux établis à la date du bilan précédent selon les principes comptables de réévaluation à la valeur de marché applicables est présenté à titre de résultats techniques liés aux placements et à titre d'incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des garanties de rente variable, chacun de ces éléments influant sur le résultat net.

En 2018, nous avons comptabilisé des pertes nettes réalisées et latentes de 9,0 milliards de dollars sur les placements (profits de 5,7 milliards de dollars en 2017).

Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables » ci-après, les passifs nets de contrats d'assurance sont établis, selon les IFRS, au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'exige l'Institut canadien des actuaires (« ICA »). L'évaluation des provisions mathématiques comprend l'estimation des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versées aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats, après retranchement des produits futurs attendus des contrats et des revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs servant de soutien aux contrats. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs actuels et des stratégies prévues de réinvestissement. Les profits et pertes liés aux résultats techniques sont comptabilisés lorsque les activités de la période considérée diffèrent de celles qui ont été présumées dans l'établissement des provisions mathématiques au début de la période. Nous classons les profits et les pertes par type d'hypothèses. Par exemple, les activités d'investissement de la période considérée qui ont pour effet de faire augmenter (diminuer) les revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs servant de soutien aux contrats donneront lieu à un profit (une perte) lié aux résultats techniques sur les placements. Voir la description des résultats sur les placements à la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l’information financière », IFRS 17 devrait remplacer IFRS 4 et, par conséquent, la MCAB, en 2022 et modifiera considérablement la comptabilisation et l’évaluation des contrats d’assurance, ainsi que la présentation et les informations à fournir connexes dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de la Société. Bien qu’il existe de nombreuses différences, les deux éléments d’importance sont les suivants :

- Selon IFRS 17, le taux d’actualisation utilisé pour estimer la valeur actualisée des passifs des contrats d’assurance est fondé sur les caractéristiques du passif, tandis que, selon la MCAB, qui est décrite ci-après (« Principales méthodes actuarielles et comptables – Calcul des provisions mathématiques – Rendement des placements »), nous utilisons les rendements actuels et projetés des actifs soutenant les provisions mathématiques pour évaluer les passifs. La différence dans l’approche pour établir le taux d’actualisation a également une incidence sur le moment où les résultats techniques liés aux placements sont générés. Comme il est décrit à la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après, selon la MCAB, les résultats techniques liés aux placements comprennent les résultats des placements et l’incidence des activités de placement. Selon IFRS 17, l’incidence des activités de placement se produira sur la durée de vie du nouvel actif.
- Selon IFRS 17, les profits découlant des affaires nouvelles sont comptabilisés au bilan et amortis en résultat à mesure que les services sont fournis. Selon la MCAB, les profits (et les pertes) découlant des affaires nouvelles sont comptabilisés immédiatement en résultat. En 2018, nous avons comptabilisé des profits (après impôts) de 746 millions de dollars découlant des affaires nouvelles dans le résultat net attribué aux actionnaires (680 millions de dollars en 2017).

Risques liés aux actions cotées et aux taux d’intérêt

Au 31 décembre 2018, il a été estimé qu’un recul de 10 % des marchés des actions se traduirait par une charge de 680 millions de dollars, et une diminution de 50 points de base des taux d’intérêt, pour toutes les durées et tous les marchés, entraînerait l’imputation au résultat d’une charge de 100 millions de dollars. Voir les rubriques « Gestion du risque » et « Facteurs de risque » ci-après.

Incidence des taux de change

Nous exerçons des activités à l’échelle mondiale, notamment au Canada, aux États-Unis et dans divers marchés d’Asie, et nous générons des produits et engageons des charges en devises locales dans ces territoires, produits et charges qui sont tous convertis en dollars canadiens. Nous sommes surtout exposés au risque lié aux fluctuations du taux de change du dollar américain.

Les éléments qui ont une incidence sur nos comptes de résultat consolidés sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change moyens de chaque trimestre. Pour ce qui est des éléments qui touchent nos états de la situation financière consolidés, la conversion des devises est fondée sur les taux de clôture. Le tableau qui suit présente les taux de change les plus pertinents pour 2018 et 2017.

Taux de change	Trimestriels					Annuels	
	T4 2018	T3 2018	T2 2018	T1 2018	T4 2017	2018	2017
Moyen ¹							
Dollar américain	1,3204	1,3070	1,2912	1,2647	1,2712	1,2958	1,2980
Yen	0,0117	0,0117	0,0118	0,0117	0,0113	0,0117	0,0116
Dollar de Hong Kong	0,1687	0,1666	0,1645	0,1616	0,1628	0,1654	0,1666
Fin de la période							
Dollar américain	1,3642	1,2945	1,3168	1,2894	1,2545	1,3642	1,2545
Yen	0,0124	0,0114	0,0119	0,0121	0,0111	0,0124	0,0111
Dollar de Hong Kong	0,1742	0,1654	0,1678	0,1643	0,1605	0,1742	0,1605

¹⁾ Les données sur les taux moyens pour le trimestre proviennent de la Banque du Canada et s’appliquent aux éléments des comptes de résultat consolidés pour chaque période. Le taux moyen pour l’exercice correspond à une moyenne des quatre taux moyens trimestriels.

Le résultat net attribué aux actionnaires et le résultat tiré des activités de base des établissements de la Société à l’étranger sont convertis en dollars canadiens et, en général, notre résultat net attribué aux actionnaires et notre résultat tiré des activités de base sont avantagés par l’affaiblissement du dollar canadien et désavantagés par son raffermissement. Toutefois, en périodes de pertes, l’affaiblissement du dollar canadien se traduit par une augmentation des pertes. L’incidence relative du change au cours d’une période donnée découle de la fluctuation des taux de change et du pourcentage du résultat qui est généré par nos établissements à l’étranger.

En 2018, les fluctuations des taux de change n’ont pas eu d’incidence importante sur le résultat tiré des activités de base par rapport à celui de 2017. L’incidence des taux de change sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ne fournit pas d’informations pertinentes en raison de la nature de ces éléments.

Faits saillants stratégiques

En 2018, Manuvie a continué de mettre de l’avant ses cinq priorités et son objectif qui est de devenir la plus grande société mondiale de son secteur axée sur le numérique et les clients et générant un rendement pour les actionnaires parmi les meilleurs.

Pour optimiser notre portefeuille et utiliser au mieux nos fonds propres, nous avons l’objectif de libérer jusqu’à 5 milliards de dollars des fonds propres affectés à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord d’ici 2022. Nos activités traditionnelles en Amérique du Nord comprennent les produits d’assurance soins de longue durée aux États-Unis, la plupart des contrats de rente variable, les blocs fermés de produits d’assurance vie et les blocs fermés de produits à revenu fixe.

En 2018, nous avons libéré des fonds propres de 3,0 milliards de dollars, et les initiatives que nous avons annoncées, lorsqu'elles auront été pleinement réalisées, devraient permettre de libérer des fonds propres additionnels de 0,7 milliard de dollars en 2019¹. Un montant de 1,9 milliard de dollars des fonds propres de 3,0 milliards de dollars libérés en 2018 était lié à la réduction de la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles, et un montant de 1,1 milliard de dollars découlait des transactions de réassurance et des autres mesures touchant nos activités traditionnelles en Amérique du Nord (0,6 milliard de dollars aux États-Unis et 0,5 milliard de dollars au Canada). La réduction de la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition du portefeuille d'actifs découlait de la décision annoncée en décembre 2017 de libérer jusqu'à environ 2 milliards de dollars de fonds propres au cours des 12 à 18 mois suivants dans notre portefeuille. Nous prévoyons que cette réduction sera pleinement achevée d'ici le milieu de 2019¹.

Pour gérer rigoureusement nos coûts afin d'accroître notre compétitivité et de créer de la valeur, nous saisissons toutes les possibilités qui s'offrent à nous de simplifier nos processus et de les transformer au numérique et tirons parti de notre envergure pour réaliser des économies d'échelle. En 2018, nous avons annoncé des initiatives qui devraient, selon nous, générer des économies de coûts annuelles de plus de 300 millions de dollars avant impôts, dont la quasi-totalité sera réalisée d'ici la fin de 2019. Ces initiatives incluent un programme de départ volontaire dans le cadre du plan de transformation de nos activités au Canada, et un programme de départ à la retraite volontaire pour les employés admissibles en Amérique du Nord. Nous avons également commencé à optimiser l'espace utilisé par nos bureaux aux États-Unis et au Canada et avons lancé une initiative pluriannuelle d'impartition des TI aux États-Unis. En outre, dans le but de renforcer l'engagement de nos employés et de rehausser l'expérience client, nous avons mis sur pied nombre d'initiatives conçues pour améliorer le processus et l'expérience client tout en réduisant les coûts.

Nous nous sommes fixé l'objectif d'atteindre un ratio d'efficacité de 50 % et de réduire les charges d'environ 1 milliard de dollars d'ici 2022. En 2018, notre ratio d'efficacité s'est établi à 52 %, et nous avons réduit les charges de 300 millions de dollars. Bien que nous soyons satisfaits d'avoir réduit la croissance des charges pour la ramener à moins de la moitié des niveaux historiques, notre initiative d'amélioration du ratio d'efficacité n'est encore qu'à ses débuts, et le ratio fluctuera à mesure que nous investirons dans nos initiatives stratégiques et de conformité à la réglementation et que nous mettrons en œuvre des mesures d'efficacité sur le plan des charges.

Pour accélérer la croissance de nos activités à potentiel plus élevé (Asie, Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, assurance collective au Canada et produits d'assurance comportementale), nous mettons l'accent sur un certain nombre d'initiatives visant l'élargissement de notre réseau de distribution et de notre gamme de produits et services. En 2018, nous avons notamment, en ce qui a trait aux produits d'assurance comportementale, lancé le programme ManulifeMOVE à Singapour, accru le nombre de produits et de distributeurs admissibles à ce programme à Hong Kong et en Chine continentale, élargi le programme Vitalité Manuvie pour inclure tous les produits d'assurance vie Temporaire Famille destinés aux particuliers, annoncé la mise en place du programme Vitalité Manuvie pour les produits d'assurance collective au Canada et ajouté la caractéristique Vitality GO de John Hancock à tous les contrats d'assurance vie aux États-Unis. Les autres initiatives de croissance mises sur pied pour chaque secteur sont décrites à la rubrique « Faits saillants stratégiques » de chaque secteur.

Nous nous sommes fixé l'objectif que, d'ici 2022, les deux tiers du résultat tiré des activités de base proviendront d'activités à potentiel élevé. En 2018, ces activités ont généré plus de 55 % du résultat tiré des activités de base.

Pour prioriser nos clients, nous implantons de nombreux processus et systèmes numériques centrés sur les clients. En 2018, nous avons notamment simplifié le traitement des demandes de règlement et des sinistres pour nos clients asiatiques, nous sommes devenus la première société d'assurance vie canadienne à effectuer la tarification par voie de l'intelligence artificielle, nous avons mis en place une plateforme de conseils financiers offerts directement aux consommateurs aux États-Unis et nous avons lancé un programme novateur de placement axé sur les objectifs au Canada. Les initiatives visant les clients pour chaque secteur sont présentées à la rubrique « Résultats par secteur – Faits saillants stratégiques » ci-après.

Pour évaluer les progrès réalisés, nous mettons en œuvre à l'heure actuelle des systèmes de mesure du taux net de recommandation dans tous les marchés et nous nous sommes fixé l'objectif d'améliorer notre taux net de recommandation, une mesure normalisée de la satisfaction de la clientèle, de 30 points d'ici 2022.

Pour maintenir une équipe très performante, nous mettons l'accent sur la promotion de la bonne culture afin de continuer d'attirer, de perfectionner et de maintenir en poste des professionnels talentueux, partout où nous exerçons nos activités, et afin de mobiliser nos employés et les encourager à se focaliser sur les clients. En 2018, nous avons publié nos nouvelles valeurs d'entreprise qui définissent la façon dont nous exerçons nos activités et travaillons en équipe. Elles façonnent les interactions entre les employés et avec nos clients.

Nous nous sommes fixé l'objectif d'atteindre un taux de mobilisation des employés parmi les meilleurs des sociétés mondiales de services financiers d'ici 2022. En 2018, ce taux a été légèrement supérieur à la médiane, de sorte que nous nous sommes classés dans la fourchette inférieure du deuxième quartile. Les plans de rationalisation des processus et des systèmes mentionnés précédemment sont appuyés par des mesures qui, de l'avis de nos employés, amélioreront la mobilisation.

¹ Se reporter à la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » qui précède.

Asie

La stratégie du secteur Asie centrée sur les clients en fait un fournisseur de premier plan de produits d'assurance et de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance. Présents dans bon nombre des zones économiques les plus importantes et vigoureuses d'Asie, nous exerçons nos activités sur les marchés suivants : Japon, Hong Kong, Macao, Singapour, Chine continentale, Indonésie, Vietnam, Philippines, Malaisie, Cambodge et Thaïlande. Nous sommes en excellente position pour tirer parti des caractéristiques démographiques intéressantes de la région, soutenus par les efforts importants que nous déployons pour créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires.

Nous disposons d'un réseau de distribution à canaux multiples diversifié, y compris près de 80 000 agents contractuels ainsi que plus de 100 partenaires bancaires, et nous travaillons également avec plusieurs agents, conseillers financiers et courtiers indépendants. Nous avons conclu huit partenariats de bancassurance exclusifs, notamment un partenariat à long terme avec DBS à Singapour, à Hong Kong, en Chine continentale et en Indonésie qui nous donne accès à plus de 14 millions de clients bancaires.

En 2018, le secteur Asie a contribué à hauteur de 29 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2018, il représentait 10 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Rentabilité

Le secteur Asie a affiché un résultat net attribué aux actionnaires de 1 687 millions de dollars en 2018, comparativement à 1 834 millions de dollars en 2017. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 1 749 millions de dollars en 2018, en comparaison de 1 453 millions de dollars en 2017, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentaient une charge nette de 62 millions de dollars en 2018, en regard d'un profit net de 381 millions de dollars en 2017.

Exprimé en dollars américains, la monnaie de présentation du secteur, le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 1 303 millions de dollars américains en 2018, en regard de 1 410 millions de dollars américains en 2017, et le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 349 millions de dollars américains en 2018, en comparaison de 1 121 millions de dollars américains en 2017. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit et représentaient une charge nette de 46 millions de dollars américains en 2018, et un profit net de 289 millions de dollars américains en 2017.

En 2018, le résultat tiré des activités de base a progressé de 20 % par rapport à celui de 2017, après rajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change. Cette progression du résultat tiré des activités de base est attribuable à l'incidence favorable des affaires nouvelles découlant de la hausse des volumes de souscriptions et de l'amélioration de la composition du portefeuille de produits, et à l'augmentation des contrats en vigueur.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base du secteur Asie pour 2018, 2017 et 2016.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Résultat tiré des activités de base¹	1 749 \$	1 453 \$	1 321 \$	1 349 \$	1 121 \$	998 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :						
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre de garanties de rente variable ²	(375)	12	(433)	(287)	2	(326)
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	284	242	91	219	186	69
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	27	166	(161)	21	132	(122)
Autres ³	2	(39)	–	1	(31)	–
Résultat net attribué aux actionnaires	1 687 \$	1 834 \$	818 \$	1 303 \$	1 410 \$	619 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. La charge nette de 375 millions de dollars en 2018 (profit net de 12 millions de dollars en 2017) comprenait une charge de 23 millions de dollars (profit de 47 millions de dollars en 2017) liée à des rentes variables non assorties d'une couverture dynamique, une charge de 317 millions de dollars (profit de 130 millions de dollars en 2017) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux provisions mathématiques, une charge de 27 millions de dollars (charge de 151 millions de dollars en 2017) liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques, et une charge de 8 millions de dollars (charge de 12 millions de dollars en 2017) liée aux obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique. À la fin de 2018, 99 % de la valeur garantie des contrats de rente variable faisait l'objet d'une couverture dynamique (92 % en 2017). Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

³ Les autres éléments de 2017 comprenaient les frais de restructuration engagés en Thaïlande.

Croissance (tous les pourcentages sont selon un taux de change constant)

Les **souscriptions d'EPA** en 2018 se sont établies à 3 094 millions de dollars américains, une hausse de 6 % en comparaison de celles de 2017, étant donné que la croissance des souscriptions à Hong Kong et dans les autres régions d'Asie a été contrebalancée en partie par le recul des souscriptions au Japon. Au Japon, les souscriptions d'EPA en 2018 ont été de 1 087 millions de dollars américains, soit 3 % de moins que celles de 2017. Malgré le recul des souscriptions enregistré au premier semestre de 2018 par suite de la solide concurrence dans le segment des produits d'assurance temporaire détenus par des entreprises, cette baisse a été en grande partie contrebalancée par le lancement réussi d'un nouveau produit d'assurance temporaire détenu par des entreprises au deuxième semestre de l'exercice, qui a donné lieu à une augmentation de 26 % des souscriptions par rapport à celles du deuxième semestre de 2017. À Hong Kong, les souscriptions d'EPA se sont établies à 647 millions de dollars américains en 2018, une progression de 11 % par rapport à celles de 2017, du fait de la croissance dans nos réseaux d'agents et de bancassurance. Dans les autres régions d'Asie, les souscriptions d'EPA en 2018 se sont établies à 1 360 millions de dollars américains, une hausse de 13 % en comparaison de celles de 2017. La hausse des souscriptions de produits de protection a été contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions de produits liés aux placements à prime unique attribuable à la volatilité du marché en 2018.

La **VAN** s'est fixée à 1 112 millions de dollars américains en 2018, dépassant le milliard de dollars américains pour la première fois, une augmentation de 19 % par rapport à la VAN de 2017. En Asie, toutes nos activités ont connu une croissance. Au Japon, la VAN s'est fixée à 329 millions de dollars américains en 2018, une augmentation de 8 % en comparaison de celle de 2017, attribuable à l'augmentation des marges découlant de l'amélioration de la composition du portefeuille de produits et des mesures prises par la direction. À Hong Kong, la VAN a atteint 418 millions de dollars américains en 2018, soit 21 % de plus qu'en 2017, du fait de la hausse des souscriptions et du succès continu des produits d'assurance maladies graves. En 2018, la VAN a totalisé 365 millions de dollars américains dans les autres régions d'Asie, une hausse de 30 % comparativement à celle de 2017. La marge sur la VAN s'est fixée à 38,0 % en 2018, une hausse de 3,9 points de pourcentage en regard de celle de 2017.

Souscriptions d'EPA et VAN

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Souscriptions d'EPA	4 012 \$	3 747 \$	3 307 \$	3 094 \$	2 887 \$	2 498 \$
VAN	1 443	1 201	998	1 112	926	754

Actifs gérés

En Asie, les actifs gérés se sont établis à 78,2 milliards de dollars américains au 31 décembre 2018, une augmentation de 5,1 milliards de dollars américains, ou 8 %, par rapport à ceux au 31 décembre 2017, attribuable aux rentrées de fonds nettes des clients de 10 milliards de dollars américains, contrebalancées en partie par l'incidence de la conjoncture macroéconomique difficile au T4 2018.

Actifs gérés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Fonds général	87 323 \$	72 777 \$	62 343 \$	64 010 \$	58 009 \$	46 423 \$
Fonds distincts	19 333	18 917	18 348	14 176	15 074	13 659
Total des actifs gérés	106 656 \$	91 694 \$	80 691 \$	78 186 \$	73 083 \$	60 082 \$

Produits

En 2018, le total des produits, de 15,2 milliards de dollars américains, a reculé de 0,8 milliard de dollars américains par rapport à celui de 2017, et un montant de 3,2 milliards de dollars de ce total était lié à la diminution nette des profits et pertes réalisés et latents sur les placements, imputable essentiellement aux conditions du marché, y compris le recul des marchés des actions en 2018. La hausse de 2,4 milliards de dollars américains des produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements par rapport à ceux de 2017 tenait compte d'un accroissement de 1,9 milliard de dollars américains des primes, montant net. Cet accroissement découlait principalement de l'augmentation des affaires nouvelles et des contrats en vigueur, contrebalancée en partie par une baisse des souscriptions de produits à prime unique au Japon.

Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Primes brutes	18 768 \$	16 215 \$	16 012 \$	14 483 \$	12 500 \$	12 084 \$
Primes cédées à des réassureurs	(656)	(503)	(428)	(507)	(384)	(327)
Primes, montant net	18 112	15 712	15 584	13 976	12 116	11 757
Revenus de placement	2 333	2 000	1 825	1 799	1 543	1 378
Autres produits	1 296	934	1 029	1 000	719	780
Produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements	21 741	18 646	18 438	16 775	14 378	13 915
Profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements	(2 054)	2 044	299	(1 599)	1 563	212
Total des produits	19 687 \$	20 690 \$	18 737 \$	15 176 \$	15 941 \$	14 127 \$

Faits saillants stratégiques

L'Asie continue d'être un moteur de croissance pour Manuvie, grâce à une stratégie claire, à l'accent mis sur l'exécution, à une solide équipe et à notre présence diversifiée dans 12 marchés, ainsi qu'à une conjoncture économique intéressante. Nous exerçons nos activités dans bon nombre des marchés à la croissance la plus rapide du monde, et l'émergence de la classe moyenne, combinée au fait que l'avoir des ménages devrait doubler en Asie entre 2015 et 2025¹, soutiendra la demande de solutions financières.

En 2018, nous avons poursuivi l'accélération de notre croissance en élargissant notre réseau de distribution, et nous avons apporté de nombreux changements pour améliorer l'expérience client.

Voici quelques-unes de nos mesures d'expansion :

- Nous avons augmenté de 13 % le nombre d'agents pour le porter à près de 80 000. Le nombre de nos agents qui font partie de la Million Dollar Round Table a progressé de 41 % depuis 2017, pour s'établir à 3 000.
- Nous avons continué sur notre lancée du côté de la bancassurance. À l'heure actuelle, nous avons conclu huit partenariats de bancassurance exclusifs, y compris un important partenariat panasiatique avec DBS et l'entente de bancassurance exclusive de 15 ans signée récemment avec la Sathapana Bank au Cambodge, qui nous donnent accès à plus de 14 millions de clients bancaires.
- Nous avons ajouté de nombreuses agences de gestion générale gérées à notre réseau actuel au Japon.

En 2018, nous avons mis en œuvre de nombreuses initiatives importantes pour déployer notre stratégie numérique. Voici quelques-unes de ces initiatives :

- Nous avons ajouté la reconnaissance faciale en Chine continentale qui permet à nos agents et aux titulaires de contrat de faire la vérification en temps réel.
- Nous avons lancé eClaims à Hong Kong, au Japon et au Vietnam pour simplifier les processus de traitement des demandes de règlement et des sinistres pour nos clients et accroître l'efficacité.
- Nous avons amélioré nos points de vente électroniques primés² au Japon grâce à l'élargissement de notre gamme de produits et à l'ajout de fonctionnalités centrées sur les clients.
- Nous avons lancé le programme d'assurance comportementale ManulifeMOVE à Singapour. En outre, à Hong Kong et en Chine continentale, nous avons accru le nombre de produits admissibles au programme ManulifeMOVE ainsi que le nombre de partenaires de détail offrant ce programme. Par conséquent, les inscriptions au programme ManulifeMOVE ont doublé en 2018.
- Nous avons commandité de nombreux événements axés sur la santé et le bien-être en Asie visant à promouvoir les avantages de nos produits d'assurance comportementale. Nos clients sont notre priorité, et notre taux de recommandation s'est amélioré pour atteindre +5,4 en Asie. Nous servons dorénavant plus de 10 millions de clients, dont plus de 1 million sont nouveaux.
- Nous avons conclu un partenariat stratégique en Chine continentale avec une plateforme de soins de santé de premier plan, 111, Inc., afin d'explorer les possibilités d'offrir des produits et services novateurs grâce aux capacités combinées des deux partenaires.

Notre secteur Asie s'efforce constamment d'élargir les réseaux de distribution, de transformer au numérique les canaux et processus existants, et de renforcer ses capacités numériques. En 2018, pour accélérer le rythme de mise en œuvre, nous avons attiré des professionnels parmi les plus talentueux et avons recruté divers cadres pour le secteur Asie.

¹ Source : Avoir des ménages en Asie en 2015 – Economic Intelligence Unit; et en 2025 – estimations de Manuvie et d'Oliver Wyman.

² Prix de la University & College Designers Association (« UCDA ») (2018).

Canada

Notre secteur Canada est un fournisseur chef de file de services financiers, de produits d'assurance, de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et de services bancaires, qui tire parti de l'expertise en gestion d'actifs du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et des produits gérés par ce dernier. Les solutions complètes que nous offrons visent à répondre aux besoins d'un vaste éventail de clients et à favoriser des relations holistiques et durables.

Nous offrons des solutions de protection financière aux particuliers à revenu moyen ou élevé, aux familles et aux propriétaires d'entreprises au moyen d'une combinaison de produits concurrentiels, de conseils professionnels et d'un service à la clientèle de qualité. Nous procurons également des solutions d'assurance vie, maladie et invalidité collective aux employeurs du Canada, plus de 22 000 entreprises et organisations canadiennes ayant confié leurs régimes d'avantages sociaux à Assurance collective Manuvie. Des produits d'assurance vie et maladie et des produits spécialisés, comme l'assurance voyage, sont également offerts par l'intermédiaire de conseillers, de groupes promoteurs et d'associations, ainsi qu'au moyen de la commercialisation directe. Nous continuons d'accroître la proportion des produits assortis de caractéristiques d'assurance axées sur les comportements.

La Banque Manuvie propose à ses clients des solutions de gestion de la dette et des flux de trésorerie souples dans le cadre de leur planification financière d'ensemble. Les produits comprennent les comptes d'épargne et de chèque, les certificats de placement garanti (« CPG »), les lignes de crédit, les prêts à l'investissement, les prêts hypothécaires et d'autres programmes de prêt spécialisés, offerts par l'entremise de conseillers financiers appuyés par un vaste réseau de distribution.

En 2018, le secteur Canada a contribué à hauteur de 23 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2018, il représentait 13 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Rentabilité

Le résultat net attribué aux actionnaires du secteur Canada en 2018 s'est élevé à 1 011 millions de dollars, contre 554 millions de dollars en 2017. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, qui s'est fixé à 1 356 millions de dollars en 2018, par rapport à 1 209 millions de dollars en 2017, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui correspondaient à une charge nette de 345 millions de dollars en 2018, contre une charge nette de 655 millions de dollars en 2017. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit.

L'augmentation de 147 millions de dollars, ou 12 %, du résultat tiré des activités de base s'explique par les résultats techniques favorables de notre sous-secteur d'assurance collective, en comparaison des résultats techniques défavorables en 2017, et par l'incidence des affaires nouvelles dans le sous-secteur d'assurance individuelle découlant des souscriptions du produit Vie Manuvie avec participation lancé au deuxième semestre de 2018 et des hausses de tarifs mises en œuvre à la fin de 2017. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse des profits liés à la reprise des provisions pour positions fiscales incertaines d'années antérieures.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base du secteur Canada pour 2018, 2017 et 2016.

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2018	2017	2016
Résultat tiré des activités de base¹	1 356 \$	1 209 \$	1 191 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	240	(99)	(112)
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre de garanties de rente variable ²	(307)	(227)	270
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(370)	36	31
Charge liée à la décision de modifier la composition du portefeuille d'actifs de nos activités traditionnelles	-	(343)	-
Incidence liée à la réforme fiscale aux États-Unis	(2)	-	-
Transactions de réassurance et autres ³	94	(22)	(31)
Résultat net attribué aux actionnaires	1 011 \$	554 \$	1 349 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. La charge de 307 millions de dollars en 2018 (charge de 227 millions de dollars en 2017) comprenait une charge de 109 millions de dollars (profit de 35 millions de dollars en 2017) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux provisions mathématiques, une charge de 94 millions de dollars (charge de 210 millions de dollars en 2017) liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques, un profit de néant (profit de 1 million de dollars en 2017) lié aux rentes variables non couvertes et une charge de 104 millions de dollars (charge de 53 millions de dollars en 2017) liée aux obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique. À la fin de 2018, 76 % de la valeur garantie des contrats de rente variable faisait l'objet d'une couverture dynamique (81 % en 2017). La diminution du pourcentage de contrats assortis d'une couverture dynamique découle de l'augmentation des produits de fonds distincts à risque moins élevé. Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

³ Le profit de 94 millions de dollars en 2018 découlait des profits générés par les transactions de réassurance. Les charges de 22 millions de dollars et 31 millions de dollars respectivement pour 2017 et 2016 comprenaient les coûts d'intégration et d'acquisition.

Croissance

Les **souscriptions d'EPA** ont atteint 975 millions de dollars en 2018, une baisse de 391 millions de dollars, ou 29 %, en regard de celles de 2017 attribuable à la non-réurrence d'une souscription d'un contrat d'assurance pour un groupe de grande taille au cours de l'exercice précédent. Pour cette raison, les souscriptions d'EPA de produits d'assurance collective se sont établies à 456 millions de dollars en 2018, une baisse de 359 millions de dollars, ou 44 %, par rapport à celles de 2017. Les souscriptions d'EPA de produits d'assurance individuelle en 2018 se sont établies à 289 millions de dollars, un niveau similaire à celles de 2017, les souscriptions du produit Vie Manuvie avec participation lancé en 2018 ayant été contrebalancées principalement par la baisse des souscriptions imputable à l'augmentation des tarifs à la fin de 2017. Les souscriptions d'EPA de contrats de rente ont reculé de 30 millions de dollars, ou 12 %, en 2018 par rapport à celles de 2017, pour s'établir à 230 millions de dollars, en raison des mesures prises pour reléguer au second plan nos produits de fonds distincts à risque plus élevé. Nous mettons l'accent sur la croissance des produits de fonds distincts à risque moindre qui, en 2018, ont progressé de 6 % et représentaient 75 % des souscriptions d'EPA de contrats de rente.

Souscriptions

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2018	2017	2016
Souscriptions d'EPA	975 \$	1 366 \$	978 \$

Les actifs prêtables nets moyens de la **Banque Manuvie** se sont établis à 21,0 milliards de dollars en 2018, une hausse de 1,1 milliard de dollars, ou 5 %, en comparaison de ceux de 2017.

Actifs gérés

Les actifs gérés se sont établis à 142,9 milliards de dollars au 31 décembre 2018, une baisse de 1,7 milliard de dollars, ou 1 %, par rapport à 144,6 milliards de dollars au 31 décembre 2017.

Actifs gérés

Aux 31 décembre
(en millions de dollars)

	2018	2017	2016
Fonds général	109 614 \$	108 160 \$	106 235 \$
Fonds distincts	33 306	36 460	36 153
Total des actifs gérés	142 920 \$	144 620 \$	142 388 \$

Les **produits** ont augmenté de 2,4 milliards de dollars en 2018 pour s'établir à 13,6 milliards de dollars par rapport à des produits de 11,2 milliards de dollars en 2017. S'établissant à 15,0 milliards de dollars, les produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements ont augmenté de 4,4 milliards de dollars en 2018, par rapport à 10,6 milliards de dollars en 2017, du fait d'une modification apportée à une entente de réassurance en 2018 (qui a eu une incidence de 3,8 milliards de dollars sur les primes cédées et de 0,4 milliard de dollars sur les autres produits).

Produits

Aux 31 décembre
(en millions de dollars)

	2018	2017	2016
Primes brutes	10 974 \$	10 124 \$	10 708 \$
Primes cédées à des réassureurs	(1 547)	(5 359)	(5 736)
Primes, montant net	9 427	4 765	4 972
Revenus de placement	4 158	3 958	3 936
Autres produits	1 446	1 862	2 111
Produits avant profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements	15 031	10 585	11 019
Profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements ¹	(1 394)	602	316
Total des produits	13 637 \$	11 187 \$	11 335 \$

¹ Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Faits saillants stratégiques

En 2018, nous avons continué de revitaliser et de moderniser nos activités en élargissant notre gamme de produits et en poursuivant le développement de notre plateforme numérique centrée sur les clients. Nous avons pris de nombreuses mesures importantes à l'égard de nos activités traditionnelles et mis en œuvre avec succès notre stratégie de réduction des charges pour améliorer les résultats financiers et optimiser le profil risque-rendement de notre marché national. Le secteur Canada continue de se concentrer sur l'établissement de relations holistiques et durables en améliorant les produits d'assurance, les produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et les services bancaires et en en ajoutant d'autres pour répondre aux besoins des clients, et en tirant parti de la solidité de notre sous-secteur Assurance collective.

Nous revitalisons notre entreprise en élargissant notre éventail de produits et en modernisant notre processus de prestation de services. En 2018 :

- Nous avons lancé notre nouveau produit d'assurance individuelle avec participation, Vie Manuvie avec participation, qui offre plus de choix à nos clients, et qui permet à Manuvie de se tailler une part du marché de l'assurance vie entière qui représente plus de la moitié des affaires nouvelles d'assurance vie individuelle du secteur canadien¹.
- Nous avons élargi le programme Vitalité Manuvie pour inclure tous les produits d'assurance vie Temporaire Famille destinés aux particuliers, devenant le chef de file du marché des produits d'assurance comportementale, étant donné qu'environ 32 % de nos clients admissibles choisissent la caractéristique Vitalité Manuvie.
- Nous avons annoncé le lancement du programme Vitalité Manuvie pour les produits d'assurance collective. Ce programme, qui sera offert au printemps 2019, vise à encourager les participants à faire des choix sains et les employeurs à stimuler la mobilisation et la productivité.
- Nous avons lancé le nouveau site Web de la Banque Manuvie et accru le nombre de ses solutions numériques, pour qu'il soit plus facile pour nos clients de faire affaire avec nous.

Nous avons apporté un certain nombre d'améliorations aux plateformes numériques centrées sur les clients à l'échelle de nos gammes de produits. En 2018 :

- Nous avons lancé une solution de tarification par voie de l'intelligence artificielle sur le marché canadien de l'assurance vie, de manière à accroître l'efficacité et à réduire les délais de réponse aux clients.
- Nous nous sommes associés à la plus grande chaîne de pharmacies du Canada, Shoppers Drug Mart, pour lancer le premier programme lié à la marijuana à usage médical au Canada afin d'aider les clients à recevoir la bonne variété et la bonne formulation en fonction de leur état de santé.
- Nous avons traité deux millions de transactions de façon automatisée, améliorant ainsi l'efficacité et faisant en sorte qu'il est plus facile pour nos clients de faire affaire avec nous grâce à des délais de traitement plus courts et à une plus grande qualité de traitement.
- Nous avons traité électroniquement plus de 80 % de toutes les demandes de règlement d'assurance collective.
- Nous avons mis en œuvre la nouvelle stratégie « Événements de la vie », qui vise à personnaliser l'expérience client en fonction des principaux événements de leur vie, lorsqu'ils ont le plus besoin de nous.

Nous nous efforçons également d'optimiser le capital de nos activités traditionnelles et, en 2018, nous avons libéré des fonds propres d'environ 500 millions de dollars. En 2018, nous avons réalisé quatre transactions de réassurance pour réduire le risque et libérer 400 millions de dollars de fonds propres. Ces transactions comprenaient la réassurance du risque de mortalité et de déchéance d'une partie de nos contrats traditionnels d'assurance vie universelle au Canada, ainsi que la réassurance du risque de longévité lié à nos contrats de rente collectifs au Canada. En outre, nous avons offert aux clients qui investissent dans certains de nos produits traditionnels de fonds distincts la possibilité de convertir leur contrat en produit de fonds distincts à risque moins élevé, ce qui a permis de libérer plus de 100 millions de dollars de fonds propres.

Au chapitre de la gestion des charges, nous avons commencé à mettre en œuvre nos initiatives de transformation au numérique et regroupé un certain nombre de fonctions administratives, ce qui a donné lieu à une réduction de l'effectif grâce à un programme de départ volontaire et à l'attrition naturelle. Nous avons également mis en place un régime de départ à la retraite volontaire et nous avons annoncé notre intention d'optimiser l'espace utilisé par nos bureaux et avons commencé à le faire. Le regroupement immobilier et la reconfiguration des espaces de bureau permettront également d'offrir un milieu de travail collaboratif plus moderne.

¹ Source : Données sur le marché de la LIMRA pour le troisième trimestre de 2018.

États-Unis

Notre secteur États-Unis propose un vaste portefeuille de produits d'assurance vie, de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et de solutions de services-conseils numériques, et administre nos produits d'assurance soins de longue durée en vigueur et nos produits de rente.

Les produits d'assurance que nous offrons sont conçus comme des solutions de protection du patrimoine et du revenu et des solutions d'affaires à l'intention des clients établis ou nouveaux bien nantis ainsi que des clients de la classe moyenne et tirent parti de l'expertise en gestion d'actifs de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et des produits gérés par ce dernier. Le canal de distribution principal est constitué de conseillers financiers autorisés et est complété par des activités de distribution directe de produits d'assurance aux particuliers. Tous nos nouveaux produits d'assurance sont automatiquement assortis de caractéristiques d'assurance axées sur le comportement.

Les produits d'assurance soins de longue durée couvrent le coût des services et du soutien à long terme. Nous avons cessé de vendre les produits d'assurance soins de longue durée autonomes, mais nous continuons d'offrir la couverture d'assurance soins de longue durée sous forme d'avenant de prestations accélérées à notre vaste éventail de produits d'assurance vie.

Nos produits de rente en vigueur comprennent des produits de rente différée à capital fixe, de rente variable différée et de rentes immédiates.

Grâce à notre plateforme de services-conseils numériques et à nos capacités en cette matière, nous avons l'intention d'établir des relations durables avec les clients en leur offrant notre gamme complète de produits de protection et de gestion de patrimoine dans l'avenir.

En 2018, le secteur États-Unis a contribué à hauteur de 31 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2018, il représentait 21 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Rentabilité

Le secteur États-Unis a présenté un résultat net attribué aux actionnaires de 2 332 millions de dollars en 2018, contre une perte nette imputée aux actionnaires de 1 201 millions de dollars en 2017. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 1 830 millions de dollars en 2018, en comparaison de 1 609 millions de dollars en 2017, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentaient un profit net de 502 millions de dollars en 2018, en regard d'une charge nette de 2 810 millions de dollars en 2017.

En dollars américains, la monnaie fonctionnelle du secteur, le résultat net attribué aux actionnaires de 2018 a été de 1 800 millions de dollars américains, en comparaison d'une perte nette imputée aux actionnaires de 992 millions de dollars américains en 2017, et le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 412 millions de dollars américains en 2018, par rapport à 1 241 millions de dollars américains en 2017. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit et représentaient un profit net de 388 millions de dollars américains en 2018, en comparaison d'une charge nette de 2 233 millions de dollars américains en 2017.

L'augmentation de 171 millions de dollars américains du résultat tiré des activités de base s'explique par l'incidence favorable de la diminution des taux d'imposition aux États-Unis et par les résultats techniques favorables, en comparaison de résultats techniques défavorables en 2017 (les résultats techniques des contrats d'assurance soins de longue durée ont eu une incidence neutre en 2018).

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base du secteur États-Unis pour 2018, 2017 et 2016.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Résultat tiré des activités de base¹	1 830 \$	1 609 \$	1 317 \$	1 412 \$	1 241 \$	993 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires :						
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	17	343	149	10	263	122
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre de garanties de rente variable ²	236	505	(515)	191	384	(387)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	286	(245)	(325)	219	(195)	(250)
Incidence liée à la réforme fiscale aux États-Unis	(7)	(2 822)	–	(5)	(2 220)	–
Charge liée à la décision de modifier la composition du portefeuille d'actifs de nos activités traditionnelles	–	(689)	–	–	(542)	–
Radiation d'immobilisations incorporelles (assurance soins de longue durée) ³	–	–	(97)	–	–	(74)
Autres ⁴	(30)	98	(11)	(27)	77	(8)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	2 332 \$	(1 201)\$	518 \$	1 800 \$	(992)\$	396 \$

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

- ²⁾ L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit de 191 millions de dollars américains en 2018 (profit de 384 millions de dollars américains en 2017) comprenait une charge de 184 millions de dollars américains (profit de 114 millions de dollars américains en 2017) liée à des rentes variables assorties d'une couverture dynamique, une charge de 22 millions de dollars américains (profit de 46 millions de dollars américains en 2017) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux provisions mathématiques, une charge de 50 millions de dollars américains (profit de 123 millions de dollars américains en 2017) lié à des rentes variables non assorties d'une couverture dynamique et un profit de 446 millions de dollars américains (profit de 102 millions de dollars américains en 2017) liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques. À la fin de 2018, 93 % de la valeur garantie des contrats de rente variable faisait l'objet d'une couverture dynamique ou était réassurée (94 % en 2017).
- ³⁾ La charge de 74 millions de dollars américains en 2016 se rapporte principalement à la radiation d'une immobilisation incorporelle du réseau de distribution dans les activités de John Hancock Long-Term Care.
- ⁴⁾ La charge de 27 millions de dollars américains en 2018 comprend une provision de 72 millions de dollars américains pour le règlement d'un litige, contrebalancée en partie par un profit de 51 millions de dollars américains découlant de transactions de réassurance en externe. Le profit de 77 millions de dollars américains en 2017 comprend un profit découlant de la restructuration interne d'une entité juridique, contrebalancé en partie par une provision pour le règlement d'un litige.

Croissance

Les **souscriptions d'EPA du secteur États-Unis** ont diminué de 8 % en 2018 en comparaison de celles de 2017, pour s'établir à 426 millions de dollars américains, du fait de la concurrence accrue dans le segment international des clients bien nantis et des mesures prises pour maintenir les marges. Les souscriptions de produits assortis de la caractéristique Vitaly Plus se sont chiffrées à 101 millions de dollars américains en 2018, une hausse de 52 % par rapport à celles de 2017.

Souscriptions¹

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Souscriptions d'EPA ¹	553 \$	603 \$	552 \$	426 \$	464 \$	417 \$

¹⁾ Excluent les souscriptions de produits d'assurance soins de longue durée de 42 millions de dollars américains en 2016.

Actifs gérés

Au 31 décembre 2018, les actifs gérés du secteur États-Unis s'élevaient à 165,1 milliards de dollars américains, une baisse de 9 % par rapport à ceux au 31 décembre 2017. La baisse découlait de l'incidence des transactions de réassurance susmentionnées, de la liquidation continue de nos contrats de rente et de l'incidence des fluctuations du marché sur la juste valeur des actifs détenus dans notre fonds général et nos fonds distincts.

Actifs gérés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Fonds général	152 398 \$	150 837 \$	151 968 \$	111 713 \$	120 237 \$	113 186 \$
Fonds distincts	72 875	77 998	79 670	53 420	62 174	59 339
Total des actifs gérés	225 273 \$	228 835 \$	231 638 \$	165 133 \$	182 411 \$	172 525 \$

Produits

En 2018, le total des produits s'est établi à 531 millions de dollars américains, en baisse de 15,9 milliards de dollars américains par rapport au total de 2017. Les produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents ont totalisé 5,0 milliards de dollars américains, une diminution de 9,0 milliards de dollars américains en regard de ceux de 2017, imputable essentiellement à l'incidence de 8,1 milliards de dollars américains sur les primes cédées et de 0,4 milliard de dollars américains sur les autres produits des transactions de réassurance de nos activités traditionnelles réalisées en 2018.

Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Primes, montant brut	9 335 \$	9 939 \$	9 863 \$	7 201 \$	7 667 \$	7 443 \$
Primes cédées à des réassureurs	(12 961)	(2 317)	(2 876)	(9 878)	(1 786)	(2 157)
Primes, montant net	(3 626)	7 622	6 987	(2 677)	5 881	5 286
Revenus de placement	7 344	7 382	6 972	5 665	5 689	5 265
Autres produits	2 542	3 040	3 025	1 966	2 341	2 286
Produits avant les éléments suivants :	6 260	18 044	16 984	4 954	13 911	12 837
Profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements ¹	(5 621)	3 274	1 033	(4 423)	2 495	790
Total des produits	639 \$	21 318 \$	18 017 \$	531 \$	16 406 \$	13 627 \$

¹⁾ Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Faits saillants stratégiques

Chez John Hancock, nous nous efforçons de bâtir des relations plus holistiques et durables avec les clients en offrant des solutions et produits novateurs et en trouvant des moyens plus faciles pour les clients de faire affaire avec nous. Nous mettons l'accent sur la revitalisation de nos activités d'assurance en élargissant notre gamme de produits, en modernisant le processus de prestation de services et en améliorant l'expérience client.

En 2018 :

- Nous sommes devenus la première société d'assurance vie américaine à offrir une assurance vie comportementale en ajoutant, à compter du 1^{er} octobre et sans frais, la caractéristique Vitality Go de John Hancock à tous les contrats d'assurance vie. Cette version de base du programme, axée sur la santé, donne accès à des ressources spécialisées en condition physique et en nutrition et à des récompenses et des rabais offerts par de grands magasins lorsque les objectifs personnalisés en matière de santé sont atteints.
- Nous avons amélioré nos produits d'assurance comportementale en lançant l'initiative HealthyMind, une composante de notre produit Vitality de John Hancock qui récompense les clients qui pratiquent la méditation et des activités propices au sommeil.
- Nous avons lancé Twine, le premier produit grand public de John Hancock Digital Advice, une toute nouvelle plateforme de conseils financiers offerts directement aux consommateurs qui a attiré l'attention dans le marché concurrentiel des conseils robotisés. Il s'agit de la première application de robot-conseiller financier à être reconnue comme « l'application iPhone du jour » par Apple.

Nous avons continué de gérer activement nos activités traditionnelles et de contrôler rigoureusement les charges de l'ensemble de nos secteurs d'activité. En 2018 :

- Nous avons réassuré la quasi-totalité de nos contrats traditionnels de rente immédiate individuelle et de nos contrats traditionnels de rente immédiate collective (la partie liée aux activités de New York sera réassurée séparément en 2019, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation) et nous avons vendu Signator Investors, notre courtier en valeurs mobilières entièrement détenu. Ces transactions ont libéré quelque 600 millions de dollars de fonds propres en 2018 et devraient libérer un montant additionnel de 600 millions de dollars en 2019¹.
- Nous avons cessé de vendre les produits d'assurance vie détenus par des entreprises et par des banques, une catégorie à faible rendement de notre portefeuille de produits aux États-Unis.
- Nous avons continué de réaliser des progrès au chapitre de l'approbation de la nouvelle tarification de nos produits d'assurance soins de longue durée. En outre, grâce à notre approche centrée sur les clients, les titulaires de contrats peuvent décider de gérer leurs coûts en choisissant les avantages dont ils bénéficieront.
- Nous avons cessé de vendre les contrats de rente et les produits autonomes d'assurance soins de longue durée, mais avons continué d'offrir la couverture d'assurance soins de longue durée sous forme d'avenant de prestations accélérées à notre vaste éventail de produits d'assurance vie.
- Nous avons lancé une initiative pluriannuelle d'impartition des TI, offert un régime de départ à la retraite volontaire et optimisé l'espace utilisé par notre siège social régional aux États-Unis. Le regroupement immobilier et la reconfiguration des espaces de bureau permettront également d'offrir un milieu de travail collaboratif plus moderne.

¹ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde

Notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde offre à des particuliers et des clients institutionnels des produits grâce à trois sous-secteurs d'activité : activités de régimes de retraite, activités de placement à l'intention des particuliers et gestion d'actifs institutionnels. Nous exerçons nos activités dans 16 marchés et nous nous appuyons sur nos secteurs Asie, Canada et États-Unis.

Les activités de régime de retraite offrent des conseils financiers, des produits de placement et des services de tenue des registres électroniques à plus de sept millions de participants en Amérique du Nord et en Asie. En Amérique du Nord, nos activités canadiennes de régimes de retraite collectifs se concentrent sur les solutions de retraite, notamment les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies. Aux États-Unis, John Hancock Retirement Plan Services offre des régimes de retraite parrainés par l'employeur et administre des comptes de retraite personnels pour d'anciens employés de clients. En Asie, nos solutions de retraite à l'intention des employeurs et des particuliers comprennent l'établissement et l'administration de caisses de prévoyance obligatoires (« CPO ») à Hong Kong.

Les activités de placement à l'intention des particuliers distribuent des fonds de placement par l'entremise d'intermédiaires en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, et ont recours à un modèle de type gestionnaire des gestionnaires permettant de repérer et d'adopter des stratégies de placement, tant exclusives qu'externes, provenant du monde entier. Au Canada, nous fournissons également des services de gestion de placement individualisés, des services bancaires privés et des solutions successorales personnalisées à des clients fortunés.

Les activités de gestion d'actifs institutionnels proposent des solutions de gestion de placement à plus de 700 clients institutionnels (comme les régimes de retraite, les fondations, les fonds de dotation et les institutions financières) à l'échelle mondiale et à l'échelle des principales catégories d'actifs, dont les actions, les titres à revenu fixe et les actifs alternatifs (comme des placements dans les secteurs immobilier, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et de l'infrastructure, des titres de participation et de créance de sociétés fermées et des placements alternatifs liquides). En outre, nous offrons des solutions de gestion de placements dans des catégories d'actifs multiples pour les besoins de placement d'un vaste éventail de clients.

En 2018, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a contribué à hauteur de 17 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2018, il représentait 56 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Rentabilité

Le résultat net attribué aux actionnaires du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en 2018 s'est établi à 955 millions de dollars, en comparaison de 1 078 millions de dollars en 2017, et le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 986 millions de dollars en 2018, contre 816 millions de dollars en 2017. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit et représentaient une charge nette de 31 millions de dollars en 2018, en comparaison d'un profit net de 262 millions de dollars en 2017.

L'augmentation de 171 millions de dollars du résultat tiré des activités de base découle de la hausse des produits d'honoraires attribuable à la moyenne plus élevée des actifs, de la baisse de l'amortissement des coûts d'acquisition différés et autres amortissements, et de l'incidence de la diminution des taux d'imposition aux États-Unis.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour 2018, 2017 et 2016.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2018	2017	2016
Résultat tiré des activités de base¹			
Asie	257 \$	210 \$	171 \$
Canada	267	253	190
États-Unis	462	353	301
Résultat tiré des activités de base	986	816	662
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Incidence liée à la réforme fiscale aux États-Unis	(2)	308	–
Autres ²	(29)	(46)	(47)
Résultat net attribué aux actionnaires	955 \$	1 078 \$	615 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² La charge de 29 millions de dollars en 2018 ainsi que la charge de 46 millions de dollars en 2017 ont trait à l'intégration des activités acquises de la Standard Chartered.

En 2018, le BAIIA tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a été de 1 498 millions de dollars, soit 512 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. En 2017, le BAIIA tiré des activités de base était de 1 426 millions de dollars, soit 610 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. L'augmentation de 72 millions de dollars du BAIIA tiré des activités de base découle de la hausse des produits d'honoraires attribuable à la moyenne plus élevée des actifs.

BAIIA tiré des activités de base¹

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2018	2017	2016
Résultat tiré des activités de base	986 \$	816 \$	662 \$
Amortissement des coûts d'acquisition différés et autres amortissements	301	344	338
Amortissement des commissions de vente différées	98	99	104
Charge (recouvrement) d'impôts lié aux activités de base	113	167	105
BAIIA tiré des activités de base	1 498 \$	1 426 \$	1 209 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Croissance

Apports bruts et apports nets

En 2018, les apports bruts de 119,0 milliards de dollars étaient de 3,0 milliards de dollars, ou 2 %, plus bas que ceux de 2017, ce qui s'explique par la baisse des apports bruts provenant de particuliers aux États-Unis dans un contexte de recul des marchés des actions et par la diminution des apports bruts provenant des fonds du marché monétaire à l'intention des particuliers en Chine continentale. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de 5,4 milliards de dollars dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels attribuable au lancement à l'échelle mondiale du John Hancock Infrastructure Fund et d'un compte immobilier géré séparément ainsi qu'au financement de deux importants mandats de titres à revenu fixe. Les apports nets des activités de gestion de patrimoine et d'actifs se sont établis à 1,6 milliard de dollars, soit 16,7 milliards de dollars de moins qu'en 2017, du fait de la hausse des rachats de produits destinés aux particuliers aux États-Unis attribuable au recul des marchés des actions et de la diminution des apports bruts susmentionnée. En 2018, pour un 9^e exercice d'affilée, les activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont enregistré des apports nets positifs.

Activités de gestion de patrimoine et d'actifs – Asie

- En Asie, les **apports bruts** se sont établis à 23,7 milliards de dollars en 2018, une baisse de 15 % par rapport à ceux de 2017 attribuable principalement à la diminution des apports bruts provenant des fonds du marché monétaire destinés aux particuliers en Chine continentale, contrebalancée en partie par l'augmentation des apports bruts provenant des activités de gestion d'actifs pour des clients institutionnels. Les apports bruts des activités de régimes de retraite ont été conformes à ceux de l'exercice précédent.
- En 2018, les **apports nets** se sont chiffrés à 5,7 milliards de dollars, en comparaison des apports nets de 6,6 milliards de dollars en 2017, ce qui s'explique par les apports bruts moins élevés provenant des fonds du marché monétaire à l'intention des particuliers en Chine continentale.

Activités de gestion de patrimoine et d'actifs – Canada

- Au Canada, les **apports bruts** se sont établis à 23,1 milliards de dollars en 2018, une augmentation de 10 % par rapport à ceux de 2017, attribuable à la croissance enregistrée dans l'ensemble des secteurs d'activité. Cette progression découle de la hausse des nouveaux dépôts dans les régimes et des cotisations récurrentes dans les régimes de retraite, des solides souscriptions de plusieurs produits de placement équilibrés et produits de placement en actions destinés aux particuliers, du financement de 0,6 milliard de dollars d'un mandat de placement personnalisé avec une stratégie guidée sur le passif et des lancements de produits de gestion d'actifs pour des clients institutionnels sur le marché privé.
- Les **apports nets** se sont chiffrés à 2,0 milliards de dollars en 2018, contre des apports nets de 3,7 milliards de dollars en 2017, une baisse attribuable principalement à la hausse des rachats de produits destinés aux particuliers à l'échelle des catégories d'actifs, dans un contexte de recul des marchés des actions.

Activités de gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis

- Aux États-Unis, les **apports bruts** se sont établis à 72,2 milliards de dollars en 2018, un niveau similaire à celui de 2017, qui s'explique par le lancement du John Hancock Infrastructure Fund qui a généré des apports bruts de 1,2 milliard de dollars et par un compte immobilier géré séparément de 1,2 milliard de dollars, ainsi que par le financement de deux importants mandats de titres à revenu fixe des activités de gestion d'actifs pour les clients institutionnels totalisant 1,1 milliard de dollars. Ces facteurs ont été contrebalancés par la baisse des apports bruts provenant de particuliers, dans un contexte de recul des marchés des actions. Les apports bruts des activités de régimes de retraite ont été légèrement supérieurs à ceux de l'exercice précédent.
- Les **apports nets** correspondaient à un montant négatif de 6,1 milliards de dollars en 2018, contre des apports nets positifs de 7,9 milliards de dollars en 2017, une baisse attribuable principalement à la hausse des rachats de produits destinés aux particuliers dans un contexte de recul des marchés des actions et du rachat de trois régimes de retraite pour des groupes de grande taille.

Apports bruts et apports nets

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2018	2017	2016
Apports bruts	119 002 \$	121 969 \$	118 185 \$
Apports nets	1 563	18 280	16 482

Actifs gérés et administrés

En 2018, les actifs gérés et administrés de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs de 609 milliards de dollars, bien que similaires à ceux de l'exercice précédent, étaient de 6 % plus bas selon un taux de change constant. Les actifs gérés et administrés ont augmenté de 1,6 milliard de dollars en raison des apports nets positifs et de 1,3 milliard de dollars du fait des actifs acquis. Ces augmentations ont été contrebalancées par une réduction nette de 3 milliards de dollars liée à la fluctuation de la valeur de marché et à la faiblesse du dollar canadien.

Actifs gérés et administrés

Exercices clos les 31 décembre
(en milliards de dollars)

	2018	2017	2016
Solde aux 1 ^{er} janvier	609 \$	554 \$	510 \$
Acquisitions	1	–	2
Apports nets	2	18	17
Incidences des marchés et autres	(3)	37	25
Solde aux 31 décembre	609 \$	609 \$	554 \$

Produits

Le total des produits s'est établi à 5,5 milliards de dollars en 2018, une hausse de 5 % par rapport au total de 2017 attribuable à la moyenne plus élevée des actifs.

Produits

Aux 31 décembre
(en millions de dollars)

	2018	2017	2016
Produits d'honoraires	5 472 \$	5 158 \$	4 922 \$
Revenus de placement	(8)	42	6
Total des produits	5 464 \$	5 200 \$	4 928 \$

Faits saillants stratégiques

Nous avons élaboré une stratégie claire visant à saisir les possibilités attrayantes et à forte croissance grâce à nos trois sous-secteurs d'activité – activités de régimes de retraite, activités de placement à l'intention des particuliers et gestion d'actifs institutionnels – dans chacune des régions du monde où nous sommes présents. Notre stratégie a pour objectif de faire de nous le chef de file mondial du marché des régimes de retraite à l'appui du bien-être financier, d'étendre notre présence mondiale sur les marchés régionaux des fonds communs de placement à l'intention des particuliers, de tirer parti d'un modèle de gestionnaire de gestionnaires et de faire bénéficier les clients de nos capacités de gestion active d'actifs, y compris les stratégies axées sur les placements dans les actions et les titres à revenu fixe à rendement élevé, les solutions axées sur les résultats et les actifs alternatifs.

En 2018, nous avons mis en œuvre de nombreuses initiatives pour accélérer la croissance de notre entreprise, y compris :

- le lancement, grâce à des engagements en capital d'environ 2,7 milliards de dollars, du John Hancock Infrastructure Fund, qui offre à des investisseurs tiers la possibilité de réaliser des placements, avec le fonds général de Manuvie, directement dans des actions de sociétés fermées et de co-investir dans le secteur de l'infrastructure aux États-Unis;
- la mobilisation de près de 1 milliard de dollars pour les premiers fonds amalgamés de John Hancock Natural Resources Group spécialisés dans les placements dans les terrains forestiers exploitables et les terres agricoles;
- la conclusion d'une relation d'impartition du chef des placements avec un partenaire de distribution, visant à offrir des modèles discrétionnaires de répartition de l'actif, de façon à accroître nos capacités de répartition de l'actif et de recherche de nos gestionnaires;
- la souscription de près de 40 % des régimes à cotisations définies du marché canadien des régimes de retraite¹ au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2018;
- l'obtention du placement initial pour la création du premier fonds de société en commandite nationale admissible en décembre 2018 grâce à notre licence de société de placement entièrement étrangère (*Wholly Foreign-Owned Enterprise*) en Chine continentale;
- le lancement réussi du premier fonds à risque cible axé sur les régimes de retraite avec la Agricultural Bank of China.

¹ Source : Selon la LIMRA, sur la base d'une moyenne sur 12 mois consécutifs.

En 2018, nous avons réitéré notre engagement de devenir une entreprise axée sur les clients :

- en renforçant le modèle opérationnel et l'équipe de direction de nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs pour tirer parti de notre envergure mondiale et de nos capacités de générer de la valeur pour nos clients dans chaque marché où nous sommes présents;
- en lançant un programme novateur de placement axé sur les objectifs qui tire parti de stratégies avant-gardistes de placement dynamique axées sur la technologie et guidées sur le passif, une première pour les particuliers du Canada;
- en centralisant et en modernisant nos activités, nos plateformes technologiques et nos bases de données au moyen du programme mondial d'optimisation, en ayant recours à la technologie à la fine pointe pour offrir une expérience numérique solide à nos parties prenantes;
- en continuant de renforcer les capacités en matière de conseils numériques de prochaine génération de notre sous-secteur de régimes de retraite, de sorte que nous avons amélioré le développement de notre plateforme de gestion de comptes et procuré des outils de conseils aux participants pour les aider à se préparer en vue de la retraite;
- en lançant My Money Connector aux États-Unis, un outil d'agrégation qui aide les participants à gérer leurs finances.

Services généraux et autres

Les résultats du secteur Services généraux et autres comprennent le rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation; les coûts de financement; les coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (qui ne sont pas affectés aux secteurs d'exploitation); les activités de notre sous-secteur de la réassurance IARD, et nos activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance accident et maladie.

Aux fins de présentation de l'information sectorielle, les frais de règlement des couvertures d'actions à grande échelle et d'autres éléments non opérationnels sont inclus dans les résultats du secteur Services généraux et autres. C'est également dans ce secteur que nous présentons les résultats techniques favorables liés aux placements dans le résultat tiré des activités de base et que nous les reclassons à cette fin hors des éléments exclus du résultat tiré des activités de base, sous réserve de certaines limites (voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après). Dans chacun des secteurs d'exploitation, nous présentons tous les résultats techniques liés aux placements dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Rentabilité

Le secteur Services généraux et autres a présenté une perte nette imputée aux actionnaires de 1 185 millions de dollars en 2018, contre une perte nette imputée aux actionnaires de 161 millions de dollars en 2017. La perte nette imputée aux actionnaires comprenait la perte découlant des activités de base et les éléments exclus de la perte découlant des activités de base. La perte découlant des activités de base s'est établie à 311 millions de dollars en 2018, en regard d'une perte de 522 millions de dollars en 2017. Les éléments exclus de la perte découlant des activités de base correspondaient à une charge nette de 874 millions de dollars en 2018, contre un profit net de 361 millions de dollars en 2017.

La diminution de 211 millions de dollars de la perte découlant des activités de base était principalement liée à la non-réurrence des charges engagées pour établir une provision pour sinistres de 240 millions de dollars dans nos activités de réassurance IARD en 2017. En 2018, nous avons repris des provisions pour sinistres d'un montant net de 23 millions de dollars dans nos activités de réassurance IARD (la reprise d'une partie des provisions de 2017 a été contrebalancée en partie par les provisions liées aux feux de forêt en Californie, aux typhons dans le Pacifique et aux ouragans dans l'Atlantique). La variation résiduelle défavorable de 52 millions de dollars est attribuable à l'incidence, en 2018, des marchés sur les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement, à l'incidence de la diminution des taux d'imposition aux États-Unis sur les pertes du secteur et à l'augmentation de l'impôt déduit à la source sur les fonds qui seront rapatriés des États-Unis, contrebalancées en partie par la hausse des revenus liés aux placements et la baisse du coût prévu des couvertures à grande échelle.

Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits ci-après.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la perte nette imputée aux actionnaires et de la perte découlant des activités de base du secteur Services généraux et autres pour 2018, 2017 et 2016.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2018	2017	2016
Perte découlant des activités de base, à l'exclusion des profits sur les placements liés aux activités de base	(711)\$	(922)\$	(667)\$
Profits sur les placements liés aux activités de base	400	400	197
Total de la perte découlant des activités de base¹	(311)	(522)	(470)
Éléments visant le rapprochement de la perte découlant des activités de base et de la perte nette imputée aux actionnaires :			
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt ²	(411)	(83)	194
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	6	8	1
Résultats techniques liés aux placements se rapportant aux éléments à la valeur du marché ³	59	81	71
Reclassement aux profits sur les placements liés aux activités de base ci-dessus	(400)	(400)	(197)
Incidence liée à la réforme fiscale aux États-Unis	135	737	–
Frais de restructuration ⁴	(263)	–	–
Autres	–	18	30
Perte nette imputée aux actionnaires	(1 185)\$	(161)\$	(371)\$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt comprend un profit de 24 millions de dollars (perte de 61 millions de dollars en 2017) sur les dérivés associés à nos couvertures d'actions à grande échelle et une perte de 284 millions de dollars (perte de 41 millions de dollars en 2017) sur la vente d'obligations DV. Les autres éléments de cette catégorie ont représenté une perte de 151 millions de dollars (profit de 19 millions de dollars en 2017).

³ Les résultats techniques liés aux placements comprennent les profits ou les pertes découlant de la réévaluation à la valeur de marché des actifs détenus dans le secteur Services généraux et autres, autres que les profits réalisés sur les actions DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.

⁴ Voir la rubrique « Société Financière Manuvie – Rentabilité » ci-dessus qui contient une analyse des frais de restructuration.

Produits

Les produits de 2018 correspondaient à un montant négatif de 455 millions de dollars et tenaient compte d'un ajustement de consolidation de 375 millions de dollars lié aux honoraires de gestion d'actifs que les entreprises affiliées ont versés à Gestion d'actifs Manuvie (le montant correspondant de cet ajustement de consolidation se trouve dans les frais de gestion des placements). Le total des produits a reculé de 383 millions de dollars en 2018 en comparaison de celui de 2017, du fait principalement des pertes nettes réalisées plus élevées sur les titres DV par rapport à des profits réalisés à l'exercice précédent. Ces éléments défavorables ont été contrebalancés en partie par des profits sur le programme de couvertures à grande échelle, en comparaison de pertes en 2017.

Produits

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars)

	2018	2017	2016
Primes, montant net	98 \$	110 \$	87 \$
Revenus (pertes) de placement ¹	(281)	285	645
Autres produits	(328)	(247)	95
Produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur le programme de couverture à grande échelle	(511)	148	827
Profits et pertes nets réalisés et latents ² sur le programme de couverture à grande échelle	56	(220)	(507)
Total des produits	(455)\$	(72)\$	320 \$

¹) Comprennent des pertes de 355 millions de dollars (pertes de 54 millions de dollars en 2017) à la vente d'obligations DV.

²) Voir la rubrique « Société Financière Manuvie – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Faits saillants stratégiques

Nos activités de réassurance IARD sont reconnues en raison de notre grande capacité à fournir des produits de rétrocession à un groupe très restreint de clients des marchés de la réassurance IARD. Ces activités sont dans l'ensemble non corrélées aux autres activités de Manuvie et favorisent la diversification de la composition globale de nos activités. Nous gérons l'exposition aux risques de ce secteur en fonction du risque et de la volatilité de la situation financière globale de la Société et des conditions de fixation des prix en vigueur sur les marchés. La réassurance IARD est renouvelable chaque année et, à l'heure actuelle, nous estimons que la limite de notre exposition en 2019 se chiffre à environ 250 millions de dollars américains (déduction faite des primes de reconstitution) dans le cas d'un seul événement et, dans le cas d'événements multiples, à environ 425 millions de dollars américains (déduction faite de toutes les primes).

Placements

Notre philosophie de placement pour le fonds général est d'investir dans une composition d'actifs qui optimise le rendement ajusté en fonction du risque et correspond aux caractéristiques de nos passifs sous-jacents. Nous mettons en œuvre une stratégie ascendante combinant nos solides capacités de gestion d'actifs et une compréhension approfondie des caractéristiques de chaque placement. Nous investissons dans une combinaison d'actifs diversifiés, y compris une variété de catégories d'actifs alternatifs à long terme. Notre stratégie de diversification nous a permis de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque, tout en réduisant le risque global. Nous recourons à cette approche rigoureuse pour toutes les catégories d'actifs et nous ne recherchons pas le rendement dans le segment le plus à risque du marché des titres à revenu fixe. Notre stratégie de gestion du risque est présentée à la rubrique « Gestion du risque » ci-après.

Actifs du fonds général

Au 31 décembre 2018, les placements de notre fonds général totalisaient 353,7 milliards de dollars, par rapport à des placements de 334,2 milliards de dollars à la fin de 2017. Le tableau qui suit présente la composition, aux 31 décembre 2018 et 2017, par catégorie d'actifs.

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2018			2017		
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Juste valeur	Valeur comptable	Pourcentage du total	Juste valeur
Trésorerie et titres à court terme	16,2 \$	5	16,2 \$	16,0 \$	5	16,0 \$
Titres d'emprunt et titres de créance de sociétés fermées						
Obligations de gouvernement	70,0	20	70,0	68,6	21	68,6
Obligations de sociétés	112,7	32	112,7	102,1	31	102,1
Titres titrisés / adossés à des actifs	2,9	1	2,9	3,3	1	3,3
Titres de créance de sociétés fermées	35,7	10	36,1	32,1	10	34,6
Créances hypothécaires	48,4	14	48,6	44,7	13	46,0
Avances sur contrats et prêts aux clients de la Banque	8,2	2	8,2	7,6	2	7,6
Actions cotées	19,2	5	19,2	21,5	6	21,5
Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme						
Immeubles	12,8	4	13,9	13,8	4	15,0
Électricité et infrastructure	8,0	2	8,1	7,4	2	7,4
Terrains forestiers exploitables et terres agricoles	4,5	1	5,1	5,0	2	5,2
Actions de sociétés fermées	6,8	2	6,8	4,9	1	5,0
Pétrole et gaz	3,4	1	3,5	2,8	1	2,8
Autres actifs alternatifs à long terme	0,8	0	0,8	0,6	0	0,6
Baux adossés et autres	4,1	1	4,1	3,8	1	3,8
Total des placements du fonds général	353,7 \$	100	356,2 \$	334,2 \$	100	339,5 \$

La valeur comptable des placements correspond généralement à leur juste valeur; cependant, les créances hypothécaires, les titres de créance de sociétés fermées sont comptabilisés au coût amorti; les prêts aux clients de la Banque sont comptabilisés selon le solde du capital impayé diminué des provisions pour pertes sur créances; les immeubles détenus pour propre usage sont comptabilisés au coût diminué du cumul de l'amortissement et de toute perte de valeur cumulée; les placements dans des sociétés fermées, y compris des placements dans les secteurs de l'électricité, de l'infrastructure et des terrains forestiers exploitables, sont comptabilisés à titre d'entreprises associées au moyen de la méthode de la mise en équivalence, ou à la juste valeur; et les placements dans le secteur du pétrole et du gaz sont comptabilisés au coût au moyen de la méthode de la recherche fructueuse. Certaines obligations de gouvernement et de sociétés et certaines actions cotées sont classées comme étant DV.

Le cumul des autres éléments du résultat global avant impôts des actionnaires au 31 décembre 2018 comprenait une perte de 272 millions de dollars sur les obligations (perte de 176 millions de dollars en 2017) et un profit de 42 millions de dollars sur les actions cotées (profit de 553 millions de dollars en 2017). La perte de 272 millions de dollars sur les obligations comprenait une perte de 540 millions de dollars liée aux ajustements au montant de base de la couverture de la juste valeur des obligations DV (perte de 563 millions de dollars en 2017).

Titres d'emprunt et titres de créance de sociétés fermées

Nous gérons notre portefeuille de titres à revenu fixe de grande qualité de façon à optimiser le rendement et la qualité, tout en nous assurant que les portefeuilles d'actifs demeurent diversifiés en matière de secteurs, d'industries, de durées, d'émetteurs et de régions géographiques. De notre portefeuille de titres à revenu fixe de 221,3 milliards de dollars au 31 décembre 2018 (206,1 milliards de dollars en 2017), une tranche de 98 % est de grande qualité et une tranche de 75 % est assortie d'une notation de A ou plus (respectivement de 98 % et 76 % en 2017). Nos titres de créance de sociétés fermées offrent les avantages de la diversification (émetteur, industrie et région) et, comme ils sont souvent assortis de clauses restrictives et de garanties plus solides que les titres d'emprunt, ils offrent généralement une meilleure protection de crédit et un recouvrement potentiel plus élevé en cas de défaut. D'un point de vue géographique, la répartition des titres de créance de sociétés fermées est la suivante : 27 % au Canada (28 % en 2017), 46 % aux États-Unis (47 % en 2017), 3 % en Europe (3 % en 2017) et la tranche restante de 24 % (22 % en 2017) est investie en Asie et ailleurs.

Titres d'emprunt et titres de créance de sociétés fermées – qualité du crédit¹

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2018				2017			
	Titres d'emprunt	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Pourcentage du total	Titres d'emprunt	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Pourcentage du total
AAA	36,1	1,2	37,3	17	34,3	1,0	35,3	17
AA	32,1	5,0	37,1	17	29,0	4,2	33,2	16
A	78,0	13,3	91,3	41	76,1	12,0	88,1	43
BBB	37,0	14,0	51,0	23	32,1	13,2	45,3	22
BB	1,6	0,7	2,3	1	1,8	0,7	2,5	1
B et moins, et non notés	0,8	1,5	2,3	1	0,7	1,0	1,7	1
Total de la valeur comptable (en milliards de dollars)	185,6 \$	35,7 \$	221,3 \$	100	174,0 \$	32,1 \$	206,1 \$	100

⁽¹⁾ Reflètent les notations de la qualité du crédit attribuées par des organisations de notation statistique reconnues à l'échelle nationale selon l'ordre de priorité suivant : Standard & Poor's, Moody's, Dominion Bond Rating Service, Fitch, Rating and Investment Information, et Japan Credit Rating. Dans le cas des actifs pour lesquels des notations de ces organisations ne sont pas disponibles, l'information se fonde sur des notations internes, comme il est décrit aux rubriques « Gestion du risque » et « Facteurs de risque » ci-après.

Titres d'emprunt et titres de créance de sociétés fermées – par secteur

Aux 31 décembre En pourcentage de la valeur comptable	2018			2017		
	Titres d'emprunt	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Titres d'emprunt	Titres de créance de sociétés fermées	Total
Gouvernements et organismes publics	38	11	33	39	10	35
Services publics	14	44	19	15	47	20
Services financiers	16	5	14	15	5	13
Industrie	8	10	8	7	9	7
Consommation (non cyclique)	6	13	7	6	13	7
Énergie – Pétrole et gaz	4	4	4	5	4	5
Énergie – Autres	4	2	4	3	1	3
Consommation (cyclique)	3	7	3	2	7	3
Titres adossés à des créances hypothécaires ou autres	2	1	2	2	1	2
Télécommunications	2	1	2	2	–	2
Matières premières	1	2	2	2	3	1
Technologie	1	–	1	1	–	1
Médias et Internet et divers	1	–	1	1	–	1
Pourcentage total	100	100	100	100	100	100
Total de la valeur comptable (en milliards de dollars)	185,6 \$	35,7 \$	221,3 \$	174,0 \$	32,1 \$	206,1 \$

Au 31 décembre 2018, les pertes brutes latentes sur nos titres à revenu fixe s'établissaient à 4,5 milliards de dollars, ou 2 % du coût amorti de ces placements (1,7 milliard de dollars, ou 1 %, en 2017). De ce montant, une tranche de 278 millions de dollars (37 millions de dollars en 2017) se rapporte aux titres d'emprunt négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois. Les actifs titrisés représentaient 52 millions de dollars des pertes brutes latentes et aucun de ces actifs n'était négocié à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois (respectivement 24 millions de dollars et néant en 2017). Après rajustement pour tenir compte des titres d'emprunt servant de soutien aux contrats avec participation et autres produits de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, et des provisions pour crédit comprises dans les passifs des contrats d'assurance et de placement, l'incidence possible sur le résultat avant impôts attribué aux actionnaires à l'égard des titres d'emprunt négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois était d'environ 62 millions de dollars au 31 décembre 2018 (30 millions de dollars en 2017).

Créances hypothécaires

Au 31 décembre 2018, notre portefeuille de créances hypothécaires de 48,4 milliards de dollars représentait 14 % des placements (respectivement 44,7 milliards de dollars et 13 % en 2017). D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires est la suivante : 63 % au Canada (63 % en 2017) et 37 % aux États-Unis (37 % en 2017). Comme il est mentionné ci-après, le portefeuille global est aussi diversifié par région, par type de bien immobilier et par emprunteur. Du total du portefeuille de créances hypothécaires, une tranche de 15 % (18 % en 2017) est assurée, principalement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »), l'organisme national d'habitation du Canada, noté AAA, avec 35 % (39 % en 2017) des créances hypothécaires résidentielles assurées, et 2 % (2 % en 2017) des créances hypothécaires commerciales assurées.

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2018		2017	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Commerciales				
Magasins de détail	8,4 \$	17	8,1 \$	18
Bureaux	8,7	18	7,7	17
Résidences multifamiliales	5,3	11	4,4	10
Industrie	2,8	6	2,6	6
Autres créances hypothécaires commerciales	3,0	6	2,7	6
	28,2	58	25,5	57
Autres créances hypothécaires				
Résidences unifamiliales de la Banque Manuvie	19,6	41	18,6	42
Créances hypothécaires agricoles	0,6	1	0,6	1
Total des créances hypothécaires	48,4 \$	100	44,7 \$	100

Nos créances hypothécaires commerciales ont été montées en vue de les détenir à des fins de placement. Elles sont assorties d'un ratio prêt-valeur peu élevé, d'un ratio de couverture du service de la dette élevé et, au 31 décembre 2018, aucun prêt n'était en souffrance. D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires commerciales est la suivante : 39 % au Canada et 61 % aux États-Unis (respectivement 38 % et 62 % en 2017). Nos portefeuilles sont diversifiés par type de bien immobilier et nous évitons en grande partie les segments de marché à risque tels que les hôtels, les prêts à la construction et les garanties de second rang.

Créances hypothécaires commerciales non assurées par la SCHL¹

Aux 31 décembre	2018		2017	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
Ratio prêt-valeur ²	63 %	57 %	63 %	56 %
Ratio de couverture du service de la dette ²	1,44 x	1,85 x	1,46 x	1,84 x
Durée moyenne (en années)	4,8	6,2	4,7	6,3
Prêt moyen (en millions de dollars)	16,0 \$	19,1 \$	14,1 \$	16,1 \$
Prêts en souffrance ³	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

¹ Excluent les prêts hypothécaires commerciaux de la Banque Manuvie de 234 millions de dollars (109 millions de dollars en 2017).

² Le ratio prêt-valeur et le ratio de couverture du service de la dette sont fondés sur les flux de trésorerie souscrits de nouveau.

³ Au Canada, les prêts en souffrance le sont depuis plus de 90 jours et, aux États-Unis, depuis plus de 60 jours.

Actions cotées

Au 31 décembre 2018, les placements en actions de sociétés cotées de 19,2 milliards de dollars représentaient 5 % (21,5 milliards de dollars et 6 % en 2017) des placements et, compte non tenu des actifs servant de soutien aux contrats avec participation et aux produits de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, ils représentaient 1 % (2 % en 2017) des placements. Le portefeuille est diversifié en termes de secteurs d'activité et d'émetteurs. D'un point de vue géographique, 28 % de ces placements (31 % en 2017) sont détenus au Canada, 36 % (36 % en 2017) sont détenus aux États-Unis, et la tranche restante de 36 % (33 % en 2017) est détenue en Asie, en Europe et ailleurs.

Actions cotées – classées par type de gamme de produits à laquelle elles servent de soutien

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2018		2017	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Contrats avec participation	9,3 \$	48	10,2 \$	48
Produits dont le rendement échoit aux titulaires de contrats	4,7	25	5,1	23
Services généraux et autres ¹	4,1	21	4,9	23
Produits sans participation	1,1	6	1,3	6
Total des actions cotées	19,2 \$	100	21,5 \$	100

¹ Comprennent des actions DV de 2,5 milliards de dollars et des capitaux de lancement de 1,6 milliard de dollars dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.

Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme

Notre portefeuille d'actifs alternatifs à long terme comprend une gamme diversifiée de catégories d'actifs présentant divers degrés de corrélations. Le portefeuille se compose généralement d'actifs privés représentant des placements dans divers secteurs de l'économie, et ces actifs servent de couverture contre l'inflation future et de source alternative d'actifs pour les obligations de sociétés à long terme. En plus de constituer un bon appariement avec nos passifs à long terme, ces actifs génèrent des rendements supérieurs à long terme et offrent une solution de rechange aux marchés des titres à revenu fixe traditionnels. La grande majorité de nos actifs alternatifs à long terme sont gérés en interne.

Au 31 décembre 2018, les actifs alternatifs à long terme de 36,2 milliards de dollars représentaient 10 % des placements (respectivement 34,5 milliards de dollars et 10 % en 2017). L'ensemble des actifs alternatifs à long terme avait une juste valeur de 38,2 milliards de dollars au 31 décembre 2018 (36,0 milliards de dollars en 2017). Le tableau ci-dessus présente la valeur comptable et la juste valeur correspondante par secteur ou par type d'actifs (voir le tableau de la rubrique « Actifs du fonds général »).

Immeubles

Notre portefeuille d'immeubles est diversifié par région géographique. Au 31 décembre 2018, la répartition de notre portefeuille (en termes de juste valeur) était la suivante : 43 % aux États-Unis, 42 % au Canada et 15 % en Asie (respectivement 51 %, 38 % et 11 % en 2017). Ce portefeuille de grande qualité est pratiquement exempt de dettes et principalement constitué de tours de bureaux urbaines de prestige, concentrées dans des villes où la croissance est stable et dans des économies très diversifiées d'Amérique du Nord et d'Asie. Le portefeuille est bien positionné, avec un taux d'occupation moyen de 94 % (94 % en 2017) et une durée de bail moyenne de 5,8 ans (5,9 ans en 2017). En 2018, nous avons réalisé une acquisition représentant des actifs immobiliers commerciaux d'une valeur de marché de 0,3 milliard de dollars (trois acquisitions d'une valeur de marché de 0,9 milliard de dollars en 2017). Dans le cadre des initiatives d'optimisation du portefeuille, des actifs immobiliers commerciaux de 3,0 milliards de dollars ont été vendus en 2018.

La composition de notre portefeuille immobilier, en fonction de la juste valeur, se présente comme suit :

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2018		2017	
	Juste valeur	Pourcentage du total	Juste valeur	Pourcentage du total
Immeubles à propre usage	3,2 \$	23	2,4 \$	16
Immeubles de bureaux – centre-ville	5,2	37	6,6	44
Immeubles de bureaux – en banlieue	1,8	13	2,3	15
Industrie	0,8	6	0,9	6
Résidentiel	1,6	12	1,7	12
Magasins de détail	0,4	2	0,3	2
Autres	0,9	7	0,8	5
Total des immeubles¹	13,9 \$	100	15,0 \$	100

¹⁾ Ces montants correspondent à la juste valeur du portefeuille de biens immobiliers. La valeur comptable du portefeuille s'élevait à 12,8 milliards de dollars au 31 décembre 2018 et à 13,8 milliards de dollars au 31 décembre 2017.

Électricité et infrastructure

Nous investissons à la fois directement et par l'entremise de fonds dans diverses catégories d'actifs propres aux secteurs d'activité répertoriés ci-dessous. Le portefeuille est bien diversifié, comptant plus de 300 sociétés en portefeuille. Le portefeuille investit principalement aux États-Unis et au Canada, mais également au Royaume-Uni, en Europe et en Australie. Nos placements dans l'électricité et l'infrastructure se présentent comme suit :

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2018		2017	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Production d'électricité	3,7 \$	47	3,8 \$	52
Transport (y compris les routes et les ports)	1,6	20	1,4	19
Services publics réglementés d'électricité et de gaz	1,1	14	1,2	17
Transport d'électricité	0,2	2	0,2	3
Distribution d'eau	0,2	2	0,2	2
Infrastructure gazière médiane	0,4	5	0,2	4
Services d'entretien, efficacité et infrastructures sociales	0,1	2	0,2	2
Télécommunications/Tours	0,4	5	–	–
Autres infrastructures	0,3	3	0,1	1
Total – Électricité et infrastructure	8,0 \$	100	7,3 \$	100

Terrains forestiers exploitables et terres agricoles

Nos terrains forestiers exploitables et nos terres agricoles sont gérés par Hancock Natural Resources Group (« HNRG »), entité que nous détenons. En plus d'occuper le premier rang au monde dans la gestion de placements dans des terrains forestiers exploitables pour des investisseurs institutionnels¹, y compris des terrains forestiers exploitables aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Chili, au Canada et au Brésil, HNRG gère aussi des terres agricoles aux États-Unis, en Australie et au Canada. Le portefeuille de terrains forestiers exploitables du fonds général comprend 26 % du total de l'actif géré constitué de terrains forestiers exploitables de HNRG (23 % en 2017). Le portefeuille de terres agricoles comporte des cultures annuelles, des cultures fruitières, des raisins à vin et des cultures de noix. Les placements du fonds général comprennent 39 % du total de l'actif géré de terres agricoles de HNRG (43 % en 2017).

¹ D'après le classement mondial des entreprises de gestion des terrains forestiers exploitables dans l'International Timberland Ownership and Investment Database de RISI.

Actions de sociétés fermées

Notre portefeuille d'actions de sociétés fermées de 6,8 milliards de dollars (4,9 milliards de dollars en 2017) comprend à la fois des actions de sociétés fermées détenues directement et des fonds d'actions privés, diversifiés sur le plan des années de montage et des secteurs.

Pétrole et gaz

Cette catégorie comprend 1,1 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars en 2017) dans nos exploitations pétrolières et gazières conventionnelles canadiennes gérées par notre filiale NAL Resources et 2,3 milliards de dollars (1,6 milliard de dollars en 2017) dans diverses autres sociétés fermées du secteur du pétrole et du gaz. En 2018, la production des exploitations pétrolières et gazières conventionnelles était composée à environ 36 % de pétrole brut, 45 % de gaz naturel et 19 % de liquides de gaz naturel (respectivement 35 %, 47 % et 18 % en 2017). Les autres sociétés fermées du secteur du pétrole et du gaz représentent un groupe mixte de sociétés de production et de sociétés du secteur intermédiaire.

En 2018, la valeur comptable des placements dans le secteur pétrolier et gazier a augmenté de 0,6 milliard de dollars et leur juste valeur a augmenté de 0,7 milliard de dollars, sous l'effet principalement des acquisitions.

Revenus de placement

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2018	2017
Produits d'intérêts	11 081 \$	10 577 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits	2 829	2 810
Perte de valeur	(164)	(70)
Divers, y compris les profits et pertes sur la vente de titres d'emprunt DV	(186)	332
Revenus de placement avant les profits et pertes réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle	13 560	13 649
Profits et pertes réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle		
Titres d'emprunt	(5 994)	3 686
Actions cotées	(1 444)	2 235
Créances hypothécaires et titres de créance de sociétés fermées	(28)	109
Actifs alternatifs à long terme et autres placements	662	791
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	(2 224)	(1 103)
	(9 028)	5 718
Total des revenus de placement	4 532 \$	19 367 \$

En 2018, les revenus de placement de 4,5 milliards de dollars (19,4 milliards de dollars en 2017) comprenaient ce qui suit :

- Des revenus de placement de 13,6 milliards de dollars avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle (13,7 milliards de dollars en 2017).
- Des pertes nettes réalisées et latentes de 9,0 milliards de dollars sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle (profits de 5,7 milliards de dollars en 2017).

La diminution de 0,1 milliard de dollars des revenus de placement nets avant les profits réalisés et latents s'explique par la hausse de 0,1 milliard de dollars de la dépréciation des propriétés pétrolières et gazières et des pertes de 0,2 milliard de dollars sur les actifs excédentaires attribuable surtout aux pertes réalisées sur les titres d'emprunt (en comparaison de profits de 0,3 milliard de dollars en 2017), contrebalancées en partie par une augmentation de 0,5 milliard de dollars des produits d'intérêts imputable essentiellement à la hausse du revenu sur les titres d'emprunt.

Les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle correspondaient à une perte de 9,0 milliards de dollars en 2018, comparativement à un profit de 5,7 milliards de dollars en 2017. La perte subie en 2018 découlait principalement des hausses des taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Asie. Les rendements des obligations de gouvernement à 10 ans aux États-Unis et à Hong Kong ont augmenté respectivement de 28 points de base et 20 points de base. Les autres pertes étaient imputables au recul des marchés des actions, le rendement de tous les principaux indices ayant diminué au cours de l'exercice. Le rendement de l'indice S&P/TSX a reculé de 11,6 % et celui de l'indice S&P 500, de 6,2 %.

Comme l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement comprend des estimations concernant les revenus de placement prévus futurs sur les actifs servant de soutien à ces passifs, le résultat net ne reflète que la différence entre la comptabilisation à la valeur de marché et l'évaluation des actifs et des passifs. Voir la rubrique « Résultats financiers » ci-dessus.

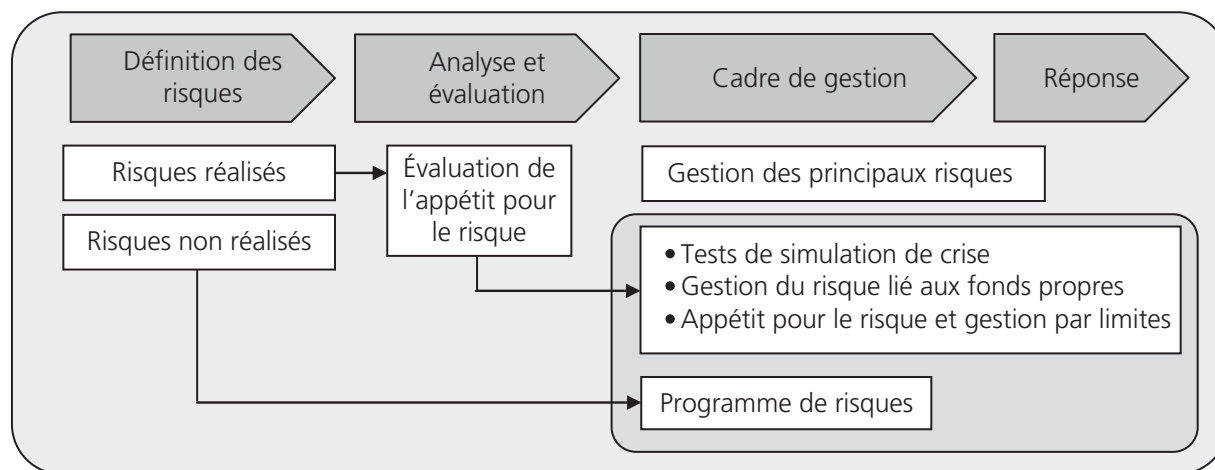
Gestion du risque

La présente section donne un aperçu de l'approche globale de gestion du risque de la Société et des stratégies plus spécifiques pour nos principaux risques. Une description plus détaillée de risques précis susceptibles d'influer sur nos résultats d'exploitation ou sur notre situation financière est présentée sous la rubrique « Facteurs de risque » ci-après.

Cadre de gestion du risque

Pour mener à bien notre mission qui est de « Rendre les décisions plus simples. Vivre mieux », nous nous sommes fixé un objectif de devenir la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de notre secteur, tout en comblant nos clients, en stimulant nos employés et en générant des rendements supérieurs pour nos actionnaires. Les activités liées à l'atteinte de ces résultats comportent des éléments de prise de risque.

Notre approche en matière de gestion du risque est régie par notre cadre de gestion du risque.



Notre cadre de gestion du risque offre une approche structurée de mise en œuvre des activités de prise de risque et de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise pour soutenir notre stratégie de croissance à long terme des produits, du résultat et des fonds propres. Il est communiqué dans les politiques et les normes de risque, qui sont conçues pour permettre une conception et une mise en œuvre uniforme dans l'ensemble de l'organisation. Nous avons une approche commune de gestion de tous les risques auxquels est exposée la Société, et d'évaluation des rendements éventuels rajustés en fonction du risque directement comparables des activités considérées. Nos politiques et normes en matière de risque visent les éléments suivants :

- L'attribution des responsabilités et la délégation des pouvoirs de surveillance et de gestion du risque
- Les types et les niveaux de risque acceptés par la Société en fonction de son plan stratégique et de son appétit pour le risque
- La définition, la mesure, l'évaluation et la réduction des risques qui permettent une gestion et un suivi efficaces des risques
- La validation, les contrôles a posteriori et la surveillance indépendante pour confirmer que la Société génère le profil de risque voulu et l'analyse des causes fondamentales de toute variation importante

Nos pratiques de gestion du risque sont influencées et marquées par des facteurs externes et internes (comme la situation économique, le contexte politique, la technologie et la culture du risque) qui peuvent avoir une incidence importante sur les niveaux et les types de risque auxquels pourrait être confrontée la Société, qui cherche à optimiser de manière stratégique la prise et la gestion du risque. Notre cadre de gestion du risque tient compte des répercussions et des mesures de réduction pertinentes, le cas échéant.

Trois lignes de défense

Une solide culture du risque et une approche commune à la gestion du risque font partie intégrante des pratiques de gestion du risque de Manuvie. La direction a la responsabilité de la gestion du risque selon l'appétit pour le risque, et a mis en œuvre des stratégies de gestion du risque et des pratiques de suivi. Notre approche de gestion du risque comprend un modèle de gouvernance des « trois lignes de défense », qui sépare les tâches entre la prise de risque, d'une part, et le suivi et la surveillance du risque, d'autre part, et qui établit la responsabilité appropriée de ceux qui prennent le risque et de ceux qui surveillent le risque.

La première ligne de défense de la Société inclut le chef de la direction, les directeurs généraux de secteur et les chefs mondiaux de fonctions. Dans notre modèle d'information matriciel, les directeurs généraux de secteur sont ultimement responsables de leurs résultats, des risques qu'ils prennent pour les obtenir et de la gestion courante des risques et des contrôles connexes, tandis que les chefs mondiaux de fonctions sont responsables de la gestion des risques et des contrôles connexes de leur fonction.

La deuxième ligne de défense comprend le chef de la gestion du risque de la Société, la fonction de gestion du risque du Groupe (« GRG »), d'autres fonctions de surveillance à l'échelle mondiale et les fonctions de chef de la gestion du risque et de surveillance des secteurs. Collectivement, les membres de ce groupe surveillent la prise de risques et les activités de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise de façon indépendante. Les comités de surveillance du risque, grâce à leur composition diversifiée, surveillent également les activités de prise de risque et de gestion du risque.

La troisième ligne de défense est composée des services d'audit, qui fournissent une assurance indépendante et objective de l'efficacité et du caractère approprié des contrôles par rapport au risque inhérent aux activités, et qui déterminent si les programmes de réduction des risques et les fonctions de surveillance des risques sont efficaces pour gérer les risques.

Culture du risque

Pour atteindre ses objectifs et réaliser ses stratégies, la Société doit se doter d'une culture hautement performante centrée sur six valeurs :

- Faire une fixation sur les clients – Prévoir leurs besoins et tout faire pour y répondre.
- Agir comme il se doit – Être intègre et prêcher par l'exemple.
- Penser grand – Tout est possible. Il existe toujours une meilleure solution.
- Travailler en équipe – Nous formons une équipe formidable. Faire mieux en travaillant ensemble.
- Se responsabiliser – S'habiliter à prendre des décisions et des mesures pour mener notre mission à bien.
- Faire preuve d'humanité – Bâtir un milieu de travail positif, stimulant et axé sur la diversité.

Dans ce contexte, la Société s'efforce d'implanter une culture de sensibilisation au risque où les personnes et les groupes sont encouragés à prendre des décisions transparentes témoignant d'un bon équilibre entre risque et rendement qui correspondent aux intérêts à long terme de la Société et où ils se sentent à l'aise de le faire, et ce, de manière proactive. La direction élabore des pratiques qui favorisent une culture de sensibilisation au risque qui comprend ce qui suit :

- Aligner les objectifs individuels sur ceux de la Société
- Cerner les risques et en informer les échelons supérieurs avant qu'ils deviennent des problèmes importants
- Adopter une approche de coopération qui permet une prise de risques adéquate
- S'assurer de la transparence lors de la détermination, de la communication et du suivi des risques
- Reconnaître et analyser systématiquement les risques importants

Gouvernance des risques

Le conseil d'administration surveille la culture d'intégrité et d'éthique, la planification stratégique, la gestion du risque et la gouvernance de la Société, entre autres choses. Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités directement et par l'entremise de ses quatre comités permanents. Le comité de gestion des risques surveille la gestion des principaux risques ainsi que les programmes, politiques et méthodes visant à gérer ces risques. Le comité d'audit surveille le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les services de finances, d'actuariat, d'audit interne et de conformité mondiale, fait office de comité de révision, évalue la conformité aux exigences légales et réglementaires et fait le suivi de la performance, des qualifications et de l'indépendance de nos auditeurs indépendants. Le comité de rémunération et de dotation en personnel-cadre supervise la stratégie, les politiques et les programmes en matière de ressources humaines à l'échelle mondiale, la relève de la direction, la rémunération de la direction et la gouvernance des régimes de retraite. Le comité de gouvernance et des candidatures élabore nos politiques, pratiques et procédures de gouvernance, entre autres choses.

Le chef de la direction rend des comptes directement au conseil d'administration à l'égard des résultats et de l'exploitation de la Société et de toutes les activités de prise de risques et de gestion du risque nécessaires pour obtenir ces résultats. Le chef de la direction est appuyé par le chef de la gestion du risque de même que par le comité directeur de gestion du risque (« CDGR »). Ensemble, ces personnes définissent notre culture du risque et en font la promotion, établissent des lignes directrices en matière de prise de risques dans toutes nos activités mondiales et gèrent notre profil de risque de manière stratégique. Le CDGR, en collaboration avec d'autres comités de surveillance du risque au niveau de la direction, établit les politiques de risque, guide la prise de risques, fait le suivi des risques importants et défend les priorités en matière de gestion du risque stratégique dans l'ensemble de l'organisation.

La GRG, sous la direction du chef de la gestion du risque, établit et maintient notre cadre de gestion du risque et supervise la mise en œuvre de chacun des programmes de gestion du risque à l'échelle de la Société. La GRG cherche à assurer l'uniformité, à l'échelle de la Société, de l'évaluation des risques, des fonds propres fondés sur le risque et des rendements ajustés en fonction du risque pour toutes les activités.

Le CDGR approuve et surveille l'exécution du programme de gestion du risque de la Société. Il définit l'appétit pour le risque et les limites de risques à l'échelle de la Société et les soumet à l'approbation du conseil d'administration et surveille le profil global de risque, notamment les principaux risques et les risques émergents, ainsi que les activités de gestion du risque. Dans le cadre de ces activités, le CDGR fait le suivi des risques importants, examine et approuve les priorités stratégiques en matière de gestion du risque et procède à l'examen et à l'évaluation de l'incidence des stratégies, des occasions et des initiatives commerciales sur notre position globale au chapitre du risque. Le CDGR est appuyé par des sous-comités de surveillance, dont les suivants : le comité du crédit, le comité de surveillance des produits, le comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif et le comité du risque opérationnel. Nous comptons également des comités de gestion des risques pour chaque secteur, dont les mandats sont semblables à ceux du CDGR, mis à part qu'ils sont axés sur les secteurs, le cas échéant.

Appétit pour le risque

L'orientation stratégique de la Société régit l'appétit global pour le risque. Toutes les activités de prise de risques sont gérées en fonction de l'appétit pour le risque global de la Société, qui détermine l'importance et les types de risques qu'elle est prête à assumer pour atteindre ses objectifs. Elles se composent de trois éléments : la philosophie globale de prise de risque, les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque, ainsi que les limites de risque et la tolérance au risque.

Lorsqu'elle prend des décisions à propos de la prise de risques et de la gestion du risque, la Société accorde la priorité aux objectifs de gestion du risque suivants :

- Respecter les engagements et répondre aux attentes de nos clients, de nos créanciers, de nos actionnaires et de nos employés
- Appuyer la conception et la prestation réussies des solutions client
- Déployer prudemment et efficacement le capital investi par les actionnaires dans la Société en utilisant des profils risque-rendement appropriés
- Protéger ou améliorer la réputation et la marque de la Société

La gestion du risque comporte un cadre de suivi et d'atténuation des risques, qui fait en sorte que les risques respectent les limites de l'appétit pour le risque approuvées par le conseil d'administration et qui nous permet de déployer nos capitaux selon des profils risque-rendement appropriés. La gestion du risque, qui est une composante intégrée à notre modèle d'affaires, est essentielle à la réalisation de nos objectifs et appuie les processus d'apprentissage organisationnels.

Nous confirmons au moins une fois l'an que notre appétit pour le risque est aligné sur la stratégie de la Société. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque constituent des indications sur notre appétit pour les risques définis, les conditions imposées à la prise de risques connexes et des directives sur l'établissement des limites de risque quantitatives. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque sont les suivants :

- Manuvie accepte un risque total qui procure un très haut degré de confiance dans le respect des obligations envers les clients tout en ciblant un rendement global attribuable aux actionnaires qui soit approprié au fil du temps.
- La Société vise une notation de crédit parmi les plus élevées de son groupe de pairs à l'échelle mondiale.
- Manuvie valorise l'innovation et encourage les initiatives à l'appui de l'objectif de la Société de devenir un chef de file du marché axé sur le numérique et les clients.
- Les risques liés aux marchés financiers sont acceptables lorsqu'ils sont gérés à l'intérieur de limites et de tolérances au risque précises.
- La Société estime qu'un portefeuille de placements diversifié réduit le risque global et améliore les rendements; elle accepte donc le risque de crédit et les risques liés aux actifs alternatifs à long terme.
- La Société recherche le risque d'assurance lié aux produits qui procure de la valeur aux clients et aux actionnaires lorsque nous avons les compétences nécessaires pour l'évaluer et en faire le suivi, et pour lequel nous recevons une rémunération appropriée.
- Manuvie accepte que les risques opérationnels, lorsqu'ils sont gérés selon les limites de risque et la tolérance aux principaux indicateurs de risque, fassent partie intégrante de ses activités, mais elle protégera ses activités et les activités de ses clients à l'aide de mesures de réduction du risque opérationnel rentables.
- Manuvie s'attend à ce que ses cadres et ses employés agissent conformément à ses valeurs, à son éthique et à ses normes, et à ce qu'ils améliorent sa marque et sa réputation.

Des limites de risque et des tolérances au risque sont établies pour les risques au sein de notre cadre de classement des risques qui sont inhérents à nos stratégies afin de déterminer les types et l'importance du risque qu'assumera la Société. Le degré de tolérance au risque est établi pour tout risque réputé être plus important pour la Société et est déterminé en fonction du capital économique, des résultats à risque et des fonds propres réglementaires requis. Les limites de risque ont pour objectif d'amener l'appétit pour le risque de l'ensemble de la Société à un niveau où il peut être géré efficacement. Manuvie a établi des limites de risque indépendantes pour les catégories de risque afin d'éviter une trop grande concentration dans une seule catégorie de risque et de gérer le profil de risque global de l'organisation.

Définition, mesure et évaluation des risques

Nous partageons une approche et des procédés pour définir, mesurer et évaluer les risques que nous prenons. Nous évaluons toute nouvelle initiative commerciale ou acquisition possible, tout nouveau produit, tout nouvel accord de réassurance et toute nouvelle transaction de financement et de placement selon des critères rajustés en fonction du risque comparables. Les secteurs et les groupes fonctionnels sont chargés de définir et d'évaluer périodiquement les risques importants et nouveaux. La définition, la mesure, l'évaluation et la surveillance des risques, et la présentation de l'information liée au risque se fondent sur un inventaire des risques standard.

Les expositions au risque sont évaluées à l'aide de diverses mesures axées à court terme sur le résultat net attribué aux actionnaires et à long terme sur la valeur économique, certaines de ces mesures étant employées dans toutes les catégories de risques, tandis que d'autres ne sont appliquées qu'à certains risques ou à un seul type de risques. Ces mesures comprennent des simulations de crise comme des analyses de la sensibilité, des analyses de l'incidence de scénarios de crise et des modélisations au moyen de scénarios stochastiques. En outre, des évaluations qualitatives des risques sont effectuées, notamment pour les types de risques qui ne peuvent être quantifiés de manière fiable.

Nous soumettons à divers tests de simulation de crise le résultat, le ratio des fonds propres réglementaires, le capital économique, les résultats à risque et les liquidités qui tiennent compte d'événements importants et plausibles. Nous mettons également en œuvre d'autres scénarios intégrés et complexes pour évaluer les risques importants et l'interaction de ces risques.

Le capital économique et les résultats à risque fournissent des mesures du risque à l'échelle de l'entreprise qui peuvent être regroupées et comparées, pour toutes les activités commerciales et tous les types de risques. Le capital économique mesure les fonds propres requis pour respecter toutes les obligations avec un degré de confiance prédéfini élevé. Notre indicateur des résultats à risque

mesure la variation possible des résultats trimestriels prévus, avec un degré de confiance donné. Le capital économique et les résultats à risque sont déterminés au moyen de modèles internes.

Surveillance des risques et présentation de l'information

Sous la direction du chef de la gestion du risque, la GRG assure le bon déroulement d'un processus officiel de suivi et de présentation de tous les risques importants à l'échelle de la Société. Les risques font aussi l'objet de discussions au sein de divers comités de surveillance du risque, de même que toute exception ou mesure corrective proposée, au besoin.

Chaque trimestre au moins, le CDGR et le comité de gestion du risque du conseil d'administration examinent des rapports sur les risques qui présentent un aperçu de notre profil de risque global et des expositions à nos principaux risques. Ces rapports comprennent des mesures quantitatives de l'exposition au risque et de la sensibilité, et des évaluations qualitatives. Les rapports présentent également un sommaire des principales activités de gestion du risque et facilitent le suivi de la conformité avec les principales limites de la politique en matière de risque.

L'actuaire en chef présente annuellement au conseil d'administration les résultats de l'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres. Tous les six mois, notre auditeur en chef soumet au comité d'audit son rapport sur les résultats des audits internes des programmes de contrôle et de gestion du risque. La direction passe en revue annuellement avec le comité de gestion du risque du conseil d'administration la mise en œuvre des stratégies de gestion des principaux risques et leur efficacité.

Contrôle et réduction des risques

Des activités de contrôle des risques sont en place à l'échelle de la Société afin de chercher à établir les risques dans les limites établies. Nous estimons que nos contrôles, qui comprennent les politiques, les procédés, les systèmes et les processus, sont appropriés et conviennent aux principaux risques courus à tous les niveaux dans l'ensemble de la Société. Ces contrôles font partie intégrante des activités quotidiennes, de la gestion des affaires et des prises de décisions.

La GRG établit et supervise les processus officiels d'examen et d'approbation relativement aux produits offerts, à la sélection des risques d'assurance, à la réassurance et aux placements ainsi qu'à d'autres activités commerciales importantes, selon la nature, l'importance et la complexité de la prise de risques en cause. Les pouvoirs de prise en charge du risque rattaché à une transaction sont délégués à des personnes en particulier en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances et de leur expérience.

Risques émergents

La définition et l'évaluation de notre environnement externe des risques émergents constituent des aspects importants de notre cadre de gestion du risque, car ces risques, bien qu'ils ne se soient pas encore concrétisés, pourraient éventuellement avoir une incidence importante sur nos activités.

Notre cadre de gestion du risque émergent facilite la définition, l'évaluation et le suivi permanents de nos risques émergents et comprend : le maintien d'un processus qui facilite la discussion et l'évaluation continues des risques émergents éventuels avec la haute direction de l'entreprise et des fonctions; l'examen et la validation des risques émergents avec le CDGR; la création et la mise en œuvre des réponses à chaque risque émergent selon un ordre de priorité; et le suivi et la présentation d'information à l'égard des risques émergents à intervalles réguliers.

Fonds propres réglementaires

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons mis en œuvre le nouveau régime de fonds propres (« TSAV ») du BSIF qui, à l'instar des exigences précédentes relatives au Montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent, s'applique à notre entreprise à l'échelle mondiale sur une base consolidée. Nous continuons de respecter les exigences de fonds propres du BSIF, et nos fonds propres dépassent les niveaux minimums réglementaires. Les modifications qui seront apportées aux règles relatives au TSAV en 2019 devraient avoir des incidences négligeables.

L'Association internationale des contrôleurs d'assurance (« AICA ») devrait finaliser en 2019 la norme mondiale en matière de fonds propres fondée sur le risque pour le secteur de l'assurance. La norme s'appliquera à tous les grands groupes d'assurance actifs à l'échelle mondiale. L'AICA a l'intention d'exiger la production de rapports annuels au BSIF sur une base confidentielle pendant cinq ans à compter de 2020, avant que la norme entre en vigueur en 2025. L'AICA a également élaboré un cadre holistique d'évaluation et d'atténuation du risque systémique lié au secteur de l'assurance, qui comprend l'examen des activités des assureurs. L'incidence de ces propositions sur les exigences de fonds propres et la situation concurrentielle de Manuvie ne sont pas encore connues, étant donné que plusieurs éléments importants de ces propositions font toujours l'objet de discussions.

Les organismes de réglementation des divers pays dans lesquels nous exerçons nos activités ont commencé à réformer leurs propres normes de fonds propres. Nous participons activement aux discussions du secteur au sujet de ces modifications, dont l'incidence demeure incertaine.

Risque lié à la capacité de remise de capitaux des filiales

Nous remettons des capitaux à la société mère de Manuvie, la SFM, pour qu'elle s'acquitte du versement de dividendes aux actionnaires, du service de la dette et du paiement des charges du siège social, tout en garantissant que les exigences locales sont respectées dans les pays où nous exerçons nos activités. La réglementation actuelle et future de ces pays peut se répercuter

(favorablement ou défavorablement) sur les remises, selon la forme finale de la réglementation. La conjoncture macroéconomique a également une incidence sur les remises et sur notre situation de fonds propres globale, étant donné que les besoins en fonds propres sur une base consolidée (c.-à-d. le TSAV) peuvent être différents des besoins en fonds propres établis en tenant compte des exigences locales lorsque les conditions du marché évoluent.

Mises à jour du taux de réinvestissement ultime

Le Conseil des normes actuarielles du Canada devrait publier, en 2019, de nouvelles hypothèses relatives à la réduction du taux de réinvestissement ultime et des mises à jour des critères d'étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque. Si elles sont publiées, les nouvelles hypothèses serviront à l'évaluation de nos provisions techniques et auront donc une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires. Au 31 décembre 2018, le taux de réinvestissement ultime à long terme, en ce qui a trait au taux sans risque au Canada, a été fixé à 3,2 % (à l'heure actuelle, nous avons recours à cette même hypothèse pour nos activités aux États-Unis). Une réduction de 10 points de base du taux de réinvestissement ultime dans tous les pays, et une variation correspondante des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque, entraînerait une diminution de 350 millions de dollars (après impôts) du résultat net attribué aux actionnaires¹.

IFRS 17

En mai 2017, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 17. À sa réunion de novembre 2018, l'IASB a décidé provisoirement de reporter d'un an la date d'entrée en vigueur, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2022. Le report proposé est conditionnel à une consultation publique de l'IASB en 2019, qui devrait donner lieu à un exposé-sondage suivi d'une période de commentaires.

La norme remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et modifiera considérablement la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers et le rapport de gestion de la Société. Un sommaire de certaines des principales modifications figure à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière ». Par ailleurs, dans certains territoires, dont le Canada, ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur les positions fiscales et la situation des fonds propres réglementaires, ainsi que sur d'autres mesures financières qui reposent sur les valeurs comptables établies selon les IFRS.

Ligne directrice sur les normes de liquidité pour les banques

Le BSIF a publié des modifications proposées à la ligne directrice sur les normes de liquidité applicables aux banques canadiennes dont la date de mise en œuvre visée est le 1^{er} janvier 2020 et pour lesquelles la phase de consultation est en cours. Les modifications ont trait aux hypothèses de liquidation intégrées dans les mesures de liquidité réglementaires, particulièrement celles relatives à la stabilité des sources de financement. Les modifications proposées pourraient faire en sorte que la Banque Manuvie soit tenue de détenir des liquidités supplémentaires. L'incidence globale reste à déterminer, sous réserve de la finalisation et de la mise en œuvre des révisions.

Facteurs de risques macroéconomiques généraux

L'environnement macroéconomique mondial a une incidence importante sur nos plans financiers et notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie d'affaires. Il peut être grandement touché par les mesures prises par le gouvernement (y compris les banques centrales) et le secteur privé. Il peut également être affecté par des catastrophes naturelles ou causées par l'homme.

Notre stratégie d'affaires et les plans financiers qui y sont liés sont élaborés en tenant compte des prévisions de croissance économique, tant à l'échelle mondiale que dans les pays où nous exerçons des activités. La croissance économique actuelle peut être largement touchée par l'environnement macroéconomique et peut s'écarter sensiblement des prévisions, ce qui influencerait sur nos résultats financiers et notre capacité à mettre en œuvre la stratégie d'affaires.

Les changements dans l'environnement macroéconomique peuvent également avoir une incidence importante sur les marchés financiers, y compris les variations des taux d'intérêt, les écarts des actifs à revenu fixe et les rendements des actions cotées et des actifs alternatifs à long terme. Notre plan financier, qui comprend les projections du résultat et des fonds propres et l'évaluation des passifs, est fondé sur certaines hypothèses relativement aux variations futures des taux d'intérêt et des écarts des actifs à revenu fixe et des rendements futurs prévus de nos actions cotées et actifs alternatifs à long terme. Les résultats réels sont très variables et peuvent s'écarter sensiblement de nos hypothèses, ce qui influencerait sur nos résultats financiers. En outre, des résultats réels qui diffèrent sensiblement de nos hypothèses ou des changements dans l'environnement économique peuvent entraîner des modifications des hypothèses proprement dites, ce qui aurait également une incidence sur nos résultats financiers.

Certains changements particuliers dans l'environnement macroéconomique peuvent avoir des répercussions très différentes sur les diverses activités de l'entreprise. Par exemple, une hausse des taux d'intérêt est généralement avantageuse pour nous à long terme, mais elle peut avoir une incidence défavorable sur les évaluations de certains actifs alternatifs à long terme, plus précisément ceux dont les rendements dépendent des flux de trésorerie contractuels, comme les actifs immobiliers.

Les tendances en matière de dépenses et d'épargne de nos clients pourraient être sensiblement influencées par l'environnement macroéconomique et pourraient avoir une incidence sur les produits et services que nous offrons à notre clientèle.

¹ Se reporter à la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-après.

L'environnement macroéconomique peut aussi influencer de façon importante le comportement des clients et l'émergence de réclamations au titre de nos passifs des contrats d'assurance. Par exemple, une période prolongée de faiblesse économique pourrait avoir une incidence sur la santé et le bien-être de nos clients, ce qui occasionnerait une hausse des réclamations pour certaines assurances.

Les rubriques qui suivent décrivent les stratégies de gestion du risque en place pour chacune de nos cinq grandes catégories de risque : risque stratégique, risque de marché, risque de crédit, risque de produit et risque opérationnel.

Risque stratégique

Le risque stratégique désigne le risque de perte découlant d'une incapacité de planifier ou de mettre en application adéquatement une stratégie d'entreprise appropriée, ou d'une incapacité de s'adapter aux changements dans les contextes commercial, politique ou réglementaire.

Stratégie de gestion du risque

Le chef de la direction et l'équipe de direction établissent les stratégies commerciales et en supervisent l'exécution. Il leur incombe ensuite de repérer et de gérer les risques inhérents à ces stratégies. Leur travail repose sur divers processus importants :

- Planification stratégique en matière d'affaires, de risques et de fonds propres examinée par le conseil d'administration, l'équipe de direction et le CDGR
- Examens de la performance et des risques de toutes les activités principales avec le chef de la direction et examens annuels avec le conseil d'administration
- Attribution et répartition des fonds propres fondés sur le risque visant à favoriser un cadre décisionnel cohérent dans l'ensemble de l'entreprise
- Examen et approbation des acquisitions et désinvestissements importants par le chef de la direction et, s'il y a lieu, le conseil d'administration

Le chef de la direction et l'équipe de direction sont responsables ultimement de notre réputation. Toutefois, nos employés et représentants doivent mener leurs activités de manière à rehausser notre réputation. Cette responsabilité est assumée selon une politique de gestion du risque lié à la réputation à l'échelle de la Société qui précise les fonctions de supervision du conseil d'administration et les responsabilités des dirigeants à cet égard, la communication et la formation avec tous les administrateurs, cadres, employés et représentants, y compris notre Code de déontologie et d'éthique, et l'application de principes directeurs sur la façon d'exercer toutes nos activités.

Risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

Les risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance peuvent avoir une incidence sur nos placements, notre tarification ou nos activités, et créer un risque de perte de la valeur financière, opérationnelle, juridique ou de la marque de Manuvie.

En 2018, nous avons mis sur pied le conseil exécutif en matière de développement durable de Manuvie (le « conseil exécutif ») afin de prévoir, gérer et superviser les risques pertinents liés aux enjeux environnementaux et sociaux. Le conseil comprend un sous-groupe de membres de l'équipe de direction de Manuvie et a pour mandat d'intégrer les principes de développement durable à la culture, à la stratégie et à la prise de décisions. Le comité de gouvernance et des candidatures du conseil d'administration supervise l'intégration du développement durable à nos activités de base et le rendement des mesures environnementales, sociales et de gouvernance.

Notre approche en matière de gestion des risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance à l'échelle de l'entreprise est décrite dans la politique de gestion du risque environnemental qui reflète l'engagement de la Société à exercer toutes ses activités en tenant compte de la nécessité de préserver l'environnement naturel. Les unités administratives et fonctionnelles sont responsables de la mise en œuvre des procédures, des protocoles et des normes de diligence relatives à l'identification, à la surveillance et à la gestion des risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Nous présentons l'information sur notre performance en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos rapports annuels sur le développement durable et auprès d'autres sources, comme le Carbon Disclosure Project. Manuvie appuie également le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« TCFD ») du Conseil de stabilité financière, et Gestion d'actifs Manuvie participe au projet pilote de mise en œuvre du TCFD dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de perte qui découle de la volatilité des cours du marché, des fluctuations des taux d'intérêt et de la variation des écarts de taux des titres d'emprunt et des écarts de taux des swaps, ainsi que des variations défavorables des taux de change. La volatilité des prix du marché est principalement liée à la variation du cours des actions de sociétés cotées et des actifs alternatifs à long terme. Le risque d'illiquidité, que nous gérons comme étant une forme de risque de marché, désigne le risque de ne pas disposer de fonds ou d'actifs liquides suffisants pour satisfaire aux demandes prévues ou imprévues de sorties de fonds et de garanties.

Informations à fournir selon IFRS 7

Nos informations à fournir sur le risque de marché et le risque d'illiquidité selon IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, sont présentées dans le texte et les tableaux ombragés de la présente rubrique et de la rubrique suivante (« Sensibilités et mesures

d'exposition au risque de marché ») du rapport de gestion. Ces informations comportent une analyse de la manière dont nous mesurons le risque et décrivent nos objectifs, nos politiques et nos méthodes de gestion du risque. Par conséquent, le texte et les tableaux ombragés qui suivent font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Le fait qu'une partie du texte et certains tableaux sont considérés comme faisant partie intégrante des états financiers consolidés ne signifie pas que les informations qui s'y trouvent revêtent une plus grande importance que celles figurant dans les autres rubriques. Ainsi, les informations fournies à la rubrique « Gestion du risque » doivent être lues intégralement.

Stratégie de gestion du risque de marché

La stratégie de gestion du risque de marché est régie par le Comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif, qui supervise le programme global de gestion du risque de marché et du risque d'illiquidité. Globalement, notre stratégie de gestion du risque de marché comprend des stratégies à composantes multiples, chacune visant à gérer un ou plusieurs risques de marché découlant de nos activités. À l'échelle de la Société, ces stratégies sont conçues afin de gérer l'ensemble des expositions au risque de marché selon nos limites associées aux résultats et à la volatilité des fonds propres.

Le tableau qui suit présente nos principaux risques de marché et les stratégies qui contribuent à la gestion de ces risques.

Stratégie de gestion du risque	Principaux risques de marché				
	Risque lié au rendement des actions de sociétés cotées	Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux	Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme	Risque de change	Risque d'illiquidité
Conception et tarification de produits	✓	✓	✓	✓	✓
Couverture dynamique de garanties de contrats de rente variable	✓	✓		✓	✓
Couverture à grande échelle du risque lié aux actions	✓			✓	✓
Appariement de l'actif et du passif	✓	✓	✓	✓	✓
Gestion du change				✓	✓
Gestion du risque d'illiquidité					✓

Risque lié au rendement des actions de sociétés cotées : Afin de réduire le risque lié au rendement des actions de sociétés cotées, nous utilisons principalement une stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable, qui est appuyée par une stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. Les stratégies employées pour la couverture dynamique des garanties de contrats de rente variable et la couverture à grande échelle du risque lié aux actions exposent la Société à des risques additionnels. Voir la rubrique « Facteurs de risque » ci-après.

Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux : En général, pour réduire le risque de taux d'intérêt, nous gérons la durée de nos placements à revenu fixe de la composante passif et du secteur Services généraux et autres en concluant des couvertures de taux d'intérêt.

Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme : Nous cherchons à limiter la concentration du risque lié au rendement de nos actifs alternatifs à long terme en investissant dans un panier diversifié d'actifs, y compris des actions de sociétés fermées ainsi que des actifs des secteurs immobilier, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, et du pétrole et du gaz. Nous diversifions davantage le risque en gérant les placements selon les limites de placement et les limites de risque.

Risque de change : Nous avons comme politique d'apparier généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent. Si la monnaie des actifs et des passifs n'est pas appariée, nous couvrons ce risque, le cas échéant, pour stabiliser notre situation de fonds propres, et respectons les limites du risque de change de l'entreprise en ayant recours à des instruments financiers, comme les dérivés.

Risque d'illiquidité : Notre cadre de gestion du risque d'illiquidité est conçu de façon à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Nous cherchons à atténuer le risque d'illiquidité en diversifiant nos activités parmi divers produits, marchés, régions et titulaires de contrats. Nous concevons des produits d'assurance de manière à encourager les titulaires de contrats à maintenir leurs contrats en vigueur, générant ainsi un flux stable et diversifié de primes périodiques. Nous définissons les conditions de résiliation de nos produits de gestion de patrimoine et nos stratégies de placement connexes en cherchant à atténuer le risque financier et le risque d'illiquidité associés aux résiliations imprévues par les titulaires de contrats. Nous définissons et mettons en œuvre des stratégies de placement qui visent à appairer le profil des échéances des actifs à celui des passifs qu'ils sous-tendent, en tenant compte du potentiel de résiliations imprévues par les titulaires de contrats et des besoins de liquidités qui s'ensuivent. Nous avons mis en place des plans de liquidités d'urgence qui contribuent à atténuer ce risque.

Stratégie de conception et de tarification de produits

Nos directives, standards et normes de pratique en matière de conception et de tarification des produits visent à assurer que nos gammes de produits sont alignées sur notre philosophie de prise de risques et notre appétit pour le risque, et, plus particulièrement, que les risques supplémentaires générés par les nouvelles souscriptions sont alignés sur nos objectifs et limites en matière de risque stratégique. Les caractéristiques particulières de nos gammes de produits, y compris le niveau des garanties de prestations, les options offertes aux titulaires de contrats et les restrictions en matière de disponibilité de nos gammes de fonds, de même que nos stratégies de placement connexes, contribuent à atténuer les risques sous-jacents. Nous passons en revue et modifions régulièrement les principales caractéristiques de nos gammes de produits, y compris les primes et les honoraires, en vue d'atteindre nos objectifs en matière de profit et de respecter nos limites de risque. Certains des produits à prestations rajustables de notre fonds général comportent des garanties de taux minimums. Les garanties de taux pour tous les contrats sont déterminées au moment de l'émission du contrat et sont régies par la réglementation du secteur de l'assurance dans chaque territoire où les produits sont vendus. Les dispositions contractuelles permettent de fixer de nouveau les taux crédités à des intervalles préétablis assujettis à des garanties de taux crédités minimums. La Société peut réduire en partie l'exposition aux taux d'intérêt en fixant de nouveaux taux pour les affaires nouvelles et en ajustant les taux pour les contrats en vigueur lorsque cela est permis. En outre, la Société atténue en partie le risque de taux d'intérêt au moyen de sa procédure d'appariement de l'actif et du passif, des éléments liés à la conception de produits et de stratégies relatives aux taux d'intérêt crédités. Les nouveaux produits, les arrangements de réassurance de nouveaux contrats et la souscription de nouveaux contrats d'assurance d'envergure doivent être passés en revue et approuvés par le chef de la gestion du risque ou des membres du personnel clés des fonctions de gestion du risque.

Stratégies de couverture des rentes variables et autres risques sur actions

L'exposition de la Société aux variations du marché des actions cotées découle essentiellement des garanties de rente variable et, dans une moindre mesure, des honoraires liés aux actifs et des placements en actions de sociétés cotées du fonds général.

La couverture dynamique est la principale stratégie de couverture pour les risques de marché liés aux rentes variables. Nous avons recours à la couverture dynamique à l'égard de nos affaires nouvelles en matière de garanties de contrats de rente variable au moment où elles sont souscrites, ou dès que c'est possible après.

Nous visons à gérer le risque lié aux actions cotées découlant d'autres sources (contrats non assortis d'une couverture dynamique) au moyen de notre stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. Nous cherchons à gérer le risque de taux d'intérêt découlant des garanties de contrats de rente variable non assortis d'une couverture dynamique dans le cadre de notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif.

Stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable

La stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente variable vise à couvrir la sensibilité des provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente variable et du capital disponible contre la variation du rendement des placements (en actions de sociétés cotées et en obligations) et des taux d'intérêt. L'objectif de la stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable est de contrebalancer, le plus possible, la variation de la valeur économique des garanties par les profits et les pertes de notre portefeuille d'actifs de couverture. La valeur économique des garanties et nos provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente variable varient concurremment, mais non exactement les unes avec les autres, puisque cette valeur reflète les meilleures provisions estimatives et ne comprend aucune provision mathématique à l'égard des écarts défavorables.

Notre approche actuelle en matière de couverture dynamique des garanties de rente variable consiste en la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier et sur obligations gouvernementales négociés en Bourse, l'établissement de contrats à terme normalisés sur devises et la prolongation des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir la sensibilité des provisions mathématiques au rendement des fonds et à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties de rente variable. Nous effectuons le rééquilibrage dynamique de ces instruments de couverture en fonction de l'évolution des conditions des marchés, afin que la position couverte demeure conforme aux paramètres établis. D'autres instruments dérivés (comme les options sur actions et sur taux d'intérêt) sont aussi utilisés, et dans l'avenir, il est possible que nous envisagions l'utilisation d'instruments de couverture additionnels.

Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture n'annulera pas complètement les pertes ou les profits sous-jacents résultant des provisions pour garanties couvertes, car :

- le comportement et le décès des titulaires de contrats ne sont pas couverts;
- la provision pour écarts défavorables des provisions mathématiques n'est pas couverte;
- une tranche du risque de taux d'intérêt n'est pas couverte;
- les écarts de taux pourraient s'accroître et aucune mesure ne pourrait être prise pour faire les ajustements nécessaires;
- le rendement d'une petite partie des fonds sous-jacents ne fait l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en Bourse efficaces;
- le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants;
- les corrélations entre les taux d'intérêt et les marchés des actions pourraient donner lieu à des incidences défavorables considérables;

- des coûts de rééquilibrage des couvertures défavorables peuvent être engagés pendant des périodes de grande volatilité des marchés des actions, des marchés des obligations ou des taux d'intérêt. L'effet de ces coûts est amplifié lorsque toutes ces incidences surviennent simultanément;
- les autres risques ne sont pas tous couverts.

Stratégie de couverture d'actions à grande échelle

L'objectif du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions est de maintenir la sensibilité générale de notre résultat à la variation des marchés des actions cotées à l'intérieur des limites de tolérance au risque approuvées par le conseil d'administration. Le programme de couverture d'actions à grande échelle est conçu pour couvrir la sensibilité du résultat à la variation des marchés des actions cotées attribuable à toutes les sources (à l'exception des expositions assorties d'une couverture dynamique). Les sources de la sensibilité à la variation des marchés des actions faisant l'objet du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions comprennent ce qui suit :

- Les expositions aux actions et au risque de change des garanties de contrats de rente variable non assorties d'une couverture dynamique
- Les placements en actions du fonds général soutenant les passifs des contrats sans participation
- La provision pour écarts défavorables non couverte liée aux garanties de contrats de rente variable assortis d'une couverture dynamique

Stratégie d'appariement de l'actif et du passif

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif est conçue pour nous assurer que les risques de marché inhérents aux actifs et aux passifs détenus dans le fonds général de la Société sont gérés de manière efficace, et que l'exposition aux risques découlant de ces actifs et de ces passifs est maintenue à l'intérieur des limites de risque. Les risques de marché inhérents comprennent les risques liés au niveau et à la variation des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de taux des swaps, au rendement du marché des actions cotées, au rendement des actifs alternatifs à long terme et à la variation des taux de change.

Les provisions mathématiques du fonds général sont catégorisées par groupes en fonction de caractéristiques semblables, et ces groupes sont soutenus par une stratégie de répartition de l'actif propre. Nous cherchons à aligner la stratégie de répartition de l'actif pour chaque groupe sur les tendances en matière de primes et de prestations, les options et garanties offertes aux titulaires de contrats et les stratégies de crédit des produits qu'elle soutient. Des stratégies semblables sont établies pour les actifs détenus dans le compte de l'excédent de la Société. Les stratégies sont déterminées à l'aide de techniques d'analyse de portefeuille qui visent à optimiser les rendements, sous réserve des considérations liées aux exigences réglementaires et aux exigences en matière de capital économique ainsi que de la tolérance au risque. Elles sont conçues de façon à assurer une grande diversification entre les catégories d'actifs et des risques propres aux placements individuels, et les actifs sont harmonisés de manière appropriée avec les passifs auxquels ils sont adossés. Ces stratégies couvrent la composition de l'actif, la notation, le profil des échéances, la liquidité et les objectifs de concentration par devise et par secteur.

Les produits qui présentent des flux de trésorerie liés aux actifs garantis (p. ex., lorsque les flux de trésorerie nets projetés ne sont pas influencés de manière déterminante par des scénarios économiques) sont gérés selon une stratégie de placement à rendement cible. Les produits garantis par ce groupe d'actifs comprennent :

- des rentes en capitalisation (autres que des rentes possédant des caractéristiques de transfert du risque), qui sont principalement des obligations à court et à moyen terme et offrent des garanties de taux d'intérêt selon des modalités précises sur des primes uniques; les retraits peuvent être ou ne pas être rajustés à la valeur de marché;
- des rentes immédiates qui n'ont pas d'options de rachat et qui comprennent des obligations prévisibles et à très longue échéance;
- des produits d'assurance, dont les primes périodiques s'échelonnent sur de nombreuses années à venir, et qui comprennent aussi des obligations à très longue échéance.

Nous tentons de gérer les actifs qui garantissent les prestations à longue échéance dans le but de réaliser un rendement cible suffisant pour soutenir les obligations pendant leur durée de vie, sous réserve de la tolérance au risque établie, en investissant dans un panier diversifié d'actifs alternatifs à long terme, y compris des placements dans des actions de sociétés cotées (actifs alternatifs à long terme combinés aux actions de sociétés cotées), le solde étant investi dans des titres à revenu fixe. Le recours aux actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées permet un bon appariement avec nos passifs à long terme, qui permet également d'améliorer le rendement à long terme et de réduire le risque global grâce à la diversification.

Nous gérons les actifs à revenu fixe selon un indice de référence élaboré pour minimiser le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie générés par les passifs qui ne sont pas soutenus par des actifs alternatifs à long terme combinés à des placements dans des actions de sociétés cotées, et pour obtenir les rendements ou les écarts cibles requis pour maintenir les hypothèses sur les placements assortis de taux d'intérêt à long terme utilisées pour la tarification du passif.

Dans le cas des produits de rente et d'assurance qui possèdent des caractéristiques importantes de transfert du risque, une approche stratégique de rendement total est utilisée, qui regroupe généralement des actifs à revenu fixe et des actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées. Les actifs alternatifs à long terme combinés aux actions de sociétés cotées peuvent être inclus pour améliorer le rendement des placements à long terme et diminuer le risque global grâce à la diversification. Des stratégies de placement cible sont établies au moyen de techniques d'analyse de portefeuilles pour optimiser le

rendement des placements à long terme tout en tenant compte des risques liés aux garanties incluses dans les produits et des options de retrait offertes aux titulaires de contrats, de l'incidence des exigences en matière de fonds propres réglementaires et économiques et de la tolérance liée à la gestion de la volatilité à court terme du résultat et de l'exposition à long terme à des risques extrêmes. Dans le cas des produits dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats, comme l'assurance avec participation, l'assurance vie universelle et les rentes différées à capital fixe, le rendement de placement des actifs servant de soutien aux passifs échoira en grande partie aux titulaires de contrats à titre de variation des dividendes déclarés ou des taux d'intérêt appliqués, sous réserve des garanties minimales incorporées. Les passifs à plus court terme comme les rentes différées à capital fixe n'englobent généralement pas d'actifs alternatifs à long terme combinés aux actions de sociétés cotées dans la composition de son actif cible. La responsabilité de la gestion de nos portefeuilles de placements est déléguée à des professionnels en placement qui en assurent la gestion en fonction de références tirées des stratégies de placement cible établies pour chaque groupe, compte tenu des tolérances au risque de taux d'intérêt.

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif comprend une large gamme de processus d'évaluation du risque, d'atténuation et de gestion du risque, et de procédés de couverture. Toutefois, les passifs et les risques auxquels la Société est exposée ne peuvent être appariés ni couverts en totalité en raison des limites quant à la disponibilité des instruments sur les marchés et de l'incertitude relative à l'incidence des résultats techniques et du comportement des titulaires de contrats sur les flux de trésorerie liés aux passifs.

Stratégie de gestion du risque de change

Nous avons comme politique d'apparier généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent. Si la monnaie des actifs et des passifs n'est pas appariée, nous couvrons ce risque, le cas échéant, pour stabiliser notre situation de fonds propres, et respectons les limites du risque de change de l'entreprise en ayant recours à des instruments financiers, comme les dérivés.

Le risque de légère asymétrie au bilan est accepté, s'il est géré conformément aux limites de risque établies. Nous avons établi des limites d'exposition au risque, mesurées en fonction des variations possibles des ratios de fonds propres causées par les fluctuations des taux de change, déterminées pour représenter une possibilité précise de survenance fondée sur des modèles internes.

Stratégie de gestion du risque d'illiquidité

Les politiques et méthodes de gestion des liquidités mondiales visent à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Ces politiques et méthodes tiennent compte de tout empêchement d'ordre juridique, réglementaire, fiscal, opérationnel ou économique au financement interentités. La composition de l'actif de notre état de la situation financière tient compte de la nécessité de maintenir un volume d'actifs non affectés liquides suffisant pour satisfaire aux exigences découlant des tests de simulation de crise, et pour s'assurer que nos ratios de liquidité demeurent solides. Nous gérons les liquidités au siège social et surveillons étroitement la situation de trésorerie de nos principales filiales.

Nous cherchons à atténuer le risque d'illiquidité en diversifiant nos activités parmi divers produits, marchés, régions et titulaires de contrats. Nous concevons des produits d'assurance de manière à encourager les titulaires de contrats à maintenir leurs contrats en vigueur, générant ainsi un flux stable et diversifié de primes périodiques. Nous définissons les conditions de résiliation de nos produits de gestion de patrimoine et nos stratégies de placement connexes en cherchant à atténuer le risque financier et le risque d'illiquidité associés aux résiliations imprévues par les titulaires de contrats. Nous définissons et mettons en œuvre des stratégies de placement qui visent à apparier le profil des échéances des actifs à celui des passifs qu'ils sous-tendent, en tenant compte du potentiel de résiliations imprévues par les titulaires de contrats et des besoins de liquidités qui s'ensuivent. Les actifs liquides représentent une partie importante de notre actif total. Nous visons à réduire le risque d'illiquidité à l'égard de nos activités financées par les dépôts en diversifiant nos sources de financement et en gérant les échéances de notre financement de manière appropriée. Nous prévoyons et surveillons dans diverses entités et au siège social les liquidités opérationnelles et les mouvements de liquidités quotidiens dans le but de garantir la disponibilité des liquidités et l'optimisation de leur utilisation.

Nous maintenons également des fonds de liquidités centralisés et un accès à d'autres sources de financement et de liquidités d'urgence comme des accords de financement de rachat. Nos fonds de liquidités centralisés se composent de liquidités et de quasi-liquidités et de placements à court terme de grande qualité qui font l'objet d'une surveillance continue en ce qui a trait à leur qualité de crédit et à la liquidité du marché.

Nous avons établi diverses sources de liquidités d'urgence. Nous laissons à la disposition de la SFM une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars auprès de certaines banques à charte canadiennes, et nous laissons à la disposition de la SFM et de certaines de ses filiales une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars américains auprès de certaines banques américaines. Au 31 décembre 2018, aucun emprunt n'était en cours sur ces facilités de crédit. En outre, John Hancock USA (« JHUSA ») est membre de la Federal Home Loan Bank of Indianapolis (« FHLBI »), ce qui permet à la Société d'obtenir, à titre de source additionnelle de liquidités, des prêts de la FHLBI, qui peuvent être garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, et des titres du Trésor et d'organismes américains admissibles. Selon les restrictions réglementaires, au 31 décembre 2018, la capacité d'emprunt maximale estimative de JHUSA s'élevait à 3,8 milliards de dollars américains en vertu de la facilité de la FHLBI, de laquelle aucun montant n'était emprunté.

Le tableau qui suit présente l'échéance des passifs financiers importants de la Société.

Échéance des passifs financiers¹

Au 31 décembre 2018 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes à long terme	– \$	681 \$	– \$	4 088 \$	4 769 \$
Instruments de fonds propres	–	–	–	8 732	8 732
Dérivés	359	229	227	6 988	7 803
Dépôts de clients de la Banque ²	15 351	2 147	2 185	1	19 684
Obligations en vertu de contrats de location	129	203	93	150	575

¹ Les montants qui précèdent sont présentés nets des frais d'émission différés non amortis connexes.

² Au 31 décembre 2018, la valeur comptable et la juste valeur des dépôts de clients de la Banque s'établissaient respectivement à 19 684 millions de dollars et 19 731 millions de dollars (respectivement 18 131 millions de dollars et 18 149 millions de dollars en 2017). La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen de taux d'intérêt offerts sur le marché pour des dépôts comportant des conditions similaires. Tous les dépôts de clients de la Banque ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 2 en 2017).

Dans le cours normal des affaires, il est nécessaire d'affecter des actifs en garantie afin de se conformer aux exigences réglementaires juridictionnelles et autres exigences, y compris les garanties offertes pour atténuer partiellement le risque de crédit lié aux contreparties d'instruments dérivés, les actifs affectés en garantie aux Bourses à titre de marge initiale et les actifs détenus en garantie dans le cadre des accords de financement de rachat. Le total des actifs non affectés s'établissait à 427,9 milliards de dollars au 31 décembre 2018 (396,8 milliards de dollars en 2017).

Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux garanties des contrats de rente variable et aux garanties des fonds distincts

Les garanties des produits de rente variable et les garanties des fonds distincts portent sur au moins un des éléments suivants : le décès, la valeur à l'échéance, les garanties de rente et les garanties de retrait. Les garanties des contrats de rente variable et les garanties des fonds distincts sont conditionnelles et exigibles uniquement à la survenance de l'événement pertinent, si la valeur des fonds à ce moment est inférieure à la valeur de la garantie. Selon le niveau futur des marchés des actions, les passifs liés aux contrats en vigueur seraient exigibles principalement pendant la période de 2019 à 2039.

Nous cherchons à atténuer une partie des risques inhérents à la partie conservée (c.-à-d. nette des réassurances) de nos garanties de rente variable et de nos garanties de fonds distincts en combinant nos stratégies de couverture dynamique et de couverture à grande échelle (voir la section « Risque lié au rendement des actions cotées » ci-après).

Le tableau suivant présente certaines données sur les garanties des contrats de rente variable et les garanties des fonds distincts liées aux placements offertes par la Société, compte non tenu et net des réassurances.

Garanties des contrats de rente variable et garanties des fonds distincts, nettes des réassurances

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2018			2017		
	Valeur de garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ^{4, 5}	Valeur de garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ^{4, 5}
Garantie de rente minimale ¹	5 264 \$	3 675 \$	1 593 \$	5 201 \$	4 195 \$	1 074 \$
Garantie de retrait minimum	60 494	49 214	11 388	61 767	56 512	5 943
Garantie d'accumulations minimales	18 611	18 720	141	18 162	18 705	11
Prestations du vivant brutes ²	84 369	71 609	13 122	85 130	79 412	7 028
Prestations de décès brutes ³	10 663	14 654	1 567	10 743	16 973	1 001
Total, compte non tenu des réassurances	95 032	86 263	14 689	95 873	96 385	8 029
Prestations du vivant réassurées	4 515	3 173	1 343	4 522	3 667	911
Prestations de décès réassurées	2 353	2 070	493	3 014	3 040	435
Total des réassurances	6 868	5 243	1 836	7 536	6 707	1 346
Total, net des réassurances	88 164 \$	81 020 \$	12 853 \$	88 337 \$	89 678 \$	6 683 \$

¹ Les contrats comportant des prestations garanties de soins de longue durée sont inclus dans cette catégorie.

² Lorsqu'un contrat comprend des prestations du vivant et des prestations de décès, la garantie en sus des prestations du vivant est incluse dans la catégorie des prestations de décès, comme présenté à la note de bas de tableau 3.

³ Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des garanties de prestations du vivant lorsque le contrat offre à la fois des prestations du vivant et des prestations de décès.

⁴ Le montant à risque (les garanties dans le cours) représente l'excédent de la valeur des garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur des garanties est supérieure à la valeur des fonds. Ce montant n'est pas exigible à court terme. En ce qui a trait aux garanties minimales portant sur les prestations de décès, le montant à risque représente l'excédent de la garantie minimale actuelle portant sur les prestations de décès sur le solde actuel du compte. En ce qui a trait aux garanties de rente minimale, le montant à risque représente l'excédent des revenus de base actuels des conversions en rentes sur la valeur actuelle du compte. À l'égard de toutes les garanties, le montant à risque est limité à un niveau plancher de zéro pour chaque contrat.

⁵⁾ Le montant à risque net des réassurances au 31 décembre 2018 s'élevait à 12 853 millions de dollars (6 683 millions de dollars en 2017) et ce montant était réparti de la manière suivante : 6 899 millions de dollars américains (3 982 millions de dollars américains en 2017) provenaient des activités aux États-Unis, 2 654 millions de dollars (1 342 millions de dollars en 2017) provenaient des activités au Canada, 332 millions de dollars américains (95 millions de dollars américains en 2017) provenaient des activités au Japon et 246 millions de dollars américains (181 millions de dollars américains en 2017) provenaient des activités en Asie (ailleurs qu'au Japon) et des activités de réassurance en voie de liquidation.

Catégories de placement pour les contrats à capital variable assortis d'une garantie

Les contrats à capital variable assortis d'une garantie, y compris les contrats de rente variable et les contrats d'assurance vie à capital variable, sont investis, au gré du titulaire de contrats et sous réserve des limites des contrats, dans divers types de fonds choisis parmi les fonds distincts et d'autres placements. Les soldes des comptes par catégorie de placement sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre (en millions de dollars) Catégorie de placement	2018	2017
Fonds d'actions	43 528 \$	47 508 \$
Fonds équilibrés	41 625	47 369
Fonds d'obligations	12 309	13 095
Fonds du marché monétaire	2 107	1 905
Autres placements à taux d'intérêt fixe	1 997	1 777
Total	101 566 \$	111 654 \$

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, nous présentons des sensibilités et des mesures d'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt projetés à l'aide de modèles internes à une date donnée et sont évalués en fonction d'un niveau de départ reflétant les actifs et les passifs de la Société à cette date, ainsi que les facteurs actuariels, les activités de placement et le rendement sur les placements présumés dans le calcul des provisions mathématiques. Les mesures d'exposition au risque reflètent l'incidence de la variation d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et du rendement des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les écarts entre les faits réels et les hypothèses, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales de nos modèles internes. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites ci-après. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons garantir que leur incidence réelle sur le résultat net attribué aux actionnaires sera telle que nous l'avons indiquée et nous ne pouvons garantir que leur incidence réelle sur le ratio total du TSAV de Manufacturers sera telle que nous l'avons indiquée. Les fluctuations du marché ont une incidence sur les sensibilités des fonds propres selon le TSAV, que ce soit par voie du résultat ou d'autres composantes du cadre de fonds propres réglementaires. À titre d'exemple, le ratio du TSAV est touché par les variations des autres éléments du résultat global.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées

Comme il est mentionné plus haut, la stratégie de couverture à grande échelle est conçue pour atténuer le risque lié aux actions de sociétés cotées découlant des garanties de rente variable non assorties d'une couverture dynamique et d'autres produits et frais. En outre, notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Si les valeurs de marché devaient demeurer stables pour un exercice entier, l'incidence possible serait à peu près équivalente à une baisse immédiate des valeurs de marché correspondant au niveau prévu de croissance annuelle pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Par ailleurs, si, après que les valeurs de marché ont diminué de 10 %, 20 % ou 30 %, elles continuaient à diminuer, restaient stables ou augmentaient plus lentement que prévu dans l'évaluation, l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait être considérablement plus importante que le résultat indiqué. Se reporter à la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » qui contient plus de renseignements sur le niveau de croissance supposé et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme. L'incidence potentielle est présentée compte tenu de l'incidence de la variation des marchés sur les actifs couverts. Bien que nous ne puissions estimer de façon fiable le montant de la variation des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique qui ne sera pas annulée par le profit ou la perte sur les actifs assortis d'une couverture dynamique, nous posons certaines hypothèses afin d'évaluer l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires.

Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit ou la perte lié aux obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du

programme de couverture dynamique sont rééquilibrées à des intervalles de variation de 5 %. En outre, nous supposons que les actifs assortis d'une couverture à grande échelle sont rééquilibrés conformément aux fluctuations du marché.

Il importe également de noter que ces estimations sont fournies à titre indicatif, et que le programme de couverture pourrait dégager un rendement inférieur à ces estimations, en particulier pendant les périodes de volatilité réelle marquée ou pendant les périodes de faiblesse des taux d'intérêt et de fluctuations défavorables des marchés des actions.

Les normes de pratique pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et les lignes directrices de l'ICA limitent les hypothèses de rendement des placements des actions cotées et de certains actifs alternatifs à long terme en fonction du rendement historique d'indices de référence pour des actions cotées. L'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires ne tient pas compte des modifications possibles des hypothèses de rendement des placements pour refléter l'incidence des reculs des cours des actions cotées en portefeuille sur ce rendement historique d'indices de référence.

Incidence immédiate possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation du rendement des actions cotées^{1, 2, 3}

Au 31 décembre 2018 (en millions de dollars)	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Sensibilité sous-jacente au résultat net attribué aux actionnaires⁴						
Garanties au titre des contrats de rente variable	(3 650)\$	(2 240)\$	(1 040)\$	890 \$	1 610 \$	2 170 \$
Honoraires liés aux actifs (annualisés)	(480)	(320)	(160)	160	320	480
Placements en actions du fonds général ⁵	(1 150)	(780)	(390)	290	580	860
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(5 280)	(3 340)	(1 590)	1 340	2 510	3 510
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle ⁶	3 110	1 940	910	(820)	(1 450)	(1 930)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture	(2 170)\$	(1 400)\$	(680)\$	520 \$	1 060 \$	1 580 \$
Au 31 décembre 2017 (en millions de dollars)	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Sensibilité sous-jacente au résultat net attribué aux actionnaires⁴						
Garanties au titre des contrats de rente variable	(3 940)\$	(2 260)\$	(960)\$	670 \$	1 110 \$	1 410 \$
Honoraires liés aux actifs (annualisés)	(510)	(340)	(170)	170	340	510
Placements en actions du fonds général ⁵	(930)	(590)	(270)	270	540	810
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(5 380)	(3 190)	(1 400)	1 110	1 990	2 730
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle ⁶	3 220	1 850	790	(640)	(1 100)	(1 410)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture	(2 160)\$	(1 340)\$	(610)\$	470 \$	890 \$	1 320 \$

¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

² Les tableaux présentent l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

³ Voir la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » pour plus de renseignements sur le niveau de croissance prévu et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

⁴ Définie comme étant la sensibilité du résultat à une variation de la valeur des marchés des actions cotées compte tenu des règlements au titre de contrats de réassurance, mais compte non tenu de l'effet d'annulation des actifs assortis d'une couverture ou d'autres mécanismes d'atténuation des risques.

⁵ Cette incidence sur les actions du fonds général est calculée de façon ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actions cotées; ii) tout profit ou toute perte sur les actions cotées DV détenues dans le secteur Services généraux et autres; et iii) tout profit ou toute perte sur les placements en actions cotées détenus par la Banque Manuvie. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des marchés des actions.

⁶ Comprend l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions dans le programme de couverture dynamique et de couverture à grande échelle. L'incidence du rééquilibrage de la couverture dynamique représente l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions pour les meilleures estimations des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique à des intervalles de variation de 5 %, mais ne tient compte d'aucune incidence liée à d'autres sources d'inefficacité de la couverture, comme, parmi d'autres facteurs, une corrélation entre le suivi des fonds, la volatilité réalisée, et les actions et les taux d'intérêt qui est différente par rapport aux prévisions.

Les fluctuations des marchés des actions ont également une incidence sur les composantes disponibles et requises entrant dans le ratio total du TSAV. Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le ratio total du TSAV de Manufacturers des variations de la valeur du marché des actions cotées.

Incidence immédiate possible sur le ratio total du TSAV de Manufacturers d'une variation du rendement des actions cotées par rapport au rendement prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques^{1, 2, 3}

Points de pourcentage	Incidence sur le ratio total du TSAV de Manufacturers					
	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
31 décembre 2018	(6)	(4)	(2)	1	5	7
31 mars 2018	(6)	(4)	(2)	2	4	6

- ¹⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus. De plus, les estimations ne comprennent pas les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des marchés des actions puisque l'incidence sur les sensibilités des actions cotées n'est pas considérée comme importante.
- ²⁾ L'incidence possible est présentée en supposant que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique. Le montant estimatif qui ne serait pas entièrement annulé est lié à nos pratiques de ne pas couvrir la provision pour écarts défavorables et de rééquilibrer les couvertures d'actions pour les obligations au titre des rentes variables assorties d'une couverture dynamique à des intervalles de variation de 5 %.
- ³⁾ Les règles du BSIF relatives aux garanties des fonds distincts tiennent compte de la pleine incidence sur les fonds propres des chocs subis sur une période de 20 trimestres dans une fourchette prescrite. Par conséquent, la détérioration des marchés des actions pourrait entraîner d'autres augmentations des exigences réglementaires après le choc initial.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux

Au 31 décembre 2018, nous avons estimé que la sensibilité de notre résultat net attribué aux actionnaires à une baisse parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt correspondait à une charge de 100 millions de dollars, et que la sensibilité à une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt correspondait à un profit de 100 millions de dollars.

Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt. Cette variation comprend une variation de 50 points de base des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps actuels, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, sans variation des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro des obligations d'État lorsque ces taux ne sont pas négatifs à l'heure actuelle, par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques, y compris les dérivés incorporés. Pour les obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique, il est pris en compte que les couvertures de taux d'intérêt sont rééquilibrées à des intervalles de variation de 20 points de base.

Comme la sensibilité à une variation de 50 points de base des taux d'intérêt tient compte de tous les changements apportés aux scénarios de réinvestissement applicables, l'incidence des variations des taux d'intérêt inférieures ou supérieures à 50 points de base ne devrait pas être linéaire. Par ailleurs, les sensibilités ne sont pas constantes pour toutes les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités, et l'incidence des fluctuations de la courbe de rendement varie selon la région où la fluctuation se produit. Les hypothèses de réinvestissement utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques ont tendance à amplifier les incidences négatives d'une diminution des taux d'intérêt et à atténuer les incidences positives d'une augmentation de ces derniers. Cela s'explique par le fait que les hypothèses de réinvestissement utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance sont fondées sur les modèles de taux d'intérêt et les critères d'étalonnage établis par le Conseil des normes actuarielles du Canada, tandis que les couvertures de taux d'intérêt sont évaluées au moyen des taux d'intérêt du marché courants. Par conséquent, pour un trimestre donné, les variations des hypothèses de réinvestissement ne sont pas entièrement identiques aux variations des taux d'intérêt du marché courants, surtout lorsque la forme de la courbe des taux d'intérêt varie de façon importante. Ainsi, l'incidence des variations non parallèles peut différer considérablement de l'incidence estimée des variations parallèles. Par exemple, si les taux d'intérêt à long terme augmentent davantage que ceux à court terme (ce qui est parfois appelé une accentuation de la courbe de rendement) en Amérique du Nord, la diminution de la valeur des swaps pourrait être supérieure à la diminution des passifs des contrats d'assurance. Cette situation pourrait occasionner l'imputation d'une charge au résultat net attribué aux actionnaires à court terme, même si la hausse et l'accentuation de la courbe de rendement, si elles se poursuivent, pourraient avoir une incidence économique positive à long terme.

L'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires ne tient pas compte de modifications futures possibles des hypothèses sur le taux de réinvestissement ultime ni de critères d'étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque, ni de toute autre incidence possible des faibles taux d'intérêt, par exemple, d'un poids accru sur la souscription d'affaires nouvelles ou de faibles intérêts tirés des actifs excédentaires. L'incidence sur le résultat ne reflète pas non plus les profits ou pertes latents sur les actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres. Les variations de la valeur de marché de ces actifs pourraient représenter un contreponds économique naturel au risque de taux d'intérêt lié au passif relatif à nos produits. Pour qu'il existe aussi un contreponds comptable, la Société devrait réaliser une tranche des profits ou pertes latents sur les actifs à revenu fixe DV. Rien ne garantit que nous concrétiserons une partie des profits ou pertes latents disponibles.

L'incidence ne reflète aucun effet possible de la variation des taux d'intérêt sur la valeur des actifs alternatifs à long terme. La hausse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur des actifs alternatifs à long terme (voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Juste valeur des placements » ci-après). De plus amples renseignements sur les actifs alternatifs à long terme sont présentés à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme » ci-après.

Selon le TSAV, les variations des profits ou pertes latents dans notre portefeuille d'obligations DV découlant des fluctuations de taux d'intérêt ont tendance à exacerber la sensibilité des fonds propres. Par conséquent, la réduction des taux d'intérêt améliore les ratios totaux du TSAV et vice versa.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires, y compris la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres, qui pourrait se matérialiser à la vente de ces actifs.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires et le ratio total du TSAV de Manufacturers d'une variation parallèle immédiate des taux d'intérêt par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques^{1, 2, 3, 4}

Aux 31 décembre	2018		2017	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb
Résultat net attribué aux actionnaires (en millions de dollars)				
Compte non tenu de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres	(100)\$	100 \$	(200)\$	100 \$
Découlant de variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres, si elles sont réalisées	1 600	(1 500)	1 100	(1 000)
Ratio total du TSAV de Manufacturers (en points de pourcentage)				
Variation du ratio total du TSAV en points de pourcentage ⁵	3	(3)	s. o.	s. o.

¹⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus. De plus, les estimations ne comprennent pas les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des taux d'intérêt puisque l'incidence sur les sensibilités des actions cotées n'est pas considérée comme importante.

²⁾ Comprend des produits d'assurance et de rente garantis, notamment des contrats de rente variable et des produits à prestations rajustables dont les prestations sont généralement rajustées à mesure que les taux d'intérêt et le rendement des placements évoluent, et dont une partie comporte des garanties de taux crédités minimums. Pour les produits à prestations rajustables assujettis à des garanties de taux minimums, les sensibilités sont fonction de l'hypothèse selon laquelle les taux crédités seront fixés au taux minimum.

³⁾ Le montant du profit qui peut être réalisé ou de la perte qui peut être subie sur les actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres est fonction du montant total du profit ou de la perte latent.

⁴⁾ Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs, et l'incidence des variations de la juste valeur des titres à revenu fixe DV se fonde sur les titres détenus à la fin de la période.

⁵⁾ Comprend toutes les incidences sur le ratio total du TSAV, y compris les variations réalisées et latentes de la juste valeur des actifs à revenu fixe DV. Le ratio du TSAV ne s'applique pas avant le 1^{er} janvier 2018.

La diminution de 100 millions de dollars de la sensibilité à une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt depuis le 31 décembre 2017 est principalement attribuable aux achats d'actifs à revenu fixe par suite de la vente des actifs alternatifs à long terme (en raison de la réduction de la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition de notre portefeuille d'actifs) aux États-Unis, ce qui a atténué l'exposition au risque de réinvestissement découlant des taux d'intérêt.

Les tableaux ci-après illustrent l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps sur les taux des obligations d'État, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro pour le taux d'intérêt total, par rapport aux écarts de taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires et le ratio total du TSAV de Manufacturers des variations des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps^{1, 2, 3}

Aux 31 décembre	2018		2017	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb
Écarts de taux des obligations de sociétés^{4, 5}				
Résultat net attribué aux actionnaires (en millions de dollars)	(600)\$	600 \$	(1 000)\$	1 000 \$
Variation du ratio total du TSAV de Manufacturers en points de pourcentage ⁶	(6)	6	s. o.	s. o.

Aux 31 décembre	2018		2017	
	-20 pb	+20 pb	-20 pb	+20 pb
Écarts de taux des swaps				
Résultat net attribué aux actionnaires (en millions de dollars)	100 \$	(100)\$	400 \$	(400)\$
Variation du ratio total du TSAV de Manufacturers en points de pourcentage ⁶	néant	néant	s. o.	s. o.

¹⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

²⁾ L'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun profit n'est réalisé ou qu'aucune perte n'est subie sur nos actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres et exclut l'incidence des variations de la valeur des obligations des fonds distincts découlant des variations des écarts de taux. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps.

³⁾ Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs.

- 4) Il est supposé que les écarts de taux des obligations de sociétés correspondent à la moyenne à long terme sur cinq ans prévue.
- 5) Comme la sensibilité à une diminution de 50 points de base des écarts de taux des obligations de sociétés tient compte de l'incidence d'une variation des scénarios de réinvestissement déterministes, le cas échéant, l'incidence des variations des écarts de taux des obligations de sociétés inférieures, ou supérieures, aux montants indiqués ne devrait pas être linéaire.
- 6) Comprend toutes les incidences sur le ratio total du TSAV, y compris les variations réalisées et latentes de la juste valeur des actifs à revenu fixe DV. Selon le régime du TSAV, les fluctuations des écarts de taux sont déterminées par rapport à un éventail d'indices d'obligations de qualité notées au moins BBB dans chaque pays. Pour le TSAV, nous utilisons les indices suivants : indice des obligations de toutes les sociétés FTSE TMX Canada, indice Barclays USD Liquid Investment Grade Corporate et Nomura-BPI (Japon). Le ratio du TSAV ne s'applique pas avant le 1^{er} janvier 2018.

La diminution de 400 millions de dollars de la sensibilité à une baisse de 50 points de base des écarts de taux des obligations de sociétés depuis le 31 décembre 2017 est principalement attribuable aux achats d'actifs à revenu fixe par suite de la vente des actifs alternatifs à long terme (en raison de la réduction de la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition de notre portefeuille d'actifs) aux États-Unis, ce qui a atténué l'exposition au risque de réinvestissement découlant des écarts de taux des obligations de sociétés.

Les écarts de taux des swaps se maintiennent à des niveaux bas, et toute augmentation de ces écarts entraînerait l'imputation de charges importantes au résultat net attribué aux actionnaires. La sensibilité des écarts de taux des swaps a diminué du fait principalement des swaps additionnels à durée plus courte conclus.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant d'une variation immédiate de 10 % des valeurs de marché des actifs alternatifs à long terme suivie par un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Si les valeurs de marché devaient demeurer stables pour un exercice entier, l'incidence possible serait à peu près équivalente à une baisse immédiate des valeurs de marché correspondant au niveau prévu de croissance annuelle pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Par ailleurs, si, après que les valeurs de marché ont diminué de 10 %, elles continuaient à diminuer, restaient stables ou augmentaient plus lentement que prévu dans l'évaluation des provisions mathématiques, l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait être considérablement plus importante que le résultat indiqué. Se reporter à la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » ci-après qui contient plus de renseignements sur le niveau de croissance supposé et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les placements directs dans des exploitations pétrolières et gazières et les actions de sociétés fermées, dont certaines sont liées au secteur pétrolier et gazier.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des variations du rendement des actifs alternatifs à long terme^{1, 2, 3, 4, 5, 6}

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2018		2017	
	-10 %	+10 %	-10 %	+10 %
Actifs liés à l'immobilier, aux terres agricoles et aux terrains forestiers exploitables	(1 300)\$	1 200 \$	(1 300)\$	1 300 \$
Actions de sociétés fermées et autres actifs alternatifs à long terme	(1 600)	1 600	(1 500)	1 400
Actifs alternatifs à long terme	(2 900)\$	2 800 \$	(2 800)\$	2 700 \$

- 1) Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.
- 2) Cette incidence est de nature ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actifs alternatifs à long terme ou ii) tout profit ou toute perte sur les actifs alternatifs à long terme détenus dans le secteur Services généraux et autres.
- 3) Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des rendements des actifs alternatifs à long terme. Dans le cas de certaines catégories d'actifs alternatifs à long terme pour lesquelles il n'existe pas d'indice de référence à long terme approprié, les normes de pratique et les lignes directrices de l'ICA ne permettent pas d'utiliser, dans l'évaluation, des hypothèses relatives au rendement qui donneraient lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur le rendement historique d'un indice de référence pour des actions cotées dans le même territoire.
- 4) Aucune incidence de la correction du marché sur les hypothèses de rendement présumé futur n'est prise en considération dans l'incidence sur le résultat net.
- 5) Voir la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » ci-après pour plus de renseignements sur le niveau de croissance prévu et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.
- 6) Les sensibilités tiennent compte de l'incidence des modifications apportées à la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord lorsque les modifications ont lieu.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque de change

En général, nous apparions la monnaie de nos actifs à celle des passifs des contrats d'assurance et de placement auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes découlant des variations du taux de change. Au 31 décembre 2018, nous n'avons pas d'exposition au risque de change non appariée importante.

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat tiré des activités de base d'une variation de 10 % du dollar canadien par rapport aux autres principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles.

Incidence possible sur le résultat tiré des activités de base des variations du taux de change^{1, 2}

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2018		2017	
	Raffermisssement de 10 %	Affaiblissement de 10 %	Raffermisssement de 10 %	Affaiblissement de 10 %
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong	(340)\$	340 \$	(280)\$	280 \$
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au yen	(60)	60	(60)	60

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

²⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

Les ratios de fonds propres réglementaires du TSAV sont également sensibles aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles. Le sens et l'importance de cette sensibilité varient à l'échelle des divers ratios de fonds propres.

Mesures d'exposition au risque d'illiquidité

Nous gérons les niveaux de liquidités collectives consolidées et ceux des principales filiales en fonction de seuils établis. Nous mesurons les liquidités à l'aide de scénarios de crises immédiates (au cours d'un mois) et de scénarios de crises continues (au cours d'une année). Nous avons pour politique de maintenir le ratio de l'actif par rapport au passif, tous deux ajustés en fonction de la valeur de la liquidité, à un niveau supérieur au ratio limite préétabli.

Le recours accru à des dérivés aux fins de couverture exige qu'une plus grande attention soit portée à l'évaluation et à la gestion du risque lié aux liquidités d'urgence relatif à ces instruments, notamment le transfert des dérivés hors cote vers des chambres de compensation aux États-Unis et au Japon, qui fait ressortir l'importance des espèces à titre de principale source de liquidités par rapport aux placements dans des titres. La valeur de marché de notre portefeuille d'instruments dérivés est ainsi régulièrement soumise à des tests de simulation de crise dans le but d'évaluer les exigences de règlement au comptant et de garanties possibles dans diverses conditions de marché.

La Banque Manuvie (la « Banque ») dispose d'un cadre autonome de politique de gestion du risque d'illiquidité. Ce cadre comprend des tests de simulation de crise, des modèles d'actualisation des flux de trésorerie, un plan de financement et un plan de mesures d'urgence. La Banque dispose d'une infrastructure de titrisation établie qui lui permet d'accéder à un éventail de sources de financement et de liquidités. La Banque utilise des scénarios de crise extrêmes, mais plausibles qui illustrent qu'elle dispose d'un portefeuille suffisant de titres du marché monétaire très liquides et de placements dans des obligations souveraines, des obligations quasi souveraines et d'autres titres négociables liquides qui, combinés à la capacité de la Banque de titriser des actifs de prêts hypothécaires résidentiels, fournissent des liquidités suffisantes pour s'acquitter des exigences éventuelles aux termes de ces scénarios de crise.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements.

Stratégie de gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est régie par le Comité du crédit, qui supervise le programme global de gestion du risque de crédit. La Société a établi des objectifs liés à la qualité générale et à la diversification du portefeuille de placements de notre fonds général et des critères de sélection des contreparties, y compris les contreparties d'instruments dérivés, les réassureurs et les fournisseurs d'assurance. Nos politiques fixent des limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région, et elles régissent l'utilisation des dérivés de crédit. Les limites établies par entreprise varient selon l'évaluation du risque. Les placements productifs de revenu fixe de notre fonds général se composent principalement d'obligations d'État et de sociétés de qualité ainsi que de créances hypothécaires commerciales. Nous avons un programme visant à souscrire des swaps sur défaillance de crédit, qui mise sur une approche prudente, diversifiée et très sélective. Les décisions relatives aux swaps de défaillance de crédit sont fondées sur les mêmes normes de sélection des risques que celles que nous appliquons à nos portefeuilles d'obligations sur le marché au comptant, et l'ajout de cette catégorie d'actifs nous permet de mieux diversifier l'ensemble de notre portefeuille de titres d'emprunt.

Nos unités qui accordent du crédit appliquent un processus d'évaluation défini qui permet une évaluation objective des demandes de crédit. Nous attribuons une note de crédit d'après une échelle normalisée de 22 points conforme à celle des agences de notation externes, après un examen approfondi de l'emprunteur, notamment sa stratégie commerciale, son aspect concurrentiel, les tendances sectorielles, sa solidité financière, son accès aux capitaux et d'autres risques auxquels fait face la contrepartie. Nous mettons régulièrement à jour cette évaluation. Pour obtenir de plus amples détails, nous évaluons également les risques de crédit à l'aide de divers outils et mesures fondés sur le marché qui sont la norme dans le secteur. Nous comparons nos évaluations du risque à des probabilités préétablies de défaillance et de pertes en cas de défaillance, d'après les résultats historiques du secteur et de l'entreprise, et aux coûts de défaillance qui en résultent.

Nous déterminons la délégation des pouvoirs d'approbation du crédit et prenons les décisions sur le crédit au cas par cas, et cette tâche est remplie par des membres du personnel de la direction dont le niveau convient à l'ampleur et au degré de risque de l'opération, les pouvoirs délégués variant selon l'évaluation du risque. Les décisions importantes relatives au crédit sont approuvées par le Comité du crédit et les décisions plus importantes sont prises par le chef de la direction et, dans certains cas, le conseil d'administration.

Nous limitons le nombre de types d'instruments dérivés et d'applications autorisés et exigeons une approbation préalable à l'égard de toutes les stratégies d'application des instruments dérivés, ainsi que la surveillance régulière de l'efficacité des stratégies liées aux instruments dérivés. Des limites sont établies quant au risque lié aux contreparties d'instruments dérivés en fonction de la note de crédit minimum acceptable des contreparties (généralement de A- par des agences de notation reconnues à l'échelle internationale). Nous mesurons le risque lié à une contrepartie d'instruments dérivés comme étant le risque de crédit potentiel net, qui tient compte de la réévaluation à la valeur de marché de toutes les transactions avec chaque contrepartie, déduction faite de toute garantie détenue, de même que d'une marge pour risques futurs. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées, nettes des garanties détenues. La solvabilité de toutes les contreparties à la réassurance est revue régulièrement en interne.

Des évaluations régulières des crédits au sein des divers portefeuilles sont effectuées dans le but de détecter les changements de la qualité du crédit et, s'il y a lieu, de prendre des mesures correctives. La reconnaissance rapide des créances douteuses est un objectif essentiel.

Nous constituons une provision pour pertes sur prêts lorsqu'un prêt subit une perte de valeur en raison de la détérioration de la qualité du crédit, dans la mesure où il n'est plus certain que la valeur comptable du prêt et des revenus de placement connexes sera réalisée en temps opportun. Nous ramenons la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation nette estimative au moment où nous constituons la provision. Nous établissons une provision pour pertes sur les contrats de réassurance lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles. Nous déterminons la provision pour pertes d'après les montants recouvrables pour la période considérée et les provisions mathématiques cédées. Rien ne garantit que la provision comblera adéquatement les pertes futures éventuelles ni que des provisions ou des dépréciations d'actifs supplémentaires ne seront pas nécessaires.

Les provisions mathématiques englobent également des provisions générales pour pertes sur créances relativement aux dépréciations futures d'actifs.

Nos politiques en matière de crédit, nos procédés et nos stratégies de placement sont établis selon un cadre de gouvernance solide et conçus de manière à garantir que les risques sont relevés, évalués et surveillés conformément à notre appétit pour le risque. Nous cherchons à gérer le risque de crédit lié à notre portefeuille de placements de façon dynamique afin de réduire le risque et d'atténuer les pertes, tandis que le risque de contrepartie d'instruments dérivés est géré de façon proactive. Toutefois, nous pourrions faire face à de la volatilité à cet égard d'un trimestre à l'autre, et les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme et les niveaux historiques.

Mesures d'exposition au risque de crédit

Aux 31 décembre 2018 et 2017, chaque tranche des taux de défaillance de crédit dépassant de 50 % au cours de l'exercice suivant les taux prévus dans les provisions mathématiques réduirait le résultat net attribué aux actionnaires respectivement de 62 millions de dollars et 63 millions de dollars chaque année. Les déclassements des titres à revenu fixe pourraient avoir une incidence défavorable sur nos fonds propres réglementaires, étant donné que les niveaux prescrits de fonds propres pour ces placements sont fondés sur la qualité du crédit de chaque instrument. En outre, les déclassements pourraient aussi être plus importants que prévu dans les provisions mathématiques, ce qui entraînerait des augmentations des provisions mathématiques et une diminution du résultat net attribué aux actionnaires.

Le tableau suivant présente les actifs douteux nets et les provisions pour pertes sur prêts.

Actifs douteux nets et provisions pour pertes sur prêts

Aux 31 décembre

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2018	2017
Placements à revenu fixe douteux nets	179 \$	173 \$
Placements à revenu fixe douteux nets en pourcentage du total des actifs investis	0,051 %	0,052 %
Provision pour pertes sur prêts	95 \$	85 \$

Risque de produit

Le risque de produit correspond au risque qu'un produit ou service ne soit pas conçu, lancé et administré dans le but d'obtenir les résultats escomptés et au risque de perte attribuable au fait que l'expérience réelle est différente de celle qui avait été présumée lorsque le produit a été conçu et que sa tarification a été établie.

Gestion du risque de produit

Le risque de produit est surveillé par le comité de surveillance du risque de produit, en ce qui concerne le sous-secteur de l'assurance, et par le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, en ce qui concerne les activités de gestion de patrimoine et d'actifs à l'échelle mondiale.

Stratégie de gestion du risque de produit d'assurance

Le comité de surveillance du risque de produit surveille le programme global de gestion du risque d'assurance. Le comité de surveillance du risque de produit a établi un cadre général de gestion du risque d'assurance aux termes de politiques, de normes et de directives visant à faire en sorte que notre offre de produits soit conforme à notre philosophie de prise de risques et à nos limites en matière de risque, et que nous ayons des marges bénéficiaires acceptables. Ces normes et directives comprennent ce qui suit :

- Caractéristiques des produits
- Utilisation de la réassurance
- Logiciels et modèles de tarification
- Attributions internes des fonds propres fondés sur le risque
- Objectifs de marge bénéficiaire
- Méthodes de tarification et choix des hypothèses
- Analyse des modèles stochastiques et des scénarios de tests de simulation de crise
- Documentation requise
- Processus d'examen et d'approbation
- Programmes de surveillance des résultats techniques

Dans chaque division opérationnelle qui vend de l'assurance, nous désignons des cadres chargés des activités de tarification, des souscripteurs en chef chargés des activités de souscription et des cadres en chef chargés des sinistres. Le cadre chargé des activités de tarification et le directeur général de chaque division opérationnelle approuvent la conception et la tarification de chaque produit, y compris les hypothèses sur les principaux sinistres, le comportement des titulaires de contrats, le rendement des placements et les charges, selon les politiques et les normes mondiales. Les fonctions de la gestion du risque surveillent, passent en revue et approuvent tous les projets relatifs à un produit ou une tarification, ainsi que la souscription de nouveaux contrats d'envergure. Les fonctions actuarielles surveillent, passent en revue et approuvent les méthodes d'évaluation et hypothèses à l'égard des provisions mathématiques. En plus, les fonctions de la gestion du risque et les fonctions actuarielles passent en revue et approuvent les nouvelles ententes de réassurance. Nous procédons à une autoévaluation annuelle des risques et de la conformité des activités de conception et de tarification des produits, ainsi que des activités liées aux souscriptions et aux sinistres dans toutes les activités d'assurance. Afin de tirer parti des meilleures pratiques, nous encourageons le transfert de connaissances entre les membres du personnel exerçant des activités semblables dans différents secteurs géographiques.

Nous observons un code mondial de sélection des risques visant à assurer que les méthodes de sélection à l'égard des contrats d'assurance vie établis sans intermédiaire sont appliquées uniformément dans toute la Société, compte tenu des conditions propres aux différentes régions. Chaque division opérationnelle détermine des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres.

Nous appliquons des pleins de conservation par assuré visant à réduire notre risque de règlements individuels importants, qui font l'objet d'une surveillance dans toutes nos divisions opérationnelles. Ces pleins de conservation varient selon les marchés et les territoires. Nous réassurons le risque en excédent de ces limites auprès d'autres sociétés (voir la rubrique « Facteurs de risque – Facteurs de risque de produit – La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance » ci-après). À l'heure actuelle, la valeur de nos pleins de conservation mondiaux est de 30 millions de dollars américains pour les contrats sur une tête (35 millions de dollars américains pour les contrats d'assurance vie sur deux têtes) et est répartie entre les divisions opérationnelles. Nous appliquons des pleins de conservation inférieurs dans certains marchés et territoires. Nous cherchons à réduire davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties. À l'échelle de l'entreprise, nous visons à réduire la probabilité de sinistres élevés en exerçant nos activités à l'échelle mondiale, en assurant un vaste éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres et en réassurant certains risques. Nous visons à gérer de façon active l'exposition globale de la Société au risque de comportement des titulaires de contrats et au risque lié aux sinistres à l'échelle de l'entreprise en fonction des limites à l'égard du capital économique. Les limites à l'égard du risque lié au comportement des titulaires de contrats couvrent le risque combiné découlant des déchéances et des rachats de contrats, des retraits, et d'autres activités menées par les titulaires de contrats. Les limites à l'égard du risque lié aux sinistres englobent le risque combiné attribuable à la mortalité, à la longévité et à la morbidité.

Les études en interne sur les résultats techniques, ainsi que les tendances de nos résultats techniques et de ceux du secteur, font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses courantes et projetées relatives aux sinistres et au comportement des titulaires de contrats, ce qui donne lieu à des révisions des provisions mathématiques, le cas échéant.

Stratégie de gestion du risque de produit de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde

Le risque de produit auquel est exposé Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est géré par le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, qui supervise l'ensemble du programme de gestion du risque de produit pour Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Le comité a élaboré un cadre large de gestion du risque selon un ensemble de politiques, de normes et de lignes directrices qui garantit que notre gamme de produits est conforme à notre politique de prise de risque et à nos limites de risque. La politique de gouvernance du risque de produit de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde contient les exigences que les produits et les solutions doivent respecter aux fins de l'examen, de l'approbation et du suivi post-lancement des parties prenantes.

Le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est également responsable de la surveillance et de l'examen des modifications importantes aux produits ou solutions offerts sur les différentes plateformes de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde réalise des autoévaluations annuelles du risque lié aux produits et solutions de l'ensemble des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte découlant de processus internes défectueux ou inadéquats, de pannes de systèmes, de défaillances humaines ou d'événements extérieurs.

Stratégie de gestion du risque opérationnel

Nos pratiques en matière de gouvernance, nos valeurs et notre approche intégrée de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise constituent les valeurs fondamentales qui visent la réduction du risque opérationnel. Ces fondements sont davantage renforcés par les systèmes et les contrôles internes ainsi que les programmes de rémunération et par le déploiement des efforts nécessaires pour embaucher et retenir un effectif compétent et adéquatement formé à l'échelle de l'entreprise. Nous alignons nos programmes de rémunération sur notre stratégie commerciale, la valeur à procurer aux actionnaires à long terme et de bonnes pratiques de gouvernance, et nous les comparons aux programmes de sociétés semblables à la nôtre.

Nous avons un cadre de gestion du risque opérationnel de l'entreprise qui énonce les processus que nous utilisons pour cerner, évaluer, gérer et présenter l'exposition aux principaux risques opérationnels. La mise en œuvre de notre stratégie de gestion du risque opérationnel nous incite à accorder la priorité à la gestion efficace de l'ensemble de nos principaux risques opérationnels. Nous avons un comité du risque opérationnel qui est le principal comité décisionnel pour toute question relative au risque opérationnel et qui est responsable de la surveillance de la stratégie, de la gestion et de la gouvernance liées au risque opérationnel. Nous avons à l'échelle de la Société des programmes de gestion du risque pour des risques opérationnels précis qui pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité de faire des affaires ou sur notre réputation.

Stratégie de gestion des risques juridiques et réglementaires

Le service de la Conformité mondiale supervise notre programme et notre fonction de conformité à la réglementation avec l'aide de directeurs de la conformité dans chaque secteur. Le programme est conçu pour promouvoir le respect des obligations réglementaires à l'échelle mondiale, et pour faire en sorte que les employés de la Société soient informés de toutes les lois et de tous les règlements qui touchent la Société et des risques liés au non-respect de ces lois et règlements. Les services de conformité des secteurs surveillent les nouveaux enjeux et changements réglementaires et législatifs, et nous préparent à donner suite aux nouvelles exigences. En outre, le service de la Conformité mondiale surveille et évalue indépendamment l'efficacité d'une vaste gamme de processus de conformité à la réglementation et de pratiques commerciales par rapport aux risques juridiques, réglementaires, de fraude et de réputation possibles. Il permet aussi que les principaux risques soient communiqués aux échelons supérieurs et que des mesures proactives soient prises afin de les réduire. Parmi ces processus et pratiques commerciales, notons la protection de la vie privée (c.-à-d. le traitement des renseignements personnels et autres informations confidentielles), les pratiques de vente et de marketing, la rémunération des ventes, les pratiques de gestion de l'actif, les responsabilités fiduciaires, les pratiques d'emploi, le traitement des souscriptions et des sinistres, la conception des produits, ainsi que les dépôts réglementaires. De plus, nous avons mis en place des politiques, processus et contrôles qui visent à protéger la Société, nos clients et d'autres tiers contre les actes de fraude et les risques liés au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes. Le personnel des services d'audit, de la Conformité mondiale et de la conformité des secteurs évalue périodiquement l'efficacité des contrôles. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 13 février 2019 et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2018.

Stratégie de gestion des risques liés à l'interruption des activités

Nous avons un programme relatif à la continuité des activités et à la reprise après sinistre. Ce programme comprend des politiques, des plans et des procédures visant à réduire au minimum l'incidence des catastrophes naturelles et des désastres causés par l'homme. Il est conçu pour assurer que les fonctions commerciales clés pourront poursuivre leurs activités dans le cas d'un arrêt important. Il revient à chaque division opérationnelle de préparer et d'établir des plans et processus détaillés relatifs à la continuité des activités. Le programme mondial repose sur des analyses de scénarios périodiques visant à valider l'évaluation des unités essentielles et non essentielles et à assurer l'établissement et la mise à l'essai de plans adéquats de continuité des activités pour toutes les unités essentielles. L'équipe de continuité des activités établit et vérifie régulièrement les plans de gestion de crises et les protocoles mondiaux de communications en cas de crise. Nous disposons d'installations de stockage externes et d'une capacité en cas de défaillance conçues pour réduire les temps d'arrêt et accélérer la restauration des systèmes.

Stratégie de gestion des risques liés à la technologie et à la sécurité informatique

Notre fonction de gestion des risques liés à la technologie établit la stratégie à l'égard de toutes les activités de la Société exposées à ces risques, en plus d'en assurer l'encadrement et la surveillance et d'en faciliter la gouvernance. La fonction a pour but notamment : de réduire l'exposition au risque lié à l'information grâce à un cadre de gestion du risque robuste et de soutenir l'infrastructure servant à identifier, à gérer, à surveiller et à communiquer de façon proactive les expositions critiques à ce risque; de faire preuve de transparence et de prendre des décisions en toute connaissance de cause en établissant et en conservant des profils et des tableaux de bord de gestion de risque lié à l'information pour l'équipe responsable des services de technologie et des secteurs correspondant à la présentation d'information à l'égard des risques d'entreprise et opérationnels; d'offrir des services consultatifs à l'équipe responsable des technologies à l'échelle mondiale et aux secteurs en matière de risques actuels et émergents liés à la technologie et leur incidence sur le profil de risque lié à l'information de la Société; de réduire les expositions au risque lié à l'information par rapport aux fournisseurs en incorporant des pratiques saines de gestion du risque lié à l'information dans des programmes et des initiatives de détermination des sources d'approvisionnement, de sous-traitance et de délocalisation.

Le programme de sécurité à l'échelle de l'entreprise, lequel est supervisé par le directeur de la sécurité de l'information, cherche à atténuer les risques liés à la sécurité de l'information. Ce programme établit un cadre d'information et de cybersécurité pour la Société, y compris la gouvernance, les politiques et les normes, et comporte les contrôles appropriés pour la protection de l'information et des systèmes informatiques. En outre, tous nos employés doivent suivre une formation annuelle de sensibilisation à la sécurité de l'information.

Plusieurs pays où nous exerçons nos activités mettent en place des lois plus strictes en matière de respect de la vie privée. Notre programme de respect de la vie privée à l'échelle mondiale, qui est supervisé par le directeur de la protection de la vie privée, vise à gérer le risque de violation de la confidentialité des renseignements. Il comprend des politiques et des normes et une surveillance continue des nouvelles lois en matière de respect de la vie privée, ainsi qu'un réseau de directeurs de la protection de la vie privée. Des processus ont été adoptés pour fournir des directives en matière de gestion de l'information confidentielle, pour signaler aux membres pertinents de la direction les incidents ou questions pouvant compromettre le respect de la vie privée ainsi que pour élaborer des mesures correctives.

De plus, le directeur de la sécurité de l'information, le directeur de la protection de la vie privée ainsi que leurs équipes collaborent étroitement sur des questions en matière de sécurité et de confidentialité.

Stratégie de gestion des risques liés aux ressources humaines

Nous avons mis en place un certain nombre de politiques, pratiques et programmes de ressources humaines visant à gérer les risques liés au recrutement et au maintien en poste des meilleurs employés, y compris des programmes de recrutement à tous les échelons de la Société, des programmes de formation et de perfectionnement pour le personnel et les cadres qui dirigent une équipe, des sondages sur l'engagement des employés, ainsi que des programmes de rémunération concurrentielle conçus pour attirer, motiver et maintenir en poste les employés les plus performants et les plus prometteurs.

Stratégie de gestion du risque lié aux modèles

Nous avons conçu des équipes de gestion du risque lié aux modèles pour qu'elles travaillent en étroite collaboration avec les propriétaires et utilisateurs de modèles qui cherchent à gérer le risque lié aux modèles. Notre programme de supervision du risque lié aux modèles comprend des processus visant à assurer que nos modèles d'affaires critiques sont de conception solide et utilisés aux fins prévues, et à évaluer le caractère approprié des calculs et des résultats.

Stratégie de gestion du risque lié aux tiers

Notre cadre de gouvernance du risque lié aux tiers comprend des politiques (comme notre politique mondiale de sous-traitance, notre politique de gestion du risque lié aux fournisseurs et notre politique mondiale d'achats), des normes et des pratiques appropriées ainsi qu'un suivi des résultats et du respect des obligations prévues par les ententes avec des tiers.

Stratégie de gestion du risque lié aux projets

Pour nous assurer que les projets clés sont mis en œuvre avec succès et font l'objet d'un suivi par la direction, nous avons un centre d'expertise mondial de gestion de projets et de programmes. Celui-ci est responsable d'établir des politiques et des normes de gestion de projets. Nos politiques, normes et pratiques sont comparées aux meilleures pratiques.

Cadre de gestion des fonds propres

Manuvie cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé
- Maintenir le niveau de confiance continu des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des fonds propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil d'administration et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Notre cadre de gestion des fonds propres prend en considération les exigences de l'ensemble de la Société ainsi que les besoins de chacune de nos filiales. Les cibles internes en matière de fonds propres sont établies au-dessus des exigences réglementaires et se fondent sur un nombre de facteurs, y compris les attentes des organismes de réglementation et des agences de notation, les résultats des tests de sensibilité et de simulation de crise ainsi que de nos propres évaluations des risques. Nous surveillons les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prenons les mesures appropriées pour atteindre nos objectifs d'affaires.

Nous évaluons régulièrement la solidité de nos fonds propres au moyen de divers scénarios de crise. L'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres annuels permet de quantifier l'incidence financière d'événements économiques découlant de crises liées notamment au marché des actions cotées et à d'autres marchés, aux taux d'intérêt et au crédit. Les résultats de l'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres de 2018 démontrent que nous avons des actifs suffisants pour nous acquitter de nos passifs des contrats d'assurance dans les divers scénarios défavorables testés. Cette conclusion est appuyée par divers autres scénarios de crise menés par la Société.

Nous utilisons un cadre économique des fonds propres pour éclairer notre vision interne des fonds propres requis et des fonds propres disponibles. Le cadre économique des fonds propres est un élément clé du processus d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (*Own Risk and Solvency Assessment* (« ORSA »)), qui lie nos pratiques en matière de gestion des risques, de planification stratégique et de gestion des fonds propres pour confirmer que le niveau de nos fonds propres continue d'être adéquat d'un point de vue économique.

La gestion des fonds propres est aussi intégrée à nos pratiques de planification des produits et de gestion du rendement.

La répartition des fonds propres entre les capitaux propres et les autres instruments de capitaux propres a une incidence sur le ratio d'endettement qui constitue un important facteur dans l'établissement de la solidité financière et des notes de crédit de la Société. La Société surveille la composition de ses fonds propres et la rééquilibre au moyen d'émissions et de rachats de fonds propres.

Activités liées aux fonds propres et au financement

En 2018, nous avons mobilisé des fonds propres de 0,9 milliard de dollars au Canada, et des titres d'un montant de 0,9 milliard de dollars sont venus à échéance ou ont été rachetés.

Le tableau suivant présente nos activités de financement pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

(en millions de dollars)	Émissions	Rachats/échéances
Actions privilégiées ¹	250 \$	– \$
Débiteures subordonnées ^{2, 3}	600	450
Titres d'emprunt de premier rang ⁴	–	400
Total	850 \$	850 \$

¹ La SFM a émis, le 20 février 2018, 10 millions d'actions de catégorie 1, série 25, à dividende non cumulatif et à taux révisable tous les cinq ans (les « actions de série 25 ») pour un produit brut de 250 millions de dollars.

² La SFM a émis, le 9 mai 2018, des débiteures subordonnées de 600 millions de dollars (3,317 %).

³ Au total, des débiteures subordonnées de Manufacturers de 450 millions de dollars ont été rachetées à la valeur nominale au cours de l'exercice : 200 millions de dollars (2,819 %) le 26 février 2018 et 250 millions de dollars (2,926 %) le 29 novembre 2018.

⁴ Des billets à moyen terme de la SFM de 400 millions de dollars (5,505 %) sont venus à échéance le 26 juin 2018.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 12 novembre 2018, la SFM a annoncé que la Bourse de Toronto (« TSX ») a approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA »), autorisant ainsi la SFM à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 40 millions d'actions ordinaires de la SFM. En vertu de l'avis d'intention déposé auprès de la TSX, les rachats aux termes de l'OPRCNA ont commencé le 14 novembre 2018 et pourraient se poursuivre jusqu'au 13 novembre 2019, lorsque l'OPRCNA prendra fin, ou plus tôt si la SFM finalise ses rachats. En 2018, la SFM a racheté et annulé par la suite 23 millions d'actions ordinaires aux termes de l'OPRCNA à un prix moyen de 20,66 \$ par action ordinaire pour un coût total de 478 millions de dollars.

La mesure des fonds propres qui suit reflète nos activités de gestion des fonds propres au niveau de la SFM.

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2018	2017	2016
Participations ne donnant pas le contrôle	1 093 \$	929 \$	743 \$
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	94	221	248
Actions privilégiées	3 822	3 577	3 577
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires ¹⁾	42 142	37 436	38 255
Total des capitaux propres	47 151	42 163	42 823
Ajusté pour tenir compte du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	(127)	(109)	(232)
Total des capitaux propres excluant le cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	47 278	42 272	43 055
Instruments de fonds propres admissibles	8 732	8 387	7 180
Fonds propres consolidés	56 010 \$	50 659 \$	50 235 \$

¹⁾ Les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires correspondent au total des capitaux propres des actionnaires diminué des actions privilégiées.

Des titres d'emprunt de premier rang de 4,8 milliards de dollars (4,8 milliards de dollars en 2017; 5,7 milliards de dollars en 2016) émis par la SFM sont exclus des « fonds propres consolidés » mentionnés dans le tableau ci-dessus, car cette forme de financement ne respecte pas la définition de fonds propres réglementaires du BSIF admissibles au niveau de la SFM. La Société a transféré le produit de ce financement dans les entités d'exploitation sous forme de fonds propres réglementaires admissibles au niveau des filiales. Aux fins de l'information réglementaire, les fonds propres disponibles selon le TSAV sont fondés sur les fonds propres consolidés susmentionnés, ajustés pour tenir compte de certaines déductions, limites et restrictions, comme l'exige la ligne directrice intitulée « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie ».

Les fonds propres consolidés s'établissaient à 56,0 milliards de dollars au 31 décembre 2018, contre 50,7 milliards de dollars au 31 décembre 2017, une augmentation d'environ 5,3 milliards de dollars. L'augmentation en regard du 31 décembre 2017 est attribuable principalement au résultat net attribué aux actionnaires, net des dividendes versés, de 2,9 milliards de dollars, à l'émission nette de fonds propres d'environ 100 millions de dollars, soit l'émission nette de dette subordonnée et d'actions privilégiées diminuée de l'incidence nette des rachats d'actions et de l'émission d'actions aux fins du programme de réinvestissement des dividendes (étant donné que les titres d'emprunt de premier rang ne correspondent pas à la définition de fonds propres, les titres d'emprunt de premier rang de 400 millions de dollars remboursés en 2018 n'ont pas eu d'incidence sur la variation des fonds propres) et à l'augmentation nette du cumul des autres éléments du résultat global. L'augmentation nette du cumul des autres éléments du résultat global est imputable à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, contrebalancée en partie par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et du recul des marchés des actions sur les actifs classés comme étant DV.

Capacité de verser des fonds propres

Dans le cadre de la gestion des fonds propres, Manuvie favorise la mobilité interne des fonds propres de façon que la société mère de Manuvie, la SFM, ait accès à des fonds pour régler ses obligations et optimise l'utilisation des fonds propres excédentaires. La remise en espèces s'entend des fonds remis ou payables au Groupe par les filiales en exploitation et des excédents de capitaux produits par les entreprises canadiennes autonomes. La remise en espèces est l'une des principales mesures utilisées par la direction pour évaluer notre souplesse financière. En 2018, les filiales de la SFM ont remis 4,0 milliards de dollars, par rapport à des remises de 2,1 milliards de dollars en 2017.

Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement de la SFM a diminué pour s'établir à 28,6 % au 31 décembre 2018, contre 30,3 % au 31 décembre 2017, en raison de l'augmentation de 5,0 milliards de dollars des capitaux propres attribuable au résultat et à l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Dividendes sur les actions ordinaires

La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil d'administration, ils dépendent de différents facteurs, y compris les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives d'avenir de la Société, et prennent en compte les restrictions réglementaires quant au paiement des dividendes aux actionnaires ainsi que tout autre facteur jugé pertinent par le conseil d'administration.

Dividendes sur actions ordinaires versés

Exercices clos les 31 décembre en \$ par action	2018	2017	2016
Dividendes versés	0,910 \$	0,820 \$	0,740 \$

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes dans le cadre duquel les actionnaires peuvent choisir de réinvestir automatiquement les dividendes sous forme d'actions ordinaires de la SFM au lieu d'être payés au comptant. Le programme est offert au gré du conseil d'administration, qui décide aussi des conditions d'application.

En 2016, en 2017 et au cours des trois premiers trimestres de 2018, des actions ordinaires dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes ont été achetées sur le marché libre sans escompte. En ce qui a trait au dividende versé le 19 décembre 2018, le nombre requis d'actions ordinaires a été acheté à un escompte de deux pour cent (2 %) par rapport au cours du marché. En 2018, nous avons émis, dans le cadre de ce programme, 9,3 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie totale de 178 millions de dollars.

Situation des fonds propres réglementaires¹

La SFM et Manufacturers sont régies par le BSIF et sont assujetties aux exigences de fonds propres fondés sur le risque consolidé. Manuvie surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice applicable du BSIF. Le 1^{er} janvier 2018, le cadre du TSAV a remplacé les exigences de la ligne directrice sur le MMRPCE. En vertu des deux régimes, nos fonds propres disponibles consolidés sont évalués en regard d'un montant requis de fonds propres déterminé selon la ligne directrice; toutefois, en raison des importantes modifications apportées, le ratio total du TSAV et le ratio du MMRPCE ne sont pas directement comparables.

Les activités d'exploitation de Manuvie sont menées, pour la majeure partie, par Manufacturers et ses filiales. Le ratio total du TSAV de Manufacturers était de 143 % au 31 décembre 2018, par rapport à 129 % au 31 mars 2018 (il n'existe pas de données comparatives de l'exercice précédent, étant donné que le TSAV, le nouveau régime de fonds propres du BSIF, est entré en vigueur en 2018). L'amélioration de 14 points de pourcentage par rapport au 31 mars 2018 découle principalement des mesures visant à libérer des fonds propres dans nos activités traditionnelles en Amérique du Nord, de la croissance des résultats non distribués et de l'incidence favorable de l'élargissement des écarts de taux des obligations de sociétés, le tout contrebalancé en partie par l'incidence du recul des marchés des actions.

Au 31 décembre 2018, le ratio total du TSAV de la SFM était de 132 %, en comparaison de 117 % au 31 mars 2018. La différence entre le ratio de Manufacturers et celui de la SFM réside principalement dans le fait que les titres d'emprunt de premier rang en cours de 4,8 milliards de dollars de la SFM ne sont pas admissibles, selon les règles du BSIF, à titre de fonds propres disponibles de la SFM.

Le nouveau cadre du TSAV n'a pas modifié considérablement le niveau de fonds propres excédentaires détenus par Manuvie. En fonction des ratios totaux du TSAV au 31 décembre 2018, les fonds propres excédentaires s'établissaient à 23,3 milliards de dollars par rapport au ratio cible du BSIF de 100 % pour Manufacturers et à 22,8 milliards de dollars par rapport au ratio réglementaire minimal du BSIF de 90 % pour la SFM (aucun ratio cible du BSIF ne s'applique à la SFM). Toutes les filiales de Manufacturers maintenaient des niveaux de fonds propres supérieurs aux exigences locales au 31 décembre 2018.

Notes de crédit

Les agences de notation ont attribué de bonnes notes de solidité financière aux sociétés en exploitation de Manuvie. Le maintien de notes élevées à l'égard des titres d'emprunt et des instruments de capitaux propres émis par la SFM et ses filiales nous permet d'avoir accès aux marchés financiers à des prix concurrentiels. Les notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance et dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts. Si ces notes de crédit devaient baisser de manière importante, notre coût de financement pourrait augmenter et notre capacité à mobiliser du financement et des capitaux sur les marchés financiers pourrait en souffrir.

Au cours de 2018, S&P, Moody's, DBRS, Fitch et A.M. Best ont maintenu leurs notes attribuées à la SFM et à ses principales sociétés d'assurance en exploitation.

Le tableau qui suit présente un sommaire des notes de solidité financière et de la capacité de règlement de Manufacturers et de certaines de ses filiales au 1^{er} février 2019.

Notes de solidité financière

	S&P	Moody's	DBRS	Fitch	A.M. Best
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	AA-	A1	AA (bas)	AA-	A+ (Supérieur)
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)	AA-	A1	Non coté	AA-	A+ (Supérieur)
Manulife (International) Limited	AA-	Non coté	Non coté	Non coté	Non coté
Manulife Life Insurance Company	A+	Non coté	Non coté	Non coté	Non coté
Manulife (Singapore) Pte. Ltd.	AA-	Non coté	Non coté	Non coté	Non coté

Au 1^{er} février 2019, les perspectives attribuées à ces notes par S&P, Moody's, DBRS, Fitch et A.M. Best étaient stables.

¹ La rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion décrit un certain nombre de risques liés aux fonds propres réglementaires.

Principales méthodes actuarielles et comptables

Pour dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit exercer son jugement, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif et sur l'information à fournir relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants inscrits aux produits et charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants portent sur les hypothèses utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement, l'évaluation de la dépréciation d'actifs, les hypothèses portant sur le calcul de l'obligation et de la charge au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, le calcul des impôts sur le résultat et des positions fiscales incertaines et l'évaluation à la juste valeur de certains placements. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les révisions sont effectuées et dans les exercices ultérieurs touchés par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés. Les principales méthodes comptables employées et les jugements les plus importants posés par la direction aux fins de l'application de ces méthodes comptables pour l'établissement des états financiers consolidés sont résumés à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2018.

Provisions mathématiques (passifs des contrats d'assurance et de placement)

Les provisions mathématiques selon les IFRS en usage sont évaluées au Canada d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles. Ces normes visent à faire en sorte que nous établissions une provision adéquate aux états de la situation financière consolidés pour couvrir les engagements futurs envers tous les titulaires de contrats. Les hypothèses sous-jacentes à l'évaluation des provisions mathématiques doivent être passées en revue et mises à jour périodiquement afin de refléter les tendances les plus récentes en matière de résultats techniques et l'évolution du profil de risque de l'entreprise. La mise en œuvre de pratiques de gestion prudentes des risques liés aux produits et aux actifs ainsi que la sélection et le suivi des hypothèses d'évaluation appropriées visent à réduire au minimum notre exposition à l'incertitude de mesure qui est rattachée aux provisions mathématiques.

Les provisions mathématiques ont deux grandes composantes : la première résulte des estimations les plus probables; la seconde est la provision pour écarts défavorables. L'estimation la plus probable représente la valeur estimative des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versés aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats en vigueur. Les produits futurs attendus des contrats et les revenus de placement futurs attribuables aux actifs servant de soutien aux contrats sont retranchés de l'estimation la plus probable, compte non tenu des contrats de réassurance cédée. Le calcul de l'estimation la plus probable exige que des hypothèses soient formulées à l'égard d'un certain nombre de facteurs clés, soit les taux de mortalité et de morbidité futurs, les revenus de placement, les taux de résiliation de contrats et de régularité des primes, les charges d'exploitation, certains impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat, notamment les différences temporaires et les différences permanentes des taux d'imposition sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats) et les taux de change. La réassurance sert à transférer une partie ou la totalité des obligations au titre des contrats à une autre société d'assurance selon des modalités négociées avec ladite société d'assurance. Des actifs distincts au titre des réassurances cédées sont calculés selon les conditions des traités de réassurance en vigueur, des montants étant déduits pour la notation de crédit des contreparties à la réassurance, le cas échéant.

Pour tenir compte de l'incertitude inhérente au calcul des provisions à partir des hypothèses sur les provisions techniques les plus probables, une provision pour écarts défavorables (« PPED ») est constituée. La Société établit la PPED en prévoyant une marge prudente pour chaque hypothèse afin de parer à toute estimation erronée ou détérioration des résultats techniques futurs et fournir davantage d'assurance que les provisions mathématiques seront suffisantes pour honorer les engagements futurs. L'ICA a suggéré une fourchette de marges pour écarts défavorables d'après le profil de risque des activités. Nos marges sont établies en fonction du profil de risque de nos activités. Ces marges ont pour effet d'accroître les provisions mathématiques pour les porter à un niveau supérieur aux hypothèses les plus probables. Les marges pour écarts défavorables réduisent les produits comptabilisés au moment de la souscription d'un nouveau contrat et accroissent les produits comptabilisés dans les périodes ultérieures, les marges diminuant à mesure que les risques du contrat diminuent.

Hypothèses les plus probables

Nous suivons des processus établis pour formuler les hypothèses utilisées dans l'évaluation de nos provisions mathématiques. La nature de chaque facteur de risque et le processus de formulation des hypothèses servant à l'évaluation sont analysés ci-après.

Mortalité

La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. Les hypothèses sur la mortalité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et de l'industrie et varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Nous formulons des hypothèses sur les améliorations futures de la mortalité à partir de résultats techniques passés provenant de données sur la population. La réassurance est utilisée pour parer une partie de notre exposition directe au risque de mortalité liée aux contrats d'assurance vie en vigueur, et son incidence est directement reflétée dans notre évaluation de la provision pour le calcul des provisions mathématiques, net de la réassurance. Les taux de mortalité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Les résultats sont favorables lorsque les taux de mortalité sont inférieurs aux hypothèses en matière d'assurance vie et lorsque ces taux sont supérieurs aux hypothèses en matière de rentes immédiates. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2018 ont été favorables (défavorables en 2017) en regard de nos hypothèses.

Morbidité

La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. Les hypothèses sur la morbidité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et de l'industrie, et sont établies pour chaque catégorie de risque de morbidité et marché géographique. Pour nos activités de JH Long-Term Care, nous formulons des hypothèses sur les variations futures de la morbidité. Les taux de morbidité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Notre exposition au risque de morbidité a trait aux coûts futurs des règlements prévus en matière d'assurance soins de longue durée, ainsi que pour les produits d'assurance collective et certains produits d'assurance maladie individuelle que nous offrons. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2018 ont été défavorables (défavorables en 2017) en regard de nos hypothèses.

Résiliation de contrats et régularité des primes

Les résiliations de contrats comprennent la déchéance et le rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par son titulaire. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. Nous établissons nos hypothèses de résiliation de contrats et de régularité des primes principalement d'après nos résultats récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les divers types de contrats au sein de chaque marché géographique, et les résultats réels sont comparés à ces hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2018 ont été défavorables (défavorables en 2017) en regard de nos hypothèses.

Charges, impôts et taxes

Les hypothèses sur les charges d'exploitation reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes. Les charges découlent des études de coûts internes et sont projetées dans le futur compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront. Les charges réelles sont comparées aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les charges de gestion pour 2018 ont été défavorables (défavorables en 2017) par rapport à nos hypothèses. Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat, les provisions mathématiques ne sont rajustées que dans les cas de différences temporaires et de différences permanentes des taux d'imposition sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats.

Rendement des placements

Comme il est mentionné à la rubrique « Gestion du risque – Risque de marché – Stratégie d'appariement de l'actif et du passif » qui précède, les provisions mathématiques du fonds général sont catégorisées par groupes en fonction de caractéristiques semblables, et ces groupes sont soutenus par une stratégie de répartition de l'actif propre. Nous cherchons à aligner la stratégie de répartition de l'actif pour chaque groupe sur les tendances en matière de primes et de prestations, les options et garanties offertes aux titulaires de contrats et les stratégies de crédit des produits qu'elle soutient. Les flux de trésorerie projetés de ces actifs sont jumelés aux flux de trésorerie projetés attendus des acquisitions ou ventes futures d'actifs afin que la Société détermine les taux de rendement prévus pour les exercices à venir. Les stratégies d'investissement pour les acquisitions et ventes futures d'actifs sont fondées sur nos politiques de placement cible pour chaque secteur, et les rendements des réinvestissements sont tirés des taux du marché courants et projetés pour les placements à intérêt fixe et de nos projections pour les actifs à intérêt variable. Les pertes sur créances sont projetées d'après nos propres résultats et ceux de l'industrie et d'après des examens particuliers du portefeuille de placements courant. Les hypothèses sur le rendement des placements pour chaque catégorie d'actifs comprennent aussi les frais de gestion des placements prévus tirés des analyses de coûts internes. En 2018, les rendements réels des placements ont été favorables (défavorables en 2017) en regard de nos hypothèses. Les résultats techniques liés aux placements et l'incidence directe des taux d'intérêt et des marchés des actions sont présentés dans la rubrique « Résultats financiers » ci-dessus.

Fonds distincts

Nous proposons aux titulaires de contrats des fonds distincts qui offrent certaines garanties, comme des rendements garantis du capital à l'échéance ou au décès, ainsi que des garanties de retrait de montants ou de prestations de rente minimums. L'obligation à l'état de la situation financière pour ces prestations est le coût prévu de ces garanties, y compris les marges d'évaluation appropriées pour les diverses éventualités incluant la mortalité et les déchéances. Le principal facteur responsable du coût des garanties est le rendement des fonds sous-jacents dans lesquels les titulaires de contrats investissent. Voir la rubrique « Gestion du risque – Risque de marché – Stratégies de couverture des rentes variables et autres risques sur actions » et la rubrique « Résultats financiers – Analyse du résultat net » ci-dessus.

Change

Le risque de change découle d'un écart entre la monnaie des provisions mathématiques et celle des actifs auxquels elles sont adossées. Nous appariions généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent pour atténuer le risque de perte économique lié aux fluctuations des taux de change. Lorsque la monnaie n'est pas appariée, le taux de rendement prévu de l'actif qui soutient le passif est diminué afin de tenir compte de la possibilité de variations défavorables du taux de change.

Produits ajustés en fonction des résultats techniques

Lorsque les contrats possèdent des caractéristiques qui font en sorte que l'incidence des variations des résultats techniques se répercute sur les titulaires de contrats par le truchement des participations aux excédents, des bonifications, des taux crédités ou

d'autres caractéristiques qui peuvent être ajustées, les prestations projetées sont rajustées pour tenir compte des résultats techniques projetés. Les garanties contractuelles minimales et d'autres caractéristiques du marché sont prises en compte dans l'établissement des ajustements de contrats d'assurance.

Provision pour écarts défavorables

La provision totale pour écarts défavorables englobe toutes les provisions liées aux écarts défavorables pour chaque facteur de risque. Les marges pour écarts défavorables sont établies par produit et par marché géographique à l'égard de chaque hypothèse ou facteur utilisés pour déterminer les provisions techniques les plus probables. Les marges tiennent compte des caractéristiques de risque du secteur évalué.

Les marges pour le risque de taux d'intérêt sont incluses en testant divers scénarios de taux d'intérêt futurs. Les marges peuvent être établies au moyen de tests sur un nombre limité de scénarios, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielles canadiennes, et en déterminant les provisions techniques d'après les résultats les plus défavorables. Les marges peuvent aussi être établies en testant de nombreux scénarios, qui sont élaborés selon les lignes directrices en matière actuarielle. En vertu de cette approche, les provisions techniques correspondraient à la moyenne des résultats dépassant un certain percentile dans une fourchette prescrite par les normes de pratique actuarielles canadiennes.

Outre la marge explicite pour écarts défavorables, la base d'évaluation pour les passifs des fonds distincts limite explicitement la constatation des produits futurs au montant nécessaire pour contrebalancer les frais d'acquisition, compte tenu du coût de toute garantie. Les honoraires qui excèdent cette limite sont présentés à titre de marge additionnelle et figurent dans les marges non capitalisées des fonds distincts.

La provision pour écarts défavorables et les produits futurs différés aux fins de l'évaluation en raison des limites à la constatation des produits futurs touchant l'évaluation des passifs au titre des fonds distincts sont présentés dans le tableau ci-après.

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2018	2017
Provisions techniques les plus probables	226 128 \$	219 347 \$
Provision pour écarts défavorables (« PPED »)		
Risque d'assurance (mortalité/morbidité)	19 021 \$	19 258 \$
Comportement des titulaires de contrats (déchéance / rachat / régularité des primes)	5 776	5 332
Charges	1 573	1 519
Risque de placement (autre que le risque de crédit)	25 955	22 979
Risque de placement (risque de crédit)	941	1 024
Garanties des fonds distincts	2 184	2 282
Total de la PPED¹	55 450	52 394
Fonds distincts – marges additionnelles	13 097	14 464
Total des PPED et des marges additionnelles des fonds distincts	68 547 \$	66 858 \$

¹ Les provisions techniques nettes (excluant l'actif de réassurance de 5 514 millions de dollars (5 300 millions de dollars en 2017) lié au bloc fermé de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur de la Société qui est conservé dans le cadre de la transaction avec la New York Life) de 281 578 millions de dollars présentées au 31 décembre 2018 (271 741 millions de dollars en 2017) se composent de 226 128 millions de dollars (219 347 millions de dollars en 2017) se rapportant aux provisions techniques les plus probables et de 55 450 millions de dollars (52 394 millions de dollars en 2017) se rapportant à la PPED.

La variation de la PPED d'une période à l'autre est touchée par les changements dans la composition des passifs et des actifs, par les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt ainsi que par les changements importants dans les hypothèses d'évaluation. La diminution globale de la PPED à l'égard du risque d'assurance découlait principalement de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis et de la réassurance de nos activités traditionnelles en Amérique du Nord, contrebalancée en partie par l'incidence des fluctuations des taux de change (la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar de Hong Kong et au yen) et par la hausse prévue de la PPED à l'égard des contrats en vigueur et des affaires nouvelles. La hausse globale de la PPED à l'égard du comportement des titulaires de contrat s'explique par les fluctuations des taux de change et par la hausse prévue de la PPED à l'égard des contrats en vigueur et des affaires nouvelles. L'accroissement global de la PPED à l'égard du risque de placement autre que le risque de crédit est attribuable aux fluctuations des taux de change, à la croissance prévue de la PPED à l'égard des contrats en vigueur et des affaires nouvelles, et à l'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles, contrebalancés en partie par l'incidence du rééquilibrage normal dans le cadre de notre programme de couverture du risque de taux d'intérêt et de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis. L'augmentation des marges additionnelles des fonds distincts s'explique essentiellement par le recul des marchés des actions et la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis.

Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses

Lorsque les hypothèses qui sous-tendent l'établissement des provisions mathématiques sont mises à jour pour refléter les nouveaux résultats techniques ou un changement dans les perspectives, la valeur des provisions mathématiques est modifiée, ce qui influe sur le résultat net attribué aux actionnaires. La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux mises à jour des hypothèses non économiques et de certaines hypothèses concernant les actifs sous-jacents aux provisions mathématiques est illustrée ci-après, et suppose que la modification des hypothèses est la même pour toutes les divisions opérationnelles. La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires à une détérioration ou une amélioration des hypothèses non économiques sous-jacentes aux provisions mathématiques des activités d'assurance soins de longue durée au 31 décembre 2018 est également indiquée ci-après.

Pour les modifications des hypothèses concernant les actifs, la sensibilité est présentée après l'incidence correspondante sur le résultat de la variation de la valeur des actifs soutenant les passifs. Dans les faits, les résultats techniques relatifs à chaque hypothèse varient souvent par activité et par marché géographique, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer grandement de ces estimations pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations du rendement actuariel et du rendement des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les résultats réels et les hypothèses; les changements dans la combinaison des produits, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché; ainsi que les limites générales de nos modèles internes.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des modifications des hypothèses non économiques¹

Au 31 décembre (en millions de dollars)	Diminution du résultat net attribué aux actionnaires	
	2018	2017
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2, 4}		
Produits pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500)\$	(400)\$
Produits pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500)	(500)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs (incidence et cessation) ^{3, 4, 5}	(4 800)	(5 100)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs ⁴	(2 200)	(2 100)
Augmentation de 5 % des charges futures	(600)	(500)

- ¹ Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, sans que cela ait une influence directe sur les actionnaires.
- ² Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.
- ³ Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels la provision mathématique ne prévoit que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins d'un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.
- ⁴ Les incidences des sensibilités sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux déchéances ne prennent en considération aucune mesure compensatoire partielle découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, nous pourrions avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable à la sensibilité.
- ⁵ Y compris une détérioration de 5 % des taux d'incidence et une détérioration de 5 % des taux de cessation.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des modifications des hypothèses non économiques pour les activités d'assurance soins de longue durée¹

Aux 31 décembre 2018 (en millions de dollars)	Diminution du résultat net attribué aux actionnaires
Hypothèses concernant les contrats	
Variation de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2, 3}	(200)\$
Variation de 5 % des taux d'incidence futurs liés à la morbidité ^{2, 3}	(1 700)
Variation de 5 % des taux de cessation futurs liés à la morbidité ^{2, 3}	(2 800)
Variation de 10 % des taux de résiliation futurs ^{2, 3}	(400)
Augmentation de 5 % des charges futures ³	(100)

- ¹ L'incidence en dollars américains a été convertie au taux de 1,3642 en 2018.
- ² Les incidences des sensibilités sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux déchéances ne prennent en considération aucune mesure compensatoire partielle découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, nous pourrions avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable aux sensibilités.
- ³ L'incidence des variations favorables de toutes les sensibilités est relativement symétrique.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des variations des hypothèses relatives aux actifs soutenant les provisions techniques¹

Au 31 décembre (en millions de dollars)	Augmentation (diminution) du résultat net attribué aux actionnaires			
	2018		2017	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Hypothèses relatives aux actifs révisées périodiquement en fonction des modifications apportées aux bases d'évaluation				
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actions cotées ²	500 \$	(500)\$	400 \$	(400)\$
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actifs alternatifs à long terme ³	3 500	(3 900)	3 600	(4 100)
Variation de 100 points de base de la volatilité présumée des actions dans la modélisation stochastique des fonds distincts	(300)	300	(200)	200

- ¹ La sensibilité au rendement des actions cotées susmentionnée comprend l'incidence sur les provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts et sur d'autres provisions mathématiques. Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées sont déterminées d'après des observations historiques à

long terme et la conformité aux normes actuarielles. Au 31 décembre 2018, les taux de croissance, compte tenu des dividendes, sur les principaux marchés utilisés dans les modèles d'évaluation stochastique pour l'évaluation des garanties des fonds distincts sont de 9,3 % par année au Canada (9,3 % au 31 décembre 2017), de 9,6 % par année aux États-Unis (9,6 % au 31 décembre 2017) et de 6,2 % par année au Japon (6,2 % au 31 décembre 2017). Les hypothèses de croissance pour les fonds d'actions européens sont propres au marché et varient entre 8,3 % et 9,9 %.

- ²⁾ Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les placements directs dans des exploitations pétrolières et gazières et les actions de sociétés fermées, dont certaines sont liées au secteur pétrolier et gazier. Les hypothèses de rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme et des actions de sociétés cotées sont établies conformément aux normes de pratique actuarielles pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et aux lignes directrices de l'ICA. Les hypothèses de rendement annuel selon les meilleures estimations des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées comprennent les taux de croissance du marché et les revenus annuels comme les loyers, les bénéfices de production et les dividendes, et varient en fonction de la période de détention. Sur un horizon de 20 ans, nos hypothèses de rendement annuel selon les meilleures estimations varient de 5,25 % à 11,65 %, dont un rendement moyen de 9,5 % fondé sur la composition actuelle des actifs servant de soutien à nos produits d'assurance et de rente assortis de garanties en date du 31 décembre 2018 (9,5 % au 31 décembre 2017), ajusté pour tenir compte de notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord au 31 décembre 2018. Nos hypothèses de rendement, y compris les marges pour tenir compte des écarts défavorables dans notre évaluation qui tiennent compte de l'incertitude liée à la génération des rendements, varient de 2,5 % à 7,5 %, dont un rendement moyen de 6,3 % fondé sur la composition des actifs servant de soutien à nos produits d'assurance et de rente assortis de garanties en date du 31 décembre 2018 (6,3 % au 31 décembre 2017), ajusté pour tenir compte de notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord.
- ³⁾ Les hypothèses de volatilité des actions cotées sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et la conformité aux normes actuarielles. Les hypothèses de volatilité qui en résultent sont de 16,95 % par année au Canada et de 17,15 % par année aux États-Unis pour les actions de sociétés cotées à grande capitalisation et de 19,25 % par année au Japon. Pour les fonds d'actions européens, les hypothèses de volatilité varient entre 16,5 % et 18,4 %.

Examen des méthodes et hypothèses actuarielles

Un examen complet des méthodes et hypothèses actuarielles a lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges qui sont appropriés pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques actuels de la Société, la surveillance continue des résultats et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures possiblement importantes aux hypothèses actuarielles.

Examen 2018 des méthodes et hypothèses actuarielles

L'examen annuel 2018 des méthodes et hypothèses actuarielles a donné lieu à une diminution des passifs des contrats d'assurance de 174 millions de dollars, nets des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 51 millions de dollars après impôts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (en millions de dollars)	Variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances			
	Total	Attribuée au compte des titulaires de contrats avec participation	Attribuée au compte des actionnaires	Variation du résultat net attribué aux actionnaires
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	319 \$	(192)\$	511 \$	(360)\$
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	287	–	287	(226)
Hypothèses sur le rendement des placements	(96)	50	(146)	143
Autres mises à jour	(684)	(94)	(590)	392
Incidence nette	(174)\$	(236)\$	62 \$	(51)\$

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'une charge de 360 millions de dollars après impôts au résultat net attribué aux actionnaires.

Cette charge découle principalement des mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité pour les produits de rente indemnitaire et d'assurance temporaire de la Société au Canada. L'examen des hypothèses de mortalité pour les contrats de rente de retraite collectifs de la Société aux États-Unis et pour certains blocs de ses contrats d'assurance vie aux États-Unis a entraîné l'imputation d'une charge minimale aux résultats, et d'autres mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'une charge nette minimale.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge de 226 millions de dollars après impôts au résultat net attribué aux actionnaires.

Cette charge découle principalement des mises à jour des taux de déchéance et de régularité des primes pour certaines gammes de produits d'assurance vie aux États-Unis (charge de 252 millions de dollars après impôts), ce qui comprend des mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance des produits et des garanties de non-déchéance des produits d'assurance vie universelle afin de mieux refléter les résultats techniques récents, lesquels ont démontré une variation des déchéances en fonction des niveaux de fonds liés aux primes, le tout en partie contrebalancé par des résultats techniques favorables liés à la déchéance pour plusieurs gammes de produits d'assurance vie aux États-Unis.

D'autres mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont été faites dans plusieurs gammes de produits pour tenir compte des résultats techniques récents.

Mises à jour des hypothèses sur le rendement des placements

Les mises à jour des hypothèses sur le rendement des placements ont entraîné l'imputation d'un profit de 143 millions de dollars après impôts au résultat net attribué aux actionnaires.

Nous avons mis à jour nos taux de défaillance des obligations pour tenir compte des résultats techniques récents, ce qui a entraîné l'imputation d'un profit de 401 millions de dollars après impôts, et avons mis à jour les hypothèses sur le rendement des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées, plus précisément celles du secteur du pétrole et du gaz, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge de 210 millions de dollars après impôts. D'autres améliorations apportées aux prévisions de rendement des placements ont entraîné l'imputation d'une charge de 48 millions de dollars après impôts.

Autres mises à jour

Des améliorations de la modélisation des flux de trésorerie relatifs à l'impôt et aux passifs dans plusieurs gammes de produits ont entraîné l'imputation d'un profit de 392 millions de dollars après impôts au résultat net attribué aux actionnaires. Les améliorations ont principalement été apportées à la modélisation des flux de trésorerie relatifs à l'impôt par suite de notre revue de la déductibilité de certaines réserves. En outre, nous avons amélioré la prévision des taux crédités aux titulaires de contrats pour certains produits.

Incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles par secteur

L'incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles au Canada correspond à une charge de 370 millions de dollars après impôts imputée au résultat net attribué aux actionnaires. Cette charge découle des mises à jour apportées aux hypothèses sur le rendement des placements dans le secteur du pétrole et du gaz et des mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité pour nos contrats de rente indemnitaire et d'assurance temporaire. Aux États-Unis, nous avons comptabilisé un profit de 286 millions de dollars après impôts découlant des mises à jour aux taux de défaillance des obligations et des améliorations apportées à la modélisation des flux de trésorerie relatifs à l'impôt et aux passifs, contrebalancées en partie par les mises à jour aux hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrats de JH Life. Les mises à jour des hypothèses du secteur Asie et du sous-secteur de la réassurance ont donné lieu à un profit de 33 millions de dollars après impôts.

Examen 2017 des méthodes et hypothèses actuarielles

L'examen annuel 2017 des méthodes et des hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance et de placement de 277 millions de dollars, nette des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 35 millions de dollars. Ces charges excluent les incidences de la réforme fiscale aux États-Unis et de la décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord. Ces deux éléments ont donné lieu à une augmentation après impôts des provisions mathématiques et à une charge totale imputée au résultat net attribué aux actionnaires au quatrième trimestre de 2017 (« T4 2017 ») de 2,8 milliards de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (en millions de dollars)	Variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances			
	Total	Attribuée au compte des titulaires de contrats avec participation	Attribuée au compte des actionnaires	Variation du résultat net attribué aux actionnaires
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(254)\$	9 \$	(263)\$	299 \$
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	1 019	–	1 019	(783)
Autres mises à jour				
Hypothèses sur le rendement des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées	1 296	5	1 291	(892)
Hypothèses sur les écarts de taux des obligations de sociétés	(515)	(1)	(514)	344
Amélioration de la modélisation des flux de trésorerie relatifs aux passifs et à l'impôt	(1 049)	–	(1 049)	696
Autres	(220)	84	(304)	301
Incidence nette	277 \$	97 \$	180 \$	(35)\$

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'un profit de 299 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Nous avons réalisé un examen détaillé des hypothèses de mortalité de nos activités d'assurance vie aux États-Unis, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge de 384 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires. Nous avons révisé les hypothèses de mortalité à la hausse, en particulier à des âges avancés, pour tenir compte de nos résultats techniques et de ceux du secteur.

Les mises à jour des normes actuarielles liées aux améliorations futures de la mortalité et l'examen des hypothèses d'amélioration de la mortalité à l'échelle mondiale ont entraîné l'imputation d'un profit de 264 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires, principalement au Canada et en Asie. Les normes actuarielles mises à jour comprennent les avantages de la diversification pour le calcul des marges pour écarts défavorables qui tiennent compte de l'incidence compensatoire du risque de longévité et de mortalité.

Nous avons réalisé un examen détaillé des hypothèses de mortalité de nos activités du secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers qui a entraîné l'imputation d'un profit de 222 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'un profit de 197 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires. Ces mises à jour comprennent une réduction des marges pour écarts défavorables appliqués à nos hypothèses de morbidité relative à certains produits d'assurance maladie au Japon.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge de 783 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Pour le secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, les hypothèses relatives à la déchéance ont été réduites pour certains produits d'assurance vie universelle afin de tenir compte des récents résultats techniques, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge de 315 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Les hypothèses sur l'incidence, l'utilisation et les déchéances de la garantie de retrait minimum liée aux fonds distincts canadiens ont été mises à jour pour refléter les récents résultats techniques, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge de 242 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont été faites dans plusieurs gammes de produits, y compris une rectification à la baisse des hypothèses de déchéance pour nos produits d'assurance vie entière au Japon, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge de 226 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Autres mises à jour

Les autres mises à jour ont entraîné l'imputation d'un profit de 449 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Nous avons passé en revue nos hypothèses sur le rendement des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées, ce qui a dans l'ensemble entraîné une rectification à la baisse des hypothèses de rendement ainsi que l'imputation d'une charge de 892 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires. Nous avons également passé en revue les hypothèses sur les écarts de taux des obligations de sociétés futurs, ce qui a entraîné l'imputation d'un profit de 344 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Les améliorations de la projection de nos flux de trésorerie relatifs aux passifs et à l'impôt aux États-Unis ont entraîné l'imputation d'un profit de 696 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires. Ces changements comprennent des améliorations apportées à la projection des taux crédités aux titulaires de contrats pour certains produits d'assurance vie universelle.

Les autres améliorations ont entraîné l'imputation d'un profit de 301 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires. Ces changements comprennent un examen des provisions pour le risque de crédit de la contrepartie à la réassurance et plusieurs autres améliorations à la projection de nos flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs.

Incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles par secteur

Les modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles en Asie, au Canada, aux États-Unis et dans le secteur Services généraux et autres ont entraîné l'imputation d'un profit (d'une charge) après impôts respectivement de 166 millions de dollars, 36 millions de dollars, (245) millions de dollars et 8 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Variation des passifs nets des contrats d'assurance

La variation des passifs nets des contrats d'assurance peut être attribuée à plusieurs facteurs : affaires nouvelles, acquisitions, variations des contrats en vigueur et incidence du change. Les variations des passifs nets des contrats d'assurance sont essentiellement compensées dans les états financiers par les primes, les revenus de placement, les prestations versées et d'autres flux de trésorerie liés aux contrats. Les variations des passifs nets des contrats d'assurance par secteur d'exploitation sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Analyse des variations des passifs nets des contrats d'assurance de 2018

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (en millions de dollars)	Services généraux et autres				
	Asie	Canada	États-Unis		Total
Solde au 1 ^{er} janvier	62 243 \$	76 198 \$	135 851 \$	(46)\$	274 246 \$
Affaires nouvelles ^{1, 2}	3 400	(100)	(31)	–	3 269
Variations des contrats en vigueur ^{1, 3}	5 117	344	(2 330)	(102)	3 029
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ¹	52	178	(397)	(7)	(174)
Transactions de réassurance ¹	–	–	(11 156)	–	(11 156)
Incidence du change ⁴	5 315	8	11 205	(13)	16 515
Solde au 31 décembre	76 127 \$	76 628 \$	133 142 \$	(168)\$	285 729 \$

¹⁾ En 2018, l'augmentation de 6 826 millions de dollars présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance et la variation des actifs de réassurance aux comptes de résultat consolidés est constituée essentiellement des variations découlant des transactions de réassurance et des modifications apportées aux méthodes et hypothèses, contrebalancées en partie par de la variation habituelle des contrats en vigueur et des affaires nouvelles. Ces quatre éléments représentent une diminution nette de 5 032 millions de dollars, dont 6 017 millions de dollars sont inclus aux postes Variations des passifs des contrats d'assurance et Variation des actifs de réassurance, et dont une augmentation de 985 millions de dollars est incluse au poste Prestations et sinistres, montant net des comptes de résultat consolidés. Le poste Variation des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. L'augmentation nette de 6 708 millions de dollars des passifs des contrats d'assurance liés aux affaires nouvelles et aux variations des contrats en vigueur comprend une augmentation de 5 723 millions de dollars des provisions techniques. La tranche restante de 985 millions de dollars représente une augmentation des autres passifs des contrats d'assurance.

²⁾ L'incidence des provisions mathématiques liées aux affaires nouvelles est positive (négative) lorsque les primes futures estimatives et les revenus de placement futurs sont censés être plus que suffisants (insuffisants) pour couvrir le paiement des montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux remboursements, aux impôts et taxes (excluant l'impôt sur le résultat) et aux charges liées aux nouveaux contrats.

³⁾ La variation nette des contrats en vigueur au cours de l'exercice s'est traduite par une augmentation de 3 029 millions de dollars, correspondant à la croissance prévue des passifs des contrats d'assurance dans les trois sous-secteurs d'assurance. L'augmentation prévue des passifs des contrats d'assurance aux États-Unis a été contrebalancée par l'incidence des marchés et de l'évolution de la courbe de rendement au cours de l'exercice.

⁴⁾ L'augmentation des provisions mathématiques attribuable à l'incidence du change reflète la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar de Hong Kong et au yen. Dans la mesure où les actifs sont exprimés dans la même monnaie que les passifs, l'augmentation des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence du change est contrebalancée par une hausse correspondante attribuable à l'incidence du change de la valeur des actifs qui soutiennent ces passifs.

Analyse des variations des passifs nets des contrats d'assurance de 2017

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (en millions de dollars)	Services généraux et autres				
	Asie	Canada	États-Unis		Total
Solde au 1 ^{er} janvier	54 567 \$	73 384 \$	135 192 \$	(590)\$	262 553 \$
Affaires nouvelles ^{1, 2}	2 130	139	1 276	–	3 545
Variations des contrats en vigueur ^{1, 3}	8 255	2 304	5 329	234	16 122
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ¹	(21)	(91)	119	270	277
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ⁴	–	–	2 246	–	2 246
Hausse attribuable à la décision de modifier la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles ⁵	–	468	872	–	1 340
Incidence du change ⁶	(2 688)	(6)	(9 183)	40	(11 837)
Solde au 31 décembre	62 243 \$	76 198 \$	135 851 \$	(46)\$	274 246 \$

¹⁾ En 2017, l'augmentation de 22 292 millions de dollars présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance et la variation des actifs de réassurance aux comptes de résultat consolidés est constituée essentiellement des variations découlant de la variation habituelle des contrats en vigueur, des nouveaux contrats, des modifications apportées aux méthodes et hypothèses, de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis et de l'augmentation découlant de la décision de modifier la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord. Ces cinq éléments représentent une augmentation nette de 23 530 millions de dollars, dont 22 628 millions de dollars sont inclus aux postes Variations des passifs des contrats d'assurance et Variation des actifs de réassurance, et 902 millions de dollars sont inclus au poste Prestations et sinistres, montant net des comptes de résultat consolidés. Le poste Variation des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. L'augmentation nette de 19 667 millions de dollars des passifs des contrats d'assurance liés aux affaires nouvelles et aux variations des contrats en vigueur comprend une augmentation de 18 737 millions de dollars des provisions techniques. La tranche de 930 millions de dollars restante représente une augmentation des autres passifs des contrats d'assurance.

²⁾ L'incidence des provisions mathématiques liées aux affaires nouvelles est positive (négative) lorsque les primes futures estimatives et les revenus de placement futurs sont censés être plus que suffisants (insuffisants) pour couvrir le paiement des montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux remboursements, aux impôts et taxes (excluant l'impôt sur le résultat) et aux charges liées aux nouveaux contrats.

³⁾ La variation nette des contrats en vigueur au cours de l'exercice s'est traduite par une augmentation de 16 122 millions de dollars, correspondant à la croissance prévue des passifs des contrats d'assurance dans les trois secteurs.

⁴⁾ La réforme fiscale aux États-Unis, qui comprend la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui est passé de 35 % à 21 %, et la limitation des déductions fiscales au titre des provisions, a donné lieu à une augmentation de 2 246 millions de dollars avant impôts (1 774 millions de dollars après impôts) des provisions mathématiques attribuable à l'incidence des différences temporaires et des différences permanentes des taux d'imposition sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations envers les titulaires de contrats.

- ⁵⁾ La décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord a donné lieu à une augmentation des provisions mathématiques imputable à l'incidence des revenus de placement prévus futurs sur les actifs servant de soutien aux contrats.
- ⁶⁾ La diminution des provisions mathématiques attribuable à l'incidence du change reflète l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar de Hong Kong et au yen. Dans la mesure où les actifs sont exprimés dans la même monnaie que les passifs, l'augmentation des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence du change est contrebalancée par une hausse correspondante attribuable à l'incidence du change de la valeur des actifs qui soutiennent ces passifs.

Principales méthodes comptables

Consolidation

La Société doit consolider la situation financière et les résultats financiers des entités qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société :

- a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles de l'entité;
- est exposée à une part importante des rendements variables de l'entité;
- a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

La Société emploie les mêmes principes pour évaluer le contrôle qu'elle exerce sur toute autre entité avec laquelle elle est liée. Dans le cadre de l'évaluation du contrôle, les facteurs potentiels évalués comprennent l'incidence :

- des droits de vote potentiels substantiels actuellement exerçables ou convertibles;
- des relations de gestion contractuelles avec l'entité;
- des droits et obligations découlant de la gestion des placements des titulaires de contrats en leur nom;
- de toute contrainte juridique ou contractuelle imposée à la Société à l'égard de l'exercice de son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

L'évaluation du contrôle repose sur les contrats en place et l'exposition aux risques évaluée au moment de leur mise en place. Les premières évaluations sont revues à une date ultérieure si :

- la Société augmente sa participation dans l'entité ou sa participation est diluée;
- les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que la relation de la Société avec l'entité s'en trouve aussi modifiée; ou
- la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu par la Société et cessent d'être consolidées à partir de la date à laquelle ce contrôle cesse.

Juste valeur des placements

Une tranche importante des placements de la Société est comptabilisée à la juste valeur. Voir la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2018 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours disponibles dans des marchés actifs pour un placement en particulier, il faut beaucoup de jugement pour établir la juste valeur estimative à partir de méthodes d'évaluation standard du marché, y compris les méthodes fondées sur les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques semblables. Les données utilisées dans ces méthodes d'évaluation comprennent les taux d'intérêt ou rendements en cours pour des instruments semblables, la note de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie, le secteur d'activité de l'émetteur, le taux d'intérêt nominal, les clauses de rachat, les exigences en matière de fonds d'amortissement, la teneur (ou la teneur prévue) de l'instrument, les hypothèses de la direction à l'égard de la liquidité, de la volatilité et des flux de trésorerie futurs estimatifs. Par conséquent, la juste valeur estimative est fondée sur les informations disponibles sur le marché et le jugement de la direction quant aux facteurs de marché clés ayant une incidence sur ces instruments financiers. Les marchés des capitaux peuvent être sérieusement secoués, menant à la dépréciation rapide de la valeur des actifs conjuguée à une réduction de la liquidité de ces actifs. La capacité de la Société de vendre des actifs, ou le prix ultimement réalisé pour ces actifs, dépend de la demande et de la liquidité sur le marché, et il faut une bonne dose de jugement pour établir la juste valeur estimative de certains actifs.

Évaluation de la dépréciation des placements

Les actions et titres à revenu fixe DV sont comptabilisés à la juste valeur de marché, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des profits et pertes de change latents sur les titres à revenu fixe DV qui sont comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires. Les titres sont examinés à intervalles réguliers et toute diminution de la juste valeur est transférée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net attribué aux actionnaires lorsqu'il est jugé probable que la Société ne puisse pas recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles d'un titre à revenu fixe ou lorsque la juste valeur d'un titre a chuté à un niveau nettement inférieur au coût ou pendant une période prolongée.

Lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable que le montant total du capital et des intérêts au titre de prêts hypothécaires et de prêts effectués dans le cadre de placements privés sera recouvré en temps opportun, des provisions pour dépréciation sont constituées et toute perte est passée en résultat.

Il faut faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer s'il y a eu perte de valeur et établir les justes valeurs et les valeurs recouvrables. Les grandes questions à examiner comprennent les facteurs économiques, les faits nouveaux touchant la Société et des secteurs particuliers, et des aspects particuliers touchant certains emprunteurs et émetteurs.

Il peut arriver, en raison de changements de circonstances, que des évaluations futures de dépréciation d'actifs soient très différentes des évaluations de la période considérée, ce qui pourrait nécessiter des provisions pour dépréciation additionnelles. D'autres renseignements sur le processus et la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances figurent dans la section sur le risque de crédit à la note 9 des états financiers consolidés de 2018.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour aider à gérer les expositions actuelles et futures à des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Voir la note 4 des états financiers consolidés de 2018 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur des dérivés.

La comptabilisation des dérivés est complexe, et les interprétations des principales directives comptables évoluent au fil de la pratique. Il faut faire preuve de jugement pour établir la disponibilité et l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié en vertu de ces directives comptables. Des différences de jugement quant à la disponibilité et à l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié pourraient se traduire par des écarts entre les états financiers consolidés de la Société et ceux déjà présentés. L'évaluation de l'efficacité de la couverture et celle de l'inefficacité des relations de couverture sont aussi touchées par les interprétations et estimations. S'il était établi que les désignations aux fins de la comptabilité de couverture n'étaient pas appliquées de manière appropriée, cela pourrait avoir une incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires présenté.

Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, dont des régimes agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) offerts aux dirigeants, et des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés. Les plus importants régimes de retraite à prestations définies et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis et au Canada sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail dans le présent rapport et à la note 16 des états financiers consolidés annuels de 2018.

En raison de la nature à long terme des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités, le calcul des obligations au titre des prestations et du coût net des prestations repose sur diverses hypothèses, comme les taux d'actualisation, les taux de hausse salariale, les taux d'intérêt crédités du solde de caisse, les taux tendanciels du coût des soins de santé et les taux de mortalité. Ces hypothèses sont déterminées par la direction et sont revues annuellement. Les principales hypothèses, ainsi que la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements d'hypothèses, sont présentées à la note 16 des états financiers consolidés annuels de 2018.

Des changements apportés aux hypothèses et des différences entre les résultats réels et prévus donnent lieu à des écarts actuariels qui ont une incidence sur les obligations au titre des prestations définies et les autres éléments du résultat global. En 2018, le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global correspondait à une perte de 109 millions de dollars (profit de 83 millions de dollars en 2017) au titre des régimes de retraite à prestations définies, et un profit de 48 millions de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2017) au titre des régimes de soins de santé pour retraités.

Les cotisations aux régimes de retraite agréés à prestations définies (admissibles sur le plan fiscal) sont effectuées conformément aux règlements applicables aux États-Unis et au Canada. Au cours de 2018, la Société a versé un montant de 23 millions de dollars (26 millions de dollars en 2017) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2018, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un excédent de 257 millions de dollars (excédent de 383 millions de dollars en 2017). En 2019, on prévoit que les cotisations aux régimes devraient s'établir à environ 12 millions de dollars.

Les régimes de retraite complémentaires de la Société offerts aux dirigeants ne sont pas capitalisés; les prestations au titre de ces régimes sont payées au moment où elles deviennent exigibles. Au cours de 2018, la Société a versé des prestations totalisant 56 millions de dollars (59 millions de dollars en 2017) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2018, les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes, qui sont présentées à titre de passif à l'état de la situation financière, s'élevaient à 742 millions de dollars (761 millions de dollars en 2017).

Les régimes de soins de santé pour retraités de la Société sont en partie capitalisés, bien qu'il n'existe aucun règlement ni aucune loi en vertu duquel la capitalisation est requise pour ces régimes. Au 31 décembre 2018, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un déficit de 30 millions de dollars (78 millions de dollars en 2017).

Impôts sur le résultat

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales actuelles et futures des transactions et événements survenus au cours de la période. Un actif ou un passif d'impôt différé découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés

d'après les taux d'imposition futurs prévus et les hypothèses de la direction concernant le moment prévu de la résorption de ces différences temporaires. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend de l'existence d'un résultat imposable suffisant pendant les périodes de report rétrospectif ou prospectif en vertu des lois de l'administration fiscale applicable. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Au 31 décembre 2018, nous avons 4 318 millions de dollars d'actifs d'impôt différé (4 569 millions de dollars au 31 décembre 2017). Pour ce faire, la direction tient compte, entre autres, des éléments suivants :

- Le résultat imposable futur, excluant la résorption des différences temporaires et les reports prospectifs
- Les résorptions futures des différences temporaires imposables existantes
- Le résultat imposable des exercices de reports rétrospectifs antérieurs
- Les stratégies de planification fiscale

La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le montant à comptabiliser pour les actifs d'impôt différé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin d'ajuster la comptabilisation des actifs d'impôt différé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé, les provisions techniques (voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Charges, impôts et taxes » ci-dessus) et le taux d'imposition effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2018, selon les IFRS, nous disposons d'un goodwill de 5 864 millions de dollars et d'immobilisations incorporelles de 4 233 millions de dollars (dont des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de 1 617 millions de dollars). Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est composée du plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants et correspond soit à un secteur d'exploitation, soit à un niveau inférieur. Les tests effectués en 2018 ont révélé que le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'avaient pas subi de perte de valeur. Toute modification des taux d'actualisation et des projections des flux de trésorerie utilisées pour déterminer les valeurs incorporées ou la diminution des multiples axés sur le résultat par rapport au marché peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

Des charges pour perte de valeur pourraient survenir dans l'avenir en raison des fluctuations de la conjoncture économique. Les tests de dépréciation du goodwill pour 2019 seront mis à jour en fonction des conditions qui prévalent en 2019 et pourraient se traduire par des charges additionnelles pour perte de valeur qui pourraient être importantes.

Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

Un certain nombre de nouvelles modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière selon les IFRS ont été publiées, y compris certaines modifications à des normes en cours d'élaboration par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), qui se répercuteront sur la Société à compter de 2019. Un résumé de chacune des nouvelles normes comptables récemment publiées est présenté ci-dessous :

a) Modifications en vigueur en 2018

I) IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui a été publiée en mai 2014 et remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que les interprétations connexes. Des modifications d'IFRS 15 ont été publiées en avril 2016. IFRS 15 clarifie les principes de comptabilisation des produits des activités ordinaires, fournit un cadre solide pour comptabiliser les produits des activités ordinaires et les flux de trésorerie découlant de contrats avec les clients et rehausse les exigences de présentation d'informations qualitatives et quantitatives. IFRS 15 ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ni aux contrats de location. La Société a adopté IFRS 15 au moyen de la méthode rétrospective modifiée sans retraitement des informations comparatives.

Les ententes de services de la Société sont généralement respectées au fil du temps, les produits d'exploitation étant mesurés et perçus des clients dans un court délai, à mesure que les services sont fournis.

L'adoption d'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société ni donné lieu à des ajustements transitoires.

II) IFRS 9, Instruments financiers, et modifications d'IFRS4, Contrats d'assurance

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté les modifications d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, publiées en septembre 2016. IFRS 9, *Instruments financiers*, remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et prévoit des révisions au classement et à l'évaluation, à la dépréciation des actifs financiers et à la comptabilité de couverture.

En réponse aux préoccupations concernant la différence entre la date d'entrée en vigueur d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui est le 1^{er} janvier 2018, et celle d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui est le 1^{er} janvier 2021, les modifications d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*,

contiennent, à l'intention des sociétés dont les activités sont principalement liées à l'assurance, une exemption temporaire facultative d'application d'IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021. L'adoption de ces modifications a permis à la Société de reporter l'adoption d'IFRS 9 et de continuer d'appliquer IAS 39 jusqu'au 1^{er} janvier 2021.

En novembre 2018, l'IASB a décidé provisoirement de reporter d'un an la date d'expiration fixée pour l'exemption temporaire d'application d'IFRS 9 contenue dans IFRS 4 pour les sociétés dont les activités sont principalement liées à l'assurance. Le report proposé est conditionnel à une consultation publique de l'IASB en 2019, qui devrait donner lieu à un exposé-sondage suivi d'une période de commentaires. Nous continuerons de surveiller les développements de l'IASB relatifs à ce report.

Aux fins de comparaison avec les entités qui appliquent IFRS 9, les modifications d'IFRS 4 exigent des entités qui reportent l'adoption qu'elles fournissent des informations additionnelles sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sur leur exposition au risque de crédit présenté dans leurs états financiers. Les entités qui reportent l'adoption doivent fournir des informations sur les actifs financiers dont les modalités contractuelles correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. L'application de ces exigences en matière d'informations à fournir n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

III) Modifications d'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté les modifications d'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, publiées en juin 2016. Ces modifications ont été appliquées de manière prospective. Les modifications précisent l'effet des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; fournissent des indications sur le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net à l'égard des obligations légales relatives aux retenues d'impôt à la source; et clarifient la comptabilisation d'une modification des modalités et conditions d'un paiement fondé sur des actions qui a pour effet que la transaction, qui a été considérée comme étant réglée en trésorerie, est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IV) Interprétation 22 d'IFRS Interpretation Committee (« IFRIC »), Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*, publiée en décembre 2016. IFRIC 22 a été adoptée prospectivement. IFRIC 22 précise le taux de change à utiliser pour évaluer une transaction en monnaie étrangère lorsqu'un paiement anticipé est effectué ou encaissé et que des actifs ou passifs non monétaires sont comptabilisés avant la comptabilisation de la transaction sous-jacente. IFRIC 22 ne s'applique pas aux biens ou aux services comptabilisés à la juste valeur ou à la juste valeur de la contrepartie payée ou encaissée à une date autre que la date de la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif non monétaire, ou à l'impôt, aux contrats d'assurance ou aux contrats de réassurance. Le taux de change en vigueur le jour du paiement anticipé est utilisé pour évaluer la transaction en monnaie étrangère. Si de multiples paiements anticipés sont effectués ou encaissés, chaque paiement est évalué séparément. L'adoption d'IFRIC 22 n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

V) Améliorations annuelles aux IFRS – Cycle 2014-2016

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté les modifications figurant dans le Cycle 2014-2016 des Améliorations annuelles aux IFRS publié par l'IASB en décembre 2016. Des modifications mineures apportées dans le cadre de ce cycle sont entrées en vigueur en 2017 et ont été adoptées par la Société au cours de cet exercice, les autres modifications étant entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Les modifications ont été appliquées de manière rétrospective. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

b) Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière publiées dont la date d'entrée en vigueur est ultérieure à 2018

I) IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, novembre 2013 et juillet 2014, et s'applique de manière rétrospective ou de manière rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. De plus, l'IASB a publié des modifications en octobre 2017 qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La norme vise à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Le projet a été divisé en trois étapes : classement et évaluation, dépréciation d'actifs financiers et comptabilité de couverture. La méthodologie de classement et d'évaluation d'IFRS 9 en vigueur prévoit que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Le classement et l'évaluation des passifs financiers sont restés pratiquement les mêmes; toutefois, pour un passif financier désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, des modifications ont été apportées à la comptabilisation de la variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit associé à ce passif. Les profits et les pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à une entité sur ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net, mais plutôt dans les autres éléments du résultat global.

Des révisions à la comptabilité de couverture ont été publiées en novembre 2013 dans le cadre du projet d'IFRS 9. Cette modification présente un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que les informations correspondantes sur les activités de gestion du risque à fournir par les entités qui appliquent la comptabilité de couverture. Ce nouveau modèle représente un remaniement considérable de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion du risque dans leurs états financiers.

Des révisions publiées en juillet 2014 remplacent le modèle de perte subie existant utilisé pour évaluer la provision pour pertes sur créances par un modèle fondé sur les pertes attendues. Des modifications ont aussi été apportées au classement et au modèle d'évaluation existants principalement afin de traiter de questions d'application précises soulevées par les premiers adoptants de la norme. Elles visent également à résoudre les non-concordances comptables dans le compte de résultat et les problèmes de volatilité à court terme relevés en raison du projet sur les contrats d'assurance.

La Société a décidé de reporter l'adoption d'IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021, tel qu'il est autorisé en vertu des modifications d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, présentées ci-dessus. La Société évalue l'incidence de cette norme.

II) IFRS 16, Contrats de location

IFRS 16, *Contrats de location*, a été publiée en janvier 2016 et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle remplacera IAS 17, *Contrats de location*, et IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. La Société adoptera IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019 et utilisera la méthode rétrospective modifiée sans retraitement des informations comparatives.

IFRS 16 présente les principes liés à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir pour les contrats de location applicables aux deux parties à un contrat, au client (le « preneur ») et au fournisseur (le « bailleur »). La norme entraîne la comptabilisation de la plupart des contrats de location au bilan des preneurs selon un modèle de comptabilisation unique, et élimine la distinction qui existait entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les contrats de location concernant des actifs de faible valeur et les contrats de location de moins d'un an ne sont pas visés par cette comptabilisation. La comptabilisation au bilan se traduira par une majoration du bilan résultant de la comptabilisation d'un actif lié au droit d'utilisation et d'un passif correspondant. Le bailleur classera et comptabilisera ses contrats de location selon des dispositions en grande partie semblables à celles actuellement en vigueur, le classement actuel entre des contrats de location simple et des contrats de location-financement étant maintenu.

L'adoption d'IFRS 16 ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

III) IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, a été publiée en juin 2017 et s'applique de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. IFRIC 23 fournit des indications sur l'application des exigences d'IAS 12 relatives à la comptabilisation et à l'évaluation lorsqu'il y a de l'incertitude quant aux traitements fiscaux, y compris si les traitements fiscaux incertains doivent être considérés conjointement ou séparément, selon l'approche qui prédit le mieux la résolution de l'incertitude. L'adoption d'IFRIC 23 ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IV) Modifications d'IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Des modifications d'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, ont été publiées en octobre 2017 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Les modifications précisent qu'une entité applique IFRS 9, *Instruments financiers*, aux intérêts financiers dans une entreprise associée ou une coentreprise qui ne sont pas comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. IAS 39 sera appliquée à ces intérêts jusqu'à l'adoption d'IFRS 9. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

V) Améliorations annuelles – Cycle 2015-2017

Les Améliorations annuelles – Cycle 2015-2017 ont été publiées en décembre 2017 et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'IASB a publié trois modifications mineures à des normes différentes dans le cadre des Améliorations annuelles, lesquelles modifications seront appliquées de manière prospective. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

VI) Modifications d'IAS 19, Avantages du personnel

Des modifications d'IAS 19, *Avantages du personnel*, ont été publiées en février 2018 et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'application anticipée est permise. Les modifications touchent la comptabilisation lorsque la modification, la réduction ou le règlement d'un régime se produit pendant une période de présentation de l'information financière. Des hypothèses actuarielles mises à jour doivent être utilisées pour déterminer le coût des services rendus et les charges d'intérêts nets pour le restant de la période de présentation de l'information financière après un tel événement. Les modifications précisent également de quelle manière la comptabilisation au titre du plafond de l'actif est touchée par ce type d'événement. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

VII) Modifications d'IFRS 3, Regroupements d'entreprises

Des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ont été publiées en octobre 2018 et sont en vigueur pour les regroupements d'entreprises survenant à compter du 1^{er} janvier 2020. L'application anticipée est permise. Les modifications revoient la définition d'une entreprise et fournissent une méthode simplifiée pour évaluer si un ensemble d'actifs et d'activités acquis répond à la définition d'entreprise. L'application des modifications se traduira par une diminution du nombre d'acquisitions qui seront admissibles à titre de regroupements d'entreprises. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

VIII) Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers, et d'IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

Des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* ont été publiées en octobre 2018. Les modifications s'appliquent de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Les modifications mettent à jour la définition de « significatif ». L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IX) IFRS 17, Contrats d'assurance

IFRS 17 a été publiée en mai 2017 et s'applique de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Si une application rétrospective complète à un groupe de contrats s'avère impraticable, la méthode rétrospective modifiée ou la méthode à la juste valeur peuvent être utilisées. La norme remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et modifiera considérablement la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers et le rapport de gestion de la Société.

En novembre 2018, l'IASB a décidé provisoirement de reporter d'un an la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17. Le report proposé est conditionnel à une consultation publique de l'IASB en 2019, qui devrait donner lieu à un exposé-sondage suivi d'une période de commentaires. La Société continuera de surveiller les développements de l'IASB relatifs à IFRS 17.

IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs des contrats d'assurance au bilan comme étant le total a) des flux de trésorerie d'exécution – les estimations à jour des montants que l'entité s'attend à percevoir pour les primes et à verser pour les sinistres, les prestations et les charges, y compris un ajustement pour tenir compte de l'échéancier et du risque qui y est lié et b) de la marge sur services contractuels – le profit qui sera généré par la couverture d'assurance.

Les principes à la base d'IFRS 17 diffèrent de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB ») autorisée par IFRS 4. Bien qu'il existe de nombreuses différences, nous avons souligné deux des principales différences :

- Selon IFRS 17, le taux d'actualisation utilisé pour estimer la valeur actualisée des passifs des contrats d'assurance est fondé sur les caractéristiques du passif, tandis que, selon la MCAB (qui est décrite précédemment à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Calcul des provisions mathématiques – Rendement des placements »), nous utilisons les rendements actuels et projetés des actifs soutenant les provisions mathématiques pour évaluer les passifs. La différence dans l'approche pour établir le taux d'actualisation a également une incidence sur le moment où les résultats techniques liés aux placements sont générés. Comme il est décrit à la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après, selon la MCAB, les résultats techniques liés aux placements comprennent les résultats des placements et l'incidence des activités de placement. Cette incidence est directement liée à la MCAB. Selon IFRS 17, l'incidence des activités de placement se produira sur la durée de vie du nouvel actif.
- Selon IFRS 17, les profits découlant des affaires nouvelles sont comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés et amortis en résultat à mesure que les services sont fournis. Selon la MCAB, les profits (et les pertes) découlant des affaires nouvelles sont comptabilisés immédiatement en résultat.

La Société évalue les incidences de cette norme et prévoit qu'elles seront importantes sur ses états financiers consolidés. Par ailleurs, dans certains territoires, dont le Canada, cette norme pourrait avoir une incidence importante sur les positions fiscales et la situation des fonds propres réglementaires, ainsi que sur d'autres mesures financières qui reposent sur les valeurs comptables établies selon les IFRS.

Facteurs de risque

Nos services en matière d'assurance, de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'autres services financiers exposent Manuvie à une vaste gamme de risques. La direction a relevé les risques et les incertitudes ci-après auxquels sont exposés nos activités, nos résultats et notre situation financière. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels nous faisons face. Des risques supplémentaires dont nous ignorons actuellement l'existence, ou que nous estimons être actuellement négligeables, pourraient également avoir une incidence négative sur nos activités, nos résultats et notre situation financière. Si l'un ou l'autre de ces risques se matérialisait, le cours de nos titres, y compris nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et nos titres d'emprunt, pourrait fléchir et vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre placement.

Facteurs de risque stratégiques

Nous évoluons sur des marchés très concurrentiels et rivalisons avec d'autres sociétés de services financiers offrant ou non des produits d'assurance pour attirer des clients. La fidélisation des clients, tout comme l'accès aux distributeurs, est essentielle au succès de la Société et dépend de bien des facteurs, dont les pratiques liées à la distribution et la réglementation, les caractéristiques des produits, la qualité du service, les prix, nos notes de solidité financière et notre réputation.

Nous pourrions ne pas réussir à exécuter nos stratégies d'affaires ou ces stratégies pourraient ne pas nous permettre de réaliser nos objectifs.

- Voir la rubrique « Gestion du risque – Risque stratégique » ci-dessus.
- La conjoncture économique pourrait être instable et notre contexte réglementaire continuera d'évoluer, et les exigences en matière de fonds propres pourraient être rehaussées, ce qui aurait une incidence marquée sur notre compétitivité. De plus, le caractère attrayant de nos produits par rapport à ceux de nos concurrents dépendra des mesures prises par ces derniers et de nos propres mesures, ainsi que des exigences des régimes de réglementation applicables. Pour ces raisons, et d'autres, rien ne garantit que nous réussirons à réaliser nos stratégies d'affaires ni que ces stratégies nous permettront d'atteindre nos objectifs.
- Des facteurs macroéconomiques pourraient nous mettre dans l'incapacité de réaliser nos stratégies et nos plans d'affaires. Il est à noter que des facteurs économiques comme des marchés des actions stables ou en baisse, des marchés des actions volatils ou une période prolongée de faibles taux d'intérêt pourraient avoir une incidence sur notre capacité à atteindre nos objectifs d'affaires. D'autres facteurs, tels que les mesures prises par la direction pour hausser les fonds propres et réduire le profil de risque de la Société, notamment des nouveaux contrats de réassurance ou des contrats de réassurance modifiés, et d'autres mesures que la Société pourrait prendre pour aider à gérer les ratios de fonds propres réglementaires à court terme ou à atténuer l'exposition aux risques liés aux marchés des actions et aux taux d'intérêt, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats à plus long terme.

Nos activités d'assurance sont fortement réglementées et des changements apportés à la réglementation pourraient réduire notre rentabilité et limiter notre croissance.

- Nos activités d'assurance sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements, notamment en matière d'assurance. Les organismes de réglementation du secteur des assurances et des valeurs mobilières au Canada, aux États-Unis, en Asie et dans d'autres territoires réexaminent régulièrement les lois et règlements existants qui s'appliquent aux sociétés d'assurance, aux conseillers en placement, aux courtiers en valeurs mobilières ainsi qu'à leurs produits. Le respect des lois et des règlements applicables demande beaucoup de temps et nécessite la mobilisation de nombreux employés. Des changements à ces lois et à ces règlements, ou dans leur interprétation ou application, pourraient entraîner une augmentation considérable de nos coûts de conformité directs et indirects et des autres dépenses liées à l'exercice de nos activités, et avoir ainsi une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- En outre, les organismes de réglementation internationaux et les autorités financières et les organismes de réglementation nationaux de nombreux pays ont revu leurs exigences en matière de fonds propres et mettent en application, ou envisagent de mettre en application, des modifications visant à renforcer la gestion du risque et la capitalisation des institutions financières. Toute modification apportée à l'avenir aux exigences de fonds réglementaires et aux méthodes actuarielles et comptables, y compris les modifications ayant un effet rétroactif, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée, les résultats d'exploitation et les fonds propres réglementaires de la Société, tant au moment de la transition que par la suite. De plus, ces modifications pourraient avoir une incidence négative importante sur la position de la Société par rapport à celle d'autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles elle rivalise pour attirer des clients et obtenir des capitaux.
- Au Canada, la SFM et sa principale filiale en exploitation, Manufacturers, sont régies par la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) (« LSA »). La LSA est administrée par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») qui supervise les activités de la Société. Manufacturers est également assujettie à la réglementation et à la supervision prévues en vertu des lois sur l'assurance de chaque province et territoire du Canada. La surveillance réglementaire est dévolue à divers organismes gouvernementaux investis d'un pouvoir administratif étendu en ce qui concerne, entre autres, le versement de dividendes, l'adéquation des fonds propres et les exigences de fonds propres fondés sur le risque, les exigences d'évaluation de l'actif et des provisions, les placements autorisés ainsi que la vente et la commercialisation de contrats d'assurance. Cette réglementation vise à protéger les titulaires de contrats et les bénéficiaires plutôt que les investisseurs et peut avoir une incidence défavorable sur la valeur pour les actionnaires.

- Quelques exemples récents des modifications à la réglementation et aux normes professionnelles, y compris les modifications décrites à la rubrique « Gestion du risque – Mise à jour sur la réglementation » ci-dessus, qui pourraient avoir une incidence sur notre résultat net attribué aux actionnaires ou sur notre situation de fonds propres sont présentés ci-dessous.
 - L'Association internationale des contrôleurs d'assurance (« AICA ») devrait finaliser en 2019 la norme mondiale en matière de fonds propres fondée sur le risque pour le secteur de l'assurance. La norme s'appliquera à tous les grands groupes d'assurance actifs à l'échelle mondiale. L'AICA a l'intention d'exiger la production de rapports annuels au BSIF sur une base confidentielle pendant cinq ans à compter de 2020, avant que la norme entre en vigueur en 2025. L'AICA a également élaboré un cadre holistique d'évaluation et d'atténuation du risque systémique lié au secteur de l'assurance, qui comprend l'examen des activités des assureurs. L'incidence de ces propositions sur les exigences de fonds propres et la situation concurrentielle de Manuvie ne sont pas encore connues, étant donné que plusieurs éléments importants de ces propositions font toujours l'objet de discussions.
 - La National Association of Insurance Commissioners (« NAIC ») a revu les méthodes relatives aux provisions et aux fonds propres, de même que le cadre de gestion du risque global. Ces revues se répercuteront sur les sociétés d'assurance vie américaines, y compris John Hancock, et pourraient entraîner une hausse des exigences en matière de provisions ou de fonds propres pour nos activités aux États-Unis. En outre, la NAIC continue d'explorer la mise au point d'un outil de calcul des fonds propres, mais la portée d'un tel outil reste encore à déterminer.
- Le Conseil des normes actuarielles publie certaines hypothèses mentionnées dans les normes de pratique de l'ICA pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Ces publications sont mises à jour régulièrement et, en cas de nouvelles publications, les taux révisés s'appliqueront au calcul des provisions techniques, ce qui pourrait donner lieu à une augmentation de ces provisions et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires.
- Aux États-Unis, les lois étatiques sur l'assurance régissent la plupart des aspects de nos activités, et nos filiales d'assurance américaines sont réglementées par les départements des assurances des États dans lesquels elles sont domiciliées et des États dans lesquels elles sont agréées. Les lois étatiques accordent aux organismes de réglementation en matière d'assurance de vastes pouvoirs administratifs en ce qui concerne, notamment, la délivrance de permis d'exercice de certaines activités à des sociétés et à des agents; le calcul de la valeur des actifs afin d'établir la conformité aux exigences réglementaires; la demande de certaines prestations d'assurance; la réglementation de certains taux de primes; l'examen et l'approbation de la forme des contrats; la réglementation des pratiques commerciales et de réclamation déloyales, notamment au moyen de l'imposition de restrictions en matière de commercialisation et de pratiques liées à la vente, d'ententes de distribution et de paiements incitatifs; la réglementation de la publicité; la protection de la confidentialité; l'établissement des exigences en matière de provisions et de fonds propres prévues par la loi et des normes de solvabilité; la fixation des taux d'intérêt maximaux pour les avances sur contrats et des taux minimaux pour les taux crédités garantis sur les contrats d'assurance vie et les contrats de rente; l'approbation des changements en matière de contrôle apportés aux sociétés d'assurance; la limitation du versement de dividendes et d'autres opérations entre membres du même groupe, et la réglementation des types des montants et de l'évaluation des placements. Toute modification à ces lois et règlements, ou à l'interprétation de ceux-ci par les organismes de réglementation, pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Actuellement, le gouvernement fédéral des États-Unis ne réglemente pas directement le secteur de l'assurance. Cependant, les lois fédérales et les pratiques administratives régissant de nombreux secteurs peuvent avoir une incidence importante et défavorable sur les sociétés d'assurance réglementées. Ces secteurs incluent les services financiers, les valeurs mobilières, les pensions, la confidentialité, la réforme de la responsabilité civile délictuelle et la fiscalité. De plus, en vertu de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (« la loi Dodd-Frank »), le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis exerce un pouvoir de contrôle sur les établissements financiers non bancaires considérés comme étant d'importance systémique. Pour plus de renseignements sur la loi Dodd-Frank, se reporter au facteur de risque intitulé « La loi Dodd-Frank a une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et sur nos liquidités ».
- Les associations de protection des assurés au Canada et aux États-Unis ont le droit d'évaluer les sociétés d'assurance exerçant des activités sur leurs territoires et de prélever des cotisations pour aider à payer les obligations de sociétés d'assurance insolubles à l'égard de titulaires de contrats et de demandeurs. Étant donné que le montant et les délais associés à une telle évaluation sont indépendants de notre volonté, les provisions que nous avons actuellement établies pour ces obligations éventuelles pourraient ne pas être suffisantes.
- Nombre de lois et règlements auxquels nous sommes assujettis visent à protéger les titulaires de contrats, les bénéficiaires, les déposants et les investisseurs qui font appel à nos produits et services, tandis que d'autres précisent les normes et exigences relatives à la gouvernance de nos activités. Le défaut de se conformer aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des pénalités ou sanctions financières et porter atteinte à notre réputation.
- De temps à autre, pendant les examens ou les vérifications de Manuvie, les organismes de réglementation peuvent soulever des questions qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre Société. Nous ne pouvons prévoir si ou quand les organismes de réglementation prendront des mesures qui pourraient avoir une incidence sur nos activités. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 13 février 2019 et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2018. Se reporter au facteur de risque « Nos activités exercées à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière » pour mieux comprendre l'incidence de ce facteur sur nos activités.

La loi Dodd-Frank a une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et sur nos liquidités.

- La loi Dodd-Frank établit un nouveau cadre de réglementation des dérivés hors cote qui se répercute sur les secteurs de la Société qui utilisent des dérivés à diverses fins, y compris la couverture de l'exposition au risque lié au marché des actions, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. En vertu des réglementations promulguées par la Commodity Futures Trading Commission (« CFTC ») et proposées par la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis, aux termes de la loi Dodd-Frank, certains types d'opérations sur dérivés hors cote doivent être réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation réglementée, et un sous-ensemble de ces opérations doit être exécuté par l'intermédiaire d'une Bourse centralisée ou d'un organisme réglementé. Ces règles du CFTC entraînent des coûts additionnels pour la Société, à l'instar de celles de la SEC qui pourraient faire de même.
- Les opérations sur dérivés réglées et non réglées par l'intermédiaire d'une chambre de compensation sont désormais assujetties à des montants de garantie standards en vertu de la loi Dodd-Frank. Les opérations sur dérivés réglées par l'intermédiaire d'une chambre de compensation sont assujetties à des exigences de dépôt de garantie initial quotidien et de marge de variation imposées par la chambre de compensation, tandis que nos dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation font l'objet d'exigences en matière de marge de variation quotidienne. Ces exigences comportent des coûts et accroissent le risque d'illiquidité auquel la Société est exposée. Ces exigences en matière de dépôts de garantie, combinées à une liste plus restreinte de titres admissibles comme garanties financières pour les dérivés réglés et non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation, nous obligent à détenir des positions plus importantes en trésorerie et en titres liquides, ce qui pourrait diminuer le résultat net attribué aux actionnaires.
- Les transactions sur dérivés hors cote en cours font l'objet d'une disposition maintenant les droits acquis et migreront pour être réglées par l'intermédiaire d'une chambre de compensation au fil du temps. La Société peut aussi choisir d'accélérer la migration. Ainsi, ce risque pourrait devenir important pour Manuvie si une partie importante de ses dérivés a migré vers des chambres de compensation (ce qui devrait se produire entre 2021 et 2023) et que les conditions de marché ont été défavorables aux liquidités (hausse importante des taux d'intérêt ou des marchés des actions). Toutefois, dans certains cas, comme dans le cas de la révision à la baisse des notes, nos contreparties pourraient accélérer la migration en exerçant leurs droits potentiels de résilier le contrat. Certains contrats sur dérivés hors cote accordent également à Manuvie et à ses contreparties le droit d'annuler le contrat après une date donnée. Une telle annulation effectuée par nos contreparties pourrait accélérer la migration vers une chambre de compensation.
- Manuvie surveille de près l'évolution de la réglementation et des tendances du secteur en ce qui a trait à ces exigences.

Les Normes internationales d'information financière auront une incidence importante sur nos résultats financiers.

- Comme il est décrit à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables » qui précède, l'IASB a publié une nouvelle norme relative aux contrats d'assurance en 2017, qui sera en vigueur en 2021 (en novembre 2018, l'IASB a décidé provisoirement de reporter d'un an la date d'entrée en vigueur de IFRS 17). Jusqu'à ce que cette norme soit en vigueur, les IFRS ne prescrivent actuellement pas de modèle d'évaluation des contrats d'assurance; par conséquent, comme il est autorisé par IFRS 4, *Contrats d'assurance*, les passifs des contrats d'assurance continuent d'être évalués au moyen de la MCAB. Selon la MCAB, l'évaluation des provisions techniques est fondée sur les flux de trésorerie prévus du passif, ainsi que les primes futures estimées et le revenu net des placements généré par les actifs détenus servant de soutien à ces passifs. Un résumé de certaines des principales modifications figure à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière » qui précède.
- La norme pourrait provoquer une volatilité importante de nos résultats financiers et de nos fonds propres et pourrait entraîner l'utilisation d'un taux d'actualisation plus faible pour le calcul des provisions techniques, augmentant ainsi nos provisions techniques et diminuant nos capitaux propres. Les fonds propres (voir la note ci-dessous) et le résultat à des fins comptables de la Société pourraient être fortement touchés par les conditions du marché en vigueur, entraînant une volatilité des résultats présentés qui pourrait exiger de modifier les stratégies commerciales. Selon la norme, les marges découlant de la souscription d'affaires nouvelles sont entièrement différées, ce qui donne lieu à l'élimination de la comptabilisation de profits au moment de la souscription. Note : Le cadre des fonds propres réglementaires au Canada est actuellement harmonisé avec les IFRS. Au Canada, le BSIF déterminera le traitement approprié des résultats comptables au sein du cadre des fonds propres réglementaires.
- De plus, d'autres pays pourraient ne pas adopter la norme telle qu'elle est publiée ou ne pas suivre le calendrier proposé par l'IASB. Le Canada pourrait être le premier pays à adopter la norme, ce qui ferait augmenter notre coût du capital comparativement à celui de nos concurrents à l'échelle mondiale et du secteur bancaire au Canada.
- Toute non-concordance entre les données économiques sous-jacentes de nos activités et la nouvelle méthode comptable pourrait avoir des conséquences négatives imprévues et significatives sur notre modèle d'entreprise, et une incidence sur nos clients, nos actionnaires et les marchés financiers.

Des changements aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou à l'interprétation de ceux-ci pourraient rendre certains de nos produits moins intéressants aux yeux des consommateurs ou pourraient augmenter notre impôt sur le revenu des sociétés ou nous obliger à changer la valeur de notre actif et de notre passif d'impôt différé ainsi que nos hypothèses en matière d'impôt incluses dans l'évaluation de nos provisions mathématiques, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- De nombreux produits que la Société vend bénéficient d'une ou de plusieurs formes de traitement fiscal privilégié en vertu du régime d'imposition en vigueur. Par exemple, la Société vend des contrats d'assurance vie qui bénéficient du report ou de la suppression de l'imposition des bénéfices cumulés aux termes du contrat, ainsi que de l'exclusion permanente de certaines prestations de décès pouvant être versées aux bénéficiaires des titulaires de contrats. Nous vendons également des contrats de rente

qui permettent aux titulaires de contrats de reporter la constatation du revenu imposable réalisé sur le contrat. D'autres produits que la Société vend, comme certains régimes de soins de santé et de soins dentaires financés par les employeurs, bénéficient d'avantages fiscaux similaires en plus d'autres types d'avantages fiscaux. La Société bénéficie également de certains avantages fiscaux, notamment de l'intérêt exonéré d'impôts, de déductions sur les dividendes reçus, de crédits d'impôt (tels que le crédit pour impôt étranger) et de taux d'imposition ou de règles de mesure du revenu aux fins fiscales favorables.

- Il existe un risque que la promulgation de lois fiscales diminue la portée ou élimine une partie ou la totalité des avantages fiscaux dont la Société ou ses titulaires de contrats, ou ses autres clients, bénéficient actuellement. Cette situation pourrait survenir dans le contexte d'une réduction du déficit ou d'autres réformes fiscales. De tels changements pourraient entraîner une diminution considérable des ventes de nos produits, la déchéance des contrats actuellement détenus ou l'accroissement substantiel de l'impôt sur le revenu des sociétés, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- De plus, la Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou la valeur comptable des actifs ou des passifs d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments ou si des opérations ou des événements surviennent dans l'avenir, notamment des modifications aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou dans l'interprétation de ceux-ci. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.
- Le gouvernement américain a adopté la loi intitulée *Tax Cuts and Jobs Act* qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 (la « réforme fiscale aux États-Unis »). La loi apporte des modifications générales et complexes au code fiscal américain, notamment en réduisant le taux d'imposition des particuliers et des sociétés et en autorisant que de nombreuses dépenses d'investissement soient passées en charges. En outre, la loi limite la déductibilité des provisions techniques aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral américain. L'Internal Revenue Service et d'autres organismes continuent d'élaborer et de publier des règles et des lignes directrices additionnelles aux fins de l'application ou de la clarification de la loi. Tout changement important à la loi ou à son interprétation dans l'avenir pourrait donner lieu à des modifications importantes à nos soldes d'impôts.
- À long terme, la réforme fiscale aux États-Unis, toutes choses étant égales par ailleurs, pourrait entraîner une réduction des emprunts effectués par les sociétés qui pourrait se traduire par un resserrement des écarts de taux.

La conjoncture des marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur l'accès aux capitaux.

- Les perturbations, l'incertitude ou la volatilité des marchés des capitaux peuvent limiter notre accès aux capitaux dont nous avons besoin pour exercer nos activités. Une telle conjoncture des marchés peut réduire notre capacité de satisfaire aux exigences de fonds propres réglementaires et d'accéder aux capitaux nécessaires afin de faire croître nos activités et de répondre à nos exigences de refinancement. Dans des conditions extrêmes, nous pourrions être obligés, entre autres, de retarder la mobilisation de capitaux, d'émettre des types de capitaux différents de ceux que nous privilégions, de déployer des capitaux de façon moins efficace, d'émettre des titres à plus court terme que nous le souhaiterions ou d'émettre des titres assortis d'un coût du capital peu attrayant, ce qui pourrait faire baisser notre rentabilité, diluer l'avoir des actionnaires et réduire considérablement notre souplesse financière.

Les évaluations de notre solidité financière ou nos notes de crédit pourraient être revues à la baisse, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

- Les agences de notation publient des notes sur la solidité financière des sociétés d'assurance vie qui constituent des indicateurs de la capacité d'une société d'assurance de respecter ses obligations envers les titulaires de contrats. Les agences de notation accordent également des notes qui sont des indicateurs de la capacité d'un émetteur de respecter les conditions de ses obligations en temps opportun et qui constituent des facteurs importants pour évaluer le profil de financement général d'une société et sa capacité à avoir accès à du financement externe.
- Les notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance, dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts et dans le calcul du coût du capital. Une révision à la baisse des notes, ou la possibilité d'une telle révision à la baisse, pourrait notamment entraîner l'augmentation de notre coût du capital et la limitation de notre accès aux marchés financiers; l'accélération de l'échéance de certains passifs existants; l'ajout de garanties supplémentaires; la modification de modalités ou l'ajout d'obligations financières; la cessation de nos relations d'affaires avec les maisons de courtage, les banques, les agents, les grossistes et les autres distributeurs de nos produits et services, l'incidence défavorable sur notre capacité de mettre en œuvre nos stratégies de couverture; une augmentation importante du nombre de rachats de la totalité ou d'une partie de la valeur de rachat nette par les titulaires de contrats et de contrats que nous avons émis, et l'augmentation importante du nombre de retraits par les titulaires de contrats de la valeur de rachat brute de leurs contrats; et la diminution des nouvelles souscriptions. L'une ou l'autre de ces conséquences pourrait avoir une incidence néfaste sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Les agences de notation ont évalué les risques à l'égard de ce qui suit : nos fonds propres et la volatilité du résultat net liés à la comptabilité à la juste valeur; l'exposition résiduelle nette aux marchés des actions et la baisse des taux d'intérêt; les défis liés à la gestion des produits d'assurance soins de longue durée, d'assurance vie universelle avec garanties secondaires et de rente variable en vigueur aux États-Unis; la proportion relativement élevée de placements dans des actions et des actifs alternatifs à long terme dans la composition d'actifs, ainsi que le niveau d'endettement élevé. Rien ne garantit qu'il n'y aura pas de révision à la baisse des notes.
- Il est possible que ces agences de notation modifient les mesures de référence qu'elles utilisent relativement aux fonds propres, à la liquidité, aux résultats et à d'autres facteurs importants dans l'attribution d'une note donnée à une société. De telles modifications pourraient avoir une incidence négative sur nos notes, ce qui pourrait nuire à nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre accès aux marchés financiers.

Des facteurs concurrentiels pourraient avoir une incidence défavorable sur notre part du marché et notre rentabilité.

- Les secteurs de l'assurance, de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs sont hautement concurrentiels. Nos concurrents incluent d'autres sociétés d'assurance, des maisons de courtage, des conseillers en placement, des fonds communs de placement, des banques et d'autres institutions financières. Les sociétés de services financiers qui s'appuient fortement sur des modèles d'affaires axés sur les technologies (comme les sociétés de technologies financières et d'assurtech) sont également de plus en plus concurrents potentiels. Nos concurrents nous livrent concurrence pour la clientèle, pour l'accès à des réseaux de distribution tels que des courtiers et des agents indépendants, et pour les employés. Dans certains cas, des concurrents peuvent être assujettis à des exigences réglementaires moins lourdes, avoir des charges d'exploitation moins élevées ou avoir la capacité de tolérer des risques plus importants, tout en conservant leurs notes de solidité financière, ce qui leur permet de fixer des prix plus compétitifs ou d'offrir des produits comportant des caractéristiques plus intéressantes. Ces pressions concurrentielles pourraient entraîner une diminution des volumes d'affaires nouvelles et une augmentation des pressions exercées sur les prix de nos produits et services, qui pourraient nuire à notre capacité de maintenir ou d'augmenter notre rentabilité. Compte tenu de la nature hautement concurrentielle du secteur des services financiers, rien ne garantit que nous continuerons de livrer une concurrence efficace à nos rivaux du secteur, et les pressions concurrentielles pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pourrions éprouver des difficultés à commercialiser ou à distribuer nos produits au moyen de nos réseaux de distribution actuels et futurs.

- Nous distribuons nos produits d'assurance et de gestion de patrimoine par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des courtiers en valeurs mobilières, des agents indépendants, des maisons de courtage, des banques, des grossistes, des partenaires à affinités, d'autres organisations tierces et notre propre personnel de vente en Asie. Une grande partie de nos activités est liée à des ententes individuelles conclues avec des tiers. Nous négocions périodiquement les dispositions et le renouvellement de ces ententes, et rien ne garantit que nous, ou les tierces parties concernées, continuerons d'accepter ces modalités. L'interruption de nos relations d'affaires avec certaines de ces tierces parties pourrait avoir une incidence importante sur notre capacité à commercialiser nos produits, et pourrait avoir une incidence défavorable appréciable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les tendances sectorielles pourraient avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de notre entreprise.

- Nos secteurs d'activité continuent d'être influencés par diverses tendances qui ont une incidence sur nos activités et sur le secteur des services financiers en général. Il est difficile de prévoir l'incidence de la volatilité et de l'instabilité des marchés financiers sur nos activités. Les plans d'affaires, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société ont récemment été et pourraient continuer à être touchés de façon défavorable.

Nous pourrions faire face à des passifs imprévus ou à des dépréciations d'actifs découlant d'éventuelles acquisitions et cessions d'activités ou des difficultés à intégrer des entreprises acquises.

- Nous avons participé à des acquisitions et cessions d'activités dans le passé, et envisageons de continuer à le faire, si nous le jugeons approprié. Il pourrait y avoir des passifs imprévus ou des dépréciations d'actifs, notamment des dépréciations du goodwill, à la suite de ventes ou d'acquisitions antérieures ou futures d'entreprises. De plus, il pourrait y avoir des passifs ou des dépréciations d'actifs que nous avons omis ou que n'avons pas été en mesure de découvrir lors de l'exécution des examens de diligence sur les cibles d'acquisition. En outre, l'affectation de nos propres fonds à titre de contrepartie dans le cadre d'une acquisition épuiserait nos ressources en fonds propres, qui ne seraient plus disponibles pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.
- Notre capacité à obtenir une partie ou la totalité des avantages escomptés de toute acquisition d'entreprise sera largement tributaire de notre capacité à intégrer efficacement les activités acquises. Nous pourrions être dans l'incapacité d'intégrer les activités de façon efficace et harmonieuse, et le processus pourrait prendre plus de temps que prévu. L'intégration des activités pourrait nécessiter la mobilisation d'importantes ressources de gestion, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction de ses activités quotidiennes. L'intégration des activités acquises à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et particulièrement dans un pays où nous n'exerçons pas actuellement nos activités, peut être particulièrement difficile ou coûteuse. Si nous n'arrivons pas à intégrer efficacement les activités des entreprises acquises, nous pourrions ne pas être en mesure d'en obtenir les avantages escomptés et nos résultats d'exploitation pourraient être moins élevés que prévu.

Si nos entreprises ne dégagent pas de bons rendements, ou si les perspectives de nos entreprises sont considérablement inférieures aux tendances historiques, nous pourrions être tenus de comptabiliser une dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles ou de constituer une provision pour moins-value à l'égard de nos actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Le goodwill correspond à l'excédent des montants payés pour l'acquisition de filiales et d'autres entreprises sur la juste valeur de leurs actifs identifiables nets à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles représentent des actifs qui sont distinctement identifiables au moment de l'acquisition et qui procurent des avantages futurs, comme la marque John Hancock.
- Comme il est décrit à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Goodwill et immobilisations incorporelles », le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis, au moins une fois l'an, à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, soit le plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants. Dans l'avenir, en raison de l'incidence de la conjoncture et des changements apportés à la

composition des produits et du fait que le test de dépréciation du goodwill conformément aux IFRS se fait à un niveau détaillé, des charges additionnelles pour dépréciation pourraient être comptabilisées. Toute dépréciation du goodwill n'aurait aucune incidence sur les fonds propres fondés sur le TSAV.

- Si les conditions du marché se détérioraient et, en particulier, si le cours des actions ordinaires de la SFM était faible par rapport à la valeur comptable par action, si les mesures prises par la Société pour atténuer les risques associés à ses produits ou à ses placements entraînaient une modification importante de la valeur recouvrable d'une UGT, ou si les perspectives pour les résultats d'une UGT se détérioraient, la Société pourrait devoir réévaluer la valeur du goodwill ou des immobilisations incorporelles, ce qui pourrait entraîner des dépréciations au cours de 2019 ou des périodes ultérieures. De telles dépréciations pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Les soldes d'impôt différé représentent les incidences fiscales futures prévues des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des pertes reportées et des crédits d'impôt. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsque la Société envisage de réclamer des déductions dans ses déclarations de revenus futures pour des dépenses qui ont déjà été comptabilisées dans les états financiers.
- La disponibilité de ces déductions dépend du revenu imposable futur auquel les déductions peuvent être appliquées. La direction évalue régulièrement les actifs d'impôt différé pour déterminer s'ils sont réalisables. Les facteurs jouant un rôle dans la décision de la direction comprennent le rendement de l'entreprise, notamment la capacité de réaliser des gains à partir de diverses sources et les stratégies de planification fiscale. Si les renseignements disponibles au moment de l'évaluation semblent indiquer qu'il est déterminé que l'actif d'impôt différé ne se réalisera pas, l'actif d'impôt différé doit alors être réduit dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé.

Nous pourrions être dans l'incapacité de protéger notre propriété intellectuelle et pourrions faire l'objet de recours pour violation.

- Nous nous fondons sur une combinaison de lois en matière de droits contractuels, de droits d'auteur, de marque de commerce, de brevet et de secret commercial pour mettre en place et protéger notre propriété intellectuelle. Plus particulièrement, nous avons investi des ressources considérables dans la promotion de nos marques « Manuvie » et « John Hancock », et nous prévoyons continuer de le faire. Bien que nous utilisions un large éventail de mesures pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, des tiers pourraient violer ces droits ou se les approprier. Nous pourrions devoir tenter des poursuites pour faire respecter et protéger nos droits d'auteur, nos marques de commerce, nos brevets, nos secrets commerciaux et notre savoir-faire ou pour déterminer leur portée, leur validité ou leur caractère exécutoire, ce qui constituerait une diversion de nos ressources qui pourrait être coûteuse et s'avérer infructueuse. La perte de notre propriété intellectuelle ou notre incapacité à préserver ou à assurer la protection de nos actifs de propriété intellectuelle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre capacité à livrer concurrence.
- Nous pourrions également devoir faire face à des poursuites onéreuses si une autre partie prétendait que nos activités portent atteinte à ses droits de propriété intellectuelle. Nos produits, nos méthodes, nos procédés ou nos services pourraient porter atteinte à des brevets appartenant à des tiers, ou pouvant éventuellement être délivrés à ceux-ci. Une partie détenant un tel brevet pourrait déposer un recours en violation contre nous. Nous pourrions également faire l'objet de réclamations par des tiers pour violation de droits d'auteur, de marques de commerce, de secrets commerciaux ou de licences. De telles réclamations et toute poursuite qui en découlerait pourraient entraîner d'importantes responsabilités pour dommages. Si nous étions reconnus coupables d'avoir violé le brevet d'un tiers ou d'autres droits de propriété intellectuelle, nous pourrions engager notre responsabilité de façon importante et il pourrait nous être interdit de fournir certains produits ou services à nos clients, ou encore d'utiliser ou de tirer avantage de certains procédés, méthodes, droits d'auteur, marques de commerce, secrets commerciaux ou licences, ou nous pourrions être tenus de conclure des contrats de concession de licences coûteux avec des tiers, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les lois applicables pourraient décourager les prises de contrôle et les regroupements d'entreprises que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt.

- La LSA prévoit des restrictions en matière d'achat, d'acquisition, d'émission, de transfert et d'exercice des droits de vote des actions d'une société d'assurance. De plus, en vertu des lois et des règlements sur l'assurance des États-Unis applicables dans les États où certaines de nos filiales d'assurance sont domiciliées, personne ne peut faire l'acquisition du contrôle de la SFM sans tout d'abord obtenir l'approbation préalable des autorités de réglementation de l'assurance de ces États. Ces restrictions pourraient retarder, reporter, empêcher ou rendre plus difficile une tentative de prise de contrôle que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt. Par exemple, ces restrictions pourraient empêcher les actionnaires de la SFM de tirer avantage de toute prime sur le cours des actions ordinaires de la SFM offerte par un initiateur dans le cadre d'une prise de contrôle. Même en l'absence d'une tentative de prise de contrôle, l'existence de ces dispositions peut avoir une incidence défavorable sur le cours en vigueur des actions ordinaires de la SFM si elles sont considérées comme pouvant constituer des obstacles à des tentatives de prises de contrôle dans l'avenir.

Les entités au sein du groupe de la SFM sont interconnectées, ce qui peut rendre leur séparation difficile.

- La SFM exerce ses activités dans des marchés locaux par l'intermédiaire de filiales et de succursales de filiales. Ces activités locales sont interconnectées du point de vue financier et opérationnel afin de réduire les dépenses, de partager et de réduire le risque, et d'utiliser efficacement les ressources financières. En règle générale, le capital externe requis pour les sociétés du groupe de la Financière Manuvie est réuni au niveau de la SFM ou de Manufacturers et il est ensuite transféré aux autres entités à titre de capitaux propres ou de capitaux d'emprunt, selon le cas. Les autres liens comprennent les garanties des titulaires de contrats et

autres garanties des créanciers, et d'autres formes de soutien interne entre diverses entités, les prêts, les conventions de préservation du capital, les instruments dérivés, les services partagés et les traités de réassurance des sociétés affiliées. Par conséquent, les risques auxquels s'expose une filiale peuvent être transmis à un autre membre du Groupe ou partagés par celui-ci en raison des liens financiers et d'exploitation. Certaines des conséquences possibles sont les suivantes :

- Les difficultés financières d'une filiale pourraient ne pas se limiter à celle-ci et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les membres du Groupe, voire le Groupe en entier.
- Les liens pourraient rendre difficile l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités au sein du Groupe, que ce soit au moyen d'une scission ou d'une opération semblable, et l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités pourrait ne pas éliminer en totalité les obligations de la Société et de ses filiales restantes en ce qui concerne les risques partagés. Une telle opération pourrait soulever les questions suivantes : i) la Société ne peut résilier, sans le consentement des titulaires de contrats et, dans certains territoires, sans le consentement de l'organisme de réglementation, les garanties de la société mère sur les contrats en vigueur et doit donc continuer d'avoir un risque résiduel aux termes des garanties qui ne pourraient être résiliées; ii) la mobilité des fonds propres internes et l'efficacité pourraient être limitées; iii) les éventuelles incidences fiscales seraient importantes; iv) une incertitude quant aux résultats comptables et réglementaires d'une telle opération; v) la Société doit obtenir toute autre approbation requise; vi) il se pourrait que l'on doive procéder à des injections de capitaux considérables; et vii) l'opération pourrait donner lieu à une sensibilité accrue du résultat net attribué aux actionnaires et des fonds propres de la SFM et de ses filiales restantes aux baisses du marché.

Facteurs de risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de perte qui découle de la volatilité des cours du marché, des fluctuations des taux d'intérêt et de la variation des écarts de taux des titres d'emprunt et des écarts de taux des swaps, ainsi que des variations défavorables des taux de change. La volatilité des prix du marché est principalement liée à la variation du cours des actions de sociétés cotées et des actifs alternatifs à long terme.

Le risque d'illiquidité, que nous gérons comme étant une forme de risque de marché, désigne le risque de ne pas disposer de fonds ou d'actifs liquides suffisants pour satisfaire aux demandes prévues ou imprévues de sorties de fonds et de garanties. Chacune de nos sociétés en exploitation ainsi que notre société de portefeuille sont exposées au risque d'illiquidité. Dans les sociétés en exploitation, des demandes prévues de liquidités et de garanties se produisent au jour le jour pour financer les prestations des titulaires de contrats, les retraits des soldes de dépôts des clients, les règlements de réassurance, les règlements d'instruments dérivés et les garanties offertes, les charges et les activités de placement et de couverture prévus. Dans des conditions de crise, des demandes de liquidités et de garanties imprévues peuvent survenir principalement par suite d'une variation du nombre de titulaires qui résilient des contrats ayant une importante valeur de rachat ou qui ne renouvellent pas leurs contrats à l'échéance, par suite de retraits des soldes de dépôts des clients, du fait que des emprunteurs renouvellent ou prolongent leurs prêts à l'échéance, par suite de règlements de dérivés ou de demandes de garanties et par suite de règlements de réassurance ou de demandes de garanties.

Notre principal risque lié aux actions cotées provient des rentes variables et des fonds distincts assortis de garanties, lorsque les garanties sont associées au rendement des fonds sous-jacents.

- Le risque lié au rendement des actions cotées découle de diverses sources, dont les garanties associées aux produits de rente variable et aux fonds distincts, les honoraires liés aux actifs et les placements dans des actions cotées.
- Les prestations garanties sont conditionnelles à la survenance du décès, à l'échéance, ou lorsque le retrait ou la conversion en rente sont permis, et sont exigibles dans ces cas. Si les marchés des actions ralentissent ou si leur croissance est inférieure à celle estimée dans notre évaluation actuarielle, des passifs additionnels pourraient devoir être établis pour couvrir les passifs éventuels, entraînant ainsi une diminution du résultat net attribué aux actionnaires et des ratios de fonds propres réglementaires. De plus, si les marchés des actions ne permettent pas de recouvrer le montant des garanties aux dates auxquelles les passifs arrivent à échéance, les charges à payer devront être versées en espèces. En outre, la stabilité ou le recul des marchés des actions cotées entraînerait vraisemblablement une diminution des revenus d'honoraires liés aux contrats de rente variable, aux fonds distincts assortis de garanties et aux autres produits de gestion de patrimoine et d'assurance.
- Lorsque des placements en actions cotées servent de soutien aux provisions mathématiques, l'évaluation de la provision comprend les rendements prévus des placements dans ces actifs. Si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus, les pertes sur placements réduiront le résultat net attribué aux actionnaires.
- Dans le cas des produits pour lesquels la stratégie de placement appliquée aux flux de trésorerie futurs dans l'évaluation de la provision comprend le placement d'une tranche donnée de flux de trésorerie futurs dans des actions cotées, une baisse de la valeur des actions cotées par rapport à celle d'autres actifs pourrait nous obliger à modifier la composition des placements prévue à l'égard des flux de trésorerie futurs, ce qui pourrait avoir comme effet d'accroître les provisions mathématiques et de diminuer le résultat net attribué aux actionnaires. Une diminution des perspectives de rendement prévu des actions cotées, qui pourrait découler d'une variation fondamentale de la croissance économique future prévue, ferait croître les provisions mathématiques et réduirait le résultat net attribué aux actionnaires. De plus, lorsque des actions cotées sont désignées comme DV, les pertes de valeur durables qui en découlent réduiront le résultat.
- Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées dans les principaux marchés sont déterminées d'après des observations historiques à long terme. Voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables » pour connaître les taux utilisés dans l'évaluation stochastique de nos activités en matière de garanties de fonds distincts. L'étalonnage des générateurs de scénarios économiques qui sont utilisés pour évaluer nos activités en matière de garanties de fonds distincts respecte les normes de pratique actuelles de l'ICA pour l'évaluation de ces produits. Des marges implicites, déterminées au moyen de processus

d'évaluation stochastique, entraînent une baisse des rendements nets utilisés pour établir les provisions mathématiques. Les hypothèses utilisées pour les actions cotées servant de soutien aux passifs sont également élaborées en se fondant sur les résultats historiques, mais sont limitées par différentes normes de pratique de l'ICA et diffèrent quelque peu de celles utilisées dans les évaluations stochastiques. Les hypothèses relatives au rendement des actifs alternatifs à long terme varient selon la catégorie d'actifs, mais correspondent en grande partie, après application des marges d'évaluation et des écarts d'imposition, aux hypothèses de rendement des actions cotées.

Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux est présent dans le fonds général principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements.

- Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux découle des produits à prestations garanties du fonds général, des produits à prestations rajustables du fonds général avec garanties de taux minimums, des produits du fonds général avec valeurs de rachat garanties, des produits des fonds distincts avec garanties de prestations minimales et des placements à revenu fixe excédentaires. Le risque est présent dans le fonds général principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements qui seront faits à mesure que les primes périodiques sont reçues et investies et quant au réinvestissement d'actifs échus en vue de les adosser à des passifs à plus long terme. Le risque de taux d'intérêt découle également des garanties de taux minimums et des valeurs de rachat garanties sur des produits dont le rendement des placements échoit généralement aux titulaires de contrats. Une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait également donner lieu à des pertes attribuables à la liquidation hâtive des instruments à revenu fixe servant de soutien aux prestations de rachat contractuel, si les clients demandent le rachat pour tirer parti de la hausse des taux d'intérêt en vigueur ailleurs. Pour réduire le risque de taux d'intérêt, la durée des placements dans des titres à revenu fixe est gérée en concluant des contrats de couverture de taux d'intérêt.
- L'évaluation des provisions mathématiques reflète le rendement présumé des placements futurs et les flux de trésorerie projetés associés aux couvertures de taux d'intérêt. Toute baisse générale des taux d'intérêt, sans variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps, se traduira par une réduction du rendement présumé des placements futurs, mais aura une incidence favorable sur la valeur associée à la prolongation des couvertures de taux d'intérêt. À l'inverse, une hausse générale des taux d'intérêt, sans variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps, se traduira par une augmentation du rendement présumé des placements futurs, mais aura une incidence défavorable sur la valeur associée à la prolongation des couvertures de taux d'intérêt. L'incidence estimée présentée par la Société des fluctuations des taux d'intérêt reflète une hausse et une baisse parallèles des taux d'intérêt sur des montants donnés. Les hypothèses relatives aux réinvestissements utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance sont fondées sur les scénarios de taux d'intérêt et les critères d'étalement fixés par le Conseil des normes actuarielles, tandis que les couvertures de taux d'intérêt sont évaluées selon les taux d'intérêt du marché courants. Par conséquent, pour un trimestre donné, les variations des hypothèses de réinvestissement ne sont pas entièrement identiques aux variations des taux d'intérêt du marché courants, surtout lorsque la forme de la courbe des taux d'intérêt varie de façon importante. Ainsi, l'incidence des variations non parallèles peut différer de l'incidence estimée des variations parallèles. En outre, les variations des taux d'intérêt pourraient modifier les scénarios de réinvestissement utilisés dans le calcul de nos provisions techniques. Les changements apportés aux scénarios de réinvestissement ont tendance à amplifier les incidences négatives d'une diminution des taux d'intérêt, et à atténuer les incidences positives d'une augmentation de ces derniers. En outre, une diminution des écarts de taux des obligations de sociétés ou une augmentation des écarts de taux des swaps entraînerait en général une hausse des provisions mathématiques et une réduction du résultat net attribué aux actionnaires, alors qu'une augmentation des écarts de taux des obligations de sociétés ou une diminution des écarts de taux des swaps aurait en général l'incidence contraire. L'incidence de variations des taux d'intérêt et des écarts de taux peut être en partie contrebalancée par les variations des taux crédités sur des produits ajustables dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats.
- Pour les produits de fonds distincts ou de rente variable, une hausse soutenue de la volatilité des taux d'intérêt ou une baisse des taux d'intérêt pourrait aussi vraisemblablement entraîner une augmentation des coûts de couverture des garanties de prestations fournies.

Nous sommes exposés au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus.

- Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme découle des placements du fonds général dans des immeubles commerciaux, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, des infrastructures, des exploitations pétrolières et gazières et des actions de sociétés fermées.
- Lorsque ces actifs servent de soutien aux provisions mathématiques, l'évaluation de la provision tient compte du rendement prévu des placements dans ces actifs. Les hypothèses relatives aux actifs alternatifs à long terme varient selon la catégorie d'actifs et ont généralement une incidence sur les provisions mathématiques similaire à celle qu'elles ont sur les actions émises dans le public. Si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus, l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires sera défavorable. Une diminution dans nos projections de rendements futurs des actifs alternatifs à long terme, qui pourrait découler de divers facteurs comme une variation fondamentale de la croissance économique future prévue ou le recul des primes de risque en raison de l'intensification de la concurrence pour ces actifs, ferait croître les provisions mathématiques et réduirait le résultat net attribué aux actionnaires. Qui plus est, si les rendements de certains indices de référence externes utilisés pour déterminer les rendements présumés permis aux termes des normes de pratique de l'ICA sont moins élevés que prévu, les provisions mathématiques de la Société augmenteront, de sorte que le résultat net attribué aux actionnaires diminuera.
- Au cours des dernières périodes, la valeur des actifs pétroliers et gaziers a subi l'incidence négative du recul des prix de l'énergie et pourrait être davantage touchée défavorablement par une diminution additionnelle de ces prix ainsi que par un certain nombre d'autres facteurs, notamment les baisses de production, les incertitudes associées aux réserves estimées de pétrole et de gaz

naturel, une conjoncture économique difficile et les événements géopolitiques. Des changements apportés à la réglementation gouvernementale dans le secteur pétrolier et gazier, y compris la réglementation environnementale, les taxes sur le carbone et les variations des taux de redevances découlant de l'examen des redevances provinciales, pourraient également avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos placements pétroliers et gaziers.

- La conjoncture difficile pourrait entraîner une hausse des taux d'inoccupation, un recul des tarifs de location et une baisse de la demande de placements immobiliers, et tous ces facteurs auraient une incidence défavorable sur la valeur de nos placements immobiliers. La conjoncture difficile pourrait en outre empêcher les sociétés fermées dans lesquelles nous avons fait des placements de réaliser leurs plans d'affaires et faire baisser la valeur de ces placements, voire entraîner la faillite de ces sociétés. Le recul des multiples de valorisation sur le marché des actions cotées entraînerait vraisemblablement aussi la diminution de la valeur de notre portefeuille de titres de sociétés fermées. Il est difficile de prévoir à quel moment les revenus de placement dans des sociétés fermées seront reçus, de même que le montant de ces revenus, lesquels peuvent varier d'un trimestre à l'autre.
- Nos placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles sont exposés aux risques de catastrophe naturelle, comme une sécheresse prolongée, les feux de forêt, les infestations d'insectes, les tempêtes de vent, les inondations et les changements climatiques. En règle générale, nous ne sommes pas assurés contre ces risques, mais nous nous efforçons d'atténuer leur incidence en diversifiant notre portefeuille et en adoptant des pratiques opérationnelles prudentes.
- Plus généralement, un contexte de hausse des taux d'intérêt pourrait entraîner la diminution de la valeur de certains placements dans des actifs alternatifs à long terme, tout particulièrement ceux assortis de flux de trésorerie contractuels fixes comme les biens immobiliers.
- L'incidence défavorable de l'évolution de ces facteurs peut mettre beaucoup de temps à se refléter dans l'évaluation des placements dans des sociétés fermées, y compris les actifs alternatifs à long terme, surtout si les changements sont importants et rapides, étant donné que les participants au marché ajustent leurs prévisions et comprennent mieux l'incidence possible à moyen et long terme de ces modifications. Par conséquent, les changements d'évaluation d'une période donnée pourraient refléter l'incidence tardive des événements qui sont survenus au cours des périodes antérieures.
- Nous comptons sur un portefeuille diversifié d'actifs alternatifs à long terme pour générer des rendements de placements relativement stables. Les avantages de la diversification pourraient diminuer au fil du temps, tout particulièrement au cours d'une période de crise économique, ce qui pourrait nuire aux rendements du portefeuille.
- La Société détermine les hypothèses de rendement des placements pour les actifs alternatifs à long terme conformément aux normes de pratique actuarielles pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et aux lignes directrices de l'ICA. Selon les lignes directrices, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas être plus avantageuses que les rendements moyens à long terme historiques d'un indice diversifié pertinent. En l'absence d'un tel indice, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas donner lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur le rendement historique d'un indice de référence pour des actions cotées dans le même pays. En conséquence, l'incidence des variations des rendements historiques des indices de référence pour les actions cotées pourrait entraîner la mise à jour de nos hypothèses de rendement des actifs alternatifs à long terme.

Nos passifs sont évalués selon une hypothèse de stratégie de placement à long terme.

- Nous élaborons une stratégie de placement pour les actifs adossés à nos passifs. Cette stratégie consiste à formuler des hypothèses sur les types d'actifs dans lesquels nous effectuerons un placement et sur les rendements que générera ce placement.
- Nous pourrions être dans l'incapacité de mettre en œuvre notre stratégie de placement comme prévu en raison de l'absence d'actifs disponibles pouvant générer les rendements que nous avons prévus dans les hypothèses, ce qui pourrait amener une modification de la stratégie de placement ou un changement des rendements futurs prévus dans les hypothèses et, par conséquent, nuire à nos résultats financiers.
- De temps à autre, nous pouvons décider d'ajuster la composition d'actifs de notre portefeuille, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers d'une ou de plusieurs périodes. Le 22 décembre 2017, nous avons annoncé notre décision de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition de notre portefeuille d'actifs, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge d'environ 1 milliard de dollars après impôts au résultat net attribué aux actionnaires au T4 2017.

Nous sommes exposés au risque de change, étant donné qu'une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien.

- Nos résultats financiers sont présentés en dollars canadiens. Une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien, principalement en dollars américains, en dollars de Hong Kong et en yens. Dans le cas d'un raffermissement du dollar canadien par rapport à ces monnaies, le résultat net attribué aux actionnaires et nos capitaux propres présentés diminueraient. Un affaiblissement du dollar canadien par rapport aux monnaies dans lesquelles nous exerçons nos activités aurait l'effet contraire, et se traduirait par une augmentation du résultat net attribué aux actionnaires et des capitaux propres.

Les stratégies de couverture de la Société ne réduiront pas entièrement le risque de marché lié aux garanties de produits et aux frais qui sont couverts; les coûts de couverture pourraient augmenter et les stratégies de couverture exposent la Société à des risques additionnels.

- Les stratégies de couverture du risque de marché de la Société comprennent une stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable et une stratégie de couverture du risque lié aux actions à grande échelle. La stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente variable vise à couvrir la sensibilité des provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente variable contre la variation du rendement des placements (en actions de sociétés cotées et en obligations) et des taux d'intérêt. La stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions est conçue pour couvrir une partie de la vulnérabilité

de nos résultats aux mouvements des marchés des actions cotées découlant des garanties de rente variable n'ayant pas été couvertes de façon dynamique et des expositions détenues directement. Certaines limites et certains risques associés à chaque stratégie sont décrits ci-après.

- Nos stratégies de couverture s'appuient sur l'exécution en temps opportun d'opérations sur instruments dérivés. Par conséquent, l'illiquidité de ces instruments pourrait avoir une incidence défavorable sur les frais de couverture et l'efficacité de la stratégie. La Société est exposée au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants si les marchés des actions se redressaient.
- La Société est aussi exposée à des risques de contrepartie découlant des instruments dérivés et au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants selon la progression des marchés des actions et des taux d'intérêt. Les stratégies sont largement tributaires de systèmes et de modèles mathématiques complexes qui peuvent être erronés, et être fondés sur des hypothèses prospectives à long terme qui peuvent se révéler inexactes, et qui reposent sur des infrastructures et des compétences complexes susceptibles de faire défaut ou de ne pas être disponibles à des moments critiques. En raison de la complexité des stratégies, il pourrait y avoir des risques additionnels non relevés susceptibles de nuire à nos activités et à nos résultats financiers futurs. En outre, la hausse des taux d'intérêt et l'amélioration des marchés des actions susceptibles de se traduire par des profits sur les rentes variables seront annulées par les pertes découlant de nos positions de couverture. Pour plus de renseignements sur les risques de contrepartie, se reporter au facteur de risque « Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer ».
- Dans certaines conditions du marché, notamment si la volatilité réelle des actions et des taux d'intérêt continuait de s'intensifier, si les taux d'intérêt baissaient, ou si la corrélation entre les rendements boursiers et la baisse des taux d'intérêt augmentait, les coûts liés à la couverture des garanties de prestations des contrats de rente variable pourraient augmenter ou devenir désavantageux sur le plan économique. De plus, rien ne garantit que notre stratégie de couverture dynamique permettra de contrebalancer complètement les risques liés aux contrats de rente variable couverts.
- Les provisions mathématiques et les fonds propres réglementaires requis liés aux garanties de contrats de rente variable sont déterminés selon les estimations prospectives à long terme de la volatilité. Ces estimations servant à établir les provisions mathématiques et les fonds propres requis satisfont aux normes de calibrage de l'ICA et du BSIF. Lorsque la volatilité réelle des actions ou des taux d'intérêt d'un trimestre est supérieure aux estimations à long terme, ou que les corrélations entre la variation des taux d'intérêt et le rendement des actions sont supérieures, il existe un risque que le rééquilibrage soit plus important ou plus fréquent et que, par conséquent, les frais de couverture soient plus élevés.
- Le montant des prestations, des rendements ou d'autres avantages effectivement versés varie en fonction de la longévité des titulaires de contrats et de leurs actions, notamment le moment et le montant des retraits, des déchéances, des transferts de fonds et des cotisations. La sensibilité de la valeur des provisions mathématiques à la variation des marchés des actions et des taux d'intérêt que nous couvrons est fondée sur les prévisions à long terme en regard de la longévité des titulaires de contrats et de leurs actions, puisque l'incidence des écarts réels liés à la longévité et aux résultats techniques ne peut être couverte à l'aide d'instruments des marchés financiers. Il existe un risque que nous soyons dans l'incapacité de couvrir efficacement ou de manière rentable les produits assortis de prestations, de rendements ou d'autres avantages.

Les variations des taux d'intérêt du marché pourraient avoir une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires et sur les ratios de fonds propres.

- Un contexte de faibles taux d'intérêt persistants peut entraîner des charges liées à des hypothèses de taux de réinvestissement des titres à revenu fixe plus basses et une augmentation de la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles. Les autres conséquences potentielles des faibles taux d'intérêt sont les suivantes :
 - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence négative sur les souscriptions.
 - Les taux d'intérêt sans risque plus faibles ont tendance à accroître le coût des couvertures et, par conséquent, l'offre de garanties pourrait devenir désavantageuse sur le plan économique.
 - Le réinvestissement des flux de trésorerie dans des obligations à faible rendement pourrait se traduire par une baisse des résultats futurs sur l'excédent.
 - Un contexte de taux d'intérêt plus faibles pourrait être corrélé avec d'autres facteurs macroéconomiques, y compris une croissance économique défavorable et le repli des rendements des autres catégories d'actifs.
 - L'affaiblissement des taux d'intérêt pourrait entraîner une perte de valeur éventuelle du goodwill.
 - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait entraîner l'utilisation de paramètres moyens moindres pour les obligations dans l'évaluation stochastique des garanties des fonds distincts, ce qui pourrait faire augmenter les provisions mathématiques.
 - Les taux d'intérêt plus faibles réduiraient également le résultat prévu des contrats en vigueur, de sorte que les produits tirés des activités de base et le résultat net attribué aux actionnaires diminueraient, et pourraient accroître la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles.
 - Si le contexte de faiblesse des taux d'intérêt persistait, le Conseil des normes actuarielles pourrait réduire le taux de réinvestissement ultime promulgué et exiger que nous augmentions nos provisions.
 - Les écarts entre les rendements investissables courants et les rendements utilisés pour établir la tarification des affaires nouvelles sont en général capitalisés lorsque les affaires nouvelles sont conclues. La faiblesse des taux d'intérêt a pour effet d'accroître la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les prix des produits ou les taux d'intérêt soient rajustés à la hausse.

- Les taux de réinvestissement des titres à revenu fixe autres que le taux de réinvestissement ultime sont fondés sur les taux de marché actuels. La sensibilité du résultat net aux variations des taux actuels est décrite à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux » ci-dessus.
- Une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait également donner lieu à des pertes attribuables à la liquidation hâtive des instruments à revenu fixe servant de soutien aux prestations de rachat contractuel, si les clients demandent le rachat pour tirer parti de la hausse des taux d'intérêt en vigueur ailleurs.

Comme il n'est pas garanti que le LIBOR existera encore après 2021, la transition à un autre taux de référence pourrait avoir une incidence défavorable sur l'évaluation des instruments financiers fondés sur le LIBOR.

- La Société utilise des instruments dérivés fondés sur le taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR ») pour gérer son risque de taux d'intérêt et s'appuie sur l'utilisation continue du LIBOR à titre de taux de référence sur le marché. Le directeur général de la Financial Conduct Authority (« FCA ») du Royaume-Uni a annoncé que, après 2021, la FCA n'utiliserait plus son pouvoir pour persuader ou encourager les banques du comité à présenter l'information sur les taux utilisée pour déterminer le LIBOR. Pour faire face au risque accru que le LIBOR n'existe plus après 2021, des groupes de travail des secteurs public et privé ont été formés dans les pays où on retrouve les principales monnaies pour déterminer d'autres taux de référence dans des monnaies dans lesquelles le LIBOR est offert. La transition du LIBOR à un autre taux de référence pourrait avoir une incidence défavorable sur l'évaluation de nos titres d'emprunt et de nos instruments dérivés existants et sur leur efficacité à atténuer les risques. De plus, selon la nature de l'autre taux de référence, nous pourrions être exposés à des risques additionnels découlant de nouvelles opérations d'emprunt ou de nouvelles opérations sur dérivés. La nature de ces risques additionnels n'a pas encore été estimée, puisque les autres taux de référence n'ont pas encore été créés et publiés.

Les placements DV sont comptabilisés à la juste valeur, mais les pertes découlant de ces placements n'ont peut-être pas été comptabilisées en résultat.

- Certains de nos placements sont classés comme DV. Les titres de créance DV sont comptabilisés à leur juste valeur, mais les profits et pertes latents sont présentés dans un poste distinct des capitaux propres et ne sont pas immédiatement comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires, mais sont inclus en totalité dans les fonds propres disponibles fondés sur le TSAV. Les profits latents sont comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires lorsque l'actif connexe est vendu. Les pertes latentes sont comptabilisées en résultat net attribué aux actionnaires lorsque l'actif connexe est vendu, ou lorsqu'il est considéré comme ayant subi une perte de valeur et que cette perte de valeur est considérée comme durable. Si les marchés fléchissent, les pertes de valeur pourraient être jugées durables, et une partie ou la totalité de toute perte latente pourrait être imputée au résultat futur.
- Notre évaluation de certains instruments financiers peut être fondée sur des méthodes, des estimations et des hypothèses qui sont de nature subjective. Des modifications pourraient être apportées à nos évaluations de placements à l'avenir et avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- La juste valeur de certains de nos placements qui ne sont pas négociés activement est établie au moyen de modèles et d'autres techniques d'évaluation. Ces évaluations nécessitent une part importante de jugement et la réalisation d'estimations, notamment quant au calendrier et au montant des flux de trésorerie futurs prévus et à la notation de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie. L'utilisation de méthodes et d'hypothèses différentes peut avoir une incidence importante sur les montants estimatifs de la juste valeur.
- Une perturbation importante des marchés pourrait entraîner un accroissement rapide des écarts de crédit et de l'illiquidité, une volatilité des marchés et, dans le cas de certains instruments, une baisse substantielle de l'activité de négociation. L'évaluation de certains de nos titres est complexe et pourrait continuer de l'être si la négociation était moins active et/ou si les données des marchés étaient difficilement observables. Par conséquent, les évaluations peuvent s'appuyer sur des données et des hypothèses qui sont moins observables ou qui exigent des estimations plus approfondies, de sorte que la valeur peut différer considérablement de la valeur à laquelle les placements pourraient être vendus ultimement. De plus, l'évolution rapide des conditions des marchés du crédit et des marchés des actions pourrait avoir une incidence considérable sur l'évaluation des titres qui a été présentée dans nos états financiers consolidés, et les variations de valeur d'une période à l'autre pourraient être importantes. Les pertes de valeur pouvant être comptabilisées au cours de périodes ultérieures pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Facteurs de risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité découle de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, les conditions des marchés financiers et du crédit, la révision des taux des lettres de crédit, les obligations de fournir une sûreté à titre de garantie et la dépendance à l'égard du maintien de la confiance dans les dépôts.

- La conjoncture défavorable pourrait avoir une incidence importante sur notre risque d'illiquidité.
 - La diminution de la liquidité des actifs pourrait restreindre notre capacité à vendre certains types d'actifs sans subir de pertes importantes. Si les fournisseurs de crédit protégeaient leur capital, notre capacité d'emprunt auprès des banques ou notre accès à d'autres types de crédit, comme les lettres de crédit, pourrait être réduite. Si les investisseurs avaient une perception négative de notre solvabilité, notre accès aux emprunts de gros sur les marchés des capitaux d'emprunt pourrait être limité ou les coûts d'emprunt pourraient augmenter. Si des sorties de fonds importantes et imprévues survenaient, et qu'elles excédaient nos tests de simulation de la pire éventualité, nous pourrions être tenus de vendre des actifs à perte ou de mobiliser des fonds additionnels à un coût important pour répondre à nos besoins de liquidités.

- Nous sommes tributaires des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, d'un bloc de titres du marché monétaire très liquides et de placements dans des obligations souveraines, des obligations quasi souveraines et d'autres titres négociables liquides pour obtenir des liquidités. Nous avons besoin de liquidités pour respecter nos obligations de paiement, notamment celles qui sont liées aux indemnités d'assurance et aux prestations de rentes, aux passifs à vue, aux charges d'exploitation, à l'intérêt sur notre dette et aux dividendes sur nos capitaux propres, et pour remplacer les passifs qui arrivent à échéance et certains passifs remboursables.
- Nous devons également donner en garantie des actifs liquides pour appuyer les activités comme l'utilisation d'instruments dérivés aux fins de couverture et aux fins des règlements au comptant associés à ces instruments dérivés. La loi Dodd-Frank a entraîné une hausse du volume d'opérations sur dérivés devant être réglées par l'intermédiaire de chambres de compensation réglementées, ce qui a accru le risque d'illiquidité auquel nous sommes exposés (c'est pourquoi les dérivés réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation sont assujettis à des exigences de dépôt de garantie initial et de marge de variation ainsi qu'à une liste plus restreinte de titres admissibles comme garanties financières par rapport aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation). De plus, les règles sur la marge de variation relative aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation (y compris les restrictions qui s'appliquent à l'égard des titres admissibles comme garanties financières) ont accru le risque d'illiquidité. Nos principales sources de liquidités sont la trésorerie et nos actifs qui peuvent être convertis facilement en trésorerie, y compris les primes d'assurance et de rente, les revenus d'honoraires sur les actifs gérés, les titres du marché monétaire et les flux de trésorerie provenant de notre portefeuille de placements. L'émission de titres de créance à long terme, d'actions ordinaires et privilégiées, et d'autres titres de capitaux propres peut également accroître nos actifs liquides disponibles ou devenir nécessaire pour remplacer certains passifs remboursables.
- Si nous cherchons du financement additionnel, la disponibilité et les modalités de ce financement dépendraient de divers facteurs, notamment la conjoncture des marchés, la disponibilité du crédit pour le secteur des services financiers, nos notes de crédit et notre capacité de crédit, et la possibilité que les clients, les prêteurs ou les investisseurs adoptent une perception défavorable de nos perspectives financières à long ou à court terme si nous subissons d'importantes pertes financières, ou si nos activités commerciales ralentissent davantage en raison d'un important repli des marchés.
- Nous sommes exposés au risque de refixation des taux des lettres de crédit.
 - Dans le cours normal des affaires, des banques tierces émettent des lettres de crédit en notre nom. Plutôt que d'affecter des garanties, nos divisions utilisent des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers et pour des opérations de réassurance de sociétés affiliées entre des filiales de la SFM. Les lettres de crédit et les lettres de facilités de crédit doivent être renouvelées périodiquement. Au moment du renouvellement, la Société est exposée à un risque de refixation des taux et, dans des conditions défavorables, à une augmentation de coût. Dans les cas extrêmes, la capacité à recourir à des lettres de crédit pourrait être limitée en raison des non-renouvellements qui pourraient restreindre notre souplesse en matière de gestion des capitaux. Une telle situation pourrait nuire à notre capacité de respecter les exigences locales en matière de fonds propres ou de vendre nos produits dans les pays où nos sociétés en exploitation ont été touchées. Au 31 décembre 2018, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 74 millions de dollars, étaient en cours. Au 31 décembre 2018, aucun actif n'était affecté en garantie des lettres de crédit en cours.
- Nos obligations de nantissement de garanties ou de paiement liées aux baisses de valeur d'actifs donnés peuvent avoir une incidence défavorable sur notre liquidité.
 - Dans le cours normal des affaires, nous sommes tenus de donner des actifs en garantie afin de nous conformer aux exigences réglementaires et autres des territoires, y compris les actifs donnés en garantie relativement à des contrats dérivés et les actifs détenus à titre de garantie dans le cadre d'accords de financement de rachats. Le montant de la garantie que nous pouvons être tenus de donner aux termes de ces accords et le montant des paiements que nous sommes tenus de faire à nos contreparties peuvent augmenter dans certaines circonstances, y compris en cas de baisse soutenue ou continue de la valeur de nos contrats dérivés. Ces exigences additionnelles de nantissement et de paiement peuvent avoir une incidence défavorable sur nos liquidités. Au 31 décembre 2018, le total des actifs donnés en garantie s'établissait à 5 041 millions de dollars, comparativement à 4 633 millions de dollars en 2017.
- Notre filiale bancaire est tributaire des dépôts qui sont effectués à la condition qu'un climat de confiance soit maintenu, ce qui augmente notre risque d'illiquidité.
 - La Banque Manuvie est une filiale entièrement détenue de notre société d'assurance vie canadienne en exploitation, Manufacturers. La Banque est principalement financée par les dépôts de détail. Un problème réel ou perçu à l'égard de la Banque ou de ses sociétés mères pourrait entraîner une baisse de la confiance dans la capacité de la Banque de s'acquitter de ses obligations, ce qui peut déclencher d'importants retraits de fonds déposés. Une partie importante des dépôts de la Banque sont des dépôts à vue qui peuvent être retirés en tout temps, tandis que la majorité des actifs de la Banque est d'abord composée de créances hypothécaires résidentielles sous forme de marges de crédit hypothécaires, qui sont des obligations de financement à long terme. Si la rapidité des retraits dépassait celle prévue dans nos scénarios de simulation de crise extrême, la Banque pourrait être dans l'obligation de vendre des actifs à perte à des tiers ou de rappeler les marges de crédit hypothécaires.

À titre de société de portefeuille, la SFM dépend de la capacité de ses filiales de lui transférer des fonds afin qu'elle puisse respecter ses obligations et verser des dividendes.

- La SFM est une société de portefeuille et dépend des versements de dividendes et des paiements d'intérêt de la part de ses filiales d'assurance et autres comme source principale de flux de trésorerie pour respecter ses obligations et verser des dividendes. En conséquence, les flux de trésorerie de la SFM et sa capacité à respecter ses obligations dépendent du résultat de ses filiales et de la distribution de ce résultat et d'autres fonds par ses filiales à la SFM. La quasi-totalité des activités de la SFM est actuellement exercée par l'intermédiaire de ses filiales.
- La capacité de notre société de portefeuille de financer ses besoins de liquidités dépend des dividendes, des distributions et des autres paiements qu'elle reçoit de ses filiales en exploitation. La capacité des filiales d'assurance de la SFM à verser des dividendes à la SFM dans le futur dépendra de leurs résultats et des restrictions réglementaires. Ces filiales sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements, notamment en matière d'assurance, qui varient selon le territoire et visent à protéger en premier lieu les titulaires de contrats et les bénéficiaires des territoires plutôt que les investisseurs. Ces filiales sont en général tenues de respecter les normes de solvabilité et de fonds propres imposées par les autorités de réglementation locales et peuvent être soumises à d'autres restrictions réglementaires, qui peuvent, dans leur ensemble, limiter la capacité des filiales de verser des dividendes ou de faire des distributions à la SFM. Ces restrictions peuvent avoir une incidence défavorable importante sur les liquidités de la SFM, y compris sa capacité à verser des dividendes aux actionnaires et à assurer le service de sa dette.
- Les modifications éventuelles aux normes en matière de capital réglementaire et aux normes actuarielles et comptables pourraient également restreindre la capacité des filiales d'assurance à verser des dividendes ou à faire des distributions et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les liquidités de la SFM et sur la mobilité des capitaux internes, notamment sur la capacité de la SFM à verser des dividendes à ses actionnaires et à assurer le service de sa dette. Nous pourrions être tenus de mobiliser des fonds propres additionnels, ce qui pourrait avoir un effet dilutif pour les actionnaires actuels, ou de limiter le volume d'affaires nouvelles que nous souscrivons, ou de prendre des mesures pour répondre aux besoins en fonds propres, mais qui auraient une incidence négative sur nos résultats futurs. De plus, le moment et l'issue de ces initiatives pourraient avoir une incidence négative importante sur notre situation concurrentielle par rapport aux autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles nous rivalisons pour attirer des clients et obtenir des capitaux.
- Le versement de dividendes à la SFM par Manufacturers est assujéti aux restrictions prévues dans la LSA. La LSA interdit la déclaration ou le versement de dividendes sur les actions d'une société d'assurance s'il existe des motifs valables de croire : i) que la société n'a pas de capital suffisant ni de formes de liquidités suffisantes et appropriées; ou ii) que la déclaration ou le versement de dividendes ferait en sorte que la société contreviendrait à un règlement pris en application de la LSA concernant le maintien d'un capital suffisant et de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou à toute décision imposée à la société par le surintendant. Toutes nos sociétés d'assurance vie en exploitation aux États-Unis et en Asie sont des filiales de Manufacturers. Par conséquent, une restriction sur les dividendes versés par Manufacturers empêcherait la SFM de percevoir des dividendes de ses activités aux États-Unis et en Asie.
- Certaines filiales américaines de la SFM sont également assujetties aux lois sur les assurances dans les États du Michigan, de New York et du Massachusetts, soit les territoires où ces filiales sont domiciliées, qui imposent des restrictions d'ordre général sur le versement de dividendes et d'autres distributions en amont par ces filiales à Manufacturers.
- Nos filiales d'assurance d'Asie sont également assujetties à des restrictions dans les territoires dans lesquels elles sont domiciliées, ce qui pourrait avoir une incidence sur leur capacité de verser des dividendes à Manufacturers dans certaines circonstances.
- La Société tente de maintenir dans ses filiales d'assurance des fonds propres en excédent des fonds propres minimaux requis dans tous les territoires dans lesquels elle exerce des activités. Les exigences de fonds propres minimaux de chaque territoire peuvent être accrues en raison de modifications aux règlements, et nous pourrions décider de conserver des fonds propres additionnels dans nos filiales en exploitation pour financer la croissance prévue des activités ou pour faire face aux changements dans le profil de risque de ces filiales. Ces exigences accrues du niveau des fonds propres pourraient réduire la capacité des sociétés en exploitation à verser des dividendes et avoir une incidence défavorable importante sur les liquidités de la SFM.

La déclaration et le versement des dividendes ainsi que leur montant peuvent changer.

- Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes lorsque le conseil d'administration de la SFM en déclare, sous réserve des droits de priorité des porteurs d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie 1, d'actions de catégorie B (collectivement, les « actions privilégiées ») et de toute autre action ayant priorité de rang sur les actions ordinaires pour ce qui est du versement des dividendes. La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil d'administration de la SFM et dépendent des résultats d'exploitation, de la situation financière, des besoins de liquidités et des perspectives d'avenir de la Société, compte tenu des restrictions réglementaires et contractuelles quant au paiement des dividendes par la SFM et d'autres facteurs que le conseil d'administration de la SFM juge pertinents. Bien que la SFM ait déclaré par le passé des dividendes trimestriels en espèces sur les actions ordinaires, elle n'est pas tenue de le faire et le conseil d'administration de la SFM peut réduire, reporter ou supprimer les dividendes sur les actions ordinaires de la SFM dans l'avenir.
- L'information sur les risques susmentionnés à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur les actions ordinaires s'applique également à la déclaration et au versement de dividendes sur les actions privilégiées, malgré le fait que les actions privilégiées aient un taux de dividendes fixe.
- Se reporter aux rubriques « Réglementation gouvernementale » et « Dividendes » de la notice annuelle de la SFM datée du 13 février 2019, qui contient un résumé des restrictions réglementaires et contractuelles additionnelles concernant la déclaration de dividendes par la SFM.

Facteurs de risque de crédit

La détérioration de la conjoncture économique régionale et mondiale ou la hausse des taux d'intérêt pourrait entraîner la défaillance ou le déclassement d'un emprunteur ou d'une contrepartie, et se traduire par une augmentation des provisions ou une perte de valeur des placements du fonds général et des instruments financiers dérivés hors bilan, ainsi qu'un accroissement des provisions pour pertes sur créances futures à inclure dans nos provisions mathématiques. L'incapacité ou le refus de l'un ou l'autre de nos fournisseurs de réassurance de respecter ses engagements contractuels liés aux passifs que nous lui cédon pourrais entraîner une hausse des provisions mathématiques.

Nos placements comprennent principalement des obligations de qualité, des placements privés, des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs et des prêts à la consommation. Ces placements sont généralement comptabilisés à la juste valeur, mais les variations de valeur découlant d'une perte sur créance sont imputées en résultat à titre de charge. Les hypothèses de rendement intégrées dans les provisions techniques tiennent compte d'un niveau prévu de dépréciation future des actifs. Il existe un risque que les pertes de valeur réelles soient supérieures au montant présumé de celles-ci dans l'avenir, de sorte que nos résultats pourraient être touchés négativement.

Les charges liées aux défaillances et déclassements de nos placements pourraient donner lieu à de la volatilité; par conséquent, les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme. Les actifs à revenu fixe dépréciés nets se sont établis à 179 millions de dollars, soit 0,05 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2018, comparativement à 173 millions de dollars, soit 0,05 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2017.

Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer.

- La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques liés aux titres de sociétés cotées, aux risques de change et de taux d'intérêt et à d'autres risques de marché découlant des instruments financiers au bilan, des garanties liées aux produits de rente variable, de certaines transactions prévues et de certaines autres garanties. La Société pourrait être exposée au risque de contrepartie si une contrepartie ne paie pas les sommes qui nous sont dues ou ne respecte pas ses obligations envers nous. Le risque de contrepartie augmente en période de repli économique, étant donné que la probabilité de défaillance augmente pour la plupart des contreparties. Si l'une de ces contreparties manque à ses obligations, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les sommes qu'elle nous doit. Au 31 décembre 2018, l'exposition la plus importante à une contrepartie, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 2 269 millions de dollars (2 629 millions de dollars en 2017). L'exposition nette à cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur de la garantie détenue était de néant (néant en 2017). Au 31 décembre 2018, l'exposition maximale totale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 14 320 millions de dollars (16 204 millions de dollars en 2017), en comparaison de 245 millions de dollars, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues (95 millions de dollars en 2017). L'exposition à une contrepartie augmentera si, en cas de défaut de celle-ci, les fluctuations du marché sont telles que la valeur de nos instruments dérivés conclus avec cette contrepartie augmente. Jusqu'à ce que nous soyons en mesure de remplacer cet instrument dérivé par celui d'une autre contrepartie, les profits sur les instruments dérivés découlant du défaut de la contrepartie ne seront pas adossés à une garantie. La Société réassure une partie des contrats qu'elle souscrit; cependant, elle demeure légalement responsable des contrats qu'elle a réassurés. Si l'un de nos fournisseurs de réassurance n'est pas en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles relatives aux passifs que nous lui cédon, nous devons augmenter les provisions techniques, ce qui aura une incidence défavorable sur notre résultat net attribué aux actionnaires et sur notre situation financière. En outre, au fil du temps, la Société a vendu certains blocs d'affaires à des acquéreurs tiers en ayant recours à la réassurance. Si les contrats réassurés ne font pas ultérieurement l'objet d'une novation en faveur des acquéreurs, nous demeurerons légalement responsables envers les assurés. Si les acquéreurs ne veulent pas ou ne souhaitent pas s'acquitter de leurs obligations contractuelles aux termes de la convention de réassurance, nous devons augmenter les provisions mathématiques, ce qui se traduira par la comptabilisation d'une charge en résultat net attribué aux actionnaires. Afin de réduire le risque de crédit, la Société peut exiger des acquéreurs qu'ils donnent des garanties à l'égard de leurs obligations de réassurance.
- Nous participons à un programme de prêt de titres dans le cadre duquel des blocs de titres sont prêtés à des tiers, principalement à de grandes maisons de courtage et banques commerciales. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est conservé par la Société jusqu'à la remise du titre sous-jacent. En cas de défaillance de l'une de nos contreparties dans le cadre du prêt de titres et d'insuffisance de la valeur de la garantie, nous subirions des pertes. Au 31 décembre 2018, la Société avait prêté des titres (inclus dans les Placements) dont la valeur s'élevait à environ 1 518 millions de dollars, en regard de 1 563 millions de dollars au 31 décembre 2017.

La détermination des provisions et des pertes de valeur de nos placements est de nature subjective, et leur modification pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

- La détermination des provisions et des pertes de valeur est fondée sur une évaluation périodique des risques connus et inhérents liés au titre concerné. Lorsqu'elle procède à l'estimation de la valeur appropriée du titre et qu'elle évalue les perspectives de recouvrement de sa valeur à court terme, la direction examine un large éventail de facteurs s'y rattachant et fait appel à son meilleur jugement afin d'établir la cause de la perte de valeur. Des hypothèses et des estimations concernant les activités de l'émetteur et son potentiel de rentabilité future sont examinées dans le cadre de l'évaluation du titre par la direction. Les facteurs examinés dans le processus d'évaluation des pertes de valeur comprennent : i) l'ampleur de la perte de valeur; ii) la durée et le degré de baisse de la valeur de marché du titre par rapport à sa valeur comptable; iii) la situation financière de l'émetteur; iv) le potentiel de pertes de valeur dans un secteur d'activité entier ou dans un sous-secteur; v) le potentiel de pertes de valeur dans certaines régions économiquement déprimées; vi) le potentiel de pertes de valeur des titres lorsque l'émetteur, le groupe d'émetteurs ou le

secteur a subi une perte issue de catastrophes ou a épuisé ses ressources naturelles; vii) notre capacité et notre intention de détenir le titre durant une période suffisante pour permettre le recouvrement de sa valeur selon un montant égal ou supérieur au coût ou au coût amorti; viii) les variations défavorables des flux de trésorerie prévus sur les titres adossés à des créances hypothécaires ou à des actifs, et ix) d'autres facteurs subjectifs, y compris les concentrations et les renseignements obtenus d'organismes de réglementation et d'agences de notation.

- Ces évaluations sont révisées lorsque les conditions changent et que de nouveaux renseignements sont obtenus. Nous les mettons à jour régulièrement compte tenu des variations des provisions et des pertes de valeur, si ces évaluations l'exigent. Les évaluations sont, de par leur nature, subjectives et n'intègrent que les facteurs de risque qui sont connus au moment de ces évaluations. Rien ne garantit que la direction a évalué correctement le montant des pertes de valeur subies. Il est probable que nous devrons comptabiliser des pertes de valeur ou des provisions additionnelles dans l'avenir, au fil de l'évolution de la conjoncture. Les tendances historiques pourraient ne pas être représentatives des pertes de valeur ou des provisions futures.

Facteurs de risque de produit

Nous formulons diverses hypothèses sur le niveau futur des sinistres, le comportement des titulaires de contrats, les charges, les coûts de réassurance et les niveaux des souscriptions lorsque nous concevons et tarifons les produits et que nous déterminons les provisions mathématiques. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement et aux dépenses futurs des titulaires de contrats sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. Les hypothèses relatives au comportement futur des titulaires de contrats comprennent des hypothèses liées aux taux de maintien en vigueur des contrats d'assurance et de gestion de patrimoine. Les hypothèses relatives aux dépenses comprennent des hypothèses relatives au niveau des frais de maintien futurs et au volume des affaires.

Nous pourrions subir des pertes si les résultats réels différaient considérablement des résultats présumés dans le cadre de l'évaluation des provisions mathématiques.

- Ces pertes pourraient avoir une incidence très néfaste sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En outre, comme nous passons en revue les hypothèses que nous formulons en calculant régulièrement nos provisions mathématiques, il se peut que ces dernières augmentent et que le résultat net attribué aux actionnaires diminue. Ces hypothèses font largement appel au jugement professionnel; les résultats réels peuvent donc différer considérablement des hypothèses que nous posons. (Voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables » ci-dessus.)

Nous pourrions être dans l'incapacité de mettre en œuvre les hausses de prix nécessaires pour nos contrats en vigueur ou pourrions faire face à des retards dans leur mise en œuvre.

- Nous cherchons toujours à obtenir l'approbation des organismes de réglementation étatiques à l'égard de hausses de prix des contrats existants de soins de longue durée aux États-Unis. Nous ne pouvons pas savoir avec certitude si chaque approbation sera accordée ou quand elle le sera. Pour certains contrats en vigueur, l'approbation des hausses de prix par les organismes de réglementation pourrait ne pas être requise. Cependant, les organismes de réglementation ou les titulaires de contrats pourraient tenter de remettre en question notre pouvoir de mettre en œuvre ces hausses. Nos provisions mathématiques reflètent nos estimations de l'incidence de ces hausses de prix, mais si nous n'obtenions pas les approbations prévues, ces provisions pourraient augmenter en conséquence et réduiraient le résultat net attribué aux actionnaires.

L'actualisation de la législation relative aux tests génétiques pourrait avoir une incidence défavorable sur nos capacités de souscription.

- La législation en vigueur ou future des pays où Manuvie exerce ses activités pourrait restreindre son droit d'offrir de l'assurance en fonction de l'accès aux résultats des tests génétiques. Sans l'obligation d'information, l'asymétrie de l'information partagée entre le proposant et l'assureur pourrait faire croître l'antisélection des comportements des titulaires de nouveaux contrats et de contrats en vigueur. L'incidence de la restriction de l'accès des assureurs à cette information et des problèmes liés à l'antisélection est plus importante lorsque la technologie liée à la génétique mène à des progrès dans l'établissement des diagnostics d'affections potentiellement mortelles qui ne sont pas compensés par des améliorations du traitement. Nous ne pouvons prévoir les possibles répercussions financières que cela pourrait avoir sur la Société et sur l'ensemble du secteur. En outre, il pourrait y avoir d'autres conséquences imprévues, puisque les tests génétiques continuent d'évoluer et font de plus en plus partie des pratiques médicales courantes.

Les sinistres liés à l'assurance vie et maladie peuvent être touchés soudainement par les changements dans la prévalence des maladies, les progrès de la médecine ou de la technologie, les changements de style de vie généralisés, les catastrophes naturelles, les grands désastres causés par l'homme et les actes terroristes.

- Le coût des indemnités d'assurance santé peut subir les contrecoups des tendances imprévues des taux d'incidence, de résiliation et de gravité. Le niveau ultime des prestations à vie versées aux titulaires de contrats peut s'accroître par une augmentation imprévue de l'espérance de vie. Par exemple, les progrès de la technologie pourraient mener à l'augmentation de l'espérance de vie grâce à de meilleurs traitements médicaux ou à une meilleure prévention de la maladie. Les comportements des titulaires de contrats, qui comprennent le paiement des primes, les renouvellements de contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats, sont influencés par de nombreux facteurs, dont les conditions du marché et la conjoncture économique en général, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif des autres produits sur le marché. Par exemple, un contexte économique faible ou en déclin pourrait accroître la valeur des garanties des contrats de rente variable ou d'autres garanties intégrées, et contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats, ou une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait accroître l'attrait des solutions de

remplacement pour les clients détenant des produits qui contiennent des prestations de rachat contractuel qui ne sont pas ajustées à la valeur de marché, ce qui pourrait également contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats. De même, des résultats techniques défavorables pourraient être attribuables à une antisélection systématique qui elle-même découlerait de l'évolution du marché des contrats d'assurance vie détenus par des investisseurs et du marché secondaire des contrats d'assurance vie, du comportement de déchéance antisélective, de l'échec des méthodes de souscription, du comportement antisélectif des titulaires de contrats imputable à l'accès accru par les consommateurs à des techniques de dépistage médical à domicile, ou d'autres facteurs.

La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance, ce qui pourrait avoir une incidence sur notre situation financière et notre capacité de souscrire de nouveaux contrats.

- Dans le cadre de notre stratégie de gestion du risque global et des fonds propres, nous souscrivons une protection de réassurance de certains risques souscrits (ou assumés) par nos activités d'assurance. Comme le secteur mondial de la réassurance continue de passer en revue et d'optimiser son modèle d'affaires, certaines des réassureurs avec qui nous faisons affaire ont tenté de hausser les tarifs de nos contrats de réassurance actuels. La capacité de nos réassureurs de hausser les tarifs dépend des modalités de chaque contrat de réassurance. En général, la capacité des réassureurs de hausser les tarifs est limitée par un certain nombre de modalités de nos contrats de réassurance, que nous cherchons à renforcer. Nous croyons que les dispositions de nos contrats de réassurance étaient appropriées au 31 décembre 2018; toutefois, rien ne peut garantir quelle sera l'incidence des hausses de tarifs futures par les réassureurs. Par conséquent, ces hausses pourraient donner lieu à la comptabilisation de charges, à une augmentation du coût de la réassurance et à la prise en charge d'un plus grand risque pour les contrats déjà réassurés.
- En outre, une augmentation du coût de réassurance pourrait avoir une incidence négative sur la souscription de contrats futurs ou nous forcer à assumer un plus grand risque à l'égard des contrats que nous émettons. Les taux de prime des nouveaux contrats que nous souscrivons sont fondés, en partie, sur l'hypothèse qu'ils pourront être réassurés à un certain coût. Certains réassureurs peuvent tenter d'augmenter les tarifs qu'ils nous imposent pour les nouveaux contrats que nous souscrivons et, pour des raisons de concurrence, nous pourrions ne pas être en mesure de hausser les taux de prime des nouveaux contrats souscrits pour contrebalancer l'augmentation des tarifs de réassurance. Toute augmentation du coût de la réassurance, la non-disponibilité de la réassurance ou l'absence de solution de rechange à la réassurance pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité de souscrire des nouveaux contrats à des taux de prime concurrentiels.

Facteurs de risque opérationnel

Le risque opérationnel est naturellement présent dans toutes nos sphères d'activité et comprend un large éventail de risques, dont les risques liés à la non-conformité à la réglementation, aux litiges, aux défaillances technologiques, à l'interruption des activités, à la violation de la sécurité et de la confidentialité des renseignements, aux mauvaises pratiques de gestion des ressources humaines, aux erreurs de traitement, aux erreurs de modélisation, à l'intégration des affaires, au vol, à la fraude et aux dommages aux biens. Ces risques peuvent prendre la forme de pertes financières, de sanctions réglementaires, de perte de position concurrentielle ou de dommage à notre réputation. Le risque opérationnel est également inhérent à toutes les pratiques que nous appliquons pour gérer d'autres risques. S'il n'est pas géré efficacement, le risque opérationnel peut nuire à notre capacité de gérer d'autres risques clés, comme le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et le risque d'assurance.

Une publicité négative, des poursuites ou des mesures réglementaires découlant de nos pratiques commerciales ou de gestes posés par nos employés, nos représentants ou nos partenaires d'affaires pourraient ternir notre image de marque et nuire à la valeur de notre Société ou entraîner des pertes.

- La réputation de Manuvie constitue l'un de ses plus précieux atouts. Une atteinte à la réputation d'une société est souvent une conséquence de l'échec des contrôles relatifs aux risques, qu'ils soient associés à des transactions financières complexes ou à des activités d'exploitation relativement courantes. La réputation de Manuvie pourrait également être ternie par les gestes posés par des tiers avec qui nous faisons affaire. Nos représentants comprennent des maisons de courtage affiliées, des agents, des grossistes et des distributeurs indépendants, comme des courtiers et des banques, qui offrent des services et font des déclarations auxquels se fient nos clients. Nos partenaires d'affaires incluent, entre autres, des tiers à qui nous impartissons certaines fonctions et sur qui nous comptons pour remplir diverses obligations.
- Le défaut, par l'un de ces représentants ou partenaires d'affaires, d'assumer convenablement ses responsabilités ou de surveiller ses propres risques pourrait avoir une incidence sur notre réputation et sur nos activités. Bien que nous nous efforcions de maintenir des politiques et des procédures adéquates en matière de gestion des risques internes et de nous protéger contre les défaillances, des événements peuvent survenir qui pourraient faire en sorte que nous perdions des clients ou que nous subissions des sanctions réglementaires ou légales, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, nos activités et nos résultats d'exploitation. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 13 février 2019 et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2018.

Notre position concurrentielle, notre croissance et notre rentabilité pourraient être touchées par notre incapacité d'attirer, de motiver et de fidéliser les chefs d'agences et les agents.

- Pour vendre nos produits, nous devons attirer et fidéliser les représentants. Il existe une forte concurrence entre les sociétés de services financiers pour attirer des représentants efficaces et efficaces. Nous livrons concurrence à d'autres sociétés de services financiers pour attirer des représentants principalement sur la base de notre situation financière, de notre marque, de nos services de soutien, de la rémunération et des caractéristiques de nos produits. Ces facteurs pourraient changer à la suite de modifications apportées à la Société ou à nos produits, ou parce que nos concurrents auraient apporté des modifications à leur société ou à leurs

produits, ou encore parce que nous ne pourrions pas nous adapter ou que nous ne serions pas disposés à le faire. Si nous étions dans l'incapacité d'attirer et de fidéliser suffisamment de représentants pour vendre nos produits, notre capacité à livrer concurrence pourrait en souffrir ainsi que les produits tirés des nouvelles souscriptions, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Si nous n'étions pas en mesure de réaliser des projets clés selon le calendrier et le budget prévus et d'obtenir les avantages prévus, nos stratégies et nos plans d'affaires et nos activités pourraient en souffrir.

- Nous devons réaliser avec succès un certain nombre de projets clés pour mettre en œuvre nos stratégies et nos plans d'affaires. L'incapacité de réaliser ces projets selon les calendriers prévus et d'en tirer les avantages projetés pourrait avoir une incidence négative importante sur nos activités et notre situation financière.

L'interdépendance de nos activités et de nos stratégies de gestion des risques pourrait nous exposer à des risques si tous les facteurs ne sont pas examinés et communiqués adéquatement.

- Nos activités, y compris les stratégies et les activités de gestion des risques, l'appariement de l'actif et du passif et la gestion des liquidités, sont interreliées et de plus en plus complexes. Des modifications dans un domaine d'activité pourraient avoir une incidence secondaire sur un autre domaine d'activité. Par exemple, les activités de gestion des risques, comme l'utilisation accrue de swaps de taux d'intérêt, pourraient avoir des conséquences pour le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de la Société ou sur sa fonction Trésorerie, puisque cette stratégie pourrait entraîner la nécessité de donner des montants additionnels en garantie. Le défaut de bien examiner ces interrelations ou de communiquer efficacement des modifications apportées aux stratégies ou aux activités à l'échelle de l'entreprise pourrait avoir une incidence défavorable sur les objectifs ou les activités stratégiques d'un autre groupe. En outre, l'incapacité de tenir compte de ces interrelations dans nos processus de modélisation et dans notre processus de prise de décisions financières et stratégiques pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Nos politiques, nos procédures et nos stratégies de gestion des risques pourraient nous exposer à des risques non relevés ou non prévus, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Nous avons affecté d'importantes ressources à l'élaboration de nos politiques, de nos procédures et de nos stratégies de gestion des risques, et nous prévoyons continuer de le faire dans l'avenir. Néanmoins, il existe un risque que nos politiques, nos procédures et nos stratégies ne soient pas exhaustives. Bon nombre de nos méthodes d'évaluation et de gestion des risques et de notre exposition à ceux-ci sont fondées sur l'observation du comportement des marchés dans le passé ou sur des statistiques qui reposent sur des modèles historiques. Les comportements futurs pourraient être très différents des comportements passés, tout particulièrement s'il y a une certaine variation fondamentale qui touche les comportements futurs. Par exemple, l'augmentation de la survenance de taux d'intérêt négatifs ferait en sorte qu'il serait difficile de modéliser les taux d'intérêt futurs puisque les modèles de taux d'intérêt ont été conçus en général pour un contexte de taux d'intérêt positifs. Ainsi, ces méthodes peuvent ne pas permettre de prévoir entièrement notre exposition future à des risques, qui pourrait être considérablement plus importante que ce que nos données historiques indiquent. D'autres méthodes de gestion des risques sont tributaires de l'évaluation ou de la publication de données sur les marchés, les clients, les transactions de clients, la survenance de catastrophes ou d'autres questions accessibles au public ou auxquelles nous avons autrement accès. Il se pourrait que ces données ne soient pas toujours exactes, complètes, à jour ou évaluées ou publiées de manière appropriée.

Nous sommes assujettis à des vérifications fiscales, à des litiges fiscaux ou à d'autres instances similaires et, par conséquent, nous pourrions devoir payer des impôts supplémentaires, des intérêts et des pénalités dont le montant pourrait être considérable.

- Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat et à d'autres impôts et taxes dans les territoires où nous exerçons nos activités. Afin de déterminer nos provisions pour impôts sur le résultat et la comptabilisation des questions d'ordre fiscal en général, nous devons exercer notre jugement. Nous préparons régulièrement des estimations pour lesquelles la détermination ultime de l'impôt est incertaine. Rien ne garantit que la détermination ultime de l'impôt à la suite d'une vérification fiscale, d'un appel de la décision d'une administration fiscale, d'un litige fiscal ou d'instances similaires ne différera pas considérablement de celle reflétée dans nos états financiers historiques. La cotisation d'impôts supplémentaires, d'intérêts et de pénalités pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation actuels et futurs ainsi que sur notre situation financière.

Nos activités exercées à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Une partie importante de nos produits et de notre résultat net attribué aux actionnaires provient des activités que nous exerçons à l'extérieur de l'Amérique du Nord, plus particulièrement sur les marchés clés d'Asie. Certains de ces marchés géographiques clés sont en développement; il s'agit de pays et de marchés à croissance rapide qui présentent des risques uniques auxquels nous ne sommes pas exposés ou qui sont négligeables au Canada ou aux États-Unis. Nos activités exercées à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont exposées aux risques de réglementation discriminatoire, d'instabilité politique et économique, de volatilité des marchés et d'inflation substantielle, de protection limitée des droits de propriété intellectuelle ou de coûts accrus pour obtenir une telle protection, d'incapacité de protéger et/ou d'appliquer des droits contractuels ou conférés par la loi, de nationalisation ou d'expropriation d'actifs, de contrôle des prix et des changes ou à d'autres restrictions qui pourraient nous empêcher de transférer des fonds tirés de ces activités à l'extérieur de ces pays ou de convertir la monnaie locale que nous détenons en dollars canadiens ou américains. L'incapacité de gérer ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre rentabilité.

- Nous prévoyons actuellement accroître nos activités internationales dans des marchés où nous exerçons des activités et possiblement dans de nouveaux marchés. Cette expansion de nos activités pourrait exiger de la direction qu'elle y consacre beaucoup de temps et qu'elle alloue des frais de démarrage au développement des marchés avant que des produits et des résultats significatifs soient générés. Les activités dans les nouveaux marchés étrangers pourraient générer de faibles marges ou se révéler non rentables, et l'expansion de nos activités dans les marchés existants pourrait être touchée par la conjoncture de l'économie et des marchés locaux.

Nous sommes régulièrement partie à des litiges.

- Nous sommes régulièrement partie à des litiges, soit en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Ces litiges pourraient avoir une issue et une incidence défavorables importantes sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Pour plus de renseignements sur les poursuites judiciaires, se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2018.

Nous sommes exposés au risque que des investisseurs tentent de tirer parti des positions à découvert sur nos actions.

- Les vendeurs à découvert tentent de tirer profit du recul du cours de nos actions ordinaires. Leurs actions et leurs déclarations publiques pourraient favoriser le recul du cours dont ils pourraient tirer profit et pourraient en encourager d'autres à ouvrir des positions vendeur sur nos actions. L'existence de ces positions vendeur et la publicité connexe pourraient donner lieu à une volatilité continue du cours de nos actions ordinaires.

Des défaillances du système ou des événements ayant une incidence sur nos installations pourraient entraîner une interruption de nos activités.

- La technologie fait partie de pratiquement tous les aspects de notre entreprise et de nos activités; de plus, une partie de notre stratégie vise à développer des technologies pour servir directement nos clients. Toute interruption du service technologique découlant de la défaillance du système, d'une cyberattaque, d'une erreur humaine, d'une catastrophe naturelle, de désastres causés par l'homme, d'une pandémie ou d'un autre événement imprévisible échappant à un contrôle raisonnable pourrait nous empêcher d'exercer nos activités efficacement.
- Bien que nos installations et nos activités soient réparties partout dans le monde, nous pouvons être exposés à des conditions météorologiques extrêmes, à des catastrophes naturelles, au désordre civil, à des désastres causés par l'homme, à des pannes de courant, à des pandémies et à d'autres événements qui pourraient faire en sorte que nos employés, nos associés et d'autres parties qui soutiennent nos activités n'ont plus accès à nos installations et ne peuvent plus y exercer leurs activités.
- Nous prenons des mesures pour planifier, structurer et nous protéger contre des événements courants qui pourraient avoir une incidence sur nos activités, et nous avons mis en place des plans de reprise à la suite d'événements imprévisibles. Toute interruption de nos activités pourrait nous exposer à des sanctions réglementaires et à des poursuites, entraîner une perte de clients, d'actifs et de produits, entraîner la publication non autorisée de renseignements privés ou confidentiels ou avoir une incidence défavorable sur la Société d'un point de vue financier ou du point de vue de l'exploitation et de la réputation.

Une atteinte à la sécurité ou la violation de la confidentialité dans le cadre de nos activités ou de la part d'un tiers qui nous est lié pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre réputation.

- La Société pourrait être dans l'incapacité de prévoir ou de mettre en place des mesures préventives efficaces contre toutes les interruptions attribuables à une violation de la confidentialité ou à une atteinte à la sécurité, en particulier parce que les techniques utilisées changent souvent, sont de plus en plus complexes, ne sont souvent pas reconnues avant qu'elles soient mises en œuvre, et parce que les cyberattaques peuvent provenir d'une grande variété de sources, y compris le crime organisé, des pirates informatiques, des terroristes, des activistes ou d'autres parties externes, y compris des parties parrainées par des gouvernements étrangers hostiles. Ces parties pourraient aussi tenter, de manière frauduleuse, d'inciter des employés, des clients et d'autres utilisateurs des systèmes de la Société ou des tiers fournisseurs de services, à divulguer des informations sensibles dans le but d'avoir accès aux données de la Société ou à celles de ses clients. À l'instar de nos clients, des organismes de réglementation et d'autres tiers, nous avons été et continuerons d'être la cible de cyberattaques, y compris de virus informatiques, de programmes malveillants ou destructifs, d'attaques d'hameçonnage, d'incidents de déni de service ou d'autres incidents de sécurité, qui pourraient entraîner la communication, la collecte, le mauvais usage, la perte ou la destruction non autorisée de renseignements personnels, confidentiels, exclusifs ou autres de la Société, de nos employés, de nos clients ou de tiers, ou autrement perturber de manière importante l'accès à notre réseau, ou au réseau de nos clients ou de tiers, et nos activités. Ces attaques pourraient avoir une incidence défavorable du point de vue financier ainsi que du point de vue de l'exploitation et de la réputation.
- La Société a mis en place un programme de gestion des risques liés à l'information qui comprend des moyens de défense de l'information et de la cybersécurité, dans le but de protéger nos réseaux et nos systèmes contre les attaques; cependant, rien ne garantit que ces mesures de défense réussissent dans tous les cas à protéger nos réseaux contre les attaques sophistiquées. Outre les mécanismes de protection, de détection et d'intervention, la Société est assurée contre les cyberrisques, mais cette assurance pourrait ne pas couvrir tous les coûts associés aux conséquences financières, opérationnelles et liées à la réputation attribuables à la violation des renseignements personnels, confidentiels ou exclusifs.

La concurrence en matière de recrutement de membres du personnel les plus qualifiés est intense, et notre incapacité à recruter des employés qualifiés peut avoir une incidence négative sur notre capacité à exécuter nos stratégies d'affaires et à exercer nos activités.

- Nous rivalisons avec d'autres sociétés d'assurance et institutions financières au chapitre du recrutement de cadres, d'employés et d'agents compétents. Nous devons attirer et maintenir en poste les meilleurs talents pour conserver notre avantage concurrentiel. Notre incapacité à le faire pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Nous pouvons être exposés au risque lié aux modèles en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles, de données ou d'hypothèses déficients.

- Nous comptons sur certains modèles extrêmement complexes pour la tarification, l'évaluation et l'évaluation des risques et pour la prise de décisions. Par conséquent, le risque d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles déficients pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités.
- Nous continuons d'améliorer nos modèles et nos processus d'évaluation à l'échelle de l'organisation. Nous ne nous attendons pas à ce que cette initiative entraîne des ajustements significatifs aux provisions. Cependant, étant donné que nous examinons systématiquement nos modèles, les mises à jour qui pourraient être effectuées dans nos hypothèses et nos méthodes pourraient entraîner des ajustements aux provisions.

Des risques de fraude pourraient découler d'incidents liés au vol d'identité et à la prise de contrôle de comptes.

- Nous avons mis en place des politiques et des procédures pour prévenir et détecter les incidents de fraude; toutefois, dans notre environnement de contrôle actuel, nous pourrions ne pas être en mesure d'atténuer tous les incidents, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre réputation. Les politiques et procédures font l'objet d'examen pour accroître notre capacité de mieux nous protéger contre des menaces de fraude plus redoutables. Néanmoins, nous pourrions être dans l'incapacité d'atténuer tous les risques liés à ces incidents.

Un risque environnemental peut survenir relativement à notre portefeuille de créances hypothécaires commerciales et aux biens dont nous sommes propriétaires, ou découler de nos activités.

- Le risque environnemental peut provenir d'immeubles de placement exposés à des risques comme des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Des actifs immobiliers peuvent être détenus, loués ou gérés, ou hypothéqués par Manuvie et nous pouvons entrer dans la chaîne de responsabilité du fait que nous sommes propriétaires du bien saisi en cas de défaut.
- Notre responsabilité en vertu des lois relatives à la protection de l'environnement découlant de notre portefeuille de créances hypothécaires commerciales et des biens dont nous sommes propriétaires (y compris des immeubles commerciaux, des actifs pétroliers et gaziers, des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles) pourrait avoir une incidence défavorable sur notre réputation, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En vertu des lois applicables, la contamination d'un bien par des matières ou des substances dangereuses peut donner lieu à un privilège sur le bien qui garantit le recouvrement des coûts associés à la décontamination. Dans certains cas, ce privilège a priorité de rang sur le privilège conféré par une hypothèque existante qui grève le bien. Le risque environnemental peut provenir du site même ou de l'extérieur du fait de la migration de polluants ou d'agents contaminants réglementés, et comporter des risques financiers et de réputation, et avoir des conséquences en vertu de la responsabilité sans faute. Le risque environnemental peut aussi découler de catastrophes naturelles (p. ex., les changements climatiques, les conditions météorologiques, les incendies, les séismes, les inondations, les infestations) ou d'activités humaines (utilisation de produits chimiques, pesticides) menées sur le site ou provenant de sites adjacents.
- De plus, en tant que prêteurs, nous pourrions devoir assumer une responsabilité environnementale (notamment une responsabilité de décontamination ou de remise en état des lieux ou à l'égard de dommages causés par un tiers) similaire à celle d'un propriétaire ou d'un exploitant du bien, si nous ou nos agents exerçons suffisamment de contrôle sur l'exploitation du bien. Nous pouvons également assumer une responsabilité en tant que propriétaire et/ou exploitant de biens immobiliers à l'égard de leurs conditions environnementales ou de la contamination existante ou qui touchent d'autres biens.
- En outre, toute préparation inadéquate aux répercussions possibles des changements climatiques pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière ou notre capacité à exercer nos activités. Les répercussions possibles peuvent être directes ou indirectes et peuvent inclure des pertes d'entreprise ou la perturbation des activités découlant de conditions météorologiques extrêmes, l'incidence des modifications apportées au cadre législatif ou réglementaire pour tenir compte des changements climatiques, ou l'accroissement des taux de mortalité ou de morbidité attribuable aux dommages causés à l'environnement ou aux changements climatiques.

Autres facteurs de risque susceptibles de nuire aux résultats futurs

- Parmi les autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, mentionnons les modifications de la politique commerciale, de la politique monétaire ou de la politique financière du gouvernement, les conditions et faits nouveaux sur la scène politique survenant dans les pays où nous exerçons nos activités ou touchant ces pays, les progrès technologiques, les perturbations dans l'infrastructure publique, la modification des habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs, l'incidence possible sur les économies locale, nationale et internationale de situations d'urgence sanitaire telles qu'une pandémie de grippe et les conflits internationaux et autres événements, y compris ceux liés aux activités terroristes. Bien que nous prenions des mesures pour prévoir et réduire les risques en général, des événements futurs imprévus peuvent nuire à nos activités, à notre situation financière et aux résultats de nos activités.

Nous tenons à avertir le lecteur que l'information qui précède sur les risques susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de notre Société, les investisseurs et autres personnes doivent considérer attentivement les risques susmentionnés, ainsi que d'autres éventualités et possibilités, et d'autres risques externes ou propres à la Société qui peuvent nuire aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société dans l'avenir.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures en matière de communication de l'information visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer est enregistrée, traitée, résumée et présentée de manière fidèle et exhaustive dans les délais fixés par les lois régissant les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Notre processus comprend des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information est recueillie et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

Au 31 décembre 2018, la direction a évalué l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information conformément aux règlements adoptés par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision du comité d'audit, du chef de la direction et du chef des finances. D'après cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 décembre 2018.

Le comité d'audit de la SFM a examiné le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés de 2018, et le conseil d'administration de la SFM a approuvé ces documents avant leur publication.

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le système de contrôle interne de la Société a été conçu de façon à fournir à la direction et au conseil d'administration une assurance raisonnable que les états financiers publiés ont été préparés et présentés fidèlement selon les principes comptables généralement reconnus. Tous les contrôles internes, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes en raison des contrôles manuels. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

La direction maintient un ensemble complet de contrôles destinés à s'assurer que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations de la direction, que les actifs sont préservés et que les dossiers financiers sont fiables. La direction prend également les mesures nécessaires pour s'assurer que la transmission d'informations et les communications sont efficaces et pour surveiller le rendement, y compris le rendement du processus de contrôle interne.

La direction s'est appuyée sur les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de 2013) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2018. D'après cette évaluation, la direction est d'avis que le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2018.

L'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2018 a été auditée par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant retenu par la Société, qui a également audité les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Dans leur rapport, les auditeurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2018.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Rendement et mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons diverses mesures financières non conformes aux PCGR pour évaluer la performance de la Société dans son ensemble et de chacun de ses secteurs. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois régissant les valeurs mobilières au Canada si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus utilisés pour les états financiers audités de la Société. Les mesures non conformes aux PCGR incluent : le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base; le RCP tiré des activités de base; le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire; le résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat et amortissements (« BAIIA tiré des activités de base »); la marge BAIIA tirée des activités de base; les profits sur les placements liés aux activités de base; le taux de change constant (les mesures présentées selon un taux de change constant comprennent le taux de croissance ou du recul du résultat tiré des activités de base, des souscriptions, des souscriptions d'EPA, des apports bruts, du BAIIA tiré des activités de base, de la valeur des affaires nouvelles (« VAN »), de la marge sur la valeur des affaires nouvelles, des actifs gérés et des actifs gérés et administrés); les actifs administrés; le ratio d'efficience; les actifs gérés et administrés; les actifs gérés; les fonds propres consolidés; la valeur intrinsèque; la valeur des affaires nouvelles; la marge sur la valeur des affaires nouvelles; les souscriptions; les souscriptions d'EPA; les apports bruts; et les apports nets. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées seules ou en remplacement d'autres données financières préparées selon les PCGR.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la Société a réorganisé ses secteurs à présenter, comme il est décrit à la rubrique « Société Financière Manuvie » figurant au début du rapport de gestion. De plus, nous avons fait les ajustements suivants à la présentation de notre information financière :

- La définition des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde comprend maintenant la composante comptes de placement garanti des activités de régimes de retraite à prestations définies au Canada.
- Le calcul de la VAN de nos activités en matière de garanties de fonds distincts au Canada a été amélioré.
- Le calcul des apports nets et des actifs gérés et administrés tient dorénavant compte de la souscription de produits non exclusifs au Canada.

Le **résultat tiré (la perte découlant) des activités de base** est une mesure non conforme aux PCGR qui, selon nous, aide les investisseurs à mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base permet aux investisseurs de se concentrer sur le rendement des activités de la Société et de ne pas tenir compte de l'incidence directe des fluctuations des marchés des actions et des taux d'intérêt, des modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ainsi qu'à un certain nombre d'autres éléments, décrits ci-après, qui, selon nous, sont importants, mais qui ne reflètent pas la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats. Par exemple, en raison de la nature à long terme de nos activités, les mouvements de la réévaluation à la valeur de marché des marchés des actions, des taux d'intérêt, des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre peuvent avoir, et ont souvent, une incidence importante sur les montants comme présentés de nos actifs, de nos passifs et de notre résultat net attribué aux actionnaires. Les montants comme présentés ne sont pas réellement réalisés à ce moment-là et pourraient ne jamais l'être si les marchés évoluaient dans la direction opposée dans une période ultérieure. Il est donc très difficile pour les investisseurs d'évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre et de comparer notre rendement à celui d'autres émetteurs.

Nous sommes d'avis que le résultat tiré des activités de base reflète mieux la capacité sous-jacente de dégager des résultats et la valeur de notre entreprise. La direction utilise le résultat tiré des activités de base à des fins de planification et de présentation de l'information financière et, à l'instar du résultat net attribué aux actionnaires, de mesure clé utilisée dans nos régimes d'encouragement à court et à moyen terme à l'échelle de la Société et des secteurs d'exploitation.

Bien que le résultat tiré des activités de base soit une mesure pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'elle offre une méthodologie cohérente, elle n'est pas isolée des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante. Voir la rubrique « Information financière trimestrielle » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires.

Tout changement futur apporté à la définition du résultat tiré des activités de base ci-dessous sera communiqué.

Les éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base sont les suivants :

- 1) Le résultat prévu sur les contrats en vigueur, y compris les reprises de provisions prévues pour écarts défavorables, les produits d'honoraires, les marges sur les contrats souscrits par des groupes et les affaires basées sur les écarts comme la Banque Manuvie et la gestion de fonds de placement.
- 2) Les coûts des couvertures à grande échelle fondés sur les rendements attendus des marchés.
- 3) Le poids et le gain des affaires nouvelles.
- 4) Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques des titulaires de contrats.
- 5) Les charges d'exploitation et d'acquisition par rapport aux hypothèses sur les charges utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques.
- 6) Les résultats techniques favorables nets liés aux placements d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au cours d'un seul exercice, désignés comme « profits sur les placements liés aux activités de base ». Plus précisément, il s'agit de résultats techniques favorables liés aux placements d'au plus 100 millions de dollars comptabilisés au cours du premier trimestre, d'au plus 200 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre pour les six premiers mois de l'exercice, d'au plus 300 millions

de dollars comptabilisés au troisième trimestre pour les neuf premiers mois de l'exercice et d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au quatrième trimestre pour l'exercice complet. Toute perte au titre des résultats techniques liés aux placements comptabilisée au cours d'un trimestre sera portée en réduction des profits nets tirés des résultats techniques liés aux placements des neuf premiers mois de l'exercice, et l'écart sera inclus dans le résultat tiré des activités de base, sous réserve d'un plafond correspondant au montant des profits sur les placements liés aux activités de base pour les neuf premiers mois de l'exercice et d'un seuil de zéro, ce qui reflète nos prévisions de résultats techniques positifs liés aux placements tout au long du cycle économique. Par conséquent, dans la mesure où toutes les pertes au titre des résultats techniques liés aux placements ne peuvent être entièrement compensées au cours d'un trimestre, elles seront reportées en avant afin d'être portées en réduction des profits tirés des résultats techniques liés aux placements des trimestres subséquents du même exercice, afin d'établir les profits sur les placements liés aux activités de base. Les résultats techniques liés aux placements sont liés aux placements dans des titres à revenu fixe, aux rendements des actifs à long terme alternatifs, aux résultats au chapitre du crédit et aux changements dans la composition d'actifs autres que ceux liés à un changement stratégique. Un exemple de changement stratégique dans la composition d'actifs est présenté ci-après.

- Ces résultats techniques favorables et défavorables liés aux placements sont une combinaison des résultats en matière de placement tels qu'ils sont présentés et de l'incidence des activités d'investissement sur l'évaluation de nos provisions mathématiques. Nous n'établissons pas de lien entre des éléments spécifiques des résultats techniques liés aux placements et des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base ou exclus de celui-ci.
 - Le seuil de 400 millions de dollars représente notre estimation du montant annualisé moyen des résultats techniques liés aux placements favorables nets que la Société s'attend raisonnablement à obtenir tout au long du cycle économique en fonction des résultats historiques. Il ne s'agit pas d'une prévision des résultats techniques liés aux placements favorables nets pour tout exercice donné.
 - Le montant annualisé net moyen des résultats techniques liés aux placements calculé depuis l'introduction du résultat tiré des activités de base en 2012 jusqu'à la fin de 2018 se chiffre à 493 millions de dollars (475 millions de dollars de 2012 jusqu'à la fin de 2017).
 - La décision annoncée le 22 décembre 2017 de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles constituait le premier changement stratégique de composition d'actifs depuis que nous avons mis en place en 2012 la mesure relative aux profits sur les placements liés aux activités de base. Nous avons revu la description des résultats techniques liés aux placements en 2017 pour y mentionner que seuls les changements dans la composition d'actifs autres que ceux liés à un changement stratégique sont pris en compte dans la composante résultats techniques liés aux placements des profits sur les placements liés aux activités de base.
 - L'horizon du rendement des placements historique peut varier en fonction des catégories d'actifs sous-jacentes et dépasser généralement 20 ans. Pour déterminer le seuil, nous nous penchons sur un cycle économique de 5 ans ou plus qui comprend une récession. Dans le cadre de notre processus annuel de planification sur 5 ans, nous déterminons si le seuil est toujours approprié et nous l'ajustons, à la hausse ou à la baisse, si nous en arrivons à la conclusion que le seuil n'est plus approprié.
 - Les critères précis d'évaluation en vue d'un éventuel ajustement du seuil comprennent, sans s'y limiter, la mesure dans laquelle les résultats réels liés aux placements diffèrent significativement des hypothèses actuarielles sur lesquelles reposent l'estimation des passifs des contrats d'assurance, des événements de marché importants, des cessions et acquisitions d'actifs importantes, et des modifications à la réglementation ou aux normes comptables.
- 7) Le résultat tiré des excédents autres que les éléments réévalués à la valeur de marché. Les profits sur les actions DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placements sont compris dans le résultat tiré des activités de base.
- 8) Les règlements de litiges courants ou non importants.
- 9) Tous les autres éléments qui ne sont pas explicitement exclus.
- 10) L'impôt sur les éléments susmentionnés.
- 11) Tous les éléments fiscaux, à l'exception de l'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont les suivants :

- 1) L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable comprend les éléments énumérés ci-après :
- L'incidence sur le résultat de l'écart entre l'augmentation (la diminution) nette des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique et le rendement des actifs assortis d'une couverture connexe. Notre stratégie de couverture dynamique des rentes variables n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance et de placement à tous les risques ou mesures associés aux garanties intégrées dans ces produits pour un certain nombre de raisons, y compris : la provision pour écarts défavorables, le rendement des placements, la tranche du risque de taux d'intérêt qui n'est pas assortie d'une couverture dynamique, la volatilité réelle des marchés des actions et des taux d'intérêt, et les changements dans le comportement des titulaires de contrats.
 - Les profits (charges) sur les obligations au titre des garanties de rente variable non assorties d'une couverture dynamique.
 - Les profits (charges) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et sur les produits d'honoraires.
 - Les profits (charges) sur les couvertures d'actions à grande échelle par rapport au coût prévu. Le coût prévu des couvertures à grande échelle est calculé au moyen des hypothèses liées aux capitaux propres utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.

- Les profits (charges) sur la hausse (baisse) des taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
 - Les profits (charges) sur la vente des obligations DV et les positions ouvertes de dérivés qui ne sont pas dans une relation de couverture dans le secteur Services généraux et autres.
- 2) Les résultats techniques favorables nets liés aux placements qui dépassent 400 millions de dollars par année ou les résultats défavorables nets liés aux placements des neuf premiers mois de l'exercice.
 - 3) Les profits ou les pertes de la réévaluation à la valeur de marché sur les actifs détenus dans le secteur Services généraux et autres, autres que les profits réalisés sur les actions DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.
 - 4) Les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles. Comme nous l'avons mentionné à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables » ci-dessus, les provisions mathématiques selon les IFRS en usage sont évaluées au Canada d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles. Selon les normes, un examen complet des méthodes et hypothèses actuarielles doit avoir lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées, et il se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges qui sont appropriées pour les risques assumés. Du fait que le résultat tiré des activités de base ne tient pas compte des résultats de l'examen annuel, il aide les investisseurs à évaluer le rendement de nos activités et à le comparer d'une période à l'autre avec celui d'autres sociétés d'assurance mondiales, car le profit ou la perte découlant de l'examen annuel n'est pas représentatif du rendement de l'exercice considéré et n'est pas comptabilisé dans le résultat net selon la plupart des normes actuarielles d'autres pays que le Canada.
 - 5) L'incidence sur l'évaluation des provisions mathématiques des modifications apportées aux caractéristiques des produits ou des nouvelles opérations de réassurance, si elles sont importantes.
 - 6) La charge liée à la dépréciation du goodwill.
 - 7) Les profits ou les pertes à la cession d'activités.
 - 8) Les ajustements ponctuels importants, y compris les règlements juridiques importants et très inhabituels ou d'autres éléments importants et exceptionnels.
 - 9) L'impôt sur les éléments susmentionnés.
 - 10) L'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base »)** est une mesure de la rentabilité non conforme aux PCGR qui présente le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires en pourcentage du capital déployé pour réaliser le résultat tiré des activités de base. La Société calcule le RCP tiré des activités de base à l'aide de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Le **résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire** est le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires exprimé en fonction du nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

La Société se sert également de mesures de rendement financier préparées selon un **taux de change constant**, qui sont des mesures non conformes aux PCGR qui excluent l'incidence des fluctuations des taux de change (de la devise locale au dollar canadien pour l'ensemble de la Société et de la devise locale au dollar américain en Asie). Les montants du présent rapport de gestion présentés selon un taux de change constant sont calculés, le cas échéant, en utilisant les taux de change du compte de résultat et de l'état de la situation financière en vigueur pour le T4 2018. Les mesures présentées selon un taux de change constant comprennent le taux de croissance du résultat tiré des activités de base, des souscriptions, des souscriptions d'EPA, des apports bruts, du BAIIA tiré des activités de base, de la valeur des affaires nouvelles, de la marge sur la valeur des affaires nouvelles, des actifs gérés et des actifs gérés et administrés.

Les **actifs gérés et administrés** constituent une mesure non conforme aux PCGR de l'envergure de la Société. Cette mesure comprend les actifs gérés, mesure non conforme aux PCGR, qui incluent les actifs du fonds général et les actifs de clients externes pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et les actifs administrés, qui incluent les actifs pour lesquels nous fournissons des services d'administration seulement. Les actifs gérés et administrés sont fréquemment utilisés dans l'industrie pour mesurer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs.

Actifs gérés et administrés

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)

	2018	2017
Total des placements	353 664 \$	334 222 \$
Actif net des fonds distincts	313 209	324 307
Actifs gérés selon les états financiers	666 873	658 529
Fonds communs de placement	182 219	191 507
Comptes de placement autogérés institutionnels (fonds distincts exclus)	102 323	91 115
Autres fonds	7 658	6 937
Total des actifs gérés	959 073	948 088
Autres actifs administrés	124 449	123 188
Incidence des devises	–	66 011
Actifs gérés et administrés selon un taux de change constant	1 083 522 \$	1 137 287 \$

Fonds propres consolidés Notre définition des fonds propres consolidés, mesure non conforme aux PCGR, sert de base à toutes nos activités de gestion des fonds propres à l'échelle de la SFM. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF. Les fonds propres consolidés sont la somme de ce qui suit : i) total des capitaux propres à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie; et ii) passifs au titre des instruments de fonds propres.

Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2018	2017
Total des capitaux propres	47 151 \$	42 163 \$
Ajouter : perte au titre du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	127	109
Ajouter : instruments de fonds propres admissibles	8 732	8 387
Fonds propres consolidés	56 010 \$	50 659 \$

Le **BAlIA tiré des activités de base** est une mesure non conforme aux PCGR que Manuvie utilise pour mieux comprendre sa capacité à dégager un résultat à long terme et pour déterminer sa valeur sur une base plus comparable à celle généralement utilisée pour évaluer la rentabilité des sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. Le BAlIA tiré des activités de base présente le résultat tiré des activités de base avant l'incidence des intérêts, des impôts et de l'amortissement. Le BAlIA tiré des activités de base exclut certains frais d'acquisition liés aux contrats d'assurance de nos activités de régimes de retraite qui sont différés et amortis sur la durée prévue des relations clients selon la MCAB. Le BAlIA tiré des activités de base est un important indicateur de rendement pour les activités de gestion de patrimoine et d'actifs, car il est couramment utilisé par les autres sociétés de gestion d'actifs. Le résultat tiré des activités de base est, quant à lui, l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

La **marge BAlIA tirée des activités de base** est une mesure non conforme aux PCGR que Manuvie utilise pour mieux comprendre la rentabilité à long terme de son secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et ainsi que pouvoir faire une meilleure comparaison avec la rentabilité des autres sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. La marge BAlIA tirée des activités de base correspond au résultat tiré des activités de base avant intérêts, impôts et amortissements divisé par le total des produits de ces activités. La marge BAlIA tirée des activités de base est un important indicateur de rendement pour le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, car elle est couramment utilisée par les autres sociétés de gestion d'actifs. Le résultat tiré des activités de base est, quant à lui, l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2018	2017
BAlIA tiré des activités de base	1 498 \$	1 426 \$
Amortissement des coûts d'acquisition différés et autres amortissements	(301)	(344)
Amortissement des commissions de vente différées	(98)	(99)
Résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat (Charge) recouvrement d'impôts lié aux activités de base	1 099 (113)	983 (167)
Résultat tiré des activités de base	986 \$	816 \$

Le **ratio d'efficience** est une mesure non conforme aux PCGR que Manuvie utilise pour mesurer les progrès réalisés sur le plan de l'atteinte de son objectif d'accroître l'efficience. Le ratio d'efficience se définit comme les frais généraux avant impôts compris dans le résultat tiré des activités de base divisé par la somme du résultat tiré des activités de base avant impôts et des frais généraux avant impôts inclus dans le résultat tiré des activités de base.

La **valeur intrinsèque (« VI »)** mesure la valeur actualisée des intérêts des actionnaires sur le résultat distribuable futur prévu découlant des contrats en vigueur dans les états de la situation financière consolidés de Manuvie, compte non tenu de toute valeur associée aux affaires nouvelles futures. On obtient la VI en additionnant la valeur nette rajustée et la valeur des contrats en vigueur. La valeur nette rajustée correspond aux capitaux propres des actionnaires selon les IFRS, rajustés en fonction du goodwill et des immobilisations incorporelles, de la juste valeur des actifs excédentaires, de la valeur comptable des emprunts et des actions privilégiées ainsi que du bilan établi selon les règles locales, des provisions réglementaires et des fonds propres relatifs aux activités de Manuvie en Asie. La valeur des contrats en vigueur au Canada et aux États-Unis correspond à la valeur actualisée du résultat futur prévu selon les IFRS découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée du coût de détention des fonds propres servant de soutien aux contrats en vigueur selon le cadre du MMRPCE. Le cadre du MMRPCE a été remplacé par le cadre du TSAV le 1^{er} janvier 2018 et le TSAV a été utilisé pour calculer la VI au 31 décembre 2018. Il a été utilisé pour calculer la VAN sur une base trimestrielle à compter du 1^{er} janvier 2018. La valeur des contrats en vigueur en Asie tient compte des exigences réglementaires locales en matière de résultat et de fonds propres. Elle ne tient pas compte du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de Manuvie, ni des activités de la Banque Manuvie, ni des activités de réassurance IARD.

La **valeur des affaires nouvelles (« VAN »)** correspond à la variation de la valeur intrinsèque découlant des souscriptions au cours de la période de référence. Elle correspond à la valeur actualisée des intérêts des actionnaires sur le résultat distribuable futur prévu, déduction faite du coût du capital, découlant des affaires nouvelles souscrites au cours de la période selon des hypothèses qui

correspondent à celles utilisées pour calculer la valeur intrinsèque. La VAN ne tient pas compte des activités qui comportent des risques d'assurance mineurs comme les activités du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, de la Banque Manuvie et de réassurance IARD à court terme de la Société. Elle permet de mesurer la valeur créée par le secteur des affaires nouvelles de la Société.

La **marge sur la valeur des affaires nouvelles** correspond à la VAN, divisée par les EPA, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle. Les EPA sont égaux à 100 % des primes annualisées prévues la première année pour les produits à prime récurrente, et à 10 % des primes uniques pour les produits à prime unique. La VAN et l'EPA utilisés dans le calcul de la marge sur la VAN tiennent compte des participations ne donnant pas le contrôle, mais excluent les activités du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, de la Banque Manuvie et de réassurance IARD. La marge sur la VAN est une mesure utile pour comprendre la rentabilité des affaires nouvelles.

Les souscriptions sont calculées selon le type de produit :

Les souscriptions d'assurance individuelle tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées et de 10 % des primes excédentaires et des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées d'assurance individuelle représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus d'un an. La prime unique est la prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, comme une assurance voyage. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance.

Les souscriptions d'assurance collective comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type « services administratifs seulement », ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.

Les souscriptions d'EPA comprennent la totalité des primes et dépôts périodiques et 10 % des primes et dépôts uniques des produits d'assurance et des produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance.

Les souscriptions de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance comprennent tous les nouveaux dépôts dans des contrats de rente variable et fixe. Comme nous avons mis un terme aux souscriptions de nouveaux contrats de rente variable aux États-Unis au T1 2013, les dépôts subséquents dans des contrats de rente variable existants aux États-Unis ne sont pas présentés à titre de souscriptions. Les dépôts dans des contrats de rente variable de l'Asie sont inclus dans les souscriptions d'EPA.

Le volume de nouveaux prêts de la Banque comprend les prêts bancaires et les prêts hypothécaires autorisés au cours de la période.

Les **apports bruts** sont une nouvelle mesure des activités de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Ils comprennent tous les dépôts aux fonds de placement, aux régimes d'épargne-études 529, aux régimes de retraite collectifs, aux produits d'épargne-retraite, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels. Les apports bruts sont fréquemment utilisés dans l'industrie pour évaluer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils permettent de mesurer la capacité du secteur à attirer des actifs.

Les **apports nets** sont présentés pour notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et correspondent aux apports bruts, moins les rachats de parts de fonds communs de placement, de régimes d'épargne-études 529, de régimes de retraite collectifs, de produits d'épargne-retraite, de produits de gestion privée et de produits de gestion d'actifs institutionnels. Les apports nets sont fréquemment utilisés dans l'industrie pour évaluer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils permettent de mesurer la capacité du secteur à attirer des actifs et à les conserver.

Autres informations

Obligations contractuelles

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut des contrats qui donnent lieu à des obligations fixées par des ententes à l'égard du moment et du montant du paiement.

Au 31 décembre 2018, les obligations contractuelles et les engagements de la Société étaient les suivants :

Paiements exigibles par période (en millions de dollars)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
	Dette à long terme ¹	8 672 \$	222 \$	1 093 \$	377 \$
Passifs liés aux instruments de fonds propres ¹	17 763	347	700	708	16 008
Engagements de placements	10 372	4 434	3 092	1 789	1 057
Contrats de location simple	575	129	203	93	150
Passifs des contrats d'assurance ²	788 422	9 327	10 863	17 994	750 238
Passifs des contrats de placement ¹	5 473	193	492	476	4 312
Dépôts de clients de la Banque	19 684	15 351	2 147	2 185	1
Autres	4 864	547	3 427	783	107
Total des obligations contractuelles	855 825 \$	30 550 \$	22 017 \$	25 405 \$	778 853 \$

¹ Les paiements prévus par contrat comprennent le capital, l'intérêt et les distributions. Ces paiements tiennent compte des montants à payer du 1^{er} janvier 2019 jusqu'à la date d'échéance du contrat. Pour ce qui est des obligations à taux variable, l'indice du taux variable se fonde sur les taux d'intérêt au 31 décembre 2018 et est présumé demeurer constant jusqu'à la date d'échéance du contrat. La Société peut avoir le droit contractuel de racheter ou de rembourser ses obligations avant l'échéance et, à l'exercice de ce droit, le total des obligations contractuelles payées et le moment du paiement pourraient être très différents des montants et du moment inclus dans le tableau.

² Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements des rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants ne sont pas actualisés et tiennent compte des recouvrements découlant des ententes de réassurance. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations (se reporter à la rubrique « Provisions mathématiques »). Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

Poursuites judiciaires et instances réglementaires

Nous sommes régulièrement partie à des poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les informations sur les poursuites judiciaires et les instances réglementaires figurent à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2018.

Faits saillants financiers du quatrième trimestre

Rentabilité

Mesures de la rentabilité

Aux 31 décembre et pour les trimestres clos à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2018	2017	2016
Rentabilité :			
Résultat net attribué aux actionnaires	593 \$	(1 606)\$	63 \$
Résultat tiré des activités de base ^{1, 2}	1 337 \$	1 205 \$	1 287 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$)	0,28 \$	(0,83)\$	0,01 \$
Résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire (\$) ¹	0,65 \$	0,59 \$	0,63 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP »)	5,3 %	(17,1)%	0,3 %
RCP tiré des activités de base ¹	12,5 %	12,1 %	12,9 %

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessus.

² Les fluctuations de taux de change sur le résultat tiré des activités de base du T4 2018 par rapport à celui du T4 2017 ont eu une incidence favorable de 36 millions de dollars.

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie pour le T4 2018 s'est établi à 593 millions de dollars, contre une perte de 1 606 millions de dollars au T4 2017. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est fixé à 1 337 millions de dollars au T4 2018, par rapport à 1 205 millions de dollars au T4 2017, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui correspondent à des charges nettes de 744 millions de dollars au T4 2018, contre des charges de 2 811 millions de dollars au T4 2017, soit une diminution de 2 067 millions de dollars des charges d'une période à l'autre. La hausse du résultat net attribué aux actionnaires du T4 2018 par rapport à celui du T4 2017 s'explique par la non-réurrence d'une charge après impôts de 2,8 milliards de dollars comptabilisée au T4 2017 liée à l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis et à la décision de modifier la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles, contrebalancée en partie par des charges comptabilisées au T4 2018 qui étaient liées à l'incidence directe des marchés des actions.

La hausse de 132 millions de dollars du résultat tiré des activités de base par rapport à celui du T4 2017 découle surtout de la croissance des affaires nouvelles en Asie, de l'incidence de la baisse des taux d'imposition aux États-Unis, ainsi que de l'amélioration

des résultats techniques et du ratio d'efficacité, contrebalancées en partie par l'incidence du recul des marchés des actions sur les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement et sur les produits d'honoraires ainsi que par les mesures prises pour optimiser notre portefeuille. Au T4 2018, le résultat tiré des activités de base comprend des profits nets sur les résultats techniques de 11 millions de dollars après impôts (13 millions de dollars avant impôts) en comparaison de charges de 34 millions de dollars après impôts (42 millions de dollars avant impôts) au T4 2017.

Le tableau ci-dessous indique le résultat tiré des activités de base par secteur pour les périodes présentées.

Trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)	T4 2018	T4 2017
Résultat tiré des activités de base¹		
Asie	459 \$	372 \$
Canada	312	273
États-Unis	465	463
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	231	198
Services généraux et autres (excluant les profits sur les placements liés aux activités de base)	(230)	(201)
Profits sur les placements liés aux activités de base	100	100
Résultat tiré des activités de base	1 337 \$	1 205 \$

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessus.

En Asie, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 459 millions de dollars au T4 2018, en regard de 372 millions de dollars au T4 2017. Au T4 2018, le résultat tiré des activités de base a progressé de 20 % par rapport à celui du T4 2017, après rajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change. L'accroissement du résultat tiré des activités de base découle de la croissance du volume des affaires nouvelles.

Au Canada, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 312 millions de dollars au T4 2018, en regard de 273 millions de dollars au T4 2017. Au T4 2018, le résultat tiré des activités de base a augmenté de 14 % par rapport à celui du T4 2017. L'augmentation du résultat tiré des activités de base reflète l'amélioration des résultats techniques des sous-secteurs de l'assurance collective et individuelle, l'incidence favorable des affaires nouvelles découlant des souscriptions du produit Vie Manuvie avec participation lancé récemment et la non-réurrence d'un certain nombre d'éléments défavorables de l'exercice précédent.

Aux États-Unis, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 465 millions de dollars au T4 2018, en regard de 463 millions de dollars au T4 2017. Le résultat tiré des activités de base du T4 2018 a reculé de 3 % en regard de celui du T4 2017, y compris l'incidence des fluctuations des taux de change, du fait de l'incidence des marchés sur le résultat tiré des activités de base au titre des contrats de rente variable, de la baisse des résultats tirés des contrats en vigueur imputable aux transactions de réassurance et de la non-réurrence d'un certain nombre d'éléments de moindre importance en 2017, le tout contrebalancé en partie par l'incidence de 67 millions de dollars de la diminution des taux d'imposition aux États-Unis.

Le résultat tiré des activités de base du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde s'est fixé à 231 millions de dollars au T4 2018, en regard de 198 millions de dollars au T4 2017. Au T4 2018, le résultat tiré des activités de base a augmenté de 13 % par rapport à celui du T4 2017. L'augmentation découle essentiellement de l'incidence de la diminution des taux d'imposition aux États-Unis. Le BAIIA tiré des activités de base du T4 2018 s'est chiffré à 362 millions de dollars, un niveau similaire à celui du T4 2017.

La perte découlant des activités de base du secteur Services généraux et autres, excluant les profits sur les placements liés aux activités de base, s'est établie à 230 millions de dollars au T4 2018, en comparaison d'une perte de 201 millions de dollars au T4 2017. La variation défavorable de 29 millions de dollars de la perte découlant des activités de base est essentiellement imputable à l'incidence des marchés, au T4 2018, sur les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement et à l'incidence défavorable de la diminution des taux d'imposition aux États-Unis, contrebalancées en partie par la hausse des revenus liés aux placements, la baisse des charges, le recul de l'impôt déduit à la source sur les fonds qui seront rapatriés des États-Unis et la reprise de provisions pour sinistres au titre des ouragans en 2017.

Les résultats techniques liés aux placements correspondaient à une perte de 30 millions de dollars au T4 2018, en comparaison d'un profit de 118 millions de dollars au T4 2017. La perte du T4 2018 est imputable à des rendements (y compris la variation de la juste valeur) moins élevés que prévus sur les actifs alternatifs à long terme, en particulier ceux du secteur du pétrole et du gaz, contrebalancés en grande partie par l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe sur l'évaluation de nos provisions mathématiques. Les profits du T4 2017 reflètent l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe sur l'évaluation de nos provisions mathématiques et nos résultats solides au chapitre du crédit.

Le tableau ci-après présente le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base pour les périodes présentées, ainsi que d'autres informations sur chacun des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)	T4 2018	T4 2017
Résultat tiré des activités de base	1 337 \$	1 205 \$
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base		
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	(130)	18
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable (voir tableau ci-dessous) ¹	(675)	(68)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	–	(33)
Incidence liée à la réforme fiscale aux États-Unis	–	(1 777)
Charge liée à la décision de modifier la composition du portefeuille d'actifs de nos activités traditionnelles	–	(1 032)
Frais de restructuration ²	(63)	–
Transactions de réassurance et autres ³	124	81
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(744)	(2 811)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	593 \$	(1 606)\$

¹ Le rendement réel des marchés différerait de nos hypothèses d'évaluation au T4 2018, ce qui a donné lieu à un profit lié aux résultats techniques au chapitre des couvertures à grande échelle de 25 millions de dollars. Ce profit est inclus dans l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable mentionnée ci-après.

² Les frais de restructuration sont décrits plus en détail à la rubrique « Société Financière Manuvie – Rentabilité » au début du rapport de gestion. Les frais du T4 2018 de 63 millions de dollars représentent une mise à jour des frais estimatifs de 200 millions de dollars présentés au deuxième trimestre de 2018.

³ Le profit de 124 millions de dollars réalisé au T4 2018 comprend un profit découlant des transactions de réassurance en externe, contrebalancé en partie par la charge liée à l'intégration des activités acquises auprès de Standard Life plc. Le profit de 81 millions de dollars du T4 2017 comprend un profit découlant de la restructuration interne d'une entité juridique, contrebalancé en partie par une provision pour règlement de litige, les frais de restructuration des activités en Thaïlande et la charge liée à l'intégration des activités acquises auprès de Standard Life plc.

Le profit (la charge) lié à l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable figurant dans le tableau précédent découle de ce qui suit :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	T4 2018	T4 2017
Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable ¹	(723)\$	130 \$
Taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques ²	112	(155)
Vente d'obligations DV et de dérivés détenus dans le secteur Services généraux et autres	(64)	40
Éléments liés à l'atténuation des risques	–	(83)
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable	(675)\$	(68)\$

¹ Au T4 2018, les pertes de 2 362 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions ont été contrebalancées en partie par des profits de 1 615 millions de dollars liés aux résultats techniques au chapitre des couvertures dynamiques et des profits de 25 millions de dollars découlant des résultats techniques au chapitre des couvertures à grande échelle, ce qui a donné lieu à une perte de 723 millions de dollars.

² Au T4 2018, le profit de 112 millions de dollars lié aux hypothèses de réinvestissement des titres à revenu fixe découlait de l'élargissement des écarts de taux des obligations de sociétés qui a donné lieu à une hausse des taux de réinvestissement pour les achats futurs de titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques, contrebalancé en partie par une réduction des hausses de taux d'intérêt sans risque implicites dans les écarts de taux des swaps qui a entraîné une diminution de la juste valeur de nos swaps.

Croissance

Mesures de la croissance

Aux 31 décembre et pour les trimestres clos à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2018	2017	2016
Souscriptions d'EPA en Asie	1 040 \$	884 \$	824 \$
Souscriptions d'EPA au Canada	277	222	302
Souscriptions d'EPA aux États-Unis	152	153	159
Total des souscriptions d'EPA	1 469	1 259	1 285
VAN en Asie	402	319	294
VAN au Canada	51	48	41
VAN aux États-Unis	48	16	25
Total de la VAN ¹	501	383	360
Apports bruts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs (en milliards de dollars) ¹	26,3	32,2	37,6
Apports nets des activités de gestion de patrimoine et d'actifs (en milliards de dollars) ¹	(9,0)	3,6	6,5
Actifs gérés et administrés des activités de gestion de patrimoine et d'actifs (en milliards de dollars) ¹	608,8	609,0	554,1

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessus.

Souscriptions

Les **souscriptions d'EPA** se sont établies à 1,5 milliard de dollars au T4 2018, une hausse de 14 % par rapport à celles du T4 2017. En Asie, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 15 % au T4 2018 par rapport à celles du T4 2017 en raison de la croissance au Japon, à Hong Kong et dans les autres régions d'Asie. Au Japon, les souscriptions ont progressé de 34 % au T4 2018 par rapport à celles du T4 2017, en raison du succès continu du nouveau produit d'assurance vie temporaire détenu par les entreprises.

À Hong Kong, les souscriptions d'EPA ont enregistré une hausse de 8 % au T4 2018 par rapport à celles du T4 2017, du fait de la croissance dans notre réseau de bancassurance. L'augmentation de 4 % des souscriptions d'EPA dans les autres régions d'Asie au T4 2018 par rapport à celles du T4 2017 s'explique par le fait que les souscriptions plus élevées de produits de protection ont été contrebalancées en partie par le recul des souscriptions de produits liés aux placements à prime unique imputable à la volatilité du marché. Au Canada, les souscriptions d'EPA ont grimpé de 25 % au T4 2018 en regard de celles du T4 2017, en raison du succès continu de notre produit Vie Manuvie avec participation lancé récemment et de la souscription d'un contrat d'assurance collective pour un groupe de grande taille. Aux États-Unis, la baisse de 5 % des souscriptions d'EPA au T4 2018 en comparaison de celles du T4 2017 s'explique par la concurrence accrue sur le marché international des clients bien nantis et les mesures prises pour maintenir les marges.

La **VAN** a totalisé 501 millions de dollars au T4 2018, soit 27 % de plus qu'au T4 2017. En Asie, la VAN a progressé de 23 % en regard de celle du T4 2017 pour s'établir à 402 millions de dollars, du fait de la hausse des souscriptions, des économies d'échelle réalisées et d'une amélioration de la composition des produits. La hausse de 6 % de la VAN au Canada s'explique par le fait que les avantages découlant du lancement de Vie Manuvie avec participation ont été annulés en partie par la composition moins favorable des produits d'assurance collective. Aux États-Unis, la VAN a presque triplé par suite des mesures prises pour améliorer les marges et de la composition plus favorable des produits.

Les **apports nets dans le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** correspondaient à un montant négatif de 9,0 milliards de dollars au T4 2018, en regard des apports nets positifs de 3,6 milliards de dollars au T4 2017. Les apports nets se sont chiffrés à 1,1 milliard de dollars au T4 2018 en Asie, en comparaison d'apports nets de 2,3 milliards de dollars au T4 2017, en raison de la baisse des apports bruts dans les activités de gestion d'actifs pour les clients institutionnels. Au Canada, les apports nets correspondaient à un montant négatif de 0,7 milliard de dollars au T4 2018, en comparaison d'apports nets positifs de 0,7 milliard de dollars au T4 2017, du fait de la baisse des apports nets provenant des particuliers attribuable au recul du marché des actions et de la hausse des rachats dans le sous-secteur des régimes de retraite. Aux États-Unis, les apports nets se sont chiffrés à un montant négatif de 9,4 milliards de dollars au T4 2018, par rapport à des apports nets positifs de 0,6 milliard de dollars au T4 2017, en raison de la hausse des rachats de produits destinés aux particuliers dans un contexte de recul des marchés des actions.

Les **apports bruts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs** se sont fixés à 26,3 milliards de dollars au T4 2018, soit 20 % de moins que ceux du T4 2017, du fait de la baisse des apports bruts de particuliers dans toutes les régions. En Asie, les apports bruts provenant des fonds du marché monétaire en Chine continentale ont diminué, tandis qu'aux États-Unis et au Canada, les apports bruts ont diminué dans un contexte de recul des marchés des actions. La croissance dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels a contrebalancé en partie cette diminution, le financement d'un mandat personnalisé de placement avec une stratégie guidée sur le passif au Canada et de deux importants mandats en Europe ayant été neutralisé par la baisse des apports bruts en Chine continentale.

Information financière trimestrielle

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière relative à nos huit derniers trimestres :

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates (en millions de dollars, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017
Produits								
Primes								
Assurance vie et maladie	7 724 \$	7 700 \$	7 628 \$	7 300 \$	6 000 \$	6 321 \$	6 040 \$	5 994 \$
Contrats de rente et régimes de retraite	(5 892)	(2 599)	1 126	1 025	943	922	934	1 056
Primes, montant net	1 832	5 101	8 754	8 325	6 943	7 243	6 974	7 050
Revenus de placement	3 278	3 481	3 566	3 235	3 579	3 309	3 444	3 317
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement ¹	1 113	(3 210)	(1 615)	(5 316)	2 988	(1 163)	3 303	590
Autres produits	2 291	2 671	2 964	2 502	2 737	2 544	2 872	2 593
Total des produits	8 514 \$	8 043 \$	13 669 \$	8 746 \$	16 247 \$	11 933 \$	16 593 \$	13 550 \$
Résultat avant impôts sur le résultat (Charge) recouvrement d'impôt	359 \$ (43)	1 911 \$ (6)	1 535 \$ (246)	1 714 \$ (337)	(2 123)\$ 424	1 269 \$ (13)	1 618 \$ (304)	1 737 \$ (346)
Résultat net	316 \$	1 905 \$	1 289 \$	1 377 \$	(1 699)\$	1 256 \$	1 314 \$	1 391 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	593 \$	1 573 \$	1 262 \$	1 372 \$	(1 606)\$	1 105 \$	1 255 \$	1 350 \$
Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires								
Total du résultat tiré des activités de base ²	1 337 \$	1 539 \$	1 431 \$	1 303 \$	1 205 \$	1 085 \$	1 174 \$	1 101 \$
Autres éléments visant le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base								
Résultats techniques liés aux placements en excédent des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base	(130)	312	18	–	18	11	138	–
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable	(675)	(277)	45	50	(68)	47	(37)	267
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	–	(51)	–	–	(33)	(2)	–	–
Charge liée à la décision de modifier la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles	–	–	–	–	(1 032)	–	–	–
Charge liée à la réforme fiscale aux États-Unis	–	124	–	–	(1 777)	–	–	–
Frais de restructuration	(63)	–	(200)	–	–	–	–	–
Transactions de réassurance et autres	124	(74)	(32)	19	81	(36)	(20)	(18)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	593 \$	1 573 \$	1 262 \$	1 372 \$	(1 606)\$	1 105 \$	1 255 \$	1 350 \$
Résultat de base par action ordinaire	0,28 \$	0,77 \$	0,61 \$	0,67 \$	(0,83)\$	0,54 \$	0,62 \$	0,66 \$
Résultat dilué par action ordinaire	0,28 \$	0,77 \$	0,61 \$	0,67 \$	(0,83)\$	0,54 \$	0,61 \$	0,66 \$
Dépôts dans les fonds distincts	9 212 \$	9 424 \$	9 872 \$	9 728 \$	8 421 \$	8 179 \$	8 544 \$	9 632 \$
Total de l'actif (en milliards)	750 \$	748 \$	752 \$	740 \$	730 \$	713 \$	726 \$	728 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 980	1 984	1 984	1 983	1 980	1 978	1 977	1 976
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en millions)	1 983	1 989	1 989	1 989	1 988	1 986	1 984	1 984
Dividende par action ordinaire	0,250 \$	0,220 \$	0,220 \$	0,220 \$	0,205 \$	0,205 \$	0,205 \$	0,205 \$
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – État de la situation financière	1,3642	1,2945	1,3168	1,2894	1,2545	1,2480	1,2977	1,3323
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – Compte de résultat	1,3204	1,3069	1,2912	1,2647	1,2712	1,2528	1,3450	1,3238

¹ En ce qui a trait aux actifs à revenu fixe servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement, aux actions servant de soutien aux produits dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats et aux dérivés liés aux programmes de couverture des rentes variables, l'incidence des profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs a été amplement neutralisée par la variation des passifs des contrats d'assurance et de placement.

² Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessus.

Principales informations financières annuelles

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates
(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2018	2017	2016
Produits			
Asie	19 687 \$	20 690 \$	18 737 \$
Canada	13 637	11 187	11 335
États-Unis	639	21 318	18 017
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	5 464	5 200	4 928
Services généraux et autres	(455)	(72)	320
Total des produits	38 972 \$	58 323 \$	53 337 \$
Total de l'actif	750 271 \$	729 533 \$	720 681 \$
Passif financier à long terme			
Dette à long terme	4 769 \$	4 785 \$	5 696 \$
Instruments de fonds propres	8 732	8 387	7 180
Total des passifs financiers	13 501 \$	13 172 \$	12 876 \$
Dividende par action ordinaire	0,91 \$	0,82 \$	0,74 \$
Dividende en espèces par action de catégorie A, série 2	1,1625	1,1625	1,1625
Dividende en espèces par action de catégorie A, série 3	1,125	1,125	1,125
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 3 ¹	0,5445	0,5445	0,7973
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 4 ¹	0,6536	0,4918	0,2431
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 5	0,9728	0,9728	1,10
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 7	1,078	1,096	1,15
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 9	1,0878	1,0969	1,10
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 11	1,1371	1,00	1,00
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 13	0,9884	0,95	0,95
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 15	0,975	0,975	0,975
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 17	0,975	0,975	0,975
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 19	0,95	0,95	0,95
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 21 ²	1,40	1,40	1,1411
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 23 ³	1,2125	1,298	–
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 25 ⁴	0,9706	–	–

¹ Sur les 8 000 000 d'actions de série 3 émises, 1 664 169 actions ont été converties le 20 juin 2016, à raison de une action de série 3 pour une action de série 4. Un nombre de 6 335 831 actions de série 3 demeure en circulation.

² Le 25 février 2016, la SFM a émis 16 millions d'actions de série 21, et le 3 mars 2016, la SFM a émis 1 million d'actions de série 21 additionnelles, par suite de l'exercice intégral par les preneurs fermes de leur option d'achat d'actions additionnelles de série 21.

³ Le 22 novembre 2016, la SFM a émis 19 millions d'actions de catégorie 1, série 23, à dividende non cumulatif et à taux révisable. Aucun dividende n'a été versé en 2016.

⁴ Le 20 février 2018, la SFM a émis 10 millions d'actions de catégorie 1, série 25, à dividende non cumulatif et à taux révisable.

Différences entre les IFRS et les normes d'information financière de Hong Kong

Les états financiers consolidés de Manuvie sont présentés selon les IFRS. Les IFRS diffèrent à certains égards des normes d'information financière de Hong Kong (les « normes de Hong Kong »). Jusqu'à ce que IFRS 17, *Contrats d'assurance*, soit publiée et entre en vigueur, IFRS 4, *Contrats d'assurance*, permet l'application de la norme relative aux contrats d'assurance en vigueur à la date à laquelle un émetteur adopte les IFRS. Selon les IFRS, les passifs des contrats d'assurance sont évalués au Canada selon les normes établies par le Conseil des normes actuarielles du Canada. Selon le niveau des taux d'intérêt, les passifs des contrats d'assurance calculés selon les normes de Hong Kong pourraient être supérieurs à ceux établis selon les IFRS actuelles.

IFRS et exigences réglementaires de Hong Kong

L'organisme de réglementation des assurances exige des assureurs de Hong Kong qu'ils respectent un seuil minimum de solvabilité. Au 31 décembre 2018, les activités de la Société qui entrent dans le champ d'application de ces exigences avaient suffisamment d'actifs pour respecter les exigences en matière de seuil minimum de solvabilité, tant en vertu des exigences réglementaires de Hong Kong que de celles des IFRS.

Actions ordinaires en circulation

Au 31 janvier 2019, la SFM avait 1 963 710 812 actions ordinaires en circulation.

Information additionnelle

De l'information additionnelle relative à Manuvie, y compris sa notice annuelle, est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse www.manulife.com et sur celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.